Potentiel touristique

de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

Etude menée de juin à septembre **2020** en amont de l'élaboration du PLUi

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION ET DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

INTRODUCTION

Menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole (CCMC), cette étude préalable a pour but de rendre compte du potentiel touristique de ce territoire.

Avec 86,9 millions de touristes internationaux accueillis en France en 2017, le pays reste la première destination mondiale[1]. Les enjeux liés à l'activité touristique française sont donc importants pour le développement des territoires. Le secteur touristique représentait d'ailleurs 7,2 % du PIB français en 2017. Le tourisme a généré un chiffre d'affaires de 530 millions d'euros dans le département de la Marne en 2016.[2] L'activité touristique a un poids économique considérable.

Le succès, ces dernières années, du tourisme vert, de l'écotourisme, positionne les milieux ruraux comme de potentielles destinations attractives. La Communauté de communes de la Moivre à la Coole, en tant que territoire rural inséré dans un lieu reconnu au niveau mondial pour sa production de champagne, semble pouvoir bénéficier de cette tendance.

Ainsi, ce document définira les enjeux généraux liés au tourisme et présentera brièvement les principales caractéristiques de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. A la suite de cette mise en contexte, il s'agira de dresser un état des lieux du potentiel touristique de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. L'objectif étant de proposer des actions visant à accompagner le développement touristique de ce territoire.

La méthodologie utilisée a consisté à récolter des données documentaires de différentes natures (bases de données, documents stratégiques, sites internet spécialisés). Des entretiens semi-directifs (voir le détail en ANNEXE 1, p. 124) ont aussi été menés pour enrichir le diagnostic et prendre connaissance des attentes des acteurs du territoire en matière de développement touristique. Un bref benchmark a été entrepris de manière à cerner les stratégies touristiques concurrentes. Le travail de cartographie a servi à réaliser des cartes descriptives ayant vocation à analyser la répartition des lieux à potentiel et à en dégager des pôles. Les cartes analytiques, davantage schématiques, présentent les enjeux du territoire de manière à comprendre son fonctionnement.

Aire de Breuvery-sur-Coole. Photo : C. Fouconnier

1 Veille info tourisme. (2019) Les chiffres clés du tourisme en France, édition 2018. Repéré à https://www.veilleinfotourisme.fr/observatoire-economique/france-statistiques-officielles-nationales/les-chiffres-cles-du-tourisme-en-france-edition-2018

2 Département de la Marne (2017). La politique touristique du Département de la Marne. Repéré à https://www.tourisme-en-champagne.com/sites/www.tourisme-en-champagne.com/files/atoms/files/dpt51-schema-touristique-2017.pdf

Contenu

MISE EN CONTEXTE 7

I. Ce qu'est le tourisme 8

Le touriste, une catégorie spécifique de voyageur 8

Durée du voyage 9

Des éléments essentiels constitutifs de l'offre touristique 9

Des filières touristiques adaptées au territoire 10

Le cas de la région Grand Est : six filières réparties sur cinq destinations touristiques 10

L'attractivité touristique : entre attraits et attractions 11

Pourquoi s'intéresser au tourisme pour le développement de l'attractivité d'un territoire ? 12

II. Présentation de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole 13

Caractéristiques géographiques 15

La forte présence de l'agriculture 17
Des modalités de transport existantes mais difficilement accessibles depuis la CCMC 18
L'offre de transports disponibles à l'intérieur de la CCMC 20

Démographie 22

Un territoire peu dense mais attractif 22
La faible part des 15-29 ans face à la prépondérance des seniors 23

Economie 24

L'agriculture et l'exploitation de la craie, des activitéséconomiques caractéristiques de la CCMC 24

Le tourisme, un secteur aux retombées économiques multiples 25

Contenu

DIAGNOSTIC 27

I. Les attraits et attractions du territoire 28

L'hébergement 28

Le logement chez l'habitant, une offre majoritaire dans le secteur marchand 28

Un grand nombre de gîtes et chambres d'hôtes 28
Des salons de réception propices au tourisme d'affaires 31
Les hébergements collaboratifs, le deuxième mode d'hébergement le plus répandu 32
Une offre en hébergements insolites à constituer 33
La faible présence des hébergements de plein air 34
Une répartition des hébergements marchands qui souligne l'importance des gîtes ruraux 35

Un hébergement non-marchand très peu représenté dans la CCMC 35

Des établissements en grande partie labellisés 36

Des labels ciblés pour une certaine catégorie de voyageurs 38

Une faible intensité touristique pour la Moivre à la Coole mais qui correspond au contexte départemental 40

La restauration 43

Des établissements de restauration peu nombreux mais concentrés 43

La promotion du territoire par la découverte des produits locaux 44

Des lieux de concentration d'hébergements et de restauration à mettre en lien 47

Les déplacements de loisirs 49

Randonnée 49

Des itinéraires de Grande Randonnée (GR) très fréquentés, source d'attractivité touristique 49
Quelques itinéraires de balade pour découvrir les villages 50

Cyclotourisme 51

La création de voies vertes et véloroutes : des atouts touristiques en devenir 51
Un unique circuit passant par la CCMC 52

Tourisme fluvial 53

Contenu

Les éléments patrimoniaux 54

Un patrimoine naturel mis en valeur 54

Des labellisations « villages fleuris » répartis sur le territoire 54
Quelques parcs et jardins, attraits touristiques en saison estivale 55
Les curiosités naturelles : des arbres particuliers 57
Des lieux naturels valorisés constituant des pôles sur le territoire 58

Un patrimoine bâti conséquent 60

De nombreux monuments classés et inscrits 60
Le patrimoine inscrit à l'Inventaire général, témoin de l'histoire spécifique du territoire 61
Des pôles de patrimoine situés le long des vallées 62
Le petit patrimoine : une richesse culturelle à préserver ou à valoriser 63

Les lieux et événements culturels et de loisirs 69

Les activités culturelles permanentes 69

Le Musée Rural et Artisanal de la Bertauge : attraction touristique en lien avec le tourisme rural 69
La découverte du patrimoine par des balades alternatives 71
Des activités sportives et de loisirs, sur terre et dans l'air 71
Des activités artistiques et associatives propices au rayonnement de la CCMC 74
Des activités permanentes essentiellement tournées vers le nord et le sud-ouest du territoire 75

Les activités culturelles temporaires 77

Des événements de grande ampleur organisés sur le territoire 77
Des événements similaires entre villages, à lier entre eux pour gagner en attractivité 78
De nombreuses expositions locales mettant en avant la CCMC 79

II. Les stratégies de développement touristique présentes et à venir 80

Les politiques de développement touristique 80

Les orientations de la Région Grand Est à l'horizon 2023 : développer un tourisme de « sens » 80
Au niveau départemental : une stratégie axée sur l'aménagement et la mise en valeur de l'offre touristique existante 82
Le Pays de Châlons-en-Champagne, une attractivité touristique à renforcer 84

Les supports territoriaux de mise en œuvre des stratégies 85

Le programme LEADER : support de développement d'un tourisme rural 85

La mise en place du programme dans le PETR du Pays de Châlons-en-Champagne 85
Les projets en cours et pistes de développement concernés par le programme LEADER 86

L'Office de Tourisme : interface touristique clé mais inexistante pour la CCMC 88

Contenu

III. L'offre touristique concurrente 90

Stratégies mises en place par les intercommunalités limitrophes à la CCMC 90

Stratégies mises en place par les destinations avec un type de tourisme similaire à la CCMC 92

IV. AFOM – Analyse des principaux enjeux touristiques de la CCMC 94

Synthèse et enjeux de développement touristique 96

PROPOSITIONS D'ACTIONS 99

Construire et diffuser une identité territoriale propre à la CCMC 100

Relier les vallées entre elles 102

Valoriser le patrimoine caractéristique de la CCMC 104

Mettre en avant le lien avec la terre 107

Offrir un accueil répondant aux attentes des visiteurs 109

Animer et faire vivre le territoire 113

Développer des outils de communication à visée touristique 113

Dynamiser le territoire par la création d'attractions touristiques 113

ANNEXES 121

ANNEXE 1. Acteurs du territoire ayant collaboré à cette étude 123

ANNEXE 2. Liste des communes de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole 125

ANNEXE 3. Brochure « Carte randonnée », ADT de la Marne, édition 2019 127

ANNEXE 4. Schéma national des véloroutes 2020 129

ANNEXE 5. Brochure « Carte vélo », ADT de la Marne, édition 2019 131

ANNEXE 6. Réseau des voies navigables de France 133

MISE EN CONTEXTE

Photo : C. Fouconnier

I. Ce qu'est le tourisme

La distinction de ce qui relève du tourisme de toute autre forme de déplacement peut être rendue difficile par la diversité des motifs de mobilité. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en place une définition de référence pour tenter de déterminer ce qui compose la notion de tourisme. D'après la définition donnée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), le tourisme « comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité » [1]. Encore faut-il avoir connaissance de ce que représente « l'environnement habituel ». La Direction Générale des Entreprises (DGE), le définit par la durée du déplacement, par la distance qui lie le domicile du voyageur à sa destination ainsi que par la fréquence de déplacement[2].

Le touriste, une catégorie spécifique de voyageur

La notion d'environnement habituel a été adaptée au cas de la France. Ainsi, il a été choisi de considérer qu'un touriste est un « visiteur qui passe au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile ». Un visiteur qui passe la nuit à son domicile, qui réalise donc un aller-retour dans la journée et à plus de 100 km de son domicile est un excursionniste. Le schéma ci-dessous permet de comprendre les liens entre les différentes catégories de voyageurs.

Ces distinctions créées par l'Organisation Mondiale du Tourisme ont pour but de faciliter la création de statistiques sur le tourisme de manière générale. Cependant elles sous-tendent que le tourisme de « proximité » (une journée passée à moins de 100 km du domicile) ne pourrait pas être considéré comme tel puisqu'il se déroule dans l'environnement habituel. Il est effectué par un autre type de voyageur dans la typologie représentée par le schéma ci-dessous. Nous le prendrons toutefois en compte dans cette étude. Les habitants peuvent bénéficier des aménagements et infrastructures développés pour les visiteurs sur le territoire, par conséquent ils peuvent être considérés comme un type particulier de « voyageurs ». Il ne s'agit pas directement de tourisme au sens strict mais plutôt d'une forme de loisir. Le tourisme a un rapport au temps et à l'espace qui diffère de celui des loisirs : il nécessite d'être hors de son environnement habituel et d'avoir une autre approche du temps, de « prendre le temps ». L'idée de loisirs est plus générale : ils peuvent avoir lieu dans l'environnement habituel et dans le quotidien[3].

1 INSEE. (2019). Tourisme définition. Repéré à https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1094

2 Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services. (2011). Memento du tourisme : édition 2010. Repéré à https://archives.entreprises.gouv.fr/2012/www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2010/memento2010-definitions.pdf

3 Languillon-Aussel, R., (2011). Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde, Tourisme et loisir(s), pour une brève définition. Géoconfluences. Repéré à http://geoconfluences.ens-

Figure 1. Typologie schématisée des voyageurs

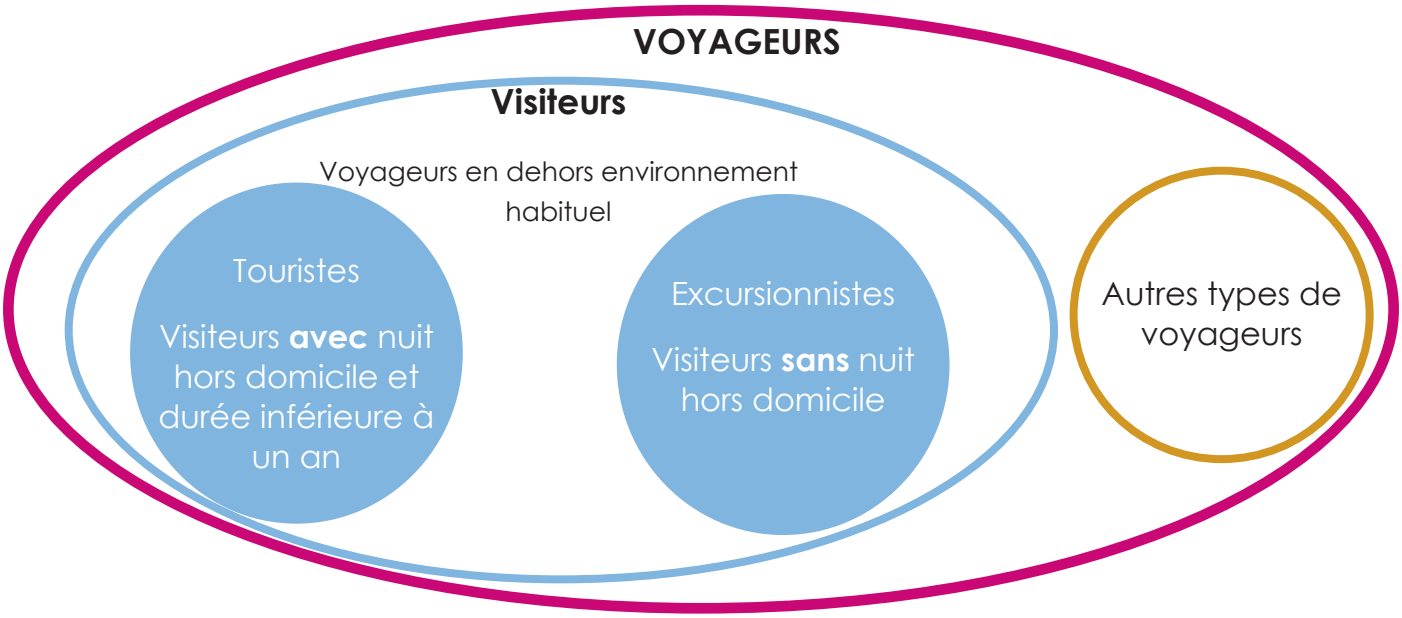

C'est pourquoi nous considérerons que le cas d'un habitant de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole qui profite d'une journée pour se balader, pour découvrir son territoire, fait davantage référence aux loisirs qu'au tourisme. En effet, il se situe dans son espace et dans son temps quotidiens. Le recensement des infrastructures de loisirs sur le territoire a donc toute son importance. Ainsi, le tourisme serait un type particulier de loisirs impliquant un déplacement hors de l'environnement habituel et un rapport détaché au temps du quotidien.

Durée du voyage

Le visiteur effectue un voyage de longue durée s'il passe au moins quatre nuitées ailleurs qu'à son domicile. Il s'agit d'un voyage de courte durée lorsque le nombre de nuitées passées ailleurs qu'au domicile est inférieur ou égal à trois. La DGE dans son *Memento du tourisme 2010*, différencie le voyage du séjour. Ce dernier correspond « au lieu où le voyageur a passé au moins une nuit » alors que le voyage comprend la totalité de la période passée hors domicile.

Des éléments essentiels constitutifs de l'offre touristique

Le tourisme résulte de la rencontre entre la demande d'un visiteur et l'ensemble de biens et de services que le territoire peut lui offrir (l'offre touristique). La notion de « produit touristique » est importante puisqu'il s'agit de l'ensemble du voyage expérimenté par le visiteur. C'est en réalité le touriste qui, par les choix qu'il fait (en matière d'hébergement, de musée à visiter, par exemple), constitue lui-même son produit touristique.[4] Ainsi, il est nécessaire, pour étudier l'offre touristique d'un territoire, de prendre en considération :

L'hébergement

Il s'agit d'un élément commun et essentiel à chaque type de tourisme. La définition même de touriste suppose l'hébergement : au moins une nuitée doit être passée ailleurs qu'au domicile du visiteur pour qu'il soit considéré comme un touriste.

La restauration

Complémentaire de l'hébergement, la restauration semble induite dans les notions de tourisme et touriste. Ce dernier se situe à une distance lointaine de son domicile (plus de 100 km) et est contraint de se nourrir.

Les mobilités

Les mobilités sont essentielles car elles permettent au voyageur d'atteindre sa destination. L'accès à la destination touristique ainsi que les dessertes à l'intérieur du territoire participent à l'attractivité du lieu. La question des mobilités suppose aussi une offre de stationnement et ce, pour chacun des modes de transport développés.

Les éléments patrimoniaux

Source de curiosité et d'attrait pour le territoire, le patrimoine joue un rôle majeur dans le potentiel touristique d'un lieu. Il s'agit tant du « grand » patrimoine (bâtiments classés ou inventoriés au titre des Monuments Historiques, par exemple), que du « petit » patrimoine (calvaires, moulins à eau, notamment) propre à une localité et témoin de la vie d'antan.

Les lieux et événements culturels

Les événements proposés sur le territoire sont un moyen d'attirer les voyageurs pour un objet précis. Recenser les lieux et événements disponibles permet de rendre compte de l'investissement et de l'intérêt porté par les différents organismes, au développement du territoire. Les projets et initiatives développés mettent en avant le territoire et en sont un facteur d'attractivité.

Les politiques de développement touristique

Le développement du potentiel touristique d'un territoire ne dépend pas uniquement des acteurs du territoire lui-même. Etudier les politiques menées à plus grande échelle permet de comprendre les logiques et objectifs de développement touristique au niveau départemental, régional, etc. Ce sont de ces logiques dont doit s'imprégner le territoire en question, pour proposer une offre cohérente avec les stratégies élaborées.

lyon.fr/doc/typespace/tourisme/popup/TourismeLanguillon2.htm

4 Grandpré, F. (2007) Attraits, attractions et produits touristiques. Téoros. Repéré à https://journals.openedition.org/teoros/795?file=1

Des filières touristiques adaptées au territoire

L'ensemble des services proposés dans chacun des domaines précédents compose l'offre touristique d'un territoire. Ainsi, en fonction des ressources disponibles sur le territoire, l'offre diffère. C'est une des raisons pour lesquelles il est possible d'observer plusieurs types de tourisme.

Par exemple, les régions montagneuses ont tendance à privilégier le tourisme blanc (sports d'hiver notamment) tandis que les régions côtières développent davantage le tourisme littoral. Une multitude de types de tourisme peuvent être évoqués : tourisme de nature, tourisme rural, tourisme vert, tourisme fluvial, etc[1].

Cependant tous ne sont pas liés aux spécificités géographiques et morphologiques d'un territoire. Le tourisme d'affaires (congrès, séminaires, salons, etc.), par exemple, peut être développé dans de nombreuses régions différentes, à condition que les infrastructures nécessaires soient présentes pour son développement. Ainsi tout tourisme n'est pas nécessairement dû à la nature géologique d'un territoire mais peut trouver sa source dans son histoire, sa culture, sa gastronomie, etc. Il existe donc encore d'autres types de tourisme : tourisme de santé, tourisme culinaire, tourisme familial, tourisme religieux, etc. Toutefois un territoire n'est pas uniquement lié à une seule forme de tourisme, il peut en développer plusieurs. De même, il est possible que quelques catégories de tourisme se recoupent. Tel est le cas du tourisme sportif qui peut être relié au tourisme vert par exemple, lorsqu'il s'agit de faire de la randonnée.

Le cas de la région Grand Est : six filières réparties sur cinq destinations touristiques

La région Grand Est a choisi d'axer son développement touristique sur six types de tourisme en particulier : le tourisme de nature, le tourisme culturel, le tourisme de mémoire, l'itinérance, l'œnotourisme et la gastronomie ainsi que le bien-être[2]. Chacune de ces filières est reliée aux destinations

1 Grandpré, F. (2007) Attraits, attractions et produits touristiques. Téoros. Repéré à https://journals.openedition.org/teoros/795?file=1

2 Région Grand Est. (2018). Schéma régional de développement du tourisme. Repéré à https://www.art-grandest.fr/wp-content/uploads/sites/16/2020/01/1-srdt-plan-de-croissance.pdf

Figure 2. Les principales filières touristiques du Grand Est par destinations

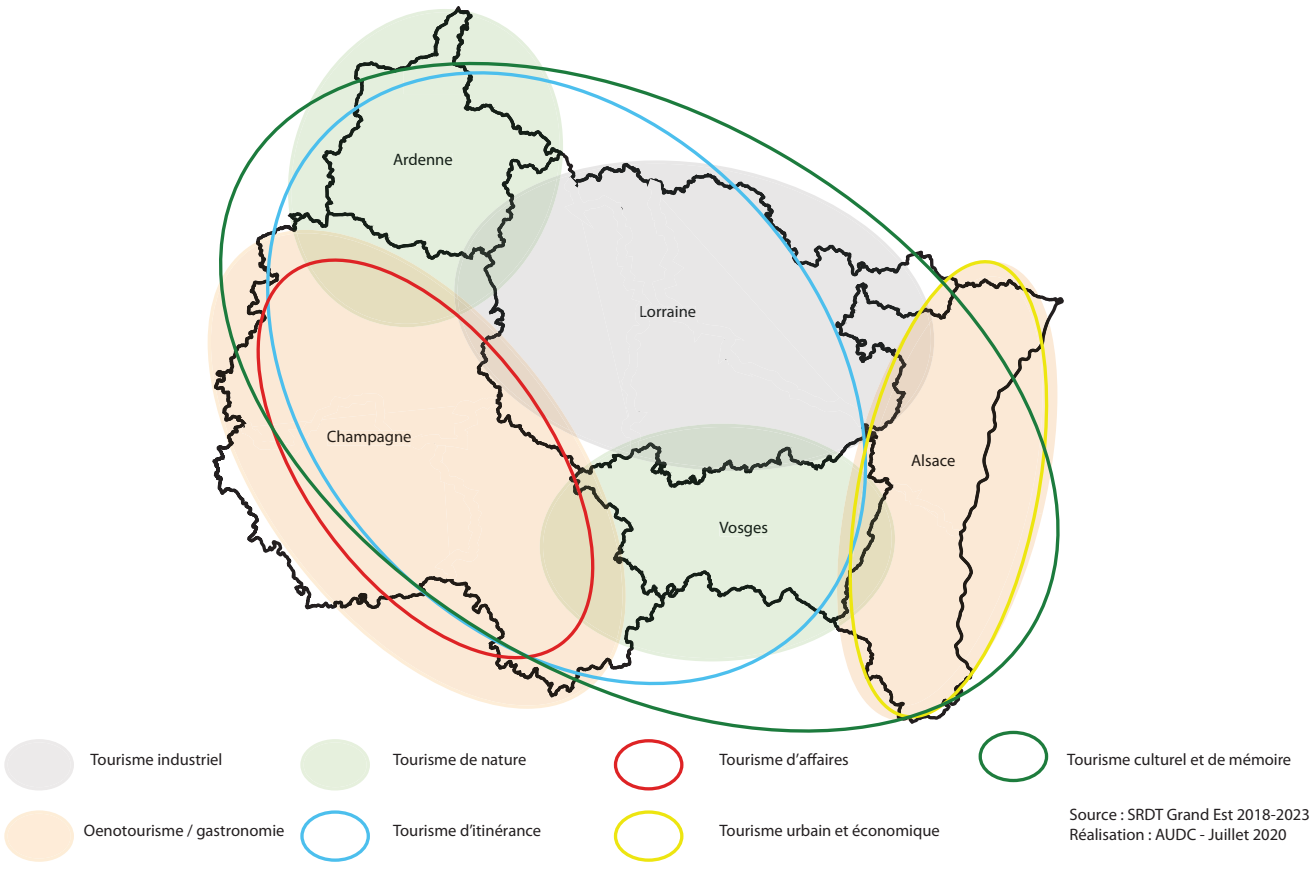

où elle est la plus représentée. Ainsi, le tourisme de nature et le tourisme de mémoire sont essentiellement présents dans les Ardennes et les Vosges. Le tourisme d'affaires et le tourisme de gastronomie sont majoritairement représentés en Champagne tandis que le tourisme industriel est plus prégnant en Lorraine. La gastronomie et le tourisme urbain sont les filières touristiques sur lesquelles se fonde l'Alsace. La figure 2w met en avant les principales filières touristiques développées dans les cinq destinations qui composent le tourisme dans le Grand Est : l'Ardenne, la Champagne, la Lorraine, les Vosges et l'Alsace.

L'ensemble de la région est concernée par le tourisme culturel et de mémoire, en particulier avec l'histoire liée aux différentes guerres qui ont marqué le territoire. Ces liens entre destinations et formes de tourisme ne sont pas dus au hasard. Ils résultent d'une stratégie des acteurs de ces aires géographiques de s'appuyer sur les éléments présents pour développer une offre touristique cohérente. Par exemple, le fait que le tourisme de nature soit surtout présent dans les Ardennes et les Vosges est dû au fait qu'il s'agisse de « destinations vertes », boisées notamment. Des activités de découverte du paysage et de la nature y sont donc développées. Si la gastronomie et l'œnotourisme sont les filières principales du tourisme en Champagne, c'est parce que la zone est essentiellement reconnue au niveau national et international pour la production de champagne. Le prestige lié à cette production à forte valeur ajoutée ainsi que la proximité avec la capitale française expliquent certainement le développement du tourisme d'affaires dans le territoire[3]. Avec ses vallées et ses vastes plaines, le territoire de la Moivre à la Coole pourrait davantage profiter du développement du tourisme de nature. Il est essentiellement présent, à l'heure actuelle, dans les Ardennes et les Vosges.

L'attractivité touristique : entre attraits et attractions

Le développement d'une filière touristique s'adapte et se développe selon les ressources présentes sur le territoire. L'attractivité touristique d'un territoire peut donc s'expliquer en fonction des attraits et attractions présents. Ces notions sont expliquées par François de Grandpré, chercheur québécois sur les systèmes touristiques régionaux. D'après lui, l'attrait n'existe pas dans un but touristique, il pré-existe au développement touristique d'un territoire. Un attrait peut notamment être le paysage, c'est un potentiel de développement. S'il est mis en valeur, l'attrait peut être le socle de développement d'une attraction. L'attraction a, dès le départ, une vocation touristique, c'est dans ce but qu'elle est développée. Grandpré cite, par exemple, les festivals et casinos comme attractions. Ainsi l'attraction peut presque être créée de « toutes pièces » mais elle peut aussi,

3 Région Grand Est. (2018). Schéma régional de développement du tourisme. Repéré à https://www.art-grandest.fr/wp-content/uploads/sites/16/2020/01/3-srdt-diagnostic-et-perspectives.pdf

Vallée de la Marne.Photo : C. Fouconnier

comme nous l'avons vu, s'appuyer sur les attraits dont dispose le territoire. Prenons l'exemple d'un paysage montagneux (attrait) sur lequel des stations de ski vont être installées (attraction). L'ensemble va participer à la création de l'attractivité du territoire. Pour résumer, l'attraction est « ce qui existe spécifiquement pour le touriste » et l'attrait est « ce qui existe indépendamment de ce dernier »[1].

Afin d'étudier le potentiel touristique d'un territoire, comme il sera le cas dans le présent document pour la Communauté de communes de la Moivre à la Coole, il convient de comprendre les spécificités propres au territoire. Ce sont ces spécificités, ces « attraits » sur lesquels il sera intéressant de s'appuyer pour développer une offre touristique cohérente et qui s'insère dans son milieu.

Pourquoi s'intéresser au tourisme pour le développement de l'attractivité d'un territoire ?

Le tourisme, en cherchant à rendre un territoire plus attractif peut le redynamiser et engendrer des retombées positives. Les acteurs du territoire peuvent choisir de valoriser les attraits ou alors de les laisser sans « exploitation ». Il est également possible de créer des attractions avec l'objectif d'attirer les visiteurs, mais qui bénéficieront aussi aux habitants. Les infrastructures (stationnement, aires de jeux, par exemple) mises en place pour les visiteurs peuvent améliorer le cadre de vie des habitants. La création et le développement de ces attractions, participe au renforcement de l'attractivité du territoire. Il s'agirait d'autant plus d'un cercle vertueux que le renforcement de l'attractivité du territoire va permettre d'attirer encore plus de visiteurs, ce qui va, par le biais d'investissements en équipements, améliorer davantage le cadre de vie des habitants. D'ailleurs, le développement du tourisme peut être source d'emploi. En 2013, 79 000 emplois de la région Grand Est, étaient liés à la présence du tourisme dont 58 500 emplois touristiques (c'est-à-dire directement liés à la présence de touristes sur le territoire)[2]. Le tourisme est d'ailleurs souvent vu comme une catégorie appartenant au champ de l'économie. D'après l'Observatoire Régional du Tourisme de Champagne et d'Ardenne (ORTCA), en 2017, 11 460 emplois en Champagne étaient directement liés à la présence de touristes.[3] Pourvoyeur d'emplois, il peut participer à la relance de l'économie d'un territoire. En effet, selon l'étude de l'ORTCA, les investissements moyens annuels du Grand Est étaient de 83,3 millions d'euros entre 2013 et 2015, or, le tourisme a engrangé 693 millions d'euros de retombées économiques pour la Champagne et l'Ardenne (dont 618 millions d'euros pour la Champagne). Pour bénéficier de ces retombées, encore faut-il savoir mettre en avant les attraits du territoire (une fois qu'ils ont été détectés) ou alors créer des attractions répondant à la demande d'un visiteur.

Saint-Germain-la-Ville. Source : AUDC

Poix. Source : AUDC

Coupetz. Source : AUDC

1 Grandpré, F. (2007) Attraits, attractions et produits touristiques. Téoros. Repéré à https://journals.openedition.org/teoros/795?file=1

2 INSEE Analyses Grand Est. (2017) 58 500 emplois touristiques dans le Grand Est, portés par l'hébergement et la restauration. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/2891267

3 Observatoire régional du tourisme Grand Est. (2018) Repéré à https://observatoire.art-grandest.fr/publications/bilan-2017-des-hebergements-marchands-la-champagne-et-ardennes

II. Présentation de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

La partie suivante a pour but de fournir un panorama général du territoire de la Moivre à la Coole. Les thématiques spécifiques à son développement touristique seront approfondies dans la suite du document.

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole (CCMC) est située dans le département de la Marne en région Grand Est. Composée de 28 communes (voir liste en ANNEXE 2 p. 126), elle se trouve au sud-est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne. Avec la Communauté de Communes de la Région de Suippes (CCRS) et la Communauté d'Agglomération Cités en Champagne (CAC), elle constitue le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Châlons-en-Champagne.

Figure 3. Localisation de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole dans la région Grand Est et le département de la Marne

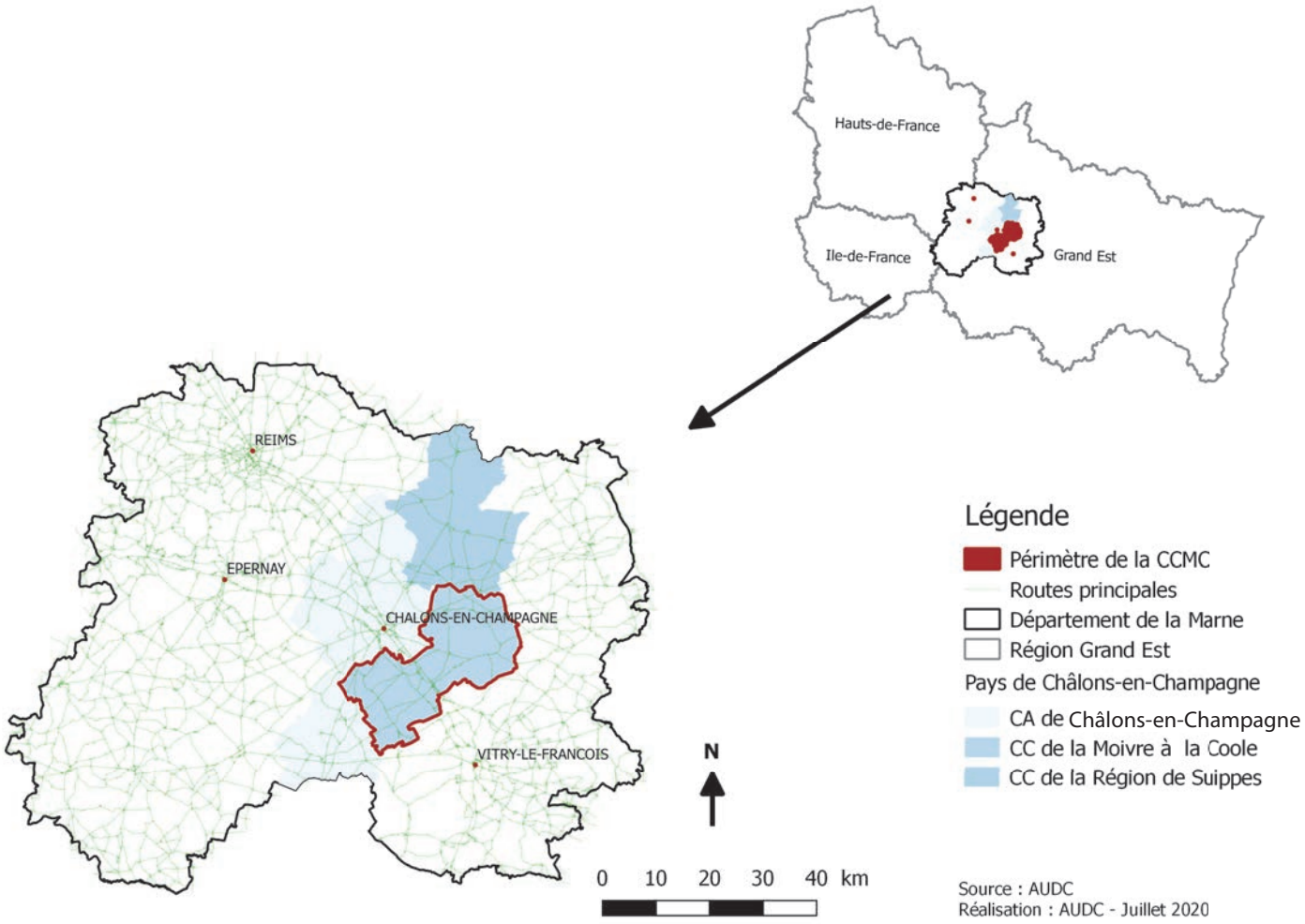

Figure 4. Situation et temps de parcours de la CCMC par rapport aux points d'intérêts alentours

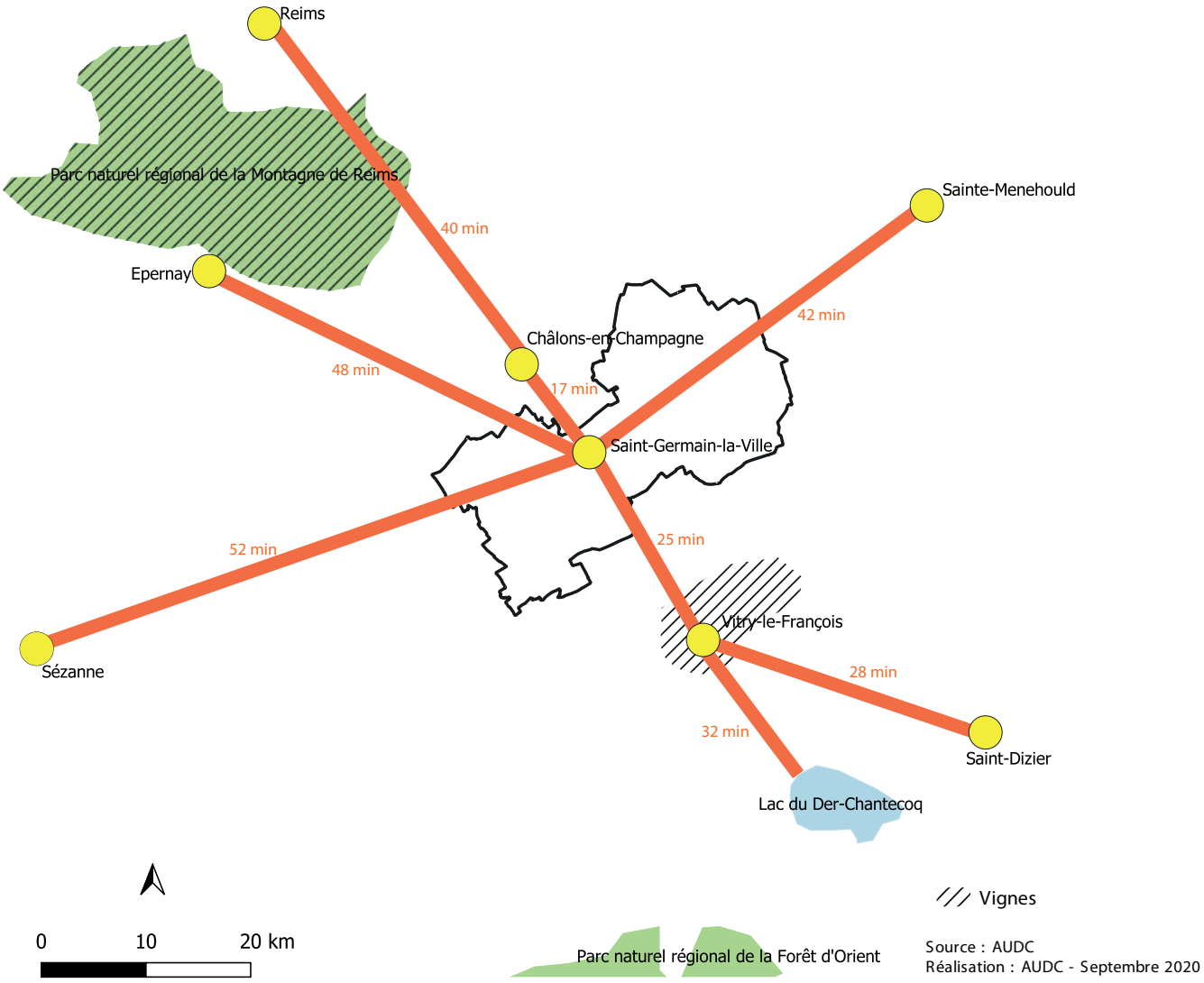

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole possède un positionnement stratégique. En plein coeur de la Marne, elle bénéficie de la proximité de Châlons-en-Champagne. Cette ville, préfecture de la Marne est la deuxième commune la plus importante du département en termes de nombre d'habitants (44 753 habitants en 2017) après Reims (182 460 habitants en 2017, d'après le recensement INSEE). La CCMC est proche de Viitry-le-François. Elle se situe également sur le chemin du lac du Der-Chantecoc, l'un des plus grands lacs artificiels d'Europe. Le territoire est à proximité des vignobles champenois qu'ils se situent aux environs de la montagne de Reims, plus au sud, ou dans le secteur de Vitry-le-François. A l'Ouest comme à l'Est de la CCMC la production de champagne peut attirer des touristes. La communauté de communes se trouve à 42 minutes de voiture de Sainte-Menehould. Cette commune constitue la porte d'entrée de l'Argonne champenoise et de ses espaces forestiers. Les parcs naturels régionaux de la Montagne de Reims et de la Forêt d'Orient permettent aussi l'accès aux forêts.

Ce positionnement particulier est un atout considérable pour la mise en tourisme de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Le territoire permet l'accès a de nombreux points d'attaits touristiques.

Caractéristiques géographiques

Le territoire de la Moivre à la Coole se situe dans l'unité paysagère de la Champagne Crayeuse. Il est donc constitué d'une vaste plaine crayeuse possédant très peu de relief. Ces zones plates et uniformes ne constituent pas l'unique entité du territoire. En effet, des zones vallonnées de faible amplitude marquent le secteur de la communauté de communes[1]. Elles tendent à créer la richesse du territoire. Ce dernier se définit d'ailleurs par ses vallées d'où son appellation « Moivre à la Coole ». Les cours d'eau qui façonnent ces vallées sont au nombre de quatre (du Nord au Sud) : la Vesle, la Moivre, la Marne et la Coole. La vallée de la Marne est la principale, elle découpe le territoire en deux parties. Les autres cours d'eau sont secondaires. Les villages sont essentiellement regroupés dans les vallées. Il s'agit en majorité de villages-rues qui s'étendent le long des cours d'eau.

Il existe des forêts gérées par l'Office National des Forêts (ONF) dans la CCMC. Elles sont localisées à Ecury-sur-Coole (3 forêts), Mairy-sur-Marne (1 forêt) et Moivre (1 forêt). Néanmoins le taux de boisement de la communauté de communes est plutôt faible (6 % contre 28 % au niveau départemental). Cela peut avoir des conséquences sur le développement touristique ne serait-ce que par rapport à la création d'itinéraires pédestres (un territoire peu boisé offre moins de possibilités de balades).

C'est également dans la vallée de la Marne que se trouve un réservoir de biodiversité. Au total sept Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et deux ZNIEFF de type 2 couvrent le territoire de la Moivre à la Coole.

1 Direction régionale de l'environnement Champagne-Ardenne. (2003). Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne.

Figure 5. Inventaire des ZNIEFF dans la CCMC

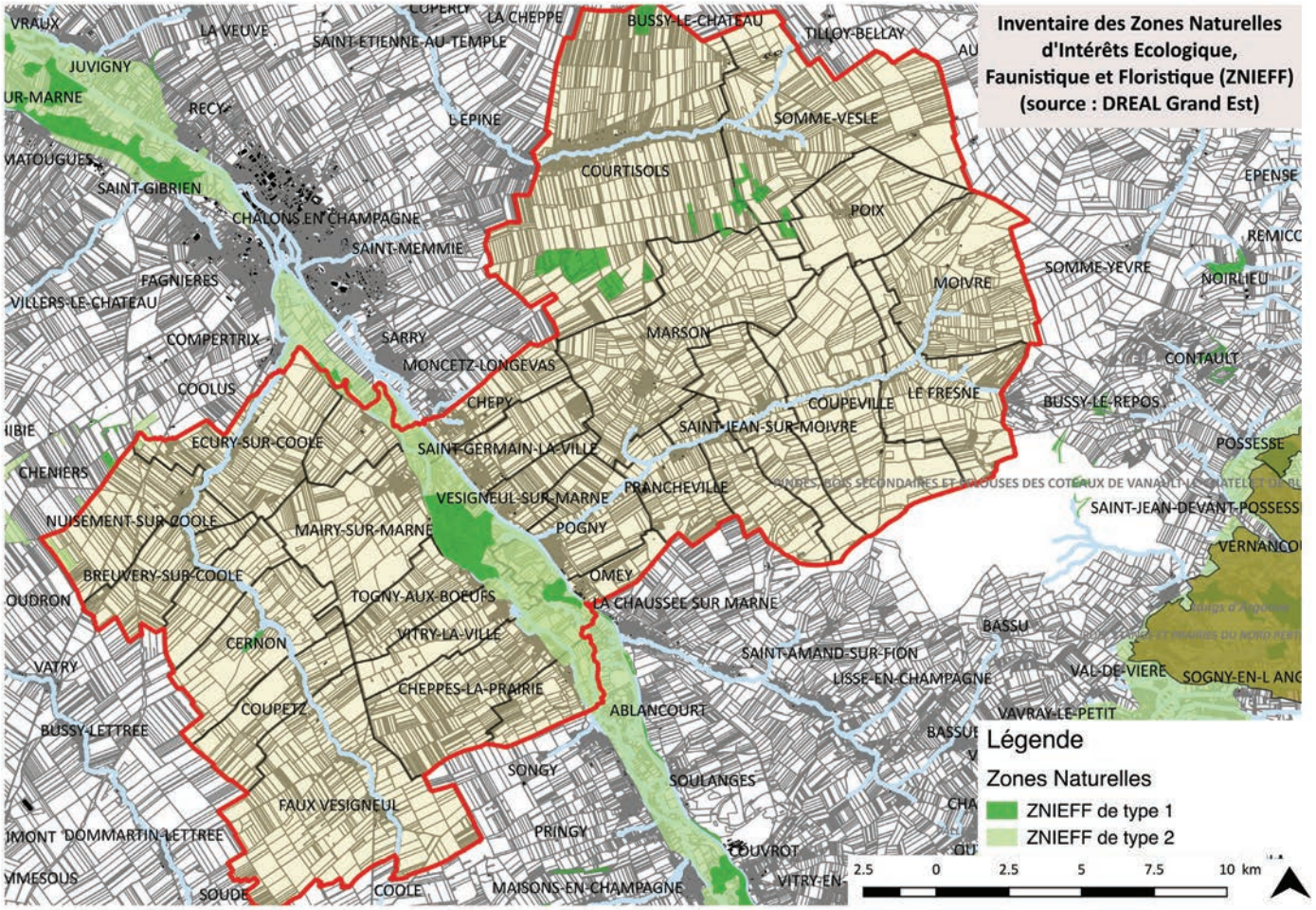

Source : AUDC

La communauté de communes possède une forêt protégée de 12 ha, « l'Anse du Radouaye » entre Sarry et Ecury-sur-Coole ainsi qu'une prairie naturelle protégée d'environ 26 ha, « les Prairies, noues et boisements du Clos et du Grand Accru » à Vésigneul-sur-Marne.[1] Ces lieux ne possèdent pas de sentier de découverte et ne constituent une réserve naturelle. Cependant ils peuvent participer à l'attractivité du territoire. Il est d'ailleurs possible de leur donner une dimension pédagogique et de permettre à des visiteurs (scolaires, touristes, excursionnistes) de les découvrir.

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole est un territoire dit « productif ». La craie est exploitée dans plusieurs carrières du secteur. Certaines carrières ne sont plus en activité et pourraient faire l'objet de projets de développement. Les éoliennes sont de plus en plus nombreuses dans le secteur et de nombreux projets sont en cours (à Faux-Vésigneul mais aussi à Songy (Pays Vitryat)).

1 Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne. Sites naturels. Repéré à https://cen-champagne-ardenne.org/sites-naturels.

Figure 6. Carte des parcs éoliens dans la CCMC

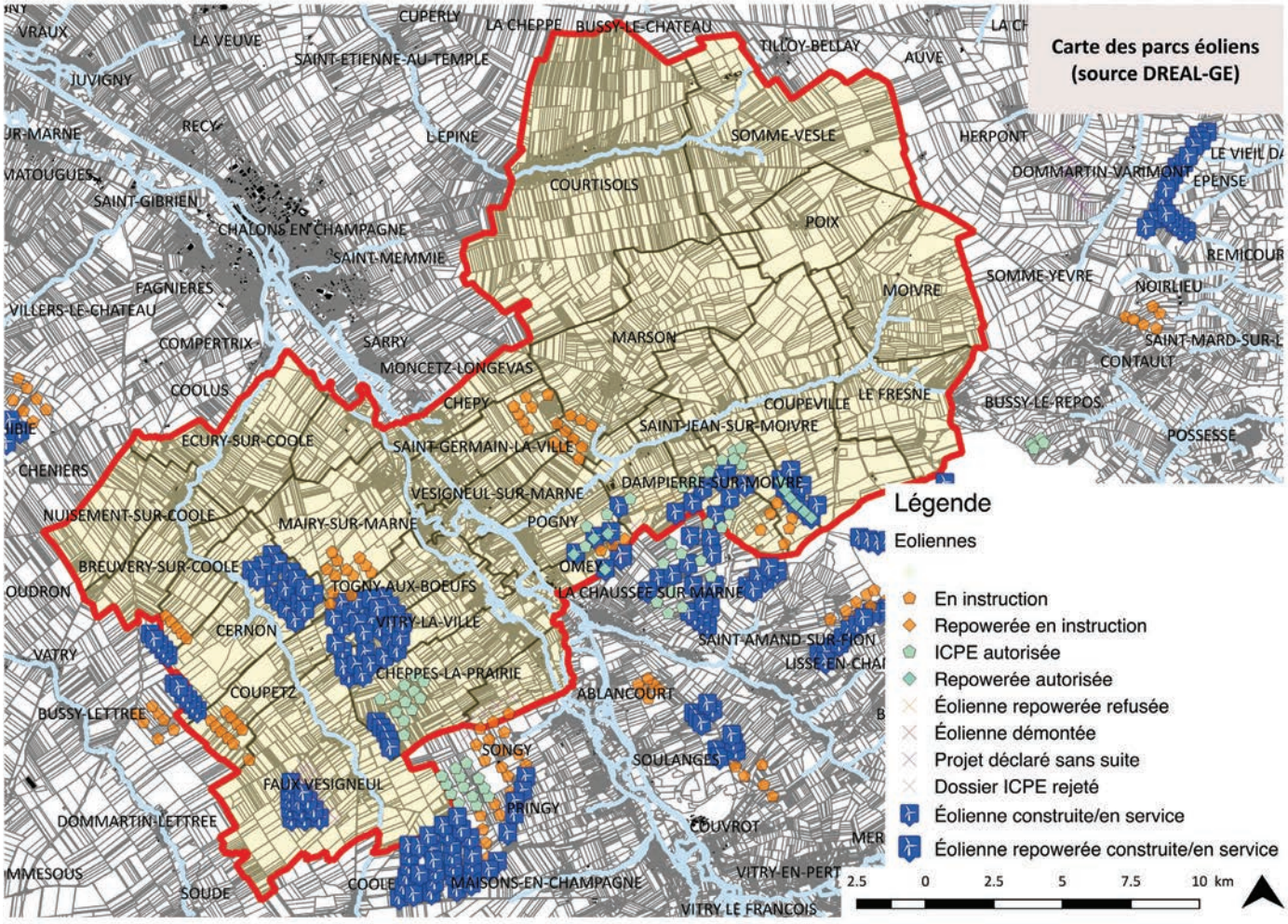

Source : AUDC

Les éoliennes sont principalement concentrées au sud du territoire. Bien qu'elles puissent être un vecteur de développement du tourisme d'affaires, pour les habitants elles agissent comme un frein au développement touristique. C'est notamment l'impact paysager négatif qui est remis en cause.

La vallée de la Marne, par sa richesse floristique et faunistique plus importante que dans les plaines de la Moivre à la Coole, présente un intérêt patrimonial et touristique.

Photo : C. Fouconnier

La forte présence de l'agriculture

La majorité de la surface du territoire est occupée par le paysage agricole. En 2015, la surface agricole (surface arable, culture permanente et prairie) de la Moivre à la Coole était de 42 430 ha soit 7,96 % de la surface agricole totale de la Marne (533 240 ha).[2]

D'après l'INSEE, la surface totale de la Moivre à la Coole étant de 49 110 ha (491,1 km²), cela signifie qu'environ 86,4 % de la superficie de la communauté de communes est dédiée à l'agriculture. Le territoire de la Moivre à la Coole est donc essentiellement rural et agricole. Cette spécificité peut être un enjeu de développement majeur pour le tourisme et particulièrement pour le tourisme vert.

2 Draaf Grand Est-SRISE. (2017). Agreste Grand Est Fiche territoriale : CC de la Moivre à la Coole. Repéré à http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/FicheTerrit_EPCI-CCdeLa-MoivreAlaCoole_cle0ce1df.pdf

Photo : A. Balthazard

Même s'il n'y a pas de vignes sur le territoire, la communauté de communes fait partie de l'aire des appellations d'origine contrôlée (AOC) « Champagne » et « Coteaux champenois ». Elle se situe aussi dans la zone des indications géographiques de spiritueux « Fine champenoise », « Eau de vie de vin de la Marne », « Marc de Champagne », « Marc champenois », « Eau de vie de marc champenois » ainsi que « Ratafia de champagne », « Ratafia champenois ». La communauté de communes est comprise dans l'aire de production de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Volailles de la Champagne ». Ces labels et indications en protégeant un territoire pour son savoir-faire lui confèrent indirectement une certaine attractivité touristique. Bien que dans le cas présent les indications laissent suggérer la présence de vignes qui sont en réalité inexistantes.

Les voyageurs peuvent donc être attirés sur le territoire par ces indications et labels mais la stratégie de communication touristique ne peut être uniquement fondée sur le champagne. Le territoire n'est, en effet, pas axé sur le domaine. Cependant la proximité de maisons de champagne ou de vignes à plusieurs kilomètres peut avoir des retombées économiques

pour la Moivre à la Coole. L'enjeu pour la CCMC est de mettre en avant les ressources propres que possède son territoire. En ce sens la place prépondérante du secteur agricole dans la communauté de communes, pourrait être un support d'attractivité touristique. Les activités qui découlent de ce secteur (vente à la ferme, notamment) constitueraient des attraits à valoriser.

Des modalités de transport existantes mais difficilement accessibles depuis la CCMC

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole est principalement desservie par la RN44 reliant La Veuve à Vitry-le-François en passant par Châlons-en-Champagne. Cette route nationale traverse le territoire en longeant la Marne. Elle renforce le découpage initialement formé par le tracé du cours d'eau. La carte ci-dessous permet d'observer ce territoire scindé en deux par l'axe que constitue la vallée de la Marne.

Figure 7. Les infrastructures de transport desservant la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

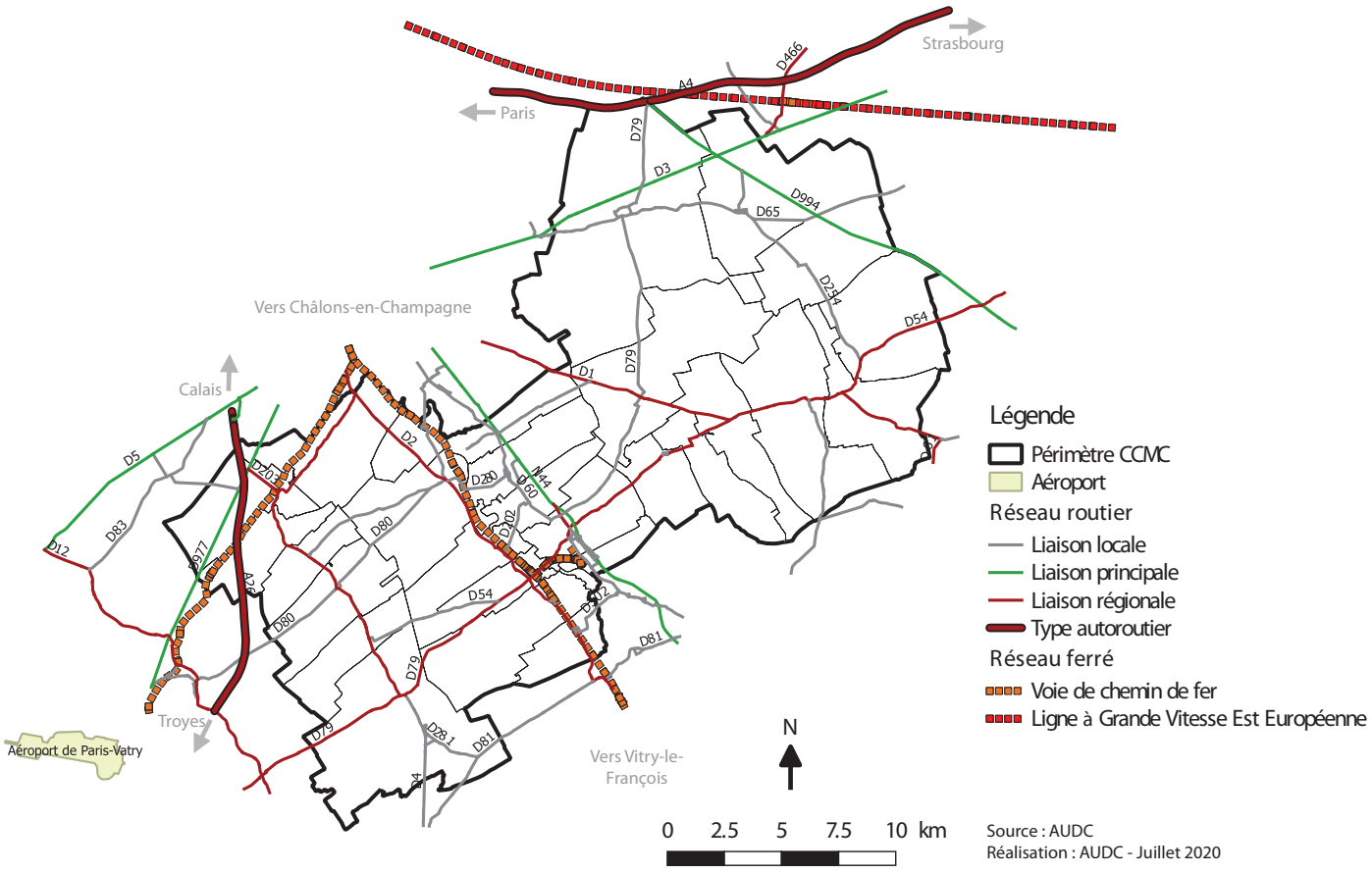

L'axe de la vallée de la Marne est également suivi par le tracé de la voie de chemin de fer. Bien que disposant de ces lignes de train, le territoire de la Moivre à la Coole ne possède aucune gare. Il en est de même pour la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Est Européenne qui passe à la limite nord du territoire. La gare la plus proche est celle de Châlons-en-Champagne à 9 min d'Ecury-sur-Coole (commune la plus proche) et à 14 min de Saint-Germain-la-Ville (centre et siège de la communauté de communes). Cette gare est située sur la ligne Paris-est à Strasbourg-Ville, ce qui permet de relier Châlons-en-Champagne à Paris-Est en 1h50 en moyenne. Les trajets sont fréquents puisqu'il y a sept trajets directs par jour et quatre par correspondances, répartis entre 6h12 pour le premier train et 19h08 pour le dernier (virail.fr).

La gare est également le départ de la ligne Châlons-en-Champagne à Reims-Cérès. Le prolongement de cette desserte vers l'Est permet de desservir

Dijon en 2h50 avec des arrêts aux gares de Vitry-le-François (trente-huit trains quotidiens)[1], Saint-Dizier, Chaumont ou encore Culmont-Chalindrey[2]. Des cars TER SNCF permettent de rejoindre Verdun en passant par Sainte-Menehould ou Suippes en 1h50 environ[3].

Ancienne gare de Mairy-sur-Marne. Photo : C. Fouconnier

La présence d'une entreprise de taxis et d'ambulances à Coupéville pourrait être une solution pour faire la liaison entre la CCMC et la gare.[4] Il s'agirait de se servir de navettes pour aller chercher les touristes à la gare et les emmener sur leur lieu d'hébergement.

L'autoroute A26 ne fait, elle aussi, que traverser le territoire puisqu'aucun échangeur ne se situe sur la Moivre à la Coole. Les gares de péage les plus proches se situent à Compertrix (à 13 min de la commune la plus proche : Ecury-sur-Coole ; à 18 min du centre de la communauté de communes : Saint-Germain-la-Ville) et à Dommartin-Lettrée (à 25 min de la commune la plus proche : Coupetz ; à 31 min de Saint-Germain-la-Ville). L'autoroute A4 borde la communauté de communes mais ne la parcoure pas. La gare de péage la plus proche est celle de Saint-Etienne-au-Temple. Elle est à environ 15 min de Courtisols (commune la plus proche) et à 18 min de Saint-Germain-la-Ville. Malgré le fait qu'aucun accès direct ne relie la Moivre à la Coole aux autoroutes, ces dernières sont un atout non négligeable pour la venue de touristes dans le secteur.

Il convient d'ajouter à cela la proximité avec l'aéroport international de Paris-Vatry situé à Bussy-Lettrée, commune contigüe à Breuvery-sur-Coole, Saint-Quentin-sur-Coole et Cernon. Les compagnies Iberia et Ryanair assurent le transport de passagers, cela permet aux voyageurs internationaux de découvrir la Champagne. Les vols sont toutefois assez limités : Maroc (Fès, Marrakech) et Portugal (Porto).[5] Le transport par voie terrestre constitue donc le moyen le plus développé pour venir sur le territoire.

Le développement touristique de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole passe inévitablement par les modalités d'accès au territoire. Un lieu enclavé et mal desservi rencontrera des difficultés quant à l'accueil de touristes. Ce n'est pas le cas pour la Moivre à la Coole qui se trouve à proximité de grands axes de circulation. C'est principalement le lien entre le territoire et l'accès direct à ces modalités de transport qui peut être source de réflexion (voie ferrée sur le territoire mais aucune gare, par exemple). Le moyen le plus direct et accessible pour accéder à la CCMC reste donc la voie routière. La grande majorité des touristes du Pays de Châlons-en-Champagne se déplacent d'ailleurs en voiture.

L'offre de transports disponibles à l'intérieur de la CCMC

Une très faible desserte de la CCMC en transports en commun

Bien que la majorité des touristes viennent en voiture dans le Pays de Châlons-en-Champagne, les transports en commun peuvent être une solution alternative pour les touristes. La CCMC est ainsi reliée à Châlons-en-Champagne et à sa gare par les lignes de bus du réseau Grand Est. Il s'agit de « Fluo Grand Est », actif depuis 2019, il rassemble l'ensemble des lignes interurbaines et TER des dix départements composant la région. Il n'y a donc plus de lignes départementales gérées par Marne Mobilité pour le secteur de Châlons-en-Champagne/Epernay/Vitry-le-François.

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole est desservie par plusieurs lignes régionales[1]:

- **LR 110 : Sainte-Menehould > Courtisols > Châlons-en-Champagne**. Courtisols et Somme-Vesle sont desservis par cette ligne.
- **LR 140 : Saint-Amand-sur-Fion > La Chaussée-sur-Marne > Châlons-en-Champagne**. Les communes de la Moivre à la Coole possédant des arrêts sur cette ligne sont Omey, Pogny, Vésigneul-sur-Marne, Saint-Germain-la-Ville et Mairy-sur-Marne.
- **LR 140BIS : Vitry-le-François > Châlons-en-Champagne**. Cet itinéraire dessert entre autres, les communes de Saint-Martin-aux-Champs, Cheppes-la-Prairie, Vitry-la-Ville, Togny-aux-Bœufs et Mairy-sur-Marne.

Au total ce sont 11 communes sur les 28 que compte la CCMC qui sont desservies par le réseau de bus, seul transport en commun dans la communauté de communes. Cela signifie qu'environ 61 % des communes ne sont pas reliées aux autres villes par les transports en commun. Cette faible desserte peut agir comme un frein à l'attractivité du territoire pour les personnes ne possédant pas de véhicule.

Certaines communes de la CCMC se situent sur des axes liant des communes de taille importante, c'est pourquoi elles bénéficient d'arrêts. C'est particulièrement le cas pour la vallée de la Marne reliant le secteur de Vitry-le-François et celui de Châlons-en-Champagne. Il en est de même pour Courtisols et Somme-Vesle situées sur la route de Sainte-Menehould. Notons toutefois que les communes de la vallée de la Moivre et de la vallée de la Coole ne disposent d'aucun arrêt puisqu'elles ne se situent pas sur un axe particulier.

Lorsque les communes sont desservies par le bus elles le sont uniquement suivant un axe. Par exemple, les communes desservies par la LR 140 sont uniquement celles de la vallée de la Marne. Ainsi, le réseau de bus ne permet pas de réaliser un maillage complet du territoire de la CCMC. Des secteurs sont desservis mais ils ne sont pas mis en lien avec d'autres. Cela ne favorise pas les échanges entre les différentes vallées et plaines de la CCMC. Il est, par exemple, impossible de rejoindre directement Courtisols depuis Pogny. Chaque vallée reste « cloisonnée ».

Les voyageurs qui utilisent le car pour rejoindre deux agglomérations importantes pourront donc découvrir la vallée de la Marne ou de la Vesle mais ne connaîtront pas le reste du territoire.

Prendre le bus à la mairie de Pogny pour aller à la gare de Châlons-en-Champagne par la LR 140 prend 39 minutes contre 21 minutes en voiture. Le bus met presque le double de temps que la voiture, ce qui n'incite pas particulièrement à utiliser ce mode de déplacement.

Arrêt de bus de Dampierre-sur-Moivre. Photo : C. Fouconnier

Les tarifs du réseau varient selon la distance effectuée : 2,20 € (soit 2 tickets) jusqu'à 10 km, 3,30 € (soit 3 tickets) de 10 à 20 km, 4,40 € (soit 4 tickets) au-delà de 20 km. Les tickets sont uniquement disponibles par carnet de 24 au prix de 22 €. Cela ne facilite pas la venue de touristes en dehors de la région Grand Est, qui devront acheter 24

1 Fluo Grand Est. Plan interactif des lignes. Repéré à https://www.fluo.eu/fr/plan-interactif-des-lignes/5/LinesMap/FilterByPartner?PartnerId=53

tickets pour se déplacer. Il est également possible d'avoir un abonnement mensuel ou bimestriel[2]. Même s'il permet théoriquement de voyager dans l'ensemble du Grand Est, le réseau Fluo est principalement à destination des habitants plutôt que des touristes ou des excursionnistes. Cependant, il est possible que des habitants de la région Grand Est soient amenés à parcourir leur région pour la visiter.

Des aires de covoiturage inexistantes

D'après la base de données nationale créée par *Blablacar* en 2018, aucune aire de covoiturage n'est répertoriée sur le territoire de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Il n'y en a pas non plus à Châlons-en-Champagne ou Vitry-le-François. En ce qui concerne le territoire rural de la CCMC, le fait qu'il n'y ait pas d'aire dédiée au covoiturage n'est pas nécessairement un frein à ce mode de transport. Les places de village, par exemple peuvent être utilisées comme telles. Il en est de même pour le stationnement. Dans ce territoire rural, il n'est pas difficile de trouver où stationner.

Des possibilités de transport électrique réduites

Le déplacement dans la communauté de communes avec un véhicule électrique s'avère difficile puisqu'il n'existe aucune borne de recharge électrique. Les aires les plus proches se trouvent à Sommesous, à Châlons-en-Champagne et à Valmy. La borne de Sommesous est située sur l'aire de Sommesous sur l'autoroute A26. Il s'agit d'une borne du réseau Corridor. Le réseau Corridor dispose aussi de bornes dans les deux sens sur l'aire de Valmy sur l'autoroute A4. A Châlons-en-Champagne le point de recharge est situé au garage Renault sur l'Avenue du 106e Régiment d'Infanterie. Il est uniquement disponible pendant les horaires d'ouverture du garage.

Cependant le Syndicat intercommunal d'énergies de la Marne devrait prochainement installer une borne de recharge à Courtisols.[3]

Aire de stationnement, Breuvery-sur-Coole.
Photo : C. Fouconnier

2 Fluo Grand Est. Mes déplacements dans le Grand Est. Repéré à https://www.fluo.eu/fr/part53/lignes-regulieres/1005

3 L'Union (2019). Des bornes électriques intstallées dans tout le département de la Marne. *L'Union*. Repéré à https://www.lunion.fr/id74063/article/2019-06-20/des-bornes-electriques-installees-dans-tout-le-departement-de-la-marne

Démographie

Un territoire peu dense mais attractif

En 2017, la population de la CCMC s'élevait à 9 592 habitants. Il y en avait 9 275 dix ans plus tôt, le nombre d'habitants est donc en légère hausse (environ 3,4 %). Le territoire est dynamique en comparaison avec les EPCI voisins. Par exemple, le nombre d'habitants de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne a augmenté d'environ 1 % sur la même période.[1]

Mairy-sur-Marne. Photo : C. Fouconnier

1 INSEE. (2020) Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CA de Châlons-en-Champagne. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066876

Figure 8. Comparaison des variations annuelles de la population des 3 EPCI du Pays de Châlons-en-Champagne entre 2012 et 2017

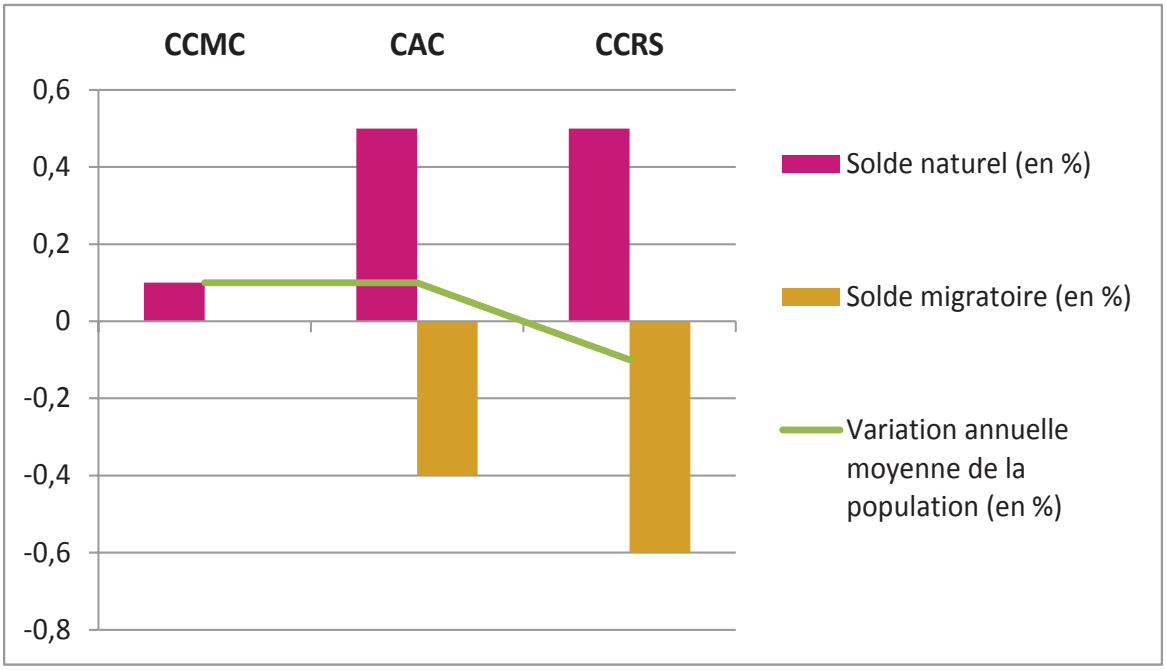

Sources : INSEE. (2020) Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CA de Châlons-en-Champagne ; Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CC de la Moivre à la Coole ; Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CC de la Région de Suippes.

L'évolution de la population de la CCMC est à la fois due à un solde naturel en augmentation et à un solde migratoire stable. Entre 2012 et 2017, la variation annuelle de la population est de 0,1 % (due à la hausse du solde naturel de 0,1 % et à la stagnation du solde migratoire).[2] A titre de comparaison, la variation est identique entre 2012 et 2017 pour la CAC, mais les dynamiques sont différentes. Le solde naturel est plus fort que celui de la CCMC (augmentation de 0,5 %) mais le solde migratoire est également plus important (diminution de 0,4 %). La Communauté de communes de la Région de Suippes (CCRS) connaît une diminution de son nombre d'habitants (- 0,1%) due à un solde d'entrées sorties négatif (- 0,6 %).

2 INSEE. (2020) Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CC de la Moivre à la Coole. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200043438#chiffre-cle-1

Nous pouvons en déduire que la CCMC est un territoire attractif : elle gagne en habitants et ces derniers restent sur le territoire. Ce dynamisme, le plus fort dans le Pays de Châlons-en-Champagne, est un appui considérable pour accroître l'attractivité touristique de la communauté de communes.

En 2017, la densité moyenne de la population de la CCMC était de 19,5 hab/km². Il s'agit d'un territoire rural très peu dense puisque la densité de population est inférieure à celle de la Marne, déjà peu dense (69,6 hab/km² pour le département[3] contre 105,1 hab/km² au niveau national en 2017). Cette faible densité de population est à mettre en lien avec l'importance considérable des surfaces agricoles sur le territoire. Elle est particulièrement intéressante pour le développement du tourisme de nature où les voyageurs cherchent à s'éloigner des grandes villes très peuplées et très denses.

La faible part des 15-29 ans face à la prépondérance des seniors

Connaître la répartition de la population selon les âges permet de développer des activités de loisirs adaptées à chacun. Les seniors et les enfants en bas âge n'ont pas nécessairement les mêmes attentes en termes d'infrastructures par exemple.

La part de la population âgée de 30 à 59 ans est de 41,6 % en 2017, tandis que celle des plus de 60 ans représente 25,2% de la population en 2017, soit un quart des habitants de la Moivre à la Coole.[4] En comparaison, les plus de 60 ans représentent 24,4 % des habitants de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et 19,6 % des habitants de la Communauté de communes de la région de Suippes.[5] La part de la population âgée de plus de 60 ans dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole est donc similaire à celle des autres EPCI du Pays de Châlons-en-Champagne. Cependant, la population âgée de 30 à 59 représente respectivement 38,4 % et 38,8 % pour la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et la Communauté de communes de la région de Suippes. Cela est dû à la forte présence des 45-59 ans (22,4 % en 2017) alors qu'elle est plus faible ailleurs (17,2 % pour la CCRS ; 19,6% pour la CAC). Par conséquent, la Communauté de communes de la Moivre à la Coole a donc une part plus importante d'habitants dont l'âge est compris entre 30 et 59 ans.

La part des 15 à 29 ans est plus faible dans la CCMC (13,7 % en 2017) que dans les autres EPCI du PETR (20,1 % pour la CCRS ; 18,4 % pour la CAC). Cette particularité est à prendre en compte pour le développement d'activités de loisirs sur le territoire. Par exemple, le taux moyen de dépenses consacrées aux loisirs n'est pas le même selon l'âge de la population et pourra avoir un impact sur l'offre à développer. Les familles résidant à la CCMC sont davantage des familles avec de jeunes enfants qu'avec des adolescents ou des étudiants. Pour correspondre aux attentes des habitants en termes de loisir, les offres pourraient principalement cibler ces publics (30 à 59 ans et 0 à 14 ans). Cela permettra aussi de proposer une offre différente de celle des autres EPCI pour se démarquer et attirer davantage de voyageurs.

3 INSEE. (2020) Comparateur de territoire : Département de la Marne (51). Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=DEP-51

4 INSEE. (2020) Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CC de la Moivre à la Coole. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200043438

5 INSEE. (2020) Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CC de la Région de Suippes. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200042620

Economie

En 2017, 2 056 emplois[1] étaient situés sur le territoire de la Moivre à la Coole. La population active était de 4 543 actifs la même année. Cela signifie qu'environ 45,26 % de la population active travaille sur le territoire. A l'inverse, la majorité des actifs habitant la Moivre à la Coole travaille donc à l'extérieur.

L'agriculture et l'exploitation de la craie, des activités économiques caractéristiques de la CCMC

Les secteurs d'activité qui pourvoient le plus d'emplois dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole sont le commerce, le transport et les services divers (31,5 % de l'emploi total en 2017) ainsi que l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (27,8 % de l'emploi total en 2017). L'agriculture représente la troisième part la plus importante en termes d'emplois avec 17,8 % de l'emploi total de la communauté de communes. Il s'agit d'un secteur dont le poids est important en comparaison avec les 2,8 % qu'il représentait en 2014 dans l'emploi total en France[2]. La part importante de l'agriculture dans le territoire est visible à travers la présence du Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole de Somme-Vesle d'environ 430 élèves.

1 INSEE. (2020) Dossier complet : Intercommunalité-Métropole de CC de la Moivre à la Coole, Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2017. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200043438#chiffre-cle-5

2 INSEE. Tableaux de l'économie française : Edition 2016. Repéré à https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906677?sommaire=1906743

Figure 9. Représentation de la part des différents secteurs d'activité dans l'emploi total de la CCMC

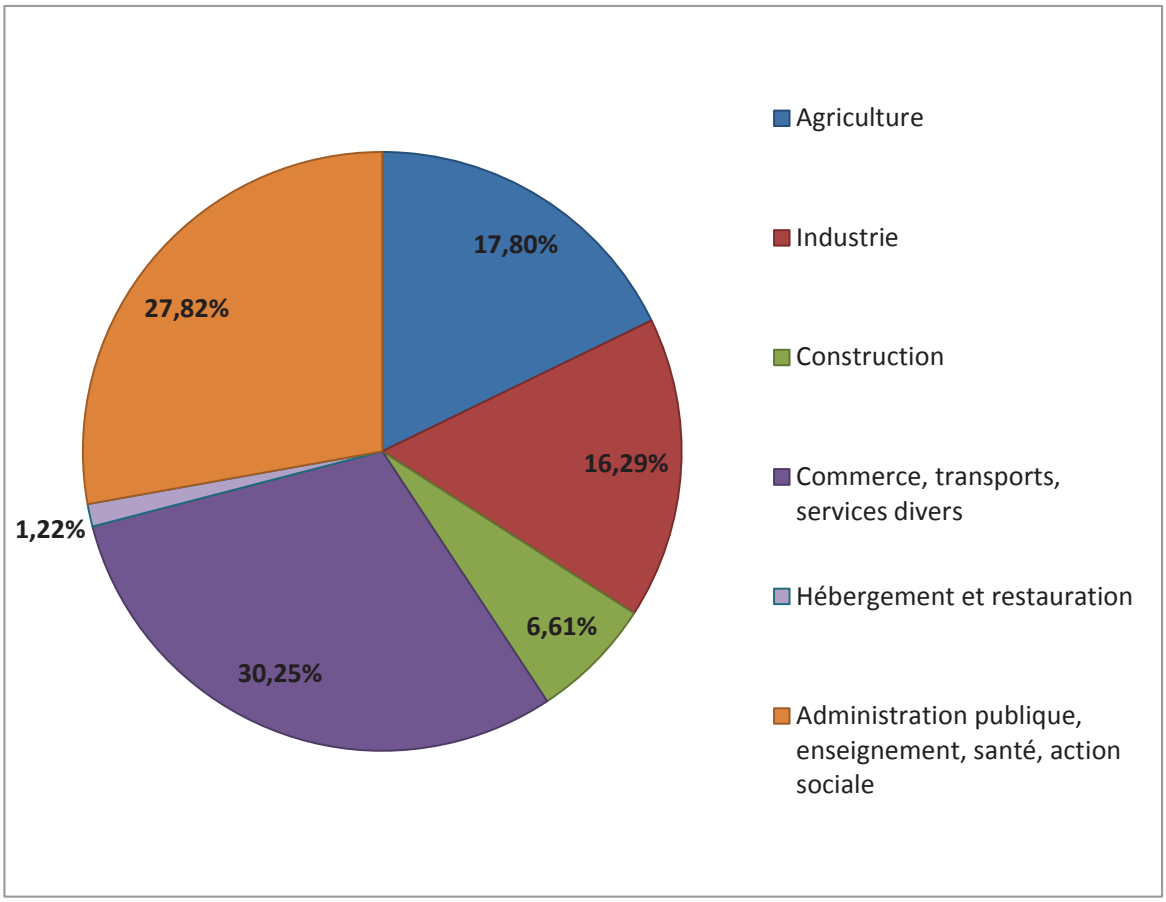

Source : INSEE. Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2017

Plaine entre Cernon et Mairy-sur-Marne. Photo : C. Fouconnier

La nature crayeuse du sol est profitable aux deux entreprises industrielles présentes à Omey et Saint-Germain-la-Ville : Omya et Omyacolor. Elles emploient plus de 220 salariés. Le secteur de la craie est une caractéristique du territoire. Il pourrait être intéressant de le mettre en valeur. La présence de la craie est rendue visible aussi bien par les entreprises elles-mêmes que par les carrières qu'elles exploitent sur la CCMC. Les bâtiments en craie que l'on retrouve dans de nombreux villages de la Moivre à la Coole témoignent également de cette histoire propre au territoire. D'un point de vue touristique, les carrières actuellement inexploitées (celle de Saint-Germain-la-Ville, en est un exemple) tout comme les entreprises du secteurs peuvent être des supports de développement. Les usines peuvent faire l'objet d'un tourisme industriel. Quant aux carrières, elles sont propices à un aménagement de loisirs qui bénéficierait tant aux habitants qu'aux visiteurs.

Entreprise Omya à Omey. Photo : AUDC

Rond-point à Saint-Germain-la-Ville mettant en avant la craie. Photo : AUDC

Le tourisme, un secteur aux retombées économiques multiples

Le caractère rural de la Moivre à la Coole transparait dans son économie et pourrait donc être un support de développement de l'activité touristique. Le fait que le secteur du commerce, du transport et des services soit prédominant est également intéressant car il est le premier concerné par le tourisme et les loisirs. Des activités présentes sur le territoire seraient donc mobilisables pour accompagner la mise en place d'une stratégie touristique.

Le tourisme est un secteur transversal dont le développement a des répercussions sur plusieurs secteurs d'activité. Le secteur directement lié au tourisme est celui de l'hébergement et de la restauration. Sur un total d'environ 31,5 % d'emplois liés au commerce, aux transports et services divers, 1,22 % est dû à l'hébergement et la restauration, principaux secteurs touristiques. Cependant cela ne signifie pas que le tourisme ne représente que 1,22 % de l'emploi total de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. En effet, l'hébergement et la restauration ne sont qu'une partie de l'activité économique que génère le tourisme. Du fait de ses répercussions dans de multiples secteurs d'activité il est compliqué de déduire la part exact de l'emploi touristique dans l'emploi total de la communauté de communes. Le tourisme peut, par exemple, avoir un effet sur le secteur de la construction lorsqu'il s'agit de mettre en place des infrastructures pour accueillir les visiteurs, il en est de même pour l'industrie par exemple. La transversalité du secteur touristique permettrait à la CCMC de consolider les secteurs importants de son économie (commerce, administration et santé, agriculture) tout développant la part des activités actuellement minoritaires (construction, notamment) dans l'emploi total.

DIAGNOSTIC

L'hébergement

Pour accueillir les voyageurs deux types d'hébergements se distinguent : l'hébergement marchand et l'hébergement non-marchand. Le premier désigne tous les hébergements payants c'est-à-dire les hôtels, les résidences de tourisme mais aussi les gîtes par exemple. A l'inverse, un hébergement non-marchand est un hébergement non-payant tels que les résidences secondaires ou le séjour chez de la famille ou des amis.

Le logement chez l'habitant, une offre majoritaire dans le secteur marchand

Les offres d'hébergement à destination des touristes de la Moivre à la Coole sont essentiellement constituées de logements chez les particuliers. Il n'existe pas d'hôtel sur le territoire. La majorité des établissments sont des gîtes ou chambres d'hôtes. Une offre conséquente en gîtes et chambres d'hôtes s'inscrit dans la lignée du développement d'un tourisme de nature.

Un grand nombre de gîtes et chambres d'hôtes

On dénombre dix gîtes et meublés ainsi que six chambres d'hôtes dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Ces gîtes fonctionnent très bien.

Figure 10. Offre en gîtes dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

Localisation	Nom	Nombre de clés/épis	Nombre de voyageurs maximum	Visibilité
Saint-Germain-la-ville	La Symphonie	3 clés (+ label « accueil motards »)	6	Guide OT https://lasymphonie.pagesperso-orange.fr/
Nuisement-sur-Coole	Le Rondin nature	4 épis 4 étoiles (+ label éco-gîte)	8	Guide OT https://www.le-rondin-nature.com/le-gite/
Pogny	La maison Gabriel	4 épis	12	http://www.tourisme-en-champagne.com/la-maison-gabriel/pogny/hlocha051v507s4b
Omey	Le Marsonnet 2	3 épis	8	https://www.tourisme-champagne-ardenne.com/se-loger/gites-et-meubles/le-marsonnet-2-1286329

Francheville	La Ferme aux Deux Chevaux	4 épis	11	https://www.tourisme-champagne-ardenne.com/se-loger/gites-et-meubles/ferme-aux-2-chevaux-2650385 https://www.gites-de-france-marne.com/fr/location/locations-gites-francheville-gite-h51g016817
Ecury-sur-Coole	Ma deuxième maison en Champagne	3 clés 3 épis	10	Guide OT
Vésigneul sur Marne	Les Meulières	3 épis	3	Guide OT https://www.gites-de-france-marne.com/fr/location/locations-gites-vesigneul-sur-marne-51g259-vesigneul-sur-marne-les-meulieres-h51g004306
Faux Vésigneul	Gîte du Puits des Granges	4 épis + 4 étoiles	11	Guide OT https://le-gite-du-puit-des-granges.com/gites/gite-du-puit-des-granges.html
Courtisols	L'Atelier	N'est pas membre de « Gîtes de France » et « CléVacances »	4	Booking.com et Airbnb et gites.fr
Coupéville	Les Ormes, oasis pour le vivant	N'est pas membre de « Gîtes de France » et « CléVacances »	15+12	https://www.lesormes.net/portfolio/items/347061

Au total ce sont 100 voyageurs qui peuvent loger dans les gîtes de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Un seul gîte est un « gîte de groupe » celui de Coupéville avec 15 places. A Francheville, un gîte de groupe est aussi en projet. Une large partie de ces hébergements sont labellisés et classés (8 sur 10) avec un haut niveau de confort. Il n'y a pas un gîte classé en dessous de 3 épis/clés. Le niveau de confort des hébergements proposés est donc élevé. Il convient toutefois de noter qu'actuellement le classement de niveau trois épis/clefs est pratiquement devenu un « standard » d'hébergement[1].

La maison Gabriel à Pogny. Photo : Site tourisme en Champagne

Figure 11. Offre en chambres d'hôtes dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

Localisation	Nom	Nombre d'épis	Nombre de voyageurs maximum	Visibilité
St Germain la ville	Les Perrières	3 épis	8	Guide OT https://lesperrieres.pagesperso-orange.fr/
Nuisement sur Coole	Le Rondin nature	3 épis	4	Guide OT https://www.le-rondin-nature.com/les-chambres-dhotes/
Marson	Le Marsonnet	0	8	https://www.tourisme-champagne-ardenne.com/se-loger/chambres-dhotes/le-marsonnet-chambre-magnum-512082 http://le-marsonnet.fr/index.html http://le-marsonnet.fr/A_publier/visite_hote.htm
Courtisols	Au Gué de la Vesle	N'est pas membre de « Gîtes de France »	6	https://www.tripadvisor.fr/Hotel_Review-g6353191-d3460844-Reviews-Au_Gue_De_La_Vesle-Courtisols_Marne_Grand_Est.html https://www.petitfute.com/v12978-courtisols-51460/c1166-hebergement/c151-chambre-d-hotes/443896-au-gue-de-la-vesle.html
Coupéville	Bubble Dreams	N'est pas membre de « Gîtes de France »	6	https://www.charme-traditions.com/fr/chambres-d-hotes/org/81366/bubble-dreams
Vitry-la-Ville	Chez Pierre et Jocelyne	N'est pas membre de « Gîtes de France »	3	https://www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes_chez-pierre-et-jocelyne_vitry-la-ville_38721.htm

Les chambres d'hôtes peuvent accueillir 35 voyageurs maximum. L'offre en chambres d'hôtes est moins abondante que celle en gîtes sur le territoire. Elles sont moins nombreuses à être classées. Cette minorité des chambres d'hôtes par rapport aux gîtes peut s'expliquer par le degré de contrainte de l'hébergement. Tenir un gîte est moins contraignant pour le propriétaire que de s'occuper d'une chambre d'hôtes. En effet, un gîte se réserve pour trois nuits minimum contre une nuit minimum pour une chambre d'hôtes. Il faut par exemple, pouvoir être présent pour servir le petit-déjeuner à l'heure souhaitée par le client. Le fait qu'il y ait peu d'offre de restauration sur la CCMC entre aussi en compte : il faudrait pouvoir proposer des tables d'hôtes en plus des chambres d'hôtes. Or, il peut être assez contraignant pour l'hébergeur de fournir ce type de service.

Ajoutons à cela que les gîtes n'ont pas uniquement une fonction touristique. Ils sont parfois choisis pour loger des équipes d'ouvriers travaillant sur un chantier à proximité. Ce type d'hébergement est de plus en plus privilégié par rapport à l'hôtel puisqu'il est moins onéreux en général. De fait, les chambres d'hôtes ne peuvent pas se positionner comme une offre concurrentielle aux gîtes pour ce type de clientèle. Les épreuves du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement au Second degré (CAPES) d'histoire-géographie ont lieu à Châlons-en-Champagne, les candidats doivent donc trouver un hébergement. Cette clientèle peut être source d'opportunités pour les propriétaires des hébergements de la Moivre à la Coole. En réalité des hébergements collectifs sont proposés à Châlons-en-Champagne même. Le lycée Ozanam propose ce type d'accueil, les personnes sont logées dans le lycée comme s'ils étaient à l'internat, cela revient à moins de 20 euros par nuit.[1] Toutefois certains étudiants privilégient l'hébergement en gîte afin d'être au calme et de pouvoir travailler. Les hébergements de la CCMC proches de l'agglomération (comme Nuisement-sur-Coole, par exemple)[2] peuvent bénéficier de ces retombées lorsqu'ils n'hébergent pas de touristes.

Les chambres d'hôtes sont réparties sur l'ensemble de la communauté de communes. Les gîtes sont également présents sur toute la Moivre à la Coole même s'il existe une concentration autour de la vallée de la Marne (cf. Figures 18 et 19 pp. 48-49). Cette concentration est due à l'implantation des logements des particuliers, le plus souvent suivant la vallée.

Des salons de réception propices au tourisme d'affaires

Les châteaux qui bordent la Marne sont aussi l'occasion de développer un hébergement touristique.

- Le **château de Vitry-la-Ville** dispose de quelques chambres d'hôtes. Son activité principale est tournée vers l'accueil de séminaires, d'événements d'entreprises mais aussi de locations pour mariages et réceptions privées. Il peut accueillir 15 visiteurs dans ses chambres d'hôtes[3]. Le tourisme d'affaires y est développé à travers plusieurs équipements : deux salles de formation et un espace *business center*. Le domaine de 17 ha possède aussi des équipements de loisirs : piscine, salle de sport, etc. Il y a plusieurs années un projet de transformation du château en centre culturel avait émergé sans aboutir.

- Le **château de Mairy-sur-Marne** propose aussi ce type d'activités sur ses 10 ha. Il appartient depuis peu à un propriétaire belge et s'adresse particulièrement aux touristes étrangers, comme en témoigne son site internet intégralement rédigé en anglais. Le château peut accueillir 14 voyageurs et sa tour médiévale peut en loger 4[4]. Il dispose de deux salles de réunions, d'un terrain de tennis ainsi que d'un terrain de *basket* et de *football*[5]. L'élément qu'il met en avant pour attirer les touristes sur le territoire est l'ancrage dans le secteur du champagne : prestigieuses maisons de champagne, proximité de Reims, Epernay et Châlons-en-Champagne. L'aérodrome de Châlons-Ecury est également mentionné puisqu'il permet de découvrir la Champagne.

Château de Vitry-la-Ville. Photo : museedupatrimoine.fr

1 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.
2 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.
3 Château de Vitry-la-Ville. Hébergements. repéré à https://chateau-de-vitry-la-ville.com/hebergements.html
4 Airbnb. Locations Courtisols. Repéré à https://www.airbnb.fr/rooms/43316667?location=Courtisols%2C%20France&source_impression_id=p3_1594905957_MR6Hq7v6V1dEjFiH&guests=1&adults=1
5 Pays de Châlons-en-Champagne. Commune de Mairy-sur-Marne. Repéré à https://www.paysdechalonsenchampagne.com/communes/mairy-sur-marne

Ces lieux d'hébergement, lorsqu'ils cherchent à promouvoir leur territoire, sont identifiés comme appartenant à la Champagne plutôt qu'à la Moivre à la Coole. Les éléments de promotion touristique sont par exemple, centrés sur la production de champagne alors qu'il n'existe pas de vignes sur le territoire (cf. Caractéristiques géographiques p. 15). L'enjeu est donc de parvenir à proposer un produit touristique majoritairement composé d'attraits propres à la Moivre à la Coole.

Les hébergements collaboratifs, le deuxième mode d'hébergement le plus répandu

Au-delà des locations traditionnelles chez l'habitant en gîtes ou chambres d'hôtes, le territoire compte aussi d'autres types d'hébergements chez les particuliers. Les hébergements collaboratifs sont en réalité des locations de logements privés entre particuliers qui s'effectuent par une plateforme en ligne. Ces hébergements sont complémentaires à l'offre en gîtes et chambres d'hôtes et représentent plus d'un quart de la totalité des lits disponibles dans la Moivre à la Coole.

Airbnb

Le recensement ci-dessous ne prend pas en compte les annonces des gîtes et chambres d'hôtes cités précédemment qui se trouvent aussi sur le site. Ils utilisent la plateforme pour toucher un public plus large, avoir plus de visibilité.

Figure 12. Offre en *Airbnb* dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

Localisation	Nom de l'annonce	Nombre de voyageurs maximum
Courtisols	l'Appertine Parking privé wifi Proche commerce	4
	Framboise: chambre n°2 et Ebène: chambre 1	4
	Gîte et chambre d'hôtes en Champagne	2
	chambre pour 2 personnes	2
Ecury-sur-Coole	Proche Châlons Chambre ds Jolie propriété familial	2
Francheville	Maison chaleureuse en Champagne!	9
Omey	La maison bleue (4 chambres)	17
Saint-Quentin-sur-Coole	Au moulin de Vaugency (+ Au moulin de Vaugency bis)	5
	4 Belles chambres au Calme à 15 mn de Chalons	9
Somme-Vesle	Un nid douillet loin de chez soi	4
Vésigneul-sur-Marne	1 Chambre avec lit double à la campagne	2

Source : Site internet *Airbnb.fr*

La plateforme *Airbnb* met en relation de nombreux hôtes et voyageurs dans la Moivre à la Coole. Tout comme pour les gîtes et chambres d'hôtes, les locations sont situées au sud du territoire et en particulier dans la vallée de la Marne. Il existe également un regroupement de logements au niveau de Courtisols. Sur 20 locations *Airbnb* la moitié est en réalité des gîtes ou chambres d'hôtes. Au total ces 20 logements ont une capacité d'accueil de 144 places sur la CCMC. Les 11 locations *Airbnb* qui ne sont pas des gîtes ou chambres d'hôtes représentent ensemble une capacité d'accueil de 60 lits.

L'impact de la plateforme *Airbnb* est considérable sur le territoire, il s'agit d'une offre concurrente aux hôtels et gîtes traditionnels. Le propriétaire d'un gîte chalonnais, explique qu'il y a plusieurs années, il recevait des demandes d'hébergement de candidats au CAPES pendant des semaines. Actuellement, il n'en reçoit plus que pendant une demi-journée.[1] Les hôteliers de Châlons-en-Champagne ressentent également la présence de ce mode d'hébergement : les hôtels ne sont plus remplis au moment de la Foire annuelle alors qu'ils l'étaient il y a encore quelques années.[2] La CCMC ne possède pas d'hôtel et évite donc cette concurrence. D'après la directrice de l'Office de Tourisme des réflexions sont en cours au niveau national voire mondial pour faire face à la plateforme. Une des idées serait de faire payer à *Airbnb* les mêmes impôts qu'aux hôteliers. Il s'agirait par exemple de payer une taxe de séjour. L'hôtelier reçoit cette taxe payée par le client et la reverse à la collectivité. Le touriste profite de tous les équipements de la collectivité pendant son séjour d'où la taxe. La collectivité qui perçoit la taxe de séjour a l'obligation de réinvestir cet argent dans les équipements touristiques. La taxe de séjour est valable sur tous les types d'hébergements (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, etc.). La plupart du temps elle sert à financer les Offices de Tourisme. Ce n'est pas le cas pour l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne. Il n'existe pas de taxe de séjour sur le territoire de la Moivre à la Coole[3].

L'offre en *Airbnb*, importante dans la communauté de communes, est ici plutôt bénéfique pour le développement touristique de la CCMC. Cela permet de capter des parts de marché autrefois concentrées sur l'agglomération. Néanmoins il faut veiller à ne pas avoir d'effet néfaste sur l'offre en gîtes et chambres d'hôtes déjà existante. L'objectif étant de proposer une offre variée au visiteur du territoire.

1 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.
2 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.
3 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.

WWOOF

Le site *WWOOF* permet à des voyageurs d'être hébergés et nourris à titre gratuit dans une ferme en échange d'aider 4 à 5 heures par jour leur hôte aux travaux agricoles. Cette association compte environ 1 800 hôtes dans le monde[4]. L'exploitation doit être convertie en agriculture biologique et de petite taille. Dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole, la ferme des Cyprès située à Courtisols propose un hébergement à 2 wwoofeurs depuis juin 2020[5].

Une offre en hébergements insolites à constituer

Les acteurs professionnels du tourisme (Agence Départementale du Tourisme, Office de Tourisme) regrettent qu'il n'y ait aucun hébergement insolite dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Cependant un projet devrait bientôt voir le jour à Coupéville. Aux Ormes, les propriétaires ont pour but de pouvoir accueillir des touristes pas nécessairement sensibles à la nature et de pouvoir les sensibiliser. Pour ce faire, elles prévoient de développer trois domaines d'activité. Elles continueraient à développer l'accueil de stages, d'intervenants mais elles essaieraient de mettre en place de l'écotourisme. Actuellement elles possèdent un gîte de 15 places qui n'est pas à destination des touristes, il sert d'accueil lors des stages. Pour développer l'écotourisme, l'idée est de construire trois pods. Il s'agit là d'hébergements insolites, ce sont des petites mai sons en bois possédant une terrasse et l'électricité. Il est possible d'y mettre deux couchages à l'intérieur, au total il y aurait donc 6 couchages insolites. Les pods seront installés dans le verger à proximité des toilettes sèches déjà existantes. Deux autres pôles d'habitation seront également créés pour accueillir les membres de l'association et pour l'écotourisme. Les *Ormes, Oasis pour le vivant* souhaitent générer une activité de tourisme et créer un pôle économique.

4 Wwoof. Comment ça marche. Repéré à https://wwoof.fr/how-it-works
5 Wwoof. Ferme des Cyprès. Repéré à https://wwoof.fr/host/7702

Pour cela, les propriétaires du lieu souhaiteraient qu'un maraîcher bio, un cuisinier indépendant et une personne ayant des compétences en gestion, en comptabilité, s'installent aux Ormes.

Afin de créer ces hébergements insolites, les propriétaires ont fait une demande de subvention LEADER pour le co-financement des deux foyers d'hébergement, des trois logements insolites et d'un gîte rural de quinze places.

La faible présence des hébergements de plein air

Il n'existe ni camping ni auberge de jeunesse sur le territoire de la CCMC. Cependant, Châlons-en-Champagne possède une auberge de jeunesse de 38 lits au total ainsi qu'un camping 4 étoiles : Aquadis Loisirs. Il n'y a donc pas de camping de moindre standing dans le secteur. L'idée d'un tel camping avait émergé dans la vallée de la Marne et en particulier à proximité d'Ecury-sur-Coole. L'activité de vol à voile qui y est développée est propice aux grands rassemblements et nécessite donc des hébergements.

Il existe un terrain d'environ 5 ha proche de l'aérodrome et qui n'a pas de fonction attribuée. Il y a un compteur électrique où les membres de l'association peuvent brancher des prises électriques. L'Association Châlonnaise de Vol à Voile (ACVV) utilise le terrain lorsqu'il y a des cérémonies et ils louent des sanitaires. Selon l'association, installer un camping ne serait pas rentable avec l'unique activité de vol à voile. Les événements ont lieu seulement quelques semaines dans l'année. Cependant l'idée a déjà émergé au conseil municipal.[1]

L'aire de service et de stationnement de Pogny propose cinq emplacements pour caravanes et camping-car. Elle est la seule aire de stationnement caravanage de la communauté de communes. Située à proximité de la Marne, elle dispose d'une zone de vidange et d'eau ainsi que d'une aire de pique-nique[2].

Il existe une place à Breuvery-sur-Coole où pourraient stationner des camping-cars, il en est de même à Vésigneul-sur-Marne. L'idée n'est pas de proposer le même type de services qu'à Pogny (vidange, etc.) mais simplement d'étayer l'offre de stationnement.

1 P. HUET, entretien, 12 août 2020.
2 Tourisme en Champagne. Aire de service et de stationnement communale. Repéré à https://www.tourisme-en-champagne.com/aire-de-service-et-de-stationnement/pogny/acc-cha051v508ol2

Halte nautisue et aire de stationnement de Pogny. Photo : C. Fouconnier

Figure 13. Répartition des modes d'hébergement marchand de la CCMC

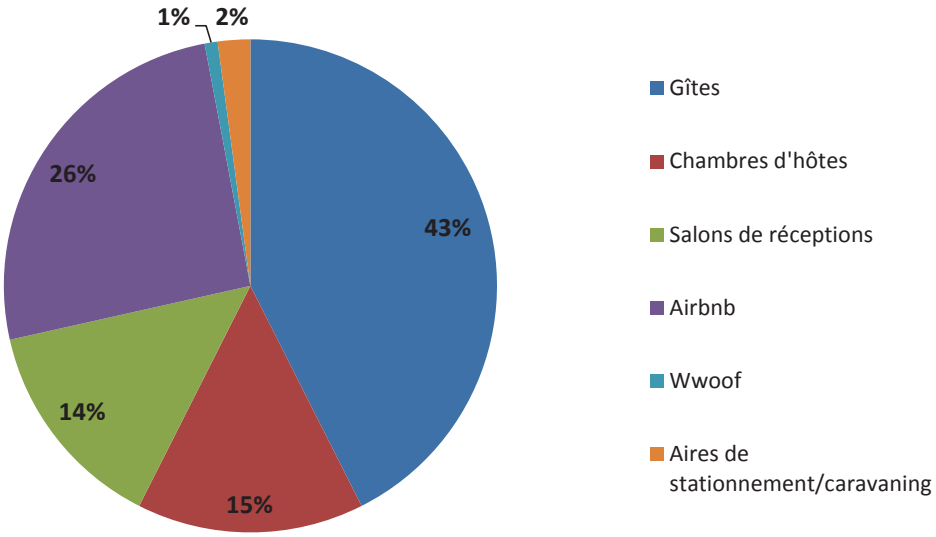

En comparant chacun des modes d'hébergements marchands, le logement chez l'habitant reste l'offre majoritaire dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Les gîtes et chambres d'hôtes représentent 58 % des capacités d'accueil du territoire. Les hébergements collaboratifs en représentent plus d'un quart. La particularité de ce type d'hébergements, en comparaison avec les hôtels et autres hébergements marchands professionnels est qu'ils se fondent sur le partage et le social. Il s'agit d'un point d'appui considérable pour développer une offre basée sur le tourisme de nature, sur l'authenticité.

Un hébergement non-marchand très peu représenté dans la CCMC

L'hébergement non-marchand est le mode d'hébergement le plus prisé des Français. La majorité préfère loger chez des proches (pour 8 vacanciers sur 10 en 2011[1]) bien que le mode d'hébergement choisi varie en fonction de la durée du voyage. Loger chez la famille ou les amis n'est pas la seule façon de dormir dans un hébergement non payant puisque les résidences secondaires entrent aussi en jeu.

La place des résidences secondaires dans le tourisme est source de questionnements : le propriétaire d'une résidence secondaire est-il un touriste comme les autres ? N'étant ni un visiteur de passage ni un résident permanent il est un « touriste à part » (Urbain, 2002)[2]. Cette problématique a peu de répercussions sur le territoire de la Moivre à la Coole puisqu'il comporte peu de résidences secondaires et de logements occasionnels. Ils étaient 63 et représentaient 1,5 % du total des logements de la communauté de communes d'après le recensement INSEE de 2017. Toutefois, l'enjeu touristique est d'attirer suffisamment ces résidents pour qu'ils viennent régulièrement. Le but étant qu'ils consomment davantage sur le territoire de la CCMC plutôt que sur leur lieu de résidence principale. Etant donné qu'une part importante du budget du touriste est attribuée à l'hébergement, le fait d'être logé à titre gracieux permet de dépenser cette différence dans d'autres postes de consommation. Cela profite alors à l'économie du territoire résidentiel.

1 Tourismag (2011). Les Français privilégient l'hébergement non-marchand. Repéré à https://www.tourismag.com/articles/9588/les-francais-privilegient-lhebergement-non-marchand.html

2 Urbain J.-D. (2002). Le résident secondaire, un touriste à part ?. *Ethnologie française*. Repéré à https://www.cairn.info/journal-ethnologie-francaise-2002-3-page-515.htm#s1n6

Des établissements en grande partie labellisés

Les labellisations sont l'opportunité, pour les établissements, de s'inscrire dans un réseau plus large et d'avoir davantage de visibilité auprès des touristes. Elles permettent aussi de faciliter l'obtention d'aides et de subventions. Plusieurs réseaux de labels sont présents dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole.

Label « Gîte de France »

Le label « Gîte de France », l'un des plus importants en France, permet de classer les gîtes, gîtes de groupe, chambres d'hôtes, *city break* et campings. La demande de labellisation se fait via un conseiller de l'organisme. Le gîte doit répondre à certains critères afin de faire partie des « Gîtes de France » : être situé dans un environnement rural et hors lotissement et posséder un espace extérieur notamment. La charte des « Gîtes de France » souligne d'ailleurs le fait que les gîtes doivent « satisfaire aux exigences et besoins d'un tourisme d'authenticité, de nature, de calme et de découverte »[1]. Le fait que le territoire de la Moivre à la Coole possède une grande part de gîtes ruraux est un point de départ central. En effet la situation est propice au développement du type de tourisme apprécié par le réseau « Gîtes de France ».

Une fois adhérent, le propriétaire du gîte se voit attribuer un classement. La notation varie de 1 à 5 épis en fonction du niveau des équipements présents. Les établissements labellisés 5 épis sont ceux qui présentent le plus haut niveau de confort.[2] Tous les 5 ans une visite (dont les frais sont à la charge du propriétaire) est effectuée pour mettre à jour le classement.

Sur 10 gîtes dans la CCMC, 8 détiennent des épis (4 gîtes en possèdent 3 et 4 gîtes en possèdent 4). Les gîtes du territoire possèdent donc un niveau de confort élevé. Les chambres d'hôtes sont deux à posséder des épis (3 épis chacune).

Label « CléVacances »

Le réseau « CléVacances » est un autre label français proposant un classement selon le niveau de confort des établissements. D'après leur site internet, environ 8 500 propriétaires ont adhéré au réseau. Le classement est effectué avec un système de clés : d'un confort simple (1 clé) à un équipement et environnement exceptionnels (5 clés). Les établissements labellisés sont contrôlés tous les 4 ans[3].

Le label est moins représenté dans la Moivre à la Coole que celui des « Gîtes de France » : sur 10 gîtes uniquement 2 possèdent le label « CléVacances ». Ils ont chacun 3 clés. Aucune chambre d'hôtes ne possède la labellisation « CléVacances » dans la Moivre à la Coole.

Label « Bienvenue à la ferme »

Malgré la prédominance de l'agriculture dans l'économie et le paysage de la Moivre à la Coole, peu de logements font référence au caractère agricole de la communauté de communes, mis à part la Ferme des Cyprès de Coupéville en *wwoofing* (cf. *WWOOF* p. 32). La labellisation « Accueil paysan » n'est pas présente sur le territoire. Quant à la labellisation « Bienvenue à la ferme » un seul hébergement touristique la possède. Il s'agit de la maison d'hôtes « Les Perrières » à Saint-Germain-la-Ville. Elle est située dans un corps de ferme et propose des balades en poneys pour des goûters d'enfants notamment. Les propriétaires proposent à leurs clients une option « Table d'hôtes » pour 20 euros supplémentaires. « Bienvenue à la ferme » est un réseau d'agriculteurs créé en 1988, il en compte aujourd'hui environ 8 000. Il s'agit d'une marque des Chambres d'agriculture qui ne concerne pas uniquement les gîtes et chambres d'hôtes. Les activités de découverte de la ferme ou les points de vente de produits fermiers peuvent aussi être labellisées[4].

1 Gîtes de France des Bouches du Rhône. (2013). *Guide technique du gîte rural Gîtes de France*. Repéré à https://www.gdf13.com/2013_guide_technique_gite_rural.pdf

2 Gîtes de France Marne. Le classement du label Gîtes de France. Repéré à https://www.gites-de-france-marne.com/fr/page/classement-gites-de-france-marne

3 Clévacances. Le label des vacances de qualité. Repéré à https://www.clevacances.com/fr/label-clevacances

4 Bienvenue à la ferme. Nos activités. Repéré à https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/nos-activites

Ce type de labels permet de mettre en avant les activités agricoles du territoire de la Moivre à la Coole. Les valeurs de partage et d'agriculture responsable y sont prônées, ce qui va de pair avec la promotion d'un tourisme de nature.

Label « Ecogîte »

« Ecogîte » est une qualification créée par les « Gîtes de France » pour mettre en avant les gîtes qui ont une démarche éco-responsable depuis leur construction. Les matériaux utilisés doivent avoir un faible impact sur l'environnement : provenant d'un lieu proche du gîte et peu consommateurs d'énergie par exemple. Le respect du paysage est aussi pris en compte. Ce sont également les gestes écocitoyens qui entrent en jeu pour obtenir la labellisation : gestion économe de l'eau et de la consommation en électricité.

Dans la communauté de communes un gîte possède cette qualification : le Rondin nature à Nuisement-sur-Coole. Il s'agit d'un hébergement classé 4 épis et pouvant accueillir 8 personnes. La particularité de l'établissement, et qui a contribué favorablement à l'obtention de la qualification « Ecogîte », est qu'il s'agit d'une fuste. La construction est donc réalisée à partir de l'empilement de rondins de bois brut et d'une toiture « prairie » (lerondinnature.com). Ces hébergements « insolites » sont une piste intéressante car ils étayent l'offre de la CCMC. Ils se démarquent pour attirer les voyageurs, tout en s'inscrivant dans le tourisme de nature et le tourisme vert.

Label « Ecotourisme »

Il s'agit d'un label créé par le département de la Marne pour répertorier les lieux en lien avec l'écotourisme sur le territoire. Il n'y a donc pas uniquement des hébergements. Le label peut aussi être associé à la restauration, aux activités de loisirs, aux visites de caves mais aussi aux produits bio. Cette dernière catégorie comporte à la fois les produits issus de l'agriculture biologique mais aussi la découverte de ces produits, c'est-à-dire la visite de l'exploitation par exemple. Le label a vocation à recenser l'ensemble de l'offre de tourisme durable. C'est pourquoi il est possible d'y retrouver des lieux possédant un autre label.

Dans la Moivre à la Coole, le Rondin Nature (possédant le label « Ecogîte ») à Nuisement-sur-Coole est le seul à avoir le label « Ecotourisme ».

Une multitude d'autres réseaux de labels existent, toutefois ils ne sont pas présents dans la communauté de communes. Ainsi, le label « Logis de France » ne peut être présent puisqu'il concerne les hôtels et restaurants, or en ce qui concerne l'hébergement, il n'y pas d'hôtel sur le territoire. La labellisation « Gîtes de charme » qui met en avant le confort et l'architecture du bâti est présent en Champagne-Ardenne mais uniquement dans l'Aube. Il pourrait être intéressant pour les hôtes de la CCMC de développer ce type de labellisation afin d'attirer une autre clientèle, notamment des touristes en quête d'authenticité et présentant un intérêt pour le patrimoine. De la même manière, des labels axés sur le tourisme durable (tels que la « Clef verte ») sont peu présents sur le territoire : uniquement un gîte à Epernay sur l'ensemble de la Marne[1]. Or, construire un réseau d'hébergements labellisés en lien avec le type de tourisme mis en place sur le territoire (en l'occurrence pour la CCMC, le tourisme de nature) participe à la stratégie globale d'attractivité. Cela permet de créer une attraction et un produit touristique presque « clef en main » pour le touriste. Chacune des thématiques propres au tourisme (hébergement, restauration, etc.) doit être mise en lien avec la stratégie touristique globale. Ainsi, la Communauté de communes de la Moivre à la Coole peut compter sur ses attraits (territoire rural, vallées, etc.), seulement l'offre proposée doit être en lien avec ceux-ci et les mettre en avant. Les labellisations peuvent y contribuer.

1 La clef verte. Résultats de recherche Marne. Repéré à https://www.laclefverte.org/recherche/?locations%5B%5D=51+(Marne)

Des labels ciblés pour une certaine catégorie de voyageurs

Label « Accueil Motard »

Certains titres sont propres à une catégorie spécifique de voyageurs. C'est le cas des labels touristiques motards qui recensent les hébergements offrant des services adaptés aux touristes qui voyagent à moto. Ils proposent également des itinéraires intéressants pour les deux-roues. Il n'existe pas de label national. Dans les années 2000-2010 les initiatives locales sont de plus en plus nombreuses. Cela a débuté avec le label « Motards bienvenue ! » dans le Doubs, mais il existe également « Relais Motards » en Auvergne[1] et en Ardèche[2] ainsi qu' « Accueil Moto Lozère » en Lozère[3].

Dans la Champagne-Ardenne, il s'agit du label « Accueil Motards » mis en place par le Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne. Pour être agréé, les établissements doivent répondre à plusieurs critères tels que la présence d'un garage ou d'un parking pour déposer la moto en sécurité, la mise à disposition de matériel de réparation et d'un système de séchage des équipements, la possibilité de consommer des boissons chaudes ou encore la présentation des activités touristiques du secteur. Les hébergeurs qui ont signé la charte sont contrôlés régulièrement par les antennes départementales des regroupements de motards (Fédération Française des Motards en Colère, Fédération Française de Motocyclisme, Moto-Clubs d'Epernay et Garennes Blues)[4].

1 Auvergne destination volcans. Itinérance et randonnée, L'Auvergne à moto. Repéré à https://www.auvergne-destination-volcans.com/bouger/itinerances-randonnee/a-moto/

2 Ferrant, A. (2016). Les labels touristiques motards. Repéré à http://www.lerepairedesmotards.com/france/labels-tourisme-motards.php

3 Lozère tourisme. Hôtels «accueil moto Lozère». Repéré à http://www.lozere-tourisme.com/moto-hotels

4 Tourisme en Champagne-Ardenne. Accueil motards. Repéré à https://www.tourisme-champagne-ardenne.com/decouvrir/faire-une-viree-moto/accueil-motardsr

Figure 14. Etablissements agréés « Accueil Motards » dans la CCMC

Etablissement	Commune
Gîte Ma deuxième maison	Ecury-sur-Coole
Gîte du Puits des Granges	Faux-Vésigneul
Gîte Le Rondin nature	Nuisement-sur-Coole
Gîte Le Marsonnet	Omey
Gîte La Symphonie	Saint-Germain-la-Ville

Source : Tourisme Champagne-Ardenne, Hébergements Accueil Motards dans la Marne. Repéré à https://www.tourisme-champagne-ardenne.com/sites/champagne-ardenne/files/content/files/hebergements_accommodation_accueil_motards_marne_18.pdf

Sur le territoire de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole les hébergements agréés « Accueil motards » sont uniquement des gîtes. Cela peut s'expliquer par la surreprésentation des gîtes dans l'ensemble des hébergements marchands du territoire. Les établissements labellisés se situent tous au Sud du territoire. Six gîtes sur dix accueillent les motards dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Il s'agit d'un ratio plutôt encourageant puisqu'il représente plus de la moitié de la totalité des gîtes.

Labels « Accueil vélo » et « La Champagne à vélo »

De la même manière que pour le label « Accueil Motard », les labels « Accueil vélo » et « La Champagne à vélo » recensent les hébergements accueillant les cyclistes.

Le **label national** « Accueil vélo » est présent dans la Marne mais ne l'est pas dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Les établissements labellisés « Accueil vélo » les plus proches sont situés à Châlons-en-Champagne et autour du lac du Der-Chantecocq.

Pour pouvoir être labellisé il faut être situé à moins de 5 kilomètres d'un itinéraire répertorié par les organismes professionnels. Les hébergements ne sont pas les seuls à pouvoir bénéficier du label puisque tous les prestataires plus ou moins liés au cyclotourisme (restaurant, loueur de vélos, réparateur de vélos, office de tourisme, lieu touristique) peuvent être labellisés s'ils répondent aux critères d'éligibilité. En avril 2019, environ 4 000 prestataires étaient membres du réseau. Il a été créé en 2008 par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire puis mis en place au niveau national deux ans plus tard. L'intérêt principal que retirent les prestataires membres est la visibilité accrue sur de multiples supports de communication (topoguides, sites spécialisés, dépliants touristiques, etc.). L'itinéraire cyclable situé dans la vallée de la Marne pourrait présenter un intérêt pour les hébergements de la Moivre à la Coole du secteur. Cependant, il faut tenir compte de la présence proche de Châlons-en-Champagne qui dispose déjà de plusieurs établissements labellisés « Accueil vélo ».

Le label est par ailleurs fortement développé dans les Vosges (plus de 80 établissements ont reçu le label à ce jour). Or la destination touristique « Vosges » fonde son attractivité touristique sur le tourisme de nature (cf. figure 2). Le développement du cyclotourisme dans les territoires liés au tourisme de nature est à prendre en compte en termes d'hébergement. C'est pourquoi, pour la CCMC, lieu propice au tourisme vert, les labellisations d'hébergements en faveur des cyclistes sont un point important de la stratégie touristique.

Le **label territorial** « La Champagne à vélo » est uniquement présent en Champagne-Ardenne : créé en 2008, il est décliné en deux qualifications l'une pour la Champagne et l'autre pour les Ardennes (« Les Ardennes à vélo »). Les critères de labellisation sont similaires à ceux du label « Accueil vélo » : non seulement les hébergements peuvent prétendre à ce type de labellisation mais aussi tous les prestataires liés au monde du vélo. Dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole, un seul gîte possède la labellisation. Il s'agit de « Ma deuxième maison en Champagne » à Ecury-sur-Coole[1]. Le gîte est également classé 3 clés au classement « CléVacances » et 3 épis au classement « Gîtes de France ». Le village est situé sur l'itinéraire cyclable des « vallées de la Somme et de la Soude » ce qui permet au gîte de répondre à la demande en hébergement des cyclistes qui l'empruntent.

Les deux labels se superposent sur la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole. Bien qu'il existe le label national « Accueil Vélo », la Champagne-Ardenne a souhaité en créer un. Le label national ne peut être attribué qu'à proximité des itinéraires balisés. Ainsi des hébergements situés sur des communes telles que Saint-Germain-la-Ville pourraient être susceptibles de l'obtenir suite à la création de la voie verte à proximité. Le label « Champagne à vélo » permet donc de mettre en valeur les itinéraires qui ne sont pas balisés. Le label « Accueil vélo » a un coût conséquent pour les propriétaires : il s'agit d'une cotisation de 300 euros pour 3 ans (dont 200 euros pour la labellisation et 100 euros pour le réseau). Face à ce coût et au fait que peu de clients pourraient être intéressés (pas de grand itinéraire balisé), l'adhésion à ce label est remise en question, par l'ADT notamment. Des projets de prise en charge d'une partie d'une part de la cotisation ont été évoquées.

1 Tourisme en Champagne-Ardenne. La Champagne à vélo. Repéré à https://www.tourisme-en-champagne.com/la-champagne-velo

Les labellisations d'hébergements accueillant les cyclistes, qu'elles soient nationales ou territoriales, permettent d'entrer en réseau. C'est un moyen d'accroître la visibilité des gîtes (seul type d'établissement possédant le label dans la CCMC). Elles permettent aussi de s'inscrire dans une démarche de tourisme durable et de nature propres aux territoires ruraux tels que la CCMC.

Une faible intensité touristique pour la Moivre à la Coole mais qui correspond au contexte départemental

Nombre de lits touristiques « réels »

L'hébergement, en particulier le nombre de lits touristiques, est un indicateur permettant de mesurer la capacité d'accueil touristique d'un territoire. Etant donné qu'il n'existe ni camping ni hôtel, l'offre d'hébergement chez les particuliers constitue la quasi-totalité des lits disponibles dans la communauté de communes. Le nombre de lits touristiques est réparti comme suit :

- 100 lits en gîtes et meublés
- 35 lits en chambres d'hôtes
- 33 lits en châteaux
- 60 lits uniquement en *Airbnb*
- 2 lits en *Wwoofing*

L'offre de la CCMC est donc composée de 230 lits touristiques réels. A cela il faut ajouter les 63 résidences secondaires et les 5 emplacements pour caravanes et camping-car de l'aire de Pogny. Le nombre de couchages est difficilement mesurable puisqu'il évolue en fonction du type de camping-car stationné. En général ils possèdent 2 à 8 places.

Nombre de lits touristiques selon la méthode de la direction du tourisme

La direction du Tourisme possède une méthode de calcul spécifique pour obtenir le nombre de lits touristiques d'une commune. Il ne s'agit pas de la capacité réelle mais d'un indicateur statistique permettant de comparer plusieurs communes entre elles selon leur taux de fonction touristique.

Pogny. Photo : C. Fouconnier

La méthode de calcul de ce taux est la suivante :

- nombre de lits en hôtels ou en chambres chez l'habitant : nombre de chambres x2 ;
- nombre de lits en hôtellerie de plein air (camping) : nombre d'emplacements nus x3 ; nombre d'emplacements équipés x4 ;
- nombre de lits en meublés : nombre d'unités d'hébergements x 4 ;
- nombre de lits en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires x5 » [1]

Il ne correspond pas strictement à la réalité puisque pour obtenir le nombre de lits en chambres chez l'habitant, il faut multiplier par 2 le nombre de chambres. C'est-à-dire que l'on considère qu'il y a 2 places dans une chambre. Ce n'est pas toujours le cas dans la réalité. De plus les hébergements entre particuliers (hébergements collaboratifs notamment) ne sont pas pris en compte dans cette méthode de calcul. Ils représentent pourtant plus du quart des hébergements de la CCMC.

1 Service de l'observation et des statistiques, commissariat général au développement durable. (2017). La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ?. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-17-la-fonction-touristique-des-territoires...mars2017a.pdf

Figure 15. Calcul du taux de fonction touristique de la CCMC selon la méthode de la direction du Tourisme

Nombre de lits en hôtels ou en chambres chez l'habitant	Nombre de chambres (chambres d'hôtes et châteaux)
40	20
Nombre de lits en hôtellerie de plein air (camping)	Nombre d'emplacements nus/équipés (aire équipée de Pogny)
20	5
Nombre de lits en meublés	Nombre d'unités d'hébergements
40	10
Nombre de lits en résidences secondaires	Nombre de résidences secondaires
315	63
Total du nombre de lits touristiques (selon la méthode de la direction du Tourisme)	
415	

Selon cette méthode de calcul, le territoire de la CCMC dispose de 415 lits touristiques. Rappelons qu'au dernier recensement (2017) la communauté de communes comptait 9 592 habitants. Il y a donc environ 4 lits touristiques pour 100 habitants. Ce ratio est plutôt faible comparé à la moyenne nationale (32 lits pour 100 habitants en 2016[1]) mais il correspond à un hébergement en milieu rural. Le département de la Marne a un taux de fonction touristique de même échelle : 9 lits pour 100 habitants.

1 Service de l'observation et des statistiques, commissariat général au développement durable. (2017). La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ?. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-17-la-fonction-touristique-des-territoires...mars2017a.pdf

Figure 16. Classement de l'intensité touristique d'un territoire selon son nombre de lits pour 100 habitants

Classes	Taux de fonction touristique	Territoire
Classes à faible intensité touristique		
1	< 50 lits pour 100 habitants	CCMC
2	50 lits pour 100 habitants < taux de fonction touristique < 100 lits pour 100 habitants	Guérande Narbonne Honfleur
Classes à forte intensité touristique		
3	100 lits pour 100 habitants < taux de fonction touristique < 200 lits pour 100 habitants	Antibes Cassis Puy-Saint-André
4	200 lits pour 100 habitants < taux de fonction touristique < 1000 lits pour 100 habitants	Bormes-les-Mimosas Ile d'Yeu
5	taux de fonction touristique > 1 000 lits pour 100 habitants	La-Faute-sur-Mer Les Angles

`Source : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat. (2017) *La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ?*

Le taux de fonction touristique permet d'avoir un aperçu de la multiplication potentielle du nombre d'habitants d'une commune en période de forte fréquentation touristique. La Communauté de communes de la Moivre à la Coole se situe dans la classe 1 c'est-à-dire qu'il s'agit d'une communauté de communes à « faible intensité touristique ». Elle est caractéristique des communes faiblement peuplées et rurales. En 2016, 25 495 communes se situaient dans cette classe, soit la majorité des communes françaises. Le nombre d'habitants de la CCMC est faible mais le nombre de voyageurs pouvant être accueillis est également peu élevé. Le territoire semble donc être capable de supporter le flux touristique actuel. Au vu du nombre conséquent de labellisations dans la CCMC, la qualité et le confort semblent privilégiés par rapport à la quantité d'hébergements. Le tourisme vert est davantage recherché que le tourisme de masse.

La restauration

En parallèle de l'hébergement, la restauration est un poste fortement lié à la présence de touristes. Nous entendons par restauration l'ensemble des éléments qui permettent de se restaurer et non pas seulement les restaurants. Les restaurants et points de vente de produits locaux peuvent constituer un attrait pour attirer les voyageurs sur le territoire. A l'inverse, le nombre de restaurants peut aussi donner un aperçu du niveau de demande de la part des visiteurs.

Des établissements de restauration peu nombreux mais concentrés

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole dispose de peu d'établissements de restauration. La majorité est regroupée à Courtisols (cf. Figure 19. Localisation des établissements de restauration et des hébergements de la CCMC p. 48 et Figure 20. Carte schématique de la concentration des hébergements et restaurants sur le territoire de la CCMC p.49).

Bien qu'il ne propose pas de restauration, un café-tabac, **L'Eole**, est ouvert dans le centre commercial de Pogny de 7h à 20h du lundi au vendredi et de 7h à 13h le samedi et le dimanche[1].

Courtisols

La commune dispose de deux pizzerias, d'un restaurant et du bar-restaurant du golf.

La pizzeria « L'**Adriatica** » située rue de la Vesle, existe depuis 1999. Il est possible de manger sur place, d'emporter la commande ou de se faire livrer. La carte propose des pizzas, des salades ou des pâtes. Le prix d'un plat est compris entre 7 euros et 19.50 euros. L'établissement est ouvert du mardi au dimanche et est fermé les samedis et dimanches midi[2].

« **Vroum Pizza** » localisée rue Massez, propose des pizzas allant de 7.50 euros à 17.90 euros pour la pizza familiale. Elle est ouverte uniquement le soir de 17h à 21h30, et est fermée le mardi[3]. De fait, il y a au moins une pizzeria ouverte chaque jour de la semaine à Courtisols. Cependant, il est impossible de manger dans ces pizzerias le samedi et le dimanche midi. Or, la majorité des balades de touristes ou excursionnistes ont lieu le week-end, ces horaires peuvent donc poser problème.

L'unique restaurant de Courtisols « **Le Clos Saint-Martin** », est ouvert du mardi au dimanche. Il est possible d'y manger en soirée du jeudi au samedi. L'établissement, situé rue Lamartine, propose des plats de cuisine française et possède aussi un bar à vins. La fourchette de prix est comprise entre 16 et 24 euros. Il est le seul restaurant de Courtisols répertorié sur le site *Trip Advisor* ce qui lui confère davantage de visibilité pour les voyageurs extérieurs au secteur de la Moivre à la Coole[4].

Le **Golf de la Grande Romanie** entre Courtisols et Somme-Vesle dispose également d'un bar-restaurant au sein de son Club-house. Il est ouvert de 9h à 18h l'hiver et de 8h30 à 19 h l'été[5]. Il a une capacité d'accueil de 70 à 80 couverts et dispose de la terrasse l'été. Le Club House propose aussi d'accueillir des séminaires. Cette possibilité permet d'étayer l'offre de la Communauté de communes en termes de tourisme d'affaires[6].

Vitry-la-Ville

Situé à proximité du croisement entre les départementales D2 (reliant Châlons-en-Champagne à Vitry-le-François) et D54 (allant jusque Saint-Jean-sur-Moivre), le restaurant « **Les Tilleuls** » propose une cuisine traditionnelle. Il est ouvert le midi et le soir tous les jours de la semaine sauf le lundi. Le nouveau propriétaire ouvre désormais le week-end. Sa situation géographique lui permet d'être accessible aux voyageurs de passage dans la vallée de la Marne et empruntant l'axe Châlons-en-Champagne – Vitry-le-François. Les clients des chambres d'hôtes alentours et du château de Vitry-la-Ville viennent manger au restaurant. Cependant, les clients du restaurant sont essentiellement des locaux. L'actuel propriétaire (depuis le 7 juillet 2020) explique qu'il y a une forte demande de la population locale : environ 800 couverts ont été faits dans le mois de l'ouverture. Avant la reprise, le restaurant était fermé le soir et le week-end pendant treize ans. Il a une capacité d'accueil de 48 couverts et réalise 80 à 100 couverts le week-end, dont 20 à 30 couverts le dimanche midi. Le restaurant peut être privatisé. D'après le propriétaire le succès des Tilleuls est dû au rapport qualité-prix qu'il propose. Le restaurant est en lien avec le territoire puisque les produits frais (pomme de terre et fraises, actuellement) proviennent de la Fraise de Mairy à Mairy-sur-Marne. Le restaurateur a investi en installant une douche pour les routiers. En contrepartie la mairie de Vitry-la-Ville lui vient en aide, il s'agit de l'unique commerce du village. La municipalité va construire une terrasse et allonger les parkings pour les routiers. L'implication des communes dans l'économie du territoire est à souligner pour pouvoir développer l'offre touristique. Le propriétaire n'a pas encore développé de partenariats avec des établissements « touristiques » mais il s'agit d'une idée qui l'intéresse.

1 A. et C. Courtin, entretien, 3 août 2020.
2 Pizza l'Adriatica depuis 1999. L'Adriatica. Repéré à https://pizzaadriatica.wordpress.com/
3 Vroum Pizza. Horaires et Fermetures. Repéré à https://pizzaadriatica.wordpress.com/
4 Trip Advisor. Le Clos Saitn Martin. Repéré à https://www.tripadvisor.fr/Restaurant_Review-g6353191-d15598045-Reviews-Le_Clos_Saint_Martin-Courtisols_Marne_Grand_Est.html
5 J. GIBEAUX, entretien, 11 août 2020.
6 La Grande Romanie. Le Club House. Repéré à http://www.par72.net/le-club-house

Il arrive parfois que des cyclistes ou des randonneurs viennent l'après-midi au restaurant (habituellement il est fermé de 15h à 17h30).[1] Il existe donc une demande en café ou bar dans le secteur.

Notons que le château de Vitry-la-Ville tout comme celui de Mairy-sur-Marne ne propose pas de restauration seule. Les voyageurs doivent dormir au château s'ils veulent avoir la possibilité de s'y restaurer.

Le territoire de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole dispose de cinq établissements de restauration. Malgré ses trois établissements, Courtisols ne possède qu'un seul restaurant ouvert les samedis et dimanches midi ce qui limite le choix des touristes de passage le week-end. D'autres restaurants étaient présents sur le territoire de la Moivre à la Coole (L'Auberge des 3 Coqs à Courtisols ou le restaurant routier de la Grande Romanie à Somme-Vesle par exemple) mais ils sont définitivement fermés. L'offre se situe surtout au nord du territoire (3 établissements sur 4).

Il conviendrait également de répertorier l'ensemble des commerces ambulants du territoire. Ils sont plutôt à destination des habitants et de leur vie quotidienne. Cependant même si les commerces ambulants n'ont pas directement une vocation touristique, ils peuvent intéresser les gens de passage.

La promotion du territoire par la découverte des produits locaux

La vente directe de produits locaux peut constituer une attraction pour le développement du dynamisme touristique de la Moivre à la Coole. Cependant la vente de produits « fermiers », ne peut pas toujours être considérée comme une activité touristique. Si les clients sont uniquement les résidents locaux alors la vente de produits n'est pas une « activité touristique ». C'est donc la clientèle elle-même (touriste ou résident) qui détermine le caractère agrotouristique d'une activité.[2]

Plusieurs entreprises du territoire, des fermes notamment, ont une activité de vente de produits locaux :

- **Le potager d'Elise (Breuvery-sur-Coole)**
  Cette maraîchère vend ses produits directement à la ferme le mercredi et le vendredi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h30 à 12h. Il est aussi possible de les retrouver à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) du Mau de Châlons-en-Champagne.

- **SCEA de la Noue Collinet (Cernon)**
  Différentes variétés de miel sont disponibles. Le miel et les produits de la ruche sont revendus dans les magasins de vente directe voisins ainsi que dans l'AMAP du Mau de Châlons-en-Champagne. Les producteurs possèdent le label « Ecotourisme » mis en place par l'Agence Départementale du Tourisme (ADT). Ils sont les seuls de la catégorie « Produits bio » à en faire partie dans la CCMC.

- **Didier Lambin (Coupéville)**
  L'exploitant produit des lentillons bio de Champagne-Ardenne et de la farine de lentillons bio. Il s'agit d'une légumineuse typique du territoire de la Champagne. Didier Lambin et d'autres producteurs champenois tentent d'ailleurs d'obtenir un label IGP qui protégerait le savoir-faire local. Cela pourra aussi faire rayonner le territoire et son authenticité[3]. Les lentillons champenois, les graines de lin et la farine de lentillons sont disponibles en commande à venir chercher à la ferme.

  Ils sont aussi à l'AMAP de Châlons-en-Champagne, sur les marchés (Matougues, Vésigneul-sur-Marne, Sarry) et dans les magasins bios (Natureo, L'Achillée à Sarry et dans les grandes et moyennes surfaces).

1 Propriétaire du restaurant « Les Tilleuls », entretien, 6 août 2020.

2 Marcotte, P., Bourdeau, L., et Doyon, M., « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative », Téoros [En ligne], 25-3 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2011, Repéré à : http://journals.openedition.org/teoros/1091

3 Blanchardon, M. (2018). Le lentillon de Chamapgne réclame son label. *Le Parisien*. Repéré à https://www.leparisien.fr/economie/le-lentillon-de-champagne-reclame-son-label-16-05-2018-7718682.php

- **Ferme des Cyprès (Courtisols)**
  En plus de proposer des hébergements en *wwoofing*, la Ferme des Cyprès vend directement les fruits et légumes biologiques qu'elle produit. Il est possible de venir se fournir à la ferme le mercredi et le jeudi de 16h à 19h ou de retrouver les produits sur les marchés de Châlons-en-Champagne (mercredi et samedi matin), d'Epernay (samedi matin) et Vitry-le-François (jeudi matin, 2 fois par mois). L'exploitation propose aussi de passer commande via son site internet dédié (*ferme-des-cypres.fr*). On y trouve des produits d'autres producteurs. La Ferme des Cyprès a donc une cible plus étendue et peut s'adresser à des personnes extérieures à la Moivre à la Coole.

- **Les Graminades (Francheville)**
  Le Moulin Courtin de Francheville ayant développé sa marque « les Graminades », vend sur place différentes farines et préparations pour pains et brioches. Il possède une gamme de farine bio. Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et également le samedi de 9h à 12h. Le but est de se faire connaître au-delà du territoire. En effet, une trentaine de revendeurs répartis dans le bassin parisien vendent les produits de Francheville. Depuis 2004, l'entreprise vend également ses farines et divers ustensiles à travers toute la France via son site internet (*les-graminades.com*) et une livraison par transporteur. Bien que l'entreprise mette en avant la production céréalière du territoire, son attractivité touristique est néanmoins limitée, le site ne proposant pas de visites du moulin. Des visites sont régulièrement demandées aux propriétaires, néanmoins ceux-ci estiment que le coût en termes d'énergie et de temps est trop important pour s'y consacrer.

- **Joe la Patate (Francheville)**
  La ferme de Joel Perardel vend des pommes de terre de consommation, des légumes, des oignons. L'offre est plutôt à destination des locaux que des touristes souhaitant découvrir les produits du territoire.[12]

- **Ferme de la Maison Dieu (Mairy-sur-Marne)**
  L'exploitation produit des asperges qu'elle vend en direct. Il est possible de retrouver ces produits chez d'autres producteurs (La fraise de Mairy par exemple). L'exploitation ne possède pas de site internet ce qui rend sa visibilité plus complexe.

- **La fraise de Mairy (Mairy-sur-Marne)**
  L'exploitation produit et vend directement ses fraises à Mairy-sur-Marne depuis 2004. Les propriétaires vendent aussi d'autres fruits et légumes (tomates, pommes de terre, ail, etc.) ainsi que les produits artisanaux des exploitants du secteur (bières, terrines, plats préparés, etc.). Le magasin est ouvert de septembre à avril du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h mais est fermé le dimanche et les jours fériés. De mai à août il est également ouvert de 9h30 à 12h le dimanche et les jours fériés. Cette amplitude permet aux visiteurs estivaux de découvrir la boutique. Ils disposent d'un blog (*lafraisedemairy.wordpress.com*) permettant de partager des recettes, leur actualité ainsi que celle de leurs partenaires.

- **L'Escargot champenois (Vésigneul-sur-Marne)**
  L'élevage d'escargots est installé depuis 2003. La vente de produits autour de l'escargot se fait directement sur l'élevage du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. L'ouverture le samedi permet aux touristes ou voyageurs de passage de pouvoir découvrir le lieu. Des animations sont parfois organisées, comme la journée Portes Ouvertes du dimanche 17 septembre 2017.

Figure 17. Affiche promotionnelle des Portes Ouvertes de l'Escargot champenois

Source : https ://lafraisedemairy.wordpress.com/tag/escargot-champenois/

1 Granvillage. Joe la Patate - vente directe de pommes de terre. Repéré à https://granvillage.com/b/2233-joe-la-patate-vente-directe-de-pommes-de-terre/

2 A. et C. Courtin, entretien, 3 août 2020.

Cette journée Portes Ouvertes rassemblait plusieurs producteurs locaux. La mise en réseau des différentes entreprises lors d'événements permet d'attirer un public plus large tout en mettant en valeur les ressources de la Moivre à la Coole.

- **Ferme Chevalier (Vésigneul-sur-Marne)**
  Cette exploitation familiale possède le label « Bienvenue à la ferme ». Il est possible de visiter la ferme sur demande. Elle est spécialisée dans la vente d'asperges mais propose également d'autres articles de producteurs voisins (conserves de canard, lentillons de champagne, miel, escargots, etc.). Les produits sont vendus directement sur place de mi-avril à mi-juin. Il est aussi possible de retrouver la production dans un magasin de producteurs à Châlons-en-Champagne : La Ferme du Centre.

De nombreux autres producteurs sont présents dans le secteur de la Moivre à la Coole mais ils ne possèdent pas de magasin ouvert au public. Leurs produits sont revendus par des partenaires (producteurs locaux possédant un magasin, AMAP, Ferme du Centre de Châlons-en-Champagne, magasin bio). Même s'ils ne possèdent pas de lieu où accueillir les touristes, ces exploitations mettent en avant leur territoire par la présence de leurs produits. C'est le cas des producteurs suivants :

- **Rudy Justin (Cheppes-la-Prairie)**
  Du nougat et du miel sont produits par le propriétaire.
- **L'Happycoole (Ecury-sur-Coole)**
  Il s'agit d'une micro-brasserie proposant une variété de bières nommées « les Ecuriotes ». Cette référence au nom du village est un moyen de le faire connaître à travers la vente de bières.
- **EARL Laurent Patrice (Mairy-sur-Marne)**
  Des bocaux d'asperges et du jus de pomme sont produits dans cette exploitation.
- **Christian Molé (Marson)**
  Cet apiculteur vend des pots de miel. Ils sont également disponibles sur le site internet du Moulin Courtin de Francheville (*les-graminades.com*).

Cette liste n'est pas exhaustive, le sujet sera traité plus amplement par la Chambre d'Agriculture de la Marne dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la CCMC.

Il existe une variété de producteurs différents dans la Moivre à la Coole. Cette diversité est intéressante car elle permet de mettre en avant le territoire par les produits locaux (lentillons de Champagne, notamment). Cela s'inscrit dans une démarche d'authenticité qui peut aller de pair avec le développement de l'agrotourisme et d'un tourisme de nature. La mise en réseau de ces différents points de vente et de production permet d'offrir davantage de visibilité aux producteurs et de proposer une offre abondante et variée aux voyageurs qui découvrent la région.

Des initiatives allant dans le sens d'une mise en réseau ont déjà été mises en place. Le fait que les producteurs proposent les produits de leurs voisins dans leur point de vente en est un exemple. Des marchés à thème ont aussi été mis en place par les producteurs. La commune de Mairy-sur-Marne en a d'ailleurs organisé plusieurs : un marché de Vénus (uniquement composé d'exposantes), le marché champêtre (une fois par an au mois de juin) et le marché automnal (une fois par an en novembre). Un marché des gourmets avait lieu également à Vésigneul-sur-Marne, il semble qu'il n'existe plus. Les marchés de producteurs locaux avaient été lancés par la Chambre d'Agriculture de la Marne. Le projet s'est ensuite essoufflé, faute de personnes pour tenir à jour le site régulièrement par exemple. De l'avis des habitants, il y avait certainement un trop grand nombre de marchés dans le secteur pour maintenir l'intérêt des visiteurs.[1]

Des initiatives sont parfois lancées par des particuliers et notamment des acteurs du tourisme local. Le 15 décembre 2019 un marché de producteurs locaux avait été organisé par les propriétaires du gîte « Ma deuxième maison en Champagne » à Ecury-sur-Coole[2]. Il y a donc une volonté des habitants de mettre en valeur leur territorie.

Ces événements locaux permettent d'attirer les curieux qu'il s'agisse de touristes de passage présents le week-end de l'événement ou des habitants du Pays de Châlons-en-Champagne. Le dynamisme des communes et de leurs associations permet de faire rayonner le territoire et participe à l'attractivité touristique de la Moivre à la Coole.

Dans ce type d'évènements le référencement et la communication sont cruciaux pour l'attractivité du territoire, pour attirer le touriste. Par ailleurs, la communauté de communes ne dispose pas d'établissements signalés dans les guides du « Petit Futé » ou « Michelin ».

1 A. et C. COURTIN, entretien, 13 août 2020.

2 L'hebdo du vendredi (2019). Un marché de producteurs à Ecury-sur-Coole. Repéré à http://www.lhebdoduvendredi.com/article/36688/un-marche-de-producteurs-a-ecury-sur-coole

Figure 18. Affiches promotionnelles des marchés de producteurs locaux

Source images : lafraisedemairy.wordpress.com

Des lieux de concentration d'hébergements et de restauration à mettre en lien

Figure 19. Localisation des établissements de restauration et des hébergements de la CCMC

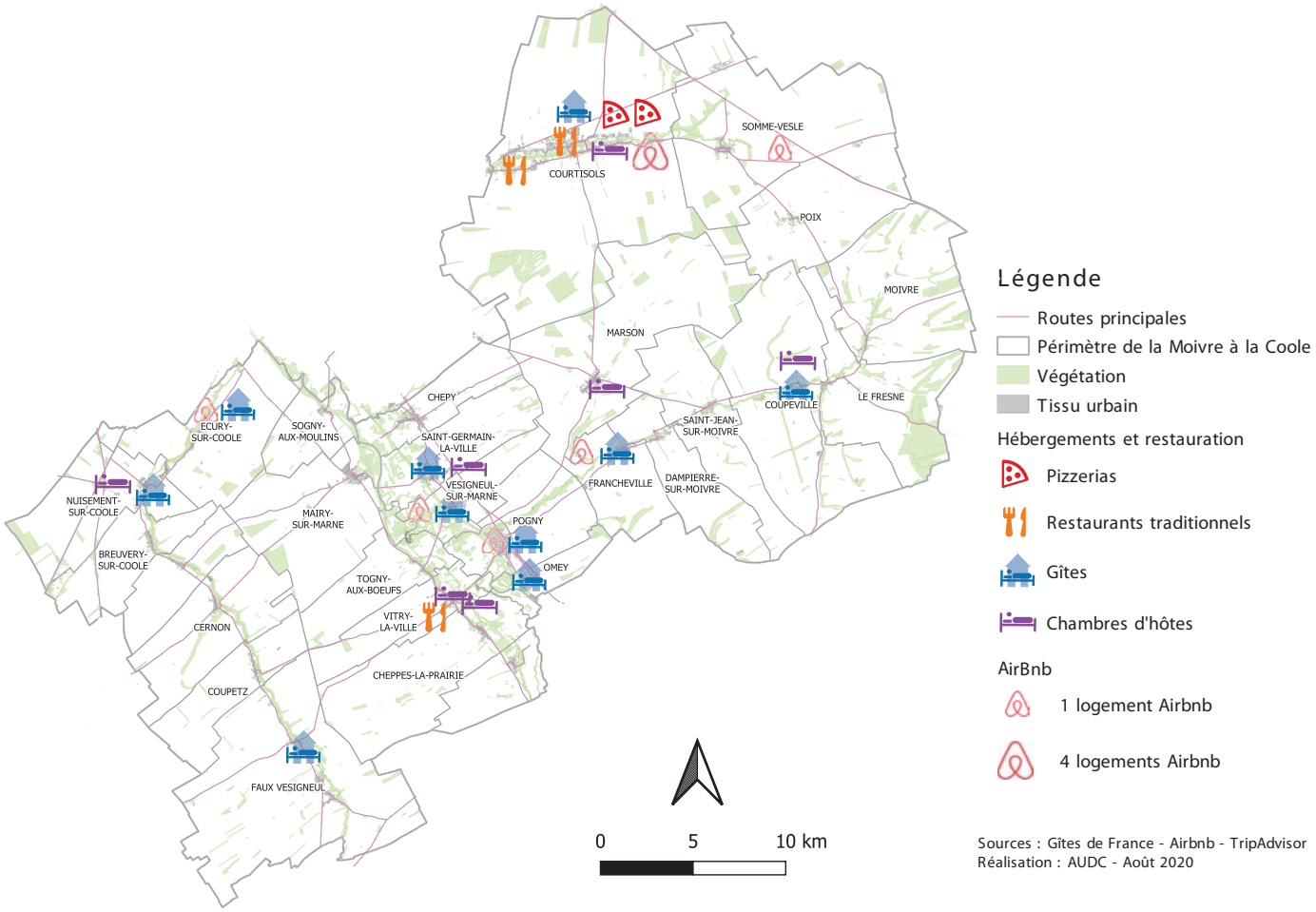

Les établissements de restauration et les hébergements sont principalement situés dans les vallées. Cela s'explique par le fait que la population réside majoritairement dans ces zones. Il existe une concentration d'hébergements dans la vallée de la Marne. Les lieux de restauration, qu'il s'agisse de restaurants traditionnels ou de pizzerias, se concentrent sur Courtisols. Un restaurant existe cependant à Vitry-la-Ville. Face au nombre important de logements dans la vallée de la Marne, il semblerait qu'il y ait un déficit en restaurants dans le secteur. Il existe également une offre de logements dans les vallées de la Coole et de la Moivre. L'offre en logement collaboratif de type *AirBnb* suit la localisation générale des hébergements traditionnels. Il serait intéressant de pouvoir mettre en lien le pôle d'hébergement (vallée de la Marne) et le pôle de restauration (Courtisols) pour proposer une offre complète aux visiteurs (hébergement et restauration).

Figure 20. Carte schématique de la concentration des hébergements et restaurants sur le territoire de la CCMC

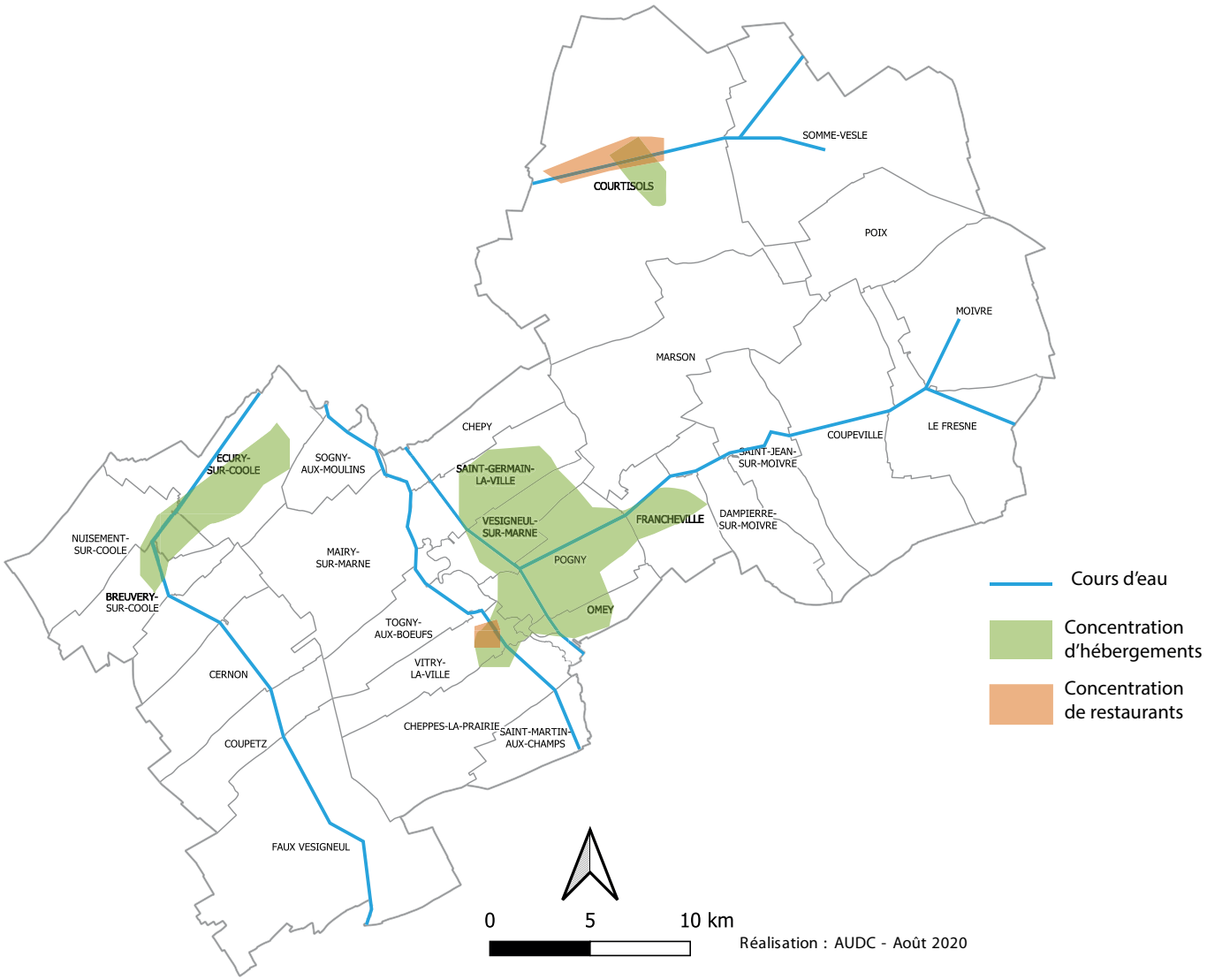

Les déplacements de loisirs

Si les moyens de transport permettent au touriste d'accéder au territoire de la Moivre à la Coole (cf. Des modalités de transport existantes mais difficilement accessibles depuis la CCMC p. 18), ils peuvent également constituer une forme de tourisme à part entière. De fait, le vélo peut être pensé comme un mode de transport mais aussi comme un support de développement touristique via le cyclotourisme par exemple. Le développement des mobilités douces va de pair avec le tourisme durable. Il y a donc une différence entre le déplacement « utilitaire » et le déplacement de loisirs, la balade. Le touriste se déplace pour arriver sur son lieu de séjour mais une fois arrivé à destination il peut s'y déplacer pour des raisons récréatives. Il s'agit dans ce cas de la « mobilité occasionnelle », à distinguer de la mobilité professionnelle ou encore quotidienne.

Randonnée

Le fait de se déplacer peut constituer en lui-même un loisir. Les routes et chemins ne servent pas uniquement à se déplacer d'un point à un autre, ils sont aussi l'occasion de découvrir un territoire au gré de la balade. En ce sens la randonnée est un sport qui utilise les chemins pour le plaisir de marcher plus que pour se rendre dans une destination.

Les itinéraires de randonnée de la Marne qu'ils soient nationaux ou créés par l'ADT de la Marne sont répertoriés dans la brochure randonnée disponible dans les Offices de tourisme du département (cf. ANNEXE 3. Brochure « Carte randonnée », ADT de la Marne, édition 2019, p. 127).

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole est concernée par plusieurs types d'itinéraires pédestres. Il convient de distinguer les itinéraires balisés, ciblant principalement les « grands » randonneurs, des circuits de balade.

Des itinéraires de Grande Randonnée (GR) très fréquentés, source d'attractivité touristique

Trois GR passent sur le territoire de la Moivre à la Coole. En réalité ils se situent tous sur le même itinéraire qui longe la Marne pour relier Châlons-en-Champagne à Vitry-le-François (cf. Figure 33. Structures d'activités culturelles et de loisirs présentes dans la CCMC, p.78). Ils s'adressent plutôt à des randonneurs confirmés mais leur présence peut profiter à la CCMC. Les itinéraires sont les suivants :

- **Le GR 14**. Appelé également le « sentier des Ardennes » il relie Paris à la frontière belge (ruisseau de la Goffe). Il se poursuit jusqu'à Malmedy en Belgique.

- **Le GR 654**. Au départ de Namur (Belgique), il est l'une des quatre voies allant jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le tronçon qui passe dans la CCMC est celui qui relie Reims à Vitry-le-François.

- **La Via Francigena**. Il s'agit d'une voie de pèlerinage reliant Canterbury à Rome et qui existe depuis le Moyen-Age. Elle a été homologuée et est aussi connu sous l'intitulé GR 145.

Ces chemins de randonnée sont un atout considérable pour l'attractivité touristique. Ils sont fréquentés, chaque jour quelques personnes les empruntent. Les Belges et les Hollandais partent en général entre mars et avril pour éviter les fortes chaleurs dans la suite du parcours[1]. L'étape est assez longue puisque 33 km séparent Châlons-en-Champagne de Vitry-le-François. Un randonneur expérimenté effectue en moyenne entre 20 et 30km par jour. Les pèlerins peuvent donc être demandeurs d'offre d'hébergement ou de restauration. Or, il n'existe pas d'hébergement communal pour pèlerins dans la CCMC actuellement. Il arrive que certains doivent demander l'accueil pour une nuit à des habitants de la Moivre à la Coole. D'après le comité Marne de la Fédération Française de Randonnée, un accueil entre Saint-Germain-la-Ville et Saint-Amand-sur-Fion (Communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx) pourrait être bienvenu. Il permettrait de proposer une coupure dans l'étape.[2]

1 J.-P. SONNET, entretien, 6 août 2020.
2 F. BROUET, entretien, 31 juillet 2020.

D'un point de vue touristique, un arrêt dans une commune de la Moivre à la Coole serait valorisant et pourrait profiter à l'économie de quelques commerces alentours.

Source image : viefrancigene.org

Il n'y a ni sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP), ni sentier de Petite Randonnée (PR) dans la communauté de communes. Un PR est un parcours qui se fait en moins d'une journée. Il en existe un de 14 km à Châlons-en-Champagne (le circuit des Ajaux).

La CCMC est toutefois propice aux randonnées. L'association des Amis de la Nature de Châlons-en-Champagne fait des randonnées en automne ou en hiver dans les secteurs de Courtisols, Somme-Vesle et Francheville. Ils suivent le cours de la Moivre à Francheville. Cependant, d'après le vice-président du Comité départemental de randonnée pédestre, également membre des Amis de la Nature de Châlons-en-Champagne, la commune ne développe pas suffisamment les itinéraires. Parfois les chemins s'arrêtent soudainement et les randonneurs doivent faire demi-tour. Le comité départemental estime que la communauté de communes est l'échelle optimale. Il aimerait rencontrer le président de la CCMC afin de trouver des solutions sur le territoire. Le comité est d'ailleurs prêt à aider les communes, selon leur taille. Il peut les aider sur les possibilités de ravitaillement pour les GR ou encore sur la création de boucles locales. Le comité peut aider à élaborer un parcours, à tracer le balisage. Cependant, il est nécessaire qu'un club local prenne en charge l'entretien (enlever le lierre des balises, faucher, rempierrer, etc.). A ce jour aucun club de randonnée de la CCMC n'est membre de la Fédération Française de Randonnée. Le comité est très intéressé par la création d'un club de randonnée et peut l'aider à se constituer. A ce titre il pourrait prêter des bâtons de marche nordique ou encore proposer une adhésion gratuite la première année par exemple. Il existe trois associations sur le secteur de Châlons-en-Champagne et parmi elles les Amis de la nature.[1] Des habitants de la CCMC (Courtisols en particulier) sont membres de cette association qui ne propose pas uniquement de la randonnée (geocaching, etc.). Il existe donc une demande en termes de clubs de randonnée.

Quelques itinéraires de balade pour découvrir les villages

L'agence départementale du tourisme a mis au point quelques circuits pédestres dans la Moivre à la Coole. L'idée est de proposer des itinéraires permettant de découvrir les attraits des communes :

- **Balade fleurie à Breuvery-sur-Coole.** La balade est réalisable en 30 min et fait 1,7 km. Elle longe la rivière et fait découvrir le village classé 3 fleurs. La particularité d'une balade fleurie et qu'elle s'axe autour du fleurissement de la commune.

- **Balade fleurie à Courtisols**. Le village possède trois fleurs. L'itinéraire permet de découvrir le patrimoine de Courtisols : le parc Massez classé, les trois églises. Cependant cette balade n'est pas répertoriée sur la plateforme internationale *Cirkwi*. Il s'agit d'un site internet connu des amateurs de randonnée et possédant une carte interactive des itinéraires pédestres.

- **Balade fleurie à Saint-Germain-la-Ville**. Elle fait le tour de la commune en 3,6 km et environ 1h de marche. Saint-Germain-la-Ville possède une fleur au classement des Villages fleuris. Deux aires de pique-nique sont présentes dans le village au niveau de la RD60 et de la RN44.

Fleurissement Breuvery-sur-Coole. Photo : C. Fouconnier

Le territoire étant composé de grandes plaines agricoles (environ 86 % de la surface totale de la CCMC, cf p. METTRE NUMERO DE PAGE), le développement d'itinéraires touristiques qui ne soient pas monotones peut s'avérer compliqué.

1 J.-P. SONNET, entretien, 6 août 2020.

Néanmoins la présence de vallées et éléments patrimoniaux peut permettre de développer davantage d'itinéraires de balade.

Les itinéraires mis en place par l'ADT dans certaines communes peuvent être prolongés pour relier les villages ensemble et créer des itinéraires plus importants (Breuvery-sur-Coole avec Nuisement-sur-Coole ou Saint-Quentin-sur-Coole par exemple)[1].

Cyclotourisme

La création en 2011 de l'organisme *France Vélo Tourisme* qui vise à promouvoir le développement du tourisme à vélo, témoigne du regain d'intérêt pour ce loisir en France. D'après ce groupement de professionnels du tourisme, la France serait la 2e destination mondiale du tourisme à vélo. Ils précisent également que 21 millions de Français font du vélo pendant leurs vacances[2]. Cette tendance croissante est à prendre en compte pour le développement touristique et en particulier dans le milieu rural où les possibilités de circuits sont nombreuses.

La création de voies vertes et véloroutes : des atouts touristiques en devenir

Au niveau topographique, la CCMC est un territoire favorable au développement du cyclotourisme puisqu'elle présente peu de relief. La vallée de la Coole est particulièrement intéressante à vélo[3]. Ce développement suppose la création de voies vertes ou véloroutes.

Anne HECKER, maître de conférences à l'Université Nancy II, explique en quoi les mobilités douces telles que les voies vertes peuvent finalement devenir des objets touristiques. Elle distingue trois types principaux de voies vertes. La première est une voie verte locale « de type utilitaire » elle est utile aux habitants pour leurs trajets quotidiens à pied ou en vélo. Cependant ces voies vertes peuvent, si elles se situent à proximité de lieux touristiques, intéresser un public plus important. D'autres voies vertes vont alors devenir des « infrastructures de loisirs ». Elles sont plus vastes et ont la capacité d'attirer des excursionnistes qui cherchent à se balader. Enfin, d'après Anne HECKER les voies vertes peuvent constituer une forme de tourisme à part entière. Il s'agit alors de véloroutes qui s'intègrent à des aménagements beaucoup plus lourds (restaurants, etc.). Les cyclistes viennent de toute l'Europe car ces voies sont propices au déplacement de long cours. Les véloroutes ne sont alors plus des supports de développement touristique mais deviennent des objets touristiques en eux même.[4] Dans le domaine du tourisme nous pourrions dire que ces véloroutes constituent des attractions touristiques (cf. L'attractivité touristique : entre attraits et attractions p. 15).

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole est concernée par plusieurs types de voies vertes et véloroutes.

Une voie verte a été créée pour relier Vitry-la-ville à Pogny. Elle longe la RD 54 sur 1,4 km. Elle correspondrait au premier type de voie décrit par Anne HECKER puisqu'elle permet aux habitants de relier les deux villages en toute sécurité. D'après le propriétaire du restaurant Les Tilleuls à Vitry-la-Ville, la voie est très fréquentée, il y a du passage chaque jour. Certains cyclistes disposent de bagages sur leur vélo, nous pouvons donc supposer qu'elle est aussi empruntée par des « touristes » ou du moins des excursionnistes. Elle pourrait donc constituer un support d'attractivité touristique.

La communauté de communes est également concernée par le développement de la véloroute n°52 (cf. ANNEXE 4. Schéma national des véloroutes 2020, p.129). Le tracé est celui présenté en page suivante, tiré d'un article du journal *L'Union* en octobre 2019.

Vélo décoratif à Pogny. Photo : AUDC

1 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.

2 France Vélo Tourisme (2019). *Devenir Accueil Vélo*. Repéré à https://www.francevelotourisme.com/sites/default/files/inline-files/comment-devenir-accueil-velo.pdf.pdf

3 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.

4 Hecker, A., (2006). Véloroutes et voies vertes : supports ou objets touristiques ? *Cahiers de géographie* (numéro 4), 199-208. Repéré à https://www.persee.fr/doc/edyte_1762-4304_2006_num_4_1_982#edyte_1762-4304_2006_num_4_1_T1_0204_0000

Figure 21. Tracé de la portion de la V52 entre Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François paru dans le journal *L'Union*

Source : https://abonne.lunion.fr/id103532/article/2019-10-24/le-voie-verte-fera-bientot-escale-vitry-le-francois

Cette véloroute nationale a pour vocation de relier Paris à Strasbourg pour rejoindre ensuite Prague. Seulement elle est actuellement discontinue : elle est empruntable de Dormans à Condé-sur-Marne. Des travaux sont en cours pour relier Condé-sur-Marne à Recy depuis juin 2020.[1] La portion allant de Recy à Moncetz-Longevas est déjà réalisée. A terme il restera à réaliser le tronçon qui traverse la CCMC et qui doit relier Moncetz-Longevas à Vitry-le-François en 23,7 km en longeant le canal latéral à la Marne. Il fait partie du segment reliant Condé-sur-Marne à Vitry-le-François en 47,5 km[2]. Le projet consiste à utiliser le chemin de contre-halage déjà existant, à réaménager une aire de repos et à créer 8 nouvelles aires de repos. La voie pourra aussi bien accueillir des cyclistes que des piétons[3]. L'offre d'hébergement entre Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François est relativement faible. La voie cyclable pourrait inciter des hébergeurs à s'installer à proximité. Si l'on applique ici le raisonnement d'Anne HECKER, la véloroute 52 peut constituer une attraction touristique et attirer des touristes européens.

Un unique circuit passant par la CCMC

Hormis les véloroutes, des circuits VTT ont été développé par l'ADT de la Marne. Ils sont répertoriés dans une carte vélo disponible dans les Offices de tourisme de la Marne (cf. ANNEXE 5. Brochure « Carte vélo », ADT de la Marne, édition 2019, p. 130). Le circuit « Les vallées de la Somme et de la Soude » est le seul qui passe par la CCMC. La boucle débute à Châlons-en-Champagne et longe la Marne jusqu'à Pogny. Il passe ensuite à Vitry-la-Ville et Coupetz puis quitte la CCMC pour rejoindre Haussimont. Le tracé revient ensuite dans la CCMC par Cernon, Saint-Quentin-sur-Coole, Breuvery-sur-Coole, Nuisement-sur-Coole, Ecury-sur-Coole et regagne Châlons-en-Champagne. Le circuit fait donc 108 km, avec un dénivelé de 195 m. Il n'est pas à destination des touristes à la recherche d'une balade à vélo mais plutôt aux cyclistes ou cyclotouristes expérimentés.

1 Carroger, A. (2020). Le chantier de la véloroute entre Recy et Condé-sur-Marne a débuté. L'Union. Repéré à https://abonne.lunion.fr/id156923/article/2020-06-16/le-chantier-de-la-veloroute-entre-recy-et-conde-sur-marne-debute

2 AF3V. V52 : Paris-Strasbourg, de Condé-sur-Marne à Vitry-le-François. Repéré à https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/844-v52-paris-strasbourg-de-conde-sur-marne-a-vitry-le-francois/#headAvis

3 Ministère chargé de l'environnement. Cerfa de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale. Repéré à http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/1-cerfa-74.pdf

Il pourrait donc être intéressant de proposer un circuit complémentaire, plus court et permettant de découvrir la Communauté de communes de la Moivre à la Coole lors d'une balade.

De fait, que ce soit pour la randonnée ou le cyclotourisme, il faut réussir à attirer les gens de passage dans les communes. En effet, le risque avec ce type de « tourisme » est que les cyclistes ou randonneurs ne s'arrêtent pas pour consommer ou découvrir plus profondément le territoire. En général ils poursuivent un but et privilégient le déplacement « utilitaire » à la découverte d'un espace. Il faudrait donc veiller à proposer également une offre d'itinéraires de balades. Ceux-ci favorisent davantage l'arrêt dans les villages.

Tourisme fluvial

D'après l'étude publiée en juillet 2020 par les Voies Navigables de France (VNF),[1] le tourisme fluvial est en croissance : 11,3 millions de passagers ont été transportés en France en 2019 soit 2,1% de plus qu'en 2018. La majorité de la clientèle est étrangère puisqu'ils représentaient 65 % des touristes en 2019. Ce type de tourisme consiste à prendre appui sur un cours d'eau pour y développer des activités touristiques.

Le tourisme fluvial fait sens pour le territoire. Plus généralement la présence de l'eau dans le secteur est source d'attractivité et de déploiement d'activités. Châlons-en-Champagne anciennement Châlons-sur-Marne (image autrefois accolée à celle de la rivière), se nomme d'elle-même : « la Venise pétillante ». Des balades en barque ou en canoë sont possibles pour découvrir la ville. Le lien à l'eau est donc prégnant dans le secteur.

Quatre cours d'eau découpent la Moivre à la Coole (la Coole, la Marne, la Moivre et la Vesle), ils sont un support pour proposer une offre de tourisme fluvial.

1 Voies navigables de France. (2020). Panorama : tendances et chiffres clés du tourisme fluvial. Repéré à https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/economie-du-secteur-tourisme/panorama-tendances-et-chiffres-cles-du-tourisme-fluvial/

Halte nautique de Pogny. Photo : C. Fouconnier

Le cours d'eau le plus important de la communauté de communes étant la Marne, c'est principalement sur celui-ci que peut se développer le tourisme fluvial. Un canal allant de Dizy à Vitry-le-François longe la Marne sur 66 km. Il permet de naviguer là où la Marne n'est pas praticable. Son gabarit correspond au gabarit Freycinet (39 m x 5,2 m). Ainsi ce sont des bateaux de plaisance et des péniches d'environ 300 tonnes qui peuvent y naviguer. Cela correspond aux classes 0 et 1 de la Conférence Européenne des Ministres des Transports (CEMT). L'intérêt du canal latéral à la Marne est qu'il permet ensuite de rejoindre la Seine par la Marne, le nord du pays par le canal de l'Aisne à la Marne à Condé-sur-Marne, l'est par le canal de la Marne au Rhin et le sud par le canal entre Champagne et Bourgogne qui rejoint ensuite la Saône (cf. ANNEXE 6. Réseau des voies navigables de France, p.132). Il s'agit donc d'un attrait touristique sur le territoire, permettant de le relier à de multiples destinations.

Le canal latéral à la Marne passe par la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Une halte nautique a d'ailleurs été construite à Pogny. Des tables de pique-nique ainsi qu'une aire de vidange et un raccordement à l'eau ont été installé. Des camping-caristes peuvent y passer la nuit. Néanmoins, il n'existe pas de point de réseau WiFi public, ce qui peut nuire à la venue de touristes étrangers par exemple.

Halte nautique de Pogny. Photo : C. Fouconnier

Halte nautique de Pogny. Photo : C. Fouconnier

Les éléments patrimoniaux

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole présente peu de patrimoine immatériel. Cela conduit à un manque d'image commune du territoire. Néanmoins, elle possède des éléments matériels sur lesquels il est possible de s'appuyer pour développer la filière touristique de la CCMC.

Un patrimoine naturel mis en valeur

Des labellisations « villages fleuris » répartis sur le territoire

Le département de la Marne possède un nombre important de communes fleuries et inscrites au label des « Villes et Villages Fleuris ». Ce label peut être un support de développement touristique ; par exemple, les balades fleuries s'appuient sur ces communes labellisées.

Le département de la Marne a d'ailleurs reçu le trophée du département fleuri. Il s'agit d'un label qui récompense les départements les plus fleuris de France. Le label est valable cinq ans. Actuellement, seulement 19 départements possèdent cette labellisation.

Sur 28 communes dans la CCMC, 8 sont labellisées. La plupart ont une fleur, c'est le cas de Dampierre-sur-Moivre, Le Fresne, Mairy-sur-Marne, Pogny et Saint-Germain-la-Ville. Vésigneul-sur-Marne possède 2 fleurs. Courtisols et Breuvery-sur-Coole en possèdent 3. Les communes possédant le label sont réparties de manière homogène sur le territoire. La répartition ne peut donc s'expliquer par une caractéristique géographique particulière : le long d'un cours d'eau notamment. Cette relative homogénéité permet d'améliorer l'attractivité sur l'ensemble de la CCMC . Cependant cela ne permet pas de créer un rassemblement ou une boucle pédestre autour de communes fleuries assez proches en distance.

Breuvery-sur-Coole. Photo : V. Pinsolles

Entrée de Breuvery-sur-Coole. Photo : C. Fouconnier

Entrée de Pogny. Photo : C. Fouconnier

Quelques parcs et jardins, attraits touristiques en saison estivale

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole possède des parcs et des jardins accessibles au public.

Le Parc Massez de Courtisols

Certains parcs sont protégés : c'est le cas du Parc Massez de Courtisols, site inscrit au titre des sites naturels depuis le 6 février 2004. Le parc était à l'origine, le jardin de Martin Massez (1812-1875), un riche industriel né à Courtisols et bienfaiteur de la commune. Il fut également maire de la commune de 1865 à sa mort. Massez a commencé à constituer ce parc dans les années 1850-1860 en rachetant plusieurs parcelles derrière sa maison. A sa mort il a légué le parc à Aristide Appert qui l'a ensuite transmis à la commune en 1899. La tempête du 26 décembre 1999 a fortement endommagé le parc de 2,5 ha, il a donc été restauré puis inscrit en 2004[1]. Il est gratuit et ouvert tous les jours de 8h à 23h.

Signalétique Parc Massez. Photo : AUDC

Un panneau d'informations a été mis en place à l'entrée du parc.

L'intérêt touristique de ce parc est qu'il est traversé par la Vesle, il est donc constitué de plusieurs îles. Avec son jardin régulier, son parc paysager, son verger et ses éléments bâtis, le parc est un exemple des parcs privés que l'on pouvait trouver au Second empire. Le parc est libre d'accès.

Parc Massez. Photo : AUDC

1 Lusse, J., Commune de Courtisols, Comité des Fêtes et des Animations Culturelles (2012). *A Martin Massez (1812-1875), la commune de Courtisols reconnaissante. L'origine des principaux bâtiments publics de la commune.*

Le château de Vitry-la-Ville et son parc

Le château et le parc de Vitry-la-Ville sont également inscrits à l'inventaire des sites du département de la Marne depuis le 26 mars 1980. La construction du château a débuté en 1608 après le rachat par Hugues Mathé d'une ancienne maison seigneuriale. Des modifications ont été apportées par les successeurs au début du XVIIIe siècle. Les jardins ont été aménagés par un élève de le Nôtre, jardinier du roi Louis XIV. Le château est aussi inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en 1990. Il est actuellement en rénovation suite à l'incendie de la toiture en mars 2019. Une collecte de fonds a été lancée[1].

Le château et son parc présentent un intérêt patrimonial par leur ancienneté mais aussi par l'omnipré sence de l'eau (les douves sont encore en eau). Des visites du château sont organisées par le propriétaire. Il est ouvert du 1er mai au 31 octobre 2020 selon le site du tourisme en Champagne-Ardenne.

Le parc fleuri de Marson

Le parc fleuri de Marson appartient à un propriétaire privé. Il s'agit d'un jardin d'environ 7 500 m² avec des massifs de plantes de variétés multiples : rosiers, clématites, etc. Il est possible d'y faire des visites gratuites du 25 juin au 30 septembre 2020. Les visites se font sur rendez-vous.

Parc fleuri de Marson. Photo : chalons-tourisme.com

La visite du jardin permet de mettre en avant le patrimoine naturel du territoire : les plantes présentes sont celles qui affectionnent le sol calcaire de la Champagne crayeuse. Il s'agit d'une activité qui permet de découvrir les espèces de la nature champenoise.

Le jardin du puit des granges de Faux-Vésigneul

Le jardin du puit des granges est attenant au gîte du même nom. Créé en 2019, il a une superficie d'environ 7 000m². Le jardin fait partie de l'association « Jardins et jardiniers de Champagne ». Il peut se visiter gratuitement du 15 mai au 31 octobre sur une plage allant de 10h à 19h toute la semaine.

Jardin du puit des granges. Photo : chalons-tourisme.com

Ce jardin présente un intérêt parce qu'il est possible de louer le gîte et de profiter de la vue du jardin.

Les parcs et jardins sont en général soumis à une forte saisonnalité. Mis à part le parc Massez qui est ouvert toute l'année, les parcs de Marson, Faux-Vésigneul et Vitry-la-Ville sont ouverts uniquement en période estivale (ce qui est dû à leur nature). Il n'est donc pas possible de se baser uniquement sur les jardins pour développer le potentiel touristique de la CCMC. Le fait de devoir prendre rendez-vous pour visiter un lieu peut décourager les visiteurs car ils doivent organiser scrupuleusement leur séjour. Les parcs et jardins de la CCMC peuvent être le support d'autres animations, qu'elles s'inscrivent dans un réseau ou non. La majorité des parcs et jardins présentés ci-dessus participent à l'événement annuel **« Rendez-vous aux jardins »** organisé par le ministère de la Culture sur trois jours. La dernière édition, les 7, 8 et 9 juin 2019 [2] était sur le thème des animaux au jardin. Elle a rassemblé plus de 2 millions de visiteurs en France et en Europe (depuis 2018 l'événement est organisé dans des pays européens).

1 Dartagnans. Reconstruisons le châtau de Vitry-la-Ville. Repéré à https://dartagnans.fr/projects/reconstruisons-le-chateau-de-vitry-la-ville/campaign

2 L'édition 2020 (5, 6 et 7 juin 2020) a été reportée en 2021 en raison de l'urgence sanitaire.

Les propriétaires de jardins étaient environ 2 300 à y participer. Il s'agit de proposer des animations en plus des visites de jardins. Dans ce cadre, la commune de Courtisols a proposé le 9 juin 2019 une Fête de l'Abeille et de la bio-diversité. Les visites libres organisées par les jardins de Courtisols, Marson et Faux-Vésigneul sont énumérées dans le programme « Rendez-vous aux jardins » de la région Grand Est. Cela confère une visibilité importante aux jardins de la CCMC puisqu'ils y sont répertoriés sans distinction, au même titre que les parcs et jardins de villes de taille plus importantes (Charleville-Mézières, Troyes, Mulhouse ou Reims).

Figure 22. Affiches promotionnelles démontrant la fonction support d'un événement national our le développement local

Sources :https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Manifestations-nationales/Rendez-vous-aux-jardins-2019 https://www.toutchalons.com/agenda-5eme-fete-abeille-miel-et-biodiversite-12335.html

S'inscrire dans un tel réseau permet d'attirer potentiellement un large public (visibilité régionale). Les événements de ce genre sont donc un support relais sur lequel les communes peuvent s'appuyer. Il est aussi possible d'envisager des mises en réseau à une échelle plus petite mais davantage accessible au long de l'année.

Les curiosités naturelles : des arbres particuliers

La communauté de communes de la Moivre à la Coole possède des éléments naturels d'intérêt. Ils ne sont pas classés mais participent à l'attractivité des communes qui les possèdent. Trois communes disposent d'arbres particuliers. A Courtisols un particulier possède un sophora de plus de 200 ans qui donne sur la rue. Un mûrier d'environ 120 ans est visible à Omey, il est situé à côté du pigeonnier ce qui lui accorde davantage d'intérêt. Un particulier possède un hêtre pourpre à Pogny. Il mesure 22 mètres de haut et a environ 250 ans.

Ces éléments ne sont pas en mesure d'attirer, à eux seuls, des visiteurs sur le territoire. Ils peuvent cependant faire l'objet d'un détour pour les visiteurs du secteur. Sur son site, l'ADT a d'ailleurs consacré une page à chacun de ces arbres, signe qu'ils présentent un intérêt.

Sources : Site officiel de Courtisols, site internet de l'ADT de la Marne

Figure 23. Patrimoine naturel touristique de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

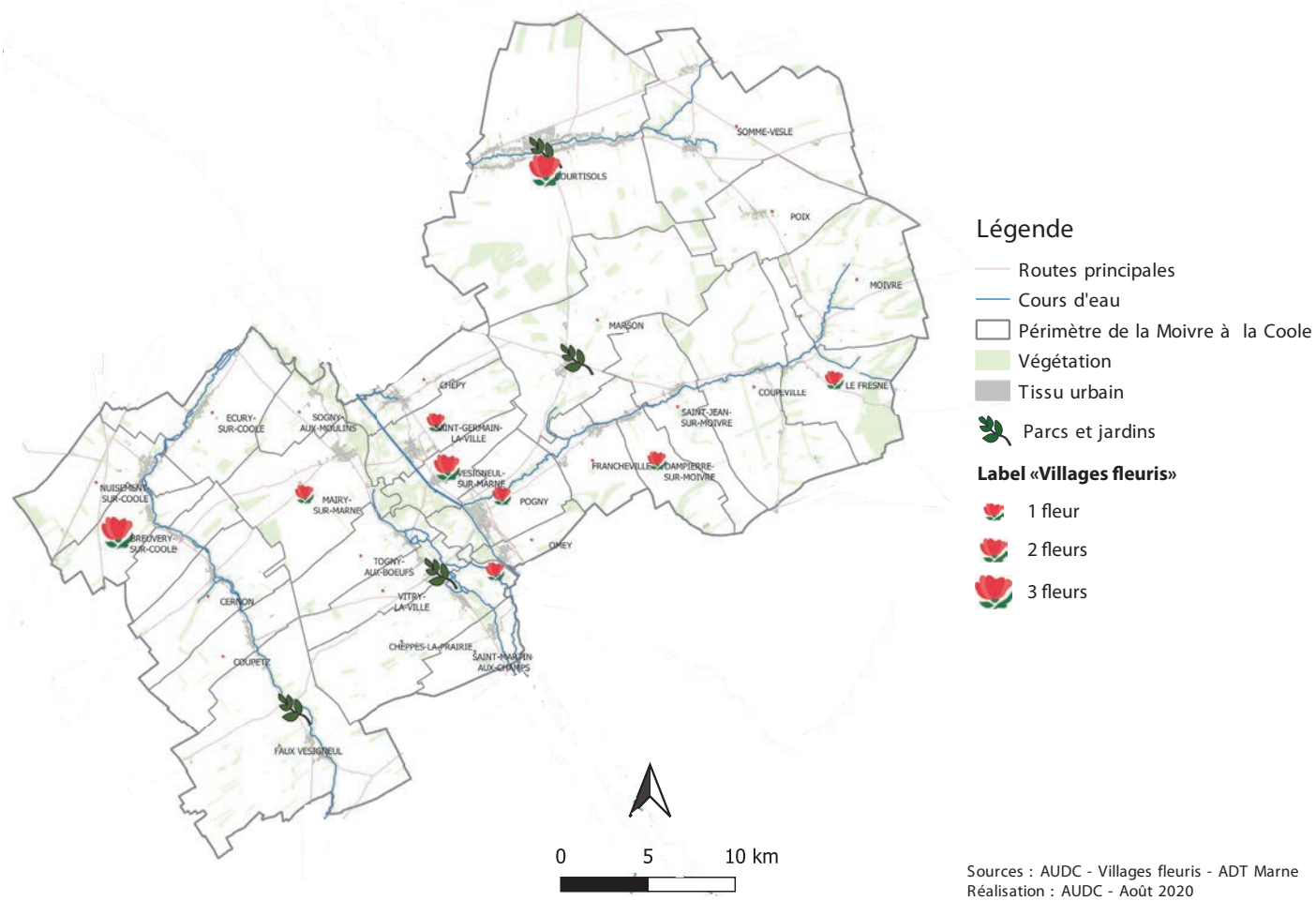

Sources : AUDC - Villages fleuris - ADT Marne
Réalisation : AUDC - Août 2020

La répartition des parcs et jardins ouverts aux visiteurs dans la Moivre à la Coole constitue un arc s'étalant du nord au sud du territoire (de Courtisols à Faux-Vésigneul). Cet arc semble suivre une départementale ce qui peut être intéressant pour les visiteurs. Les villages fleuris sont, quant à eux répartis sur tout le territoire même si on observe une concentration dans la vallée de la Marne. Les villages les plus fleuris (Breuvery-sur-Coole et Courtisols) sont excentrés mais constituent des pôles de curiosité. Ils sont l'occasion de mettre en avant des communes de petites tailles telles que Breuvery-sur-Coole où des balades ont été créées.

Un seul village mêle village fleuri et parc, celui de Courtisols. Il est donc important de le mettre en valeur. Des tentatives de valorisation de son patrimoine ont d'ailleurs été mises en place. Des panneaux explicatifs ont été installés dans la commune : un au parc Massez, un devant chaque église et un autre à la mairie. Une brochure a été créée (voir figures 24 et 25 ci-après) il y a environ 8 ans. Elle a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de Courtisols et était disponible à la mairie ainsi qu'à l'Office de Tourisme.

Figure 24. Première et dernière de couverture de la brochure touristique de Courtisols

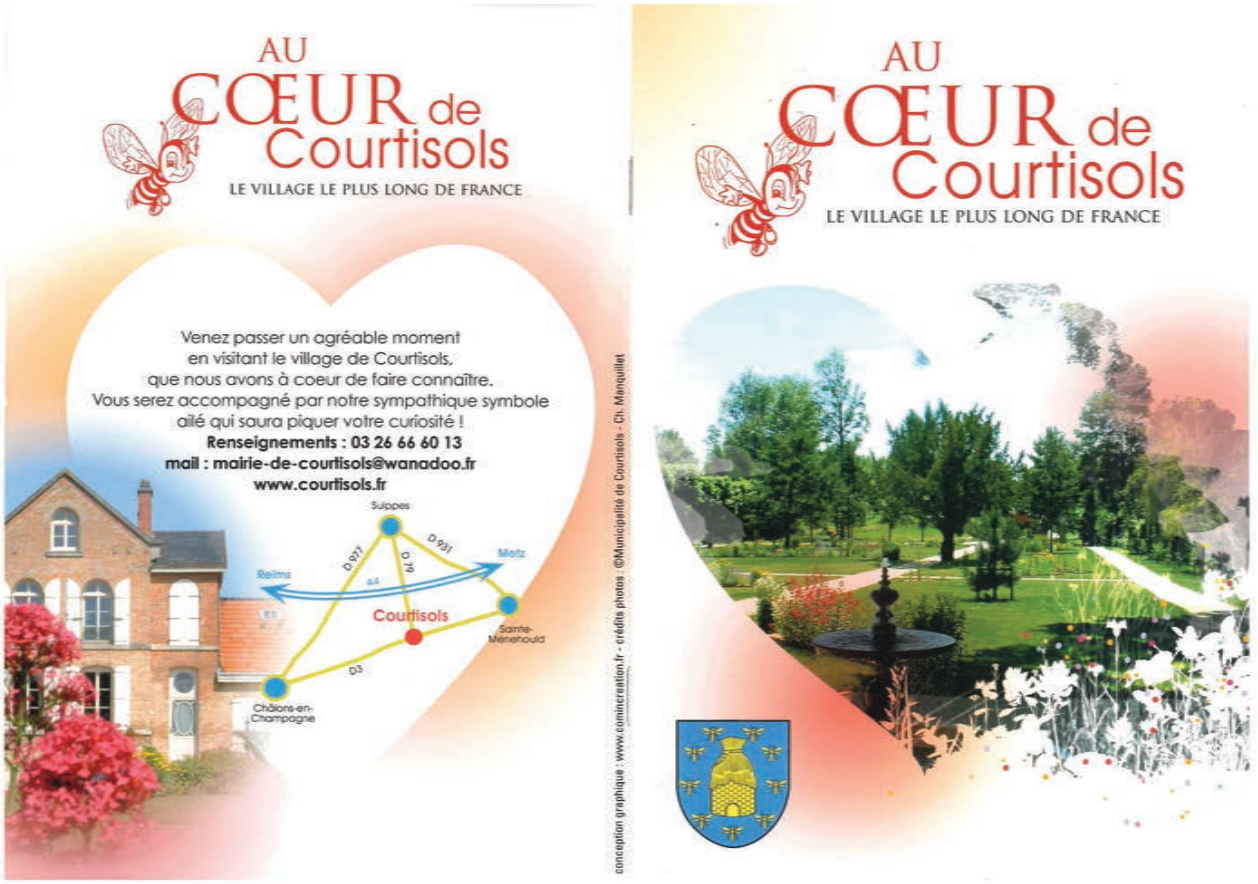

Source : Habitant de Courtisols

Figure 25. Pages 2 et 3 de la brochure touristique de Courtisols

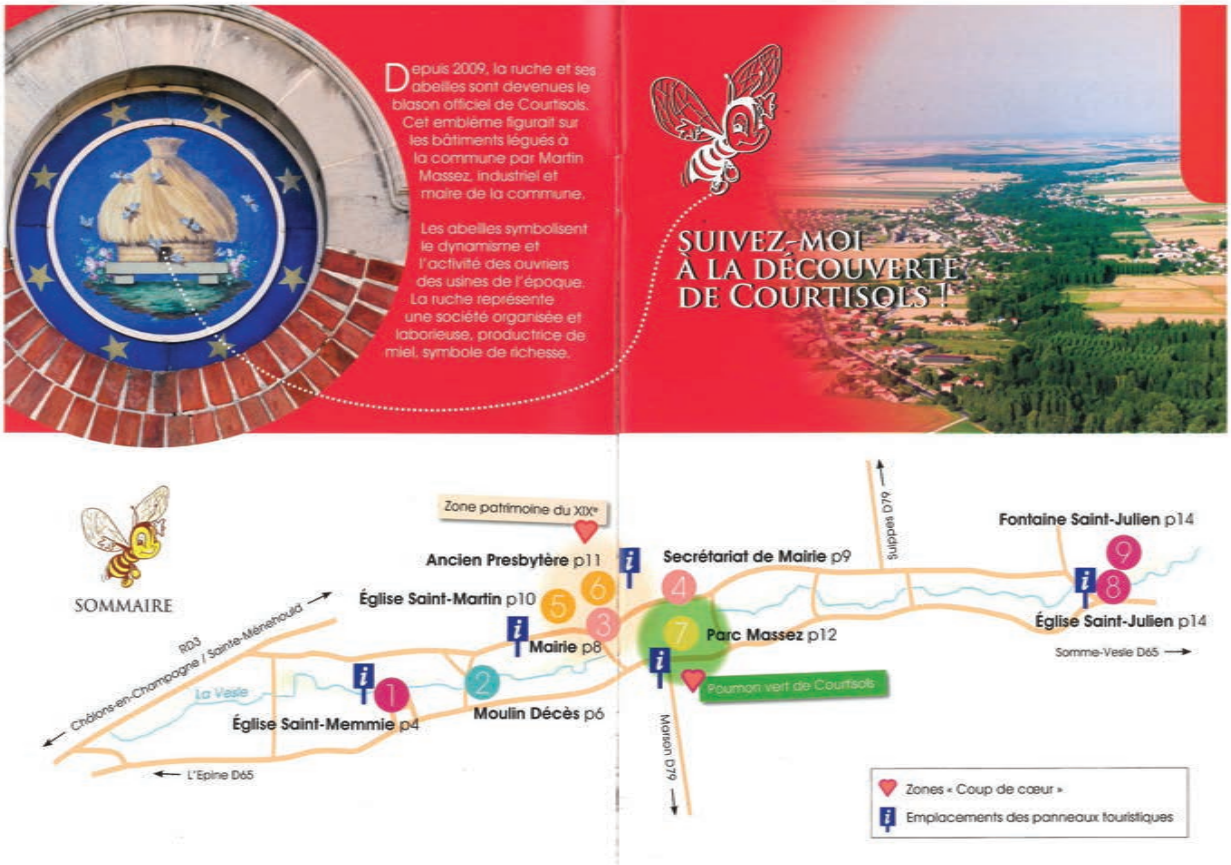

Source : Habitant de Courtisols

Chaque point d'intérêt est présenté sur le plan précédent. Une double page est consacrée à chacun des éléments pour présenter son histoire. Ce type de communication permet au village de faire connaître son patrimoine qu'il soit naturel ou bâti. Néanmoins la distribution a été effectuée en majorité aux habitants, alors qu'ils connaissent déjà leur commune.

Un patrimoine bâti conséquent

De nombreux monuments classés et inscrits

Depuis 1837, date de sa création, la Commission des monuments historiques peut donner son avis et ses orientations sur des monuments d'intérêt. Cette commission est devenue la Commission nationale des monuments historiques en 2007. Les monuments dits « historiques » sont des immeubles (au sens où ils ne peuvent être déplacés) ainsi que des objets mobiliers qui ont acquis ce titre. En 2015, 43 600 immeubles et 300 000 objets mobiliers étaient protégés.[1] Les périodes historiques varient de la préhistoire au XXe siècle. Ils sont alors protégés pour une qualité particulière qui peut être technique, architecturale, etc. L'objectif est de les conserver le mieux possible afin de les transmettre aux générations futures. C'est pourquoi toute modification ou rénovation de ce type de bâtiment doit faire appel à un Architecte des Bâtiments de France (ABF). Les abords de ces bâtiments font également l'objet de précautions. Posséder un ou des monuments historiques est un atout touristique pour un territoire. Ils sont source d'intérêt et sont les témoins de l'Histoire de la commune.

Des monuments historiques de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole ont été inscrits et classés. Les monuments historiques classés sont « les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ». Les monuments historiques inscrits sont moins protégés, ce sont « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ».

1 Ministère de la Culture. Monuments histoiriques. Présentation. Repéré à https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Monuments-historiques/Presentation/Les-monuments-historiques

Figure 26. Eléments classés et inscrits au titre des Monuments historiques dans la CCMC

Commune	Référence	Patrimoine architectural	MH	Propriétaire
Coupéville	PA00078678	Eglise Saint-Memmie (porche)	Classé	Commune
Courtisols	PA00078682	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Commune
Courtisols	PA00078683	Eglise Saint-Memmie	Inscrit	Commune
Dampierre-sur-Moivre	PA00078690	Eglise	Classé	Commune
Faux-Vésigneul	PA00078708	Eglise de Faux-sur-Coole	Inscrit	Commune
Francheville	PA00078713	Eglise Saint-Gerault	Inscrit	Commune
Mairy-sur-Marne	PA00078735	Château	Inscrit	Société privée
Marson	PA00078741	Eglise Saint-Nicolas	Classé	Commune
Pogny	PA00078766	Eglise de la Nativité de la Vierge	Classé	Commune
Poix	PA00078768	Tumulus ou tombeau de Théodoric	Classé	Privé
Vitry-la-Ville	PA00078922	Château	Inscrit	Privé

Source : Base Mérimée. https://www.pop.culture.gouv.fr/search/list?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%2%28M%C3%A9rim%C3%A9e%29%22%5D

Sur le territoire de la CCMC, 11 immeubles sont protégés au titre des monuments historiques. Il n'y a pas d'objets mobiliers protégés. On dénombre 6 monuments inscrits et 5 monuments classés, leur répartition est équivalente. Au niveau national sur les 43 600 immeubles protégés, 14 100 étaient classés (soit environ 32 %) et 29 500 étaient inscrits (soit environ 68 %). A l'échelle de la communauté de communes il est donc remarquable que 5 monuments soient classés. La CCMC possède un patrimoine qu'elle valorise.

Il est à noter que la grande majorité des immeubles protégés au titre des Monuments Historiques dans la CCMC sont des églises (8 monuments sur 11). Les châteaux de Mairy-sur-Marne et Vitry-la-Ville sont tous deux inscrits ce qui leur procure davantage d'importance auprès des visiteurs qu'ils hébergent. Le Tumulus de Poix reflète la forte présence de l'héritage mérovingien sur le territoire marnais en général. La CCMC, ne peut se baser uniquement sur l'archéologie pour développer son offre touristique étant donné qu'elle possède peu de ressources à ce sujet. Néanmoins son ancrage dans ce territoire est à souligner : proximité du « Camp d'Attila » (situé à La Cheppe, commune frontalière de la CCMC). Des objets datant de cette époque sont parfois retrouvés dans la communauté de communes. Une fouille archéologique avait été organisée par un historien (Jackie Lusse) et ses étudiants dans la commune du Fresne. Ces objets ont été mis en vitrine et sont désormais exposés à la mairie. Le maire du village peut en faire la visite[1]. Cependant aucune communication n'est réalisée sur cette thématique, ces éléments n'étant pas un attrait touristique à eux seuls.

Le patrimoine inscrit à l'Inventaire général, témoin de l'histoire spécifique du territoire

L'Inventaire général du patrimoine culturel (anciennement nommé « Inventaire général des monuments et des richesses artistiques ») a été créé en 1964. Il « recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique »[2]. La Communauté de communes de la Moivre à la Coole possède 6 éléments inscrits à l'Inventaire général.

1 J.LUSSE, entretien, 10 août 2020.
2 Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Article 95.

Figure 27. Eléments inscrits à l'Inventaire général du patrimoine culturel

Commune	Référence	Patrimoine architectural	Propriétaire
Cernon	IA51000539	Monument aux morts 14-18	Commune
Cheppes-la-Prairie	IA51000533	Monument aux morts 14-18	Commune
Coupéville	IA51000241	Moulin à farine puis minoterie Brémont, puis maison	Privé
Pogny	IA51000154	Usine de blanc de Champagne puis hangar agricole	Privé
Saint-Germain-la-Ville	IA51000236	Usine d'extraction Léon Collard, puis hangar agricole	Privé
Saint-Martin-aux-Champs	IA51000512	Monument aux morts 14-18	Commune

Source : Base Mérimée. https://www.pop.culture.gouv.fr/search/list?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28M%C3%A9rim%C3%A9e%29%22%5D

Ces éléments patrimoniaux reflètent particulièrement l'histoire dans laquelle le territoire de la CCMC. Ils sont importants pour comprendre le contexte du secteur et le transmettre aux visiteurs. On observe que la moitié du patrimoine inscrit à l'Inventaire général est en réalité consacré aux monuments aux morts. Bien qu'au lendemain de la Grande Guerre, l'ensemble du territoire français ait vu s'ériger de nombreux monuments aux morts (entre 1920 et 1925, environ 30 000 monuments ont été construits dans des communes

françaises), ceux de la CCMC renvoient plus particulièrement au secteur. La Marne a en effet, été au cœur de la Première Guerre mondiale, ce que soulignent ces monuments aux visiteurs. Les anciennes usines d'extraction de Pogny et de Saint-Germain-la-Ville témoignent de l'importance de la craie dans le secteur (Champagne crayeuse) et de son exploitation par l'Homme (bâtiments en craie, etc.). Un recensement des bâtiments en craie du canton de Marson avait été mené dans les années 1980 par un historien, des collégiens de Saint-Memmie et le CAUE de la Marne. Une intiative de ce type pourrait être étendue à la CCMC. Le moulin à farine de Coupéville rappelle l'existence de très nombreux moulins sur les bords des cours d'eau de la CCMC (cf. Les moulins, p. 67).

Des pôles de patrimoine situés le long des vallées

L'analyse de la répartition de ces éléments patrimoniaux qu'ils soient classés, inscrits au titre des Monuments historiques ou inscrits à l'Inventaire général, permet de repérer les principaux « pôles » culturels du territoire.

Figure 28. Patrimoine culturel de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

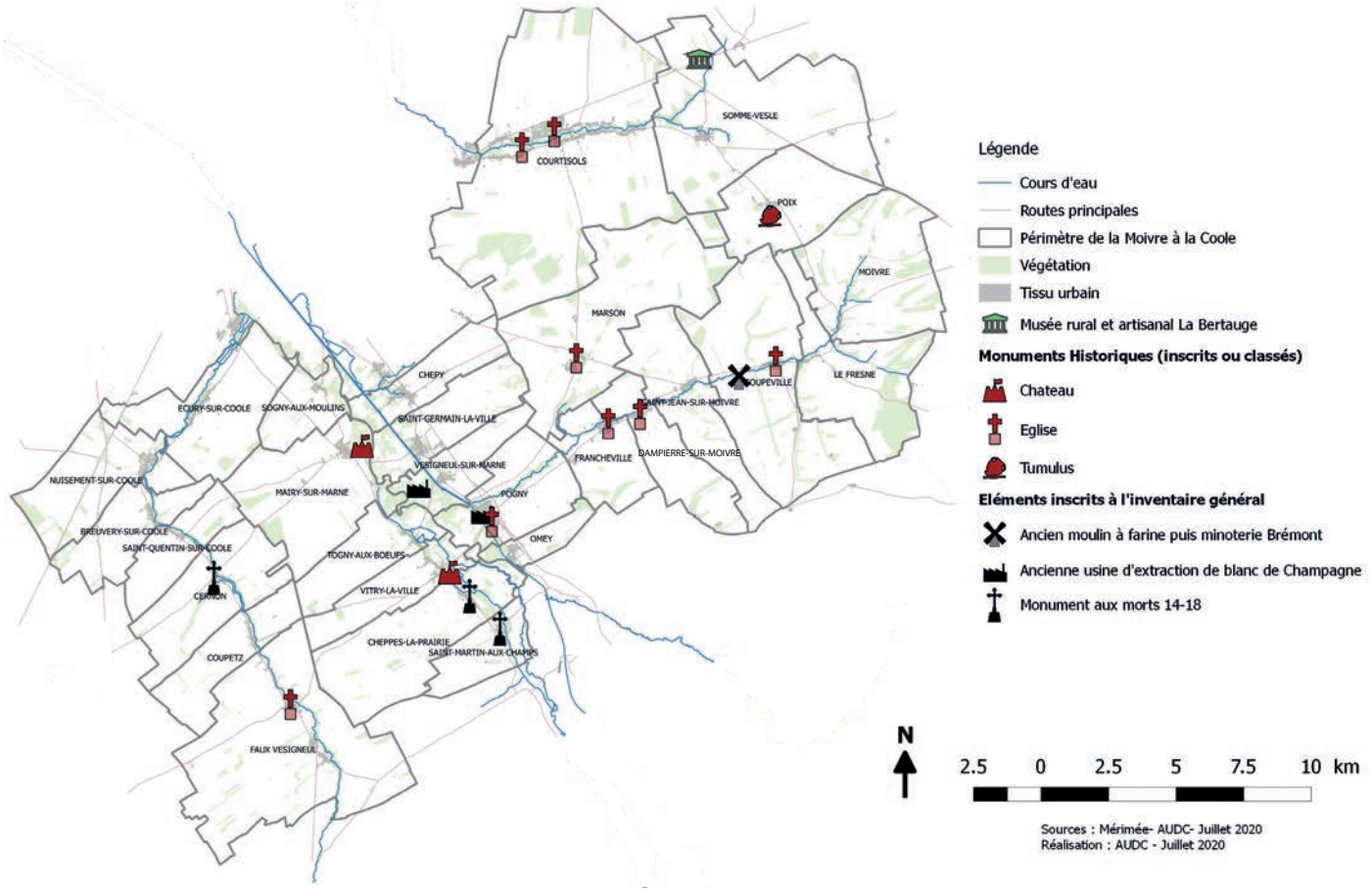

Mis à part quelques exceptions (Poix et Marson), les éléments patrimoniaux protégés sont essentiellement répartis le long des cours d'eau. L'importance de la vallée de la Marne est encore ici soulignée puisqu'elle concentre la majorité du patrimoine protégé. Il s'agit d'un atout pour les visiteurs étant donné que la route principale du territoire (la Nationale 44) passe dans cette vallée. Ce patrimoine est donc assez accessible. La vallée de la Moivre possède également de nombreux éléments protégés. Courtisols concentre les deux églises protégées de la Vesle dans la CCMC. Cette répartition semble aller de pair avec la concentration de la population. Les villages sont organisés autour des cours d'eau ce qui explique la répartition du patrimoine, de la même manière que pour la répartition des hébergements. Il existe donc un pôle de culture qui longe la vallée de la Marne et qui s'étend légèrement vers la Moivre. Un autre « pôle » se trouve plus au nord : il regroupe les églises de Courtisols, le musée de la Bertauge et le Tumulus de Poix. Ce dernier ne se situe pas dans une vallée contrairement aux autres. D'après Jackie Lusse, historien et habitant de Courtisols, il ne s'agirait pas du tombeau de Théodoric, roi des Wisigoths,

mais plutôt d'un tumulus gallo-romain. Sa situation géographique s'explique par le fait qu'il se situe à environ 100 m d'une ancienne route romaine (Reims/ Bar-le-Duc) et à environ 200 m d'un ancien chemin gaulois reliant Châlons-en-Champagne à Verdun en passant par Saint-Memmie, Courtisols et Poix.

Figure 29. Carte schématique de la concentration du patrimoine culturel sur le territoire de la CCMC

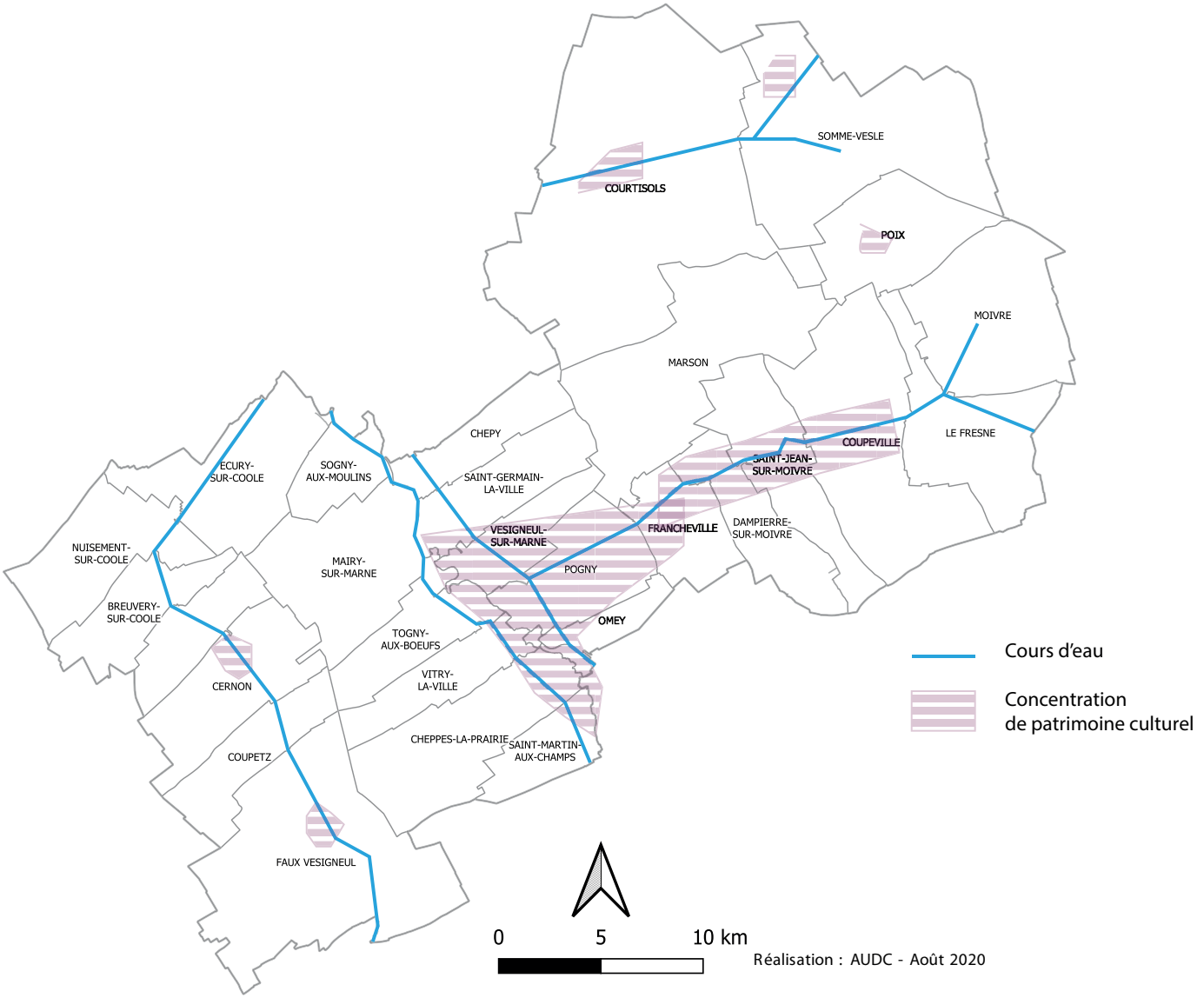

Le patrimoine protégé ne représente pas l'ensemble du patrimoine que possède la CCMC. Le patrimoine matériel total est beaucoup plus conséquent (porche de l'église de Coupéville, notamment). Certains efforts sont faits par les municipalités pour le préserver : la glacière de Vitry-la-Ville est en cours de rénovation par exemple. Si beaucoup d'éléments patrimoniaux se trouvent dans les vallées c'est soit parce qu'il y a beaucoup de patrimoine (protégé ou non) dans les vallées, soit que les éléments des vallées ont une valeur patrimoniale plus importante. Au vu de la géographie et de la démographie du territoire, la première solution semble plus probable.

Le petit patrimoine : une richesse culturelle à préserver ou à valoriser

Bien qu'il ne fasse pas l'objet d'un classement d'envergure nationale, le petit patrimoine est plus représentatif de la vie quotidienne des locaux que le « grand patrimoine ». Il est actuellement moins mis en avant. Le conseil de développement du Pays de Châlons-en-Champagne avait pourtant réalisé une étude en décembre 2012 sur cette thématique.

Cette démarche démontre l'intérêt que peut présenter le petit patrimoine. Sa mise en valeur constituerait un attrait touristique pour la CCMC. En général les éléments patrimoniaux de la vie quotidienne sont le reflet d'une époque dans un lieu donné. Les éléments de petit patrimoine varient d'une région à l'autre. C'est pourquoi ce qu'un touriste peut découvrir sur un territoire (en l'occurrence dans la CCMC) ne sera pas visible ailleurs.

Le petit patrimoine est un terme général regroupant de nombreux domaines. Par exemple, le rapport du recensement effectué en 2012 mentionnait les types de patrimoine suivants :

- Le patrimoine lié à l'eau
- Le patrimoine religieux
- Le patrimoine lié aux activités agricoles et ou artisanales
- Le patrimoine lié à l'habitat
- Le patrimoine lié à la vie courante[1]

L'objectif de la présente étude n'est pas de poursuivre le recensement effectué au niveau du Pays de Châlons-en-Champagne mais plutôt de rendre compte du potentiel touristique de la CCMC. A ce titre nous ne nous attacherons pas à détailler le petit patrimoine de chaque commune (travail effectué par la commission) mais plutôt à comprendre la manière dont il peut être mis en tourisme ou non.

Quelques dispositifs de préservation, voire de valorisation touristique ont été mis en œuvre au sein du territoire.

Monument aux morts de Cernon. Photo : C. Fouconnier

1 Commission 2 : Animation et attractivité du territoire, Conseil de développement du Pays de Châlons-en-Champagne, (2012). Protection et mise en valeur du petit patrimoiine du pays.

Les églises accueillantes

Les églises dites accueillantes sont gérées par le département. Il s'agit d'églises qui sont ouvertes et accessibles aux visiteurs. En 2014, plusieurs églises de la CCMC figuraient dans le guide départemental des églises accueillantes[2].

Eglise de Faux-Vésigneul. Photo : AUDC

- **Eglise de la Nativité de la Sainte Vierge (Breuvery-sur-Coole)**
  Ouverte les dimanches de 10h à 18h. Contact mentionné.
- **Eglise Saint-Memmie (Coupéville)**
  Ouverte le samedi et le dimanche de 10 h à 18h.
- **Eglise Saint-Julien (Courtisols)**
  Ouverte tous les jours de 9h à 18h. Contact mentionné.
- **Eglise Saint-Martin (Courtisols)**
  Ouverte tous les jours de 9h à 18h. Contact mentionné.
- **Eglise Saint-Memmie (Courtisols)**
  Ouverte tous les jours de 9h à 18h. Contact mentionné.
- **Eglise Saint-Nicolas (Marson)**
  Ouverte les samedis et dimanches.

2 Conseil général de la Marne (2014). Les Eglises accueillantes dans la Marne. Repéré à http://www.marne.fr/telecharger/1869

Eglise de Coupéville. Photo : AUDC

Eglise de Breuvery-sur-Coole. Photo : C. Fouconnier

Ces six églises étaient soit ouvertes le week-end, soit ouvertes tous les jours en contactant la personne qui détient les clefs de l'église. Le guide était disponible dans les Offices de tourisme et les édifices religieux concernés.

Chaque année un prêtre du diocèse passe dans les mairies pour savoir si elles sont ouvertes ou non. En raison de la crise sanitaire le recensement n'a pas été effectué cette année 2020[1]. Actuellement la plupart de ces églises seraient fermées[2]. Il serait intéressant de réaliser un recensement auprès de chaque commune pour connaître le nombre d'églises accueillantes dans la CCMC actuellement. Le patrimoine (parfois classé) qui y est entreposé n'est donc plus accessible pour les visiteurs. Un numéro de téléphone pourrait être indiqué à l'entrée de l'église pour aller chercher les clefs à la mairie ou chez un habitant. Néanmoins, le week-end, la mairie est généralement fermée et peu de personnes seraient disposées à être de permanence chaque week-end. Le fait de devoir aller chercher soi-même les clefs peut décourager les visiteurs d'effectuer une visite. Cette problématique est à souligner d'autant plus que la CCMC possède des édifices religieux d'intérêt national (classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques). Le problème lorsqu'un élément patrimonial est valorisé, c'est qu'il est rendu plus sujet aux vols. Pour éviter cela les églises sont souvent fermées. Des solutions pourraient être trouvées pour remédier à ce problème : en ouvrir seulement quelques-unes, les ouvrir lors d'événements précis dans l'année, etc.

Les moulins

Les moulins sont les témoins d'une époque agricole où chacun cultivait ce qu'il consommait. Ils ont donc leur part à jouer dans le développement d'un tourisme rural. De nombreux moulins étaient présents sur le territoire de la CCMC. Il y en a encore mais ils sont dans des états divers. En général, ce sont des moulins à eau possédés par des propriétaires privés. C'est, par exemple le cas du moulin situé à Coupéville et inscrit à l'Inventaire général. Il en existe d'autres dans la vallée de la Moivre notamment à Dampierre-sur-Moivre (deux dont un ne fonctionne plus) et à Saint-Jean-sur-Moivre. La vallée de la Marne possède également des moulins, il y en a 3 à Pogny. Il en existe aussi au bord de la Coole : à Ecury-sur-Coole et à Breuvery-sur-Coole[3]. Cette liste est loin d'être exhaustive, un recensement pourrait être mené sur la communauté de communes.

La Coole à Ecury-sur-Coole. Photo : C. Fouconnier

1 Diocèse de Châlons-en-Champagne, 20 août 2020.

2 J.LUSSE, entretien, 10 août 2020.

3 A. et C. Courtin, entretien, 3 août 2020.

Le moulin Courtin (Francheville) : unique témoin encore vivant de l'histoire des moulins de la Moivre à la Coole

Actuellement, il n'existe plus de moulins en activité en Haute-Marne. Seuls trois moulins sont encore en activité dans la Marne : deux se trouvent dans le secteur de Reims et un dans la CCMC. Il s'agit du moulin Courtin de Francheville. Le propriétaire actuel, Christophe Courtin, représente la 5e génération de meuniers de la famille Courtin. Son arrière-arrière-grand-père a racheté le moulin en 1865. L'édifice existait déjà auparavant. Il est difficile de remonter jusqu'à son origine, les derniers documents retrouvés datent du XVIIe siècle. Le moulin présente un intérêt patrimonial certain, il doit donc être préservé.

Les propriétaires du moulin de Francheville ont régulièrement des demandes de visite du moulin. Toutefois, ils n'en proposent pas puisqu'ils estiment que cela demande beaucoup de préparation (sécurisation du site et horaires adaptés surtout). Il y a quelques années, ils ont donc arrêté d'organiser des Journées Portes Ouvertes même si celles-ci rencontraient un certain succès (environ 500 visiteurs). Ils ont actuellement deux salariés dans leur entreprise mais ils estiment qu'il faudrait une demi-personne de plus pour s'occuper des visites. Or, ils expliquent que le tourisme n'est pas leur cœur de métier, il s'agit d'un autre type d'activité. L'entreprise présente donc un potentiel touristique qu'elle a choisi de ne pas valoriser. Leur domaine d'activité s'axe autour de la production et de la vente de farine par correspondance. D'ailleurs certains clients lointains s'arrêtent au moulin lorsqu'ils sont de passage dans le secteur. Il s'agit en général de touristes résidant chez de la famille dans le territoire. Néanmoins, il arrive parfois que des touristes allant au lac du Der s'arrêtent pour acheter de la farine au moulin[1]. La situation géographique de la CCMC (axe Châlons-en-Champagne/Vitry-le-François) semble donc bénéfique quant au développement touristique.

1 A. et C. Courtin, entretien, 3 août 2020.

Figure 30. Intérieur de la brochure de présentation du Moulin Courtin de Francheville

Source : Moulin Courtin

Entre préservation et valorisation des moulins, l'association des Amis des Moulins Marnais (AMM)

Le Moulin Courtin est membre de l'association des Amis des moulins marnais. Il s'agit d'une association à vocation départementale dont le siège est basé à Pogny, dans la CCMC. Les Amis des moulins marnais est une association membre de la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins.

Parmi les Amis des moulins marnais, des particuliers rachètent des moulins pour exploiter l'énergie hydraulique pour subvenir à leurs propres besoins. Le but de l'association est avant tout de préserver le patrimoine existant. Ils tentent aussi de le valoriser en organisant des événements. En 2013, ils ont par exemple organisé une visite du moulin à eau Schmit de Pogny lors des Journées du patrimoine de pays et des moulins.[1][2]

A cette occasion le moulin Courtin avait organisé des Portes Ouvertes, permettant de concilier patrimoine et métier ancien. Plus récemment un ensemble de trois conférences sur la thématique des moulins a été organisée à Dampierre-sur-Moivre par l'association des AMM et la SACSAM[3].

Les moulins constituent donc une richesse patrimoniale sur laquelle il est possible de s'appuyer pour développer une offre touristique thématique. La CCMC possède des moulins anciens, un moulin encore en activité ainsi qu'une association permettant de mettre en réseau et d'organiser des événements.

Le patrimoine économique

Le patrimoine économique de la CCMC pourrait lui aussi être valorisé. Il s'agirait de proposer une offre de tourisme de découverte. Le territoire possède plusieurs usines. Citons *Sun Deshy* située à Francheville qui déshydrate de la luzerne ou encore *Omya* à Omey (cf. L'agriculture et l'exploitation de la craie, des activités économiques caractéristiques de la CCMC, p. 24)qui exploite de la craie. Ces entreprises en lien direct avec le territoire (la luzerne illustre l'activité agricole prépondérante sur le territoire ; l'exploitation de la craie montre l'ancrage dans la Champagne crayeuse) pourraient permettre de développer un type de tourisme propre à la CCMC.

Carrière de Saint-Germain-la-Ville. Photo : V. Pinsolles

Les parcs éoliens, vus d'un mauvais œil par les habitants peuvent être transformés en richesse touristique. Il est possible d'y développer un tourisme de découverte. Cependant pour certains habitants, les visiteurs étaient attirés par la construction d'une éolienne il y a plusieurs années, actuellement ils ne seraient plus intéressés puisqu'elles sont devenues courantes. Cette remarque est certainement fondée pour les habitants de territoires où l'éolien est développé mais ce n'est pas le cas partout en France.

Afin de développer un tourisme rural, il est nécessaire de valoriser l'activité des exploitations agricoles. Le patrimoine agricole peut être découvert en tant que spectateur (cf. Le Musée Rural et Artisanal de la Bertauge : attraction touristique en lien avec le tourisme rural, p.71) ou en tant que participant. C'est notamment le cas dans la ferme pédagogique *Les Etriers d'Or* à Ecury-sur-Coole qui propose des activités autour du monde équestre (cf. Les Ecuries de l'Etrier d'Or (Ecury-sur-Coole) p.75).

Le petit patrimoine de la communauté de communes peut constituer un attrait touristique s'il est mis en valeur. Avant de le valoriser, il convient de le préserver.

Pour cela un recensement s'avère indispensable. Cette tâche est difficile étant donné que nombre d'éléments peuvent être concernés. Il est parfois difficile pour les communes de distinguer ce qui relève du patrimoine ou non. Les habitants n'ont pas toujours conscience de la valeur patrimoniale des éléments patrimoniaux qu'ils côtoient quotidiennement.

1 Patrimoine environnement. (2013). *Journées du patrimoine de pays et des moulins. Le patrimoine ROND*. Repéré à http://patrimoine-environnement.fr/wp-content/uploads/2012/06/champagne-ardenne-progra-JPPM-2013.pdf

2 Bracquemart S. (2013). Conservation du patrimoine. Une journée qui apporte du monde au moulin. *L'Union*. Repéré à https://www.lunion.fr/art/accueil/conservation-du-patrimoine-une-journee-qui-apporte-du-ia0b0n68842

3 Communauté de communes de la Moivre à la Coole. (2019) Evènements Dampierre-sur-Moivre. Repéré à https://www.ccmoivrecoole.fr/evenement/dampierre-sur-moivre-conferences-sur-les-moulins/

Par exemple pour l'inventaire qui avait été réalisé en 2012, seulement 50 communes sur les 92 que compte le Pays ont répondu. L'échelle a peut-être joué en défaveur du nombre de réponses. Certaines communes rurales considérent qu'elles avaient peu de patrimoine en comparaison avec la ville d'art et d'histoire qu'est Châlons-en-Champagne, par exemple. Poursuivre ce recensement à l'échelle des communautés de communes permettrait de toucher davantage d'habitants. De plus, les communes qui avaient répondu n'avaient pas énuméré l'ensemble de leur patrimoine. Ainsi, la commune de Courtisols dénombrait 37 éléments alors que la commune d'Ecury-sur-Coole en comptait 6. Le but de la commission était que les habitants s'approprient leur patrimoine pour qu'ils puissent dans un second temps, le valoriser face aux personnes extérieures. Pour ce faire les membres de la commission ont déduit trois grands axes d'où découlent des actions : « développer l'animation touristique du territoire », « mettre en place une stratégie de communication à destination des habitants et des touristes » et « créer une véritable dynamique de projet avec le milieu scolaire ». L'objectif était de réaliser un atlas du petit patrimoine et de créer des fiches de tourisme par communes. L'idée n'a pas aboutie. Cela est dommageable puisque cette base de données aurait pu permettre de valoriser le petit patrimoine à l'extérieur et d'en faire profiter les touristes. Au-delà il aurait pu permettre de créer une culture commune aux habitants, pour qu'ils puissent ensuite s'en emparer et la promouvoir eux-mêmes aux personnes extérieures.

Mairy-sur-Marne. Photo : C. Fouconnier

Les lieux et événements culturels et de loisirs

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole possède des équipements culturels et de loisirs qui agissent comme des attractions touristiques. Il peut s'agir d'activités culturelles permanentes, c'est-à-dire qu'elles sont présentes au long de l'année sur le territoire, ou d'activités ponctuelles. Le patrimoine rural ne peut suffire à lui seul pour attirer les touristes, il ne faut donc pas négliger l'événementiel . Il est important de préciser que le site de la CCMC ne comporte pas d'onglet « tourisme ». D'autres communautés de communes présentent parfois ce type de catégorie sur leur site internet. Les événements sont toutefois accessibles par recherche dans l'agenda. Ils ne sont donc pas directement visibles et ne concernent pas l'ensemble des activités de la communauté de communes. Ce type d'actions de communication permet aussi de construire une unité dans un EPCI encore récent.

Les activités culturelles permanentes

Le Musée Rural et Artisanal de la Bertauge : attraction touristique en lien avec le tourisme rural

L'association de la Bertauge a été fondée en 1976 pour porter la création du musée rural et artisanal de la Bertauge. Ce musée était situé à l'Epine (commune contigüe à la CCMC) à l'origine. A cette époque nombreux sont ceux qui se débarrassaient du matériel agricole ancien au profit de matériel plus moderne et performant. Afin de le conserver et de le transmettre aux jeunes générations, des retraités et anciens agriculteurs ont eu l'idée de créer un musée. Celui-ci proposait essentiellement la découverte de tracteurs anciens mais s'est étendu au monde rural champenois au fur et à mesure des années. Environ 3 000 outils sont exposés dans le hangar. Le seul musée de la CCMC peut constituer un socle pour le développement d'un tourisme de nature voire d'un tourisme rural.

Le manque de liens entre le lycée agricole et le musée rural

Un autre local a dû être trouvé par la suite pour accueillir le musée. Suite à l'intervention du directeur du lycée agricole de Somme-Vesle, le musée a été construit à proximité de la RD3 et du lycée. L'idée était de relier le monde rural ancien (que permet de découvrir le musée) et les progrès techniques du domaine agricole (avec les lycéens). Cependant le lien entre le lycée et le musée est presque inexistant. D'après les membres du musée, la rigidité administrative des établissements scolaires serait la cause de cette absence de liens. Il existe pourtant un autre établissement, le lycée agricole de Somme-Suippe (Communauté de communes de la Région de Suippes) qui propose des enseignements en mécanique. Cet établissement organise d'ailleurs une journée « Rétro Tracteurs » mais le musée n'y participe pas.

Une communication et une clientèle de proximité

Le musée n'était ouvert que les dimanches et jours fériés, mais depuis un certain temps les bénévoles ouvrent le mercredi et le vendredi de 14 h 30 à 18h, suite à la demande de la clientèle. Le tarif d'une visite est de 4 euros mais elle est gratuite pour les moins de 12 ans. Si les visiteurs viennent en groupe (au moins 15 personnes), l'entrée est de 3 euros par personne. Le coût de la visite pour une classe est de 30 euros environ.
D'après, le président de l'association, le musée accueille environ 500 visiteurs individuels par an et 500 visiteurs en groupe. Environ trois ou quatre écoles viennent dans l'année. La clientèle est en général constituée de grands-parents du secteur qui amènent leurs petits-enfants. Il s'agit surtout pour ces personnes de se remémorer une époque qu'ils ont connue et de partager leurs souvenirs avec les plus jeunes. Les visiteurs viennent d'un rayon de 20 ou 30 kilomètres autour du musée. Il arrive parfois que des Haut-Marnais ou des Belges de passage sur le territoire viennent visiter le musée. La Bertauge n'a donc pas une visibilité ou une attraction suffisamment forte pour attirer des touristes extérieurs au secteur. Cela peut être dû au fait que le musée ne soit pas un musée dit « vivant », les objets sont exposés mais ils ne sont pas en mis en action. Des efforts ont toutefois été faits par les bénévoles puisque certains objets sont reliés à l'électricité pour être montrés en fonctionnement. Le musée est pourtant éligible aux aides du Conseil départemental de la Marne pour réaliser des aménagements[1]. Ce déficit d'attraction peut également venir de la communication.

1 Membres de l'association de la Bertauge, entretien, 5 août 2020.

Figure 31. Recto et verso de la brochure du Musée Rural et Artisanal de la Bertauge

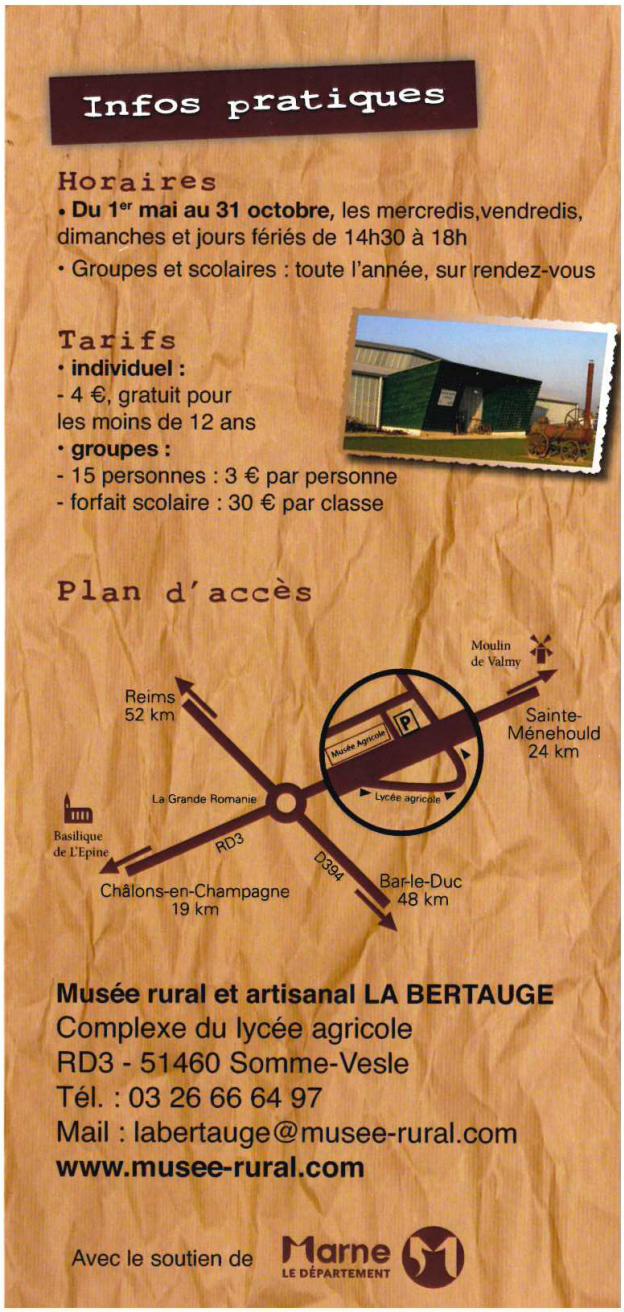

Source : Musée Rural et Artisanal de la Bertauge

Le musée est partenaire de l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne, à ce titre il apparait dans le guide édité par l'Office. La brochure de la page précédente est également disponible à l'Office de tourisme. Malgré ce partenariat, les membres de l'association estiment que les liens avec l'Office de tourisme pourraient être davantage développés. Ils regrettent le fait que l'Office travaille essentiellement pour la CAC. A une certaine époque l'Office de Châlons-en-Champagne organisait des circuits pour effectuer des visites autres qu'à Châlons-en-Champagne. Le musée était partant mais ils n'ont pas eu de retombées, les visiteurs ne sont pas venus au musée. Les membres de l'association ont essayé de se rapprocher de Sainte-Menehould mais ils ne font pas partie de ce Pays et ont donc des difficultés.[1]

Cette communication ne permet pas d'attirer de nombreuses personnes extérieures au territoire. Les membres observent cependant que lorsqu'ils publient un article dans *L'Union*, ils ont plus de visiteurs le week-end suivant.

En réalité, les membres ont l'impression d'être situés entre trois communautés de communes sans réellement développer de sentiment d'appartenance pour l'une d'entre elles.

1 Membres de l'association de la Bertauge, entretien, 5 août 2020.

Administrativement, le musée se situe à Somme-Vesle et appartient donc à la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Cette perception est un réel problème car elle ne permet pas la connexion avec d'autres points touristiques de la communauté de communes. Le musée n'a donc pas développé de partenariats avec les restaurants ou hébergements alentours.

La découverte du patrimoine par des balades alternatives

Les *greeters*

Les *greeters* sont des bénévoles qui connaissent un territoire et qui proposent des visites aux touristes. Il existe le site internet *greeters.fr* qui répertorie l'ensemble des *greeters* français. Le site de l'ADT présente les *greeters* de Champagne, aucun n'est présent dans la Moivre à la Coole actuellement. Pour être *greeter*, il faut former un regroupement ou en rejoindre un. D'après la directrice de l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne, les *greeters* sont utiles pour mettre en valeur un territoire qui n'a pas d'Office de Tourisme. Elle s'est opposée à leur présence dans Châlons-en-Champagne. La ville étant labellisée « ville d'art et d'histoire », l'Office de Tourisme privilégie des guides conférenciers professionnels. Il existe 37 *greeters* dans la Marne. Seulement, sur l'ensemble du département, en un an, il n'y a eu qu'environ 80 visites pour 26 000 visiteurs sur le site internet.[1] La communication est donc à revoir à ce niveau. C'est aussi le problème que soulève le responsable du pôle développement de l'ADT de la Marne. Il insiste sur le fait que les Offices de Tourisme doivent être les relais des *greeters* de manière à les faire connaitre davantage. Selon lui, les relais de *greeters* doivent être développés là où il y a des éléments d'intérêt à montrer. [2] La communication envers le public mais également entre les acteurs du territoire est un point crucial pour le développement d'une stratégie touristique. Le département et l'Office de Tourisme doivent suivre une même trajectoire afin de valoriser l'offre disponible.

Le geocaching

Le geocaching consiste à chercher des caches tout en découvrant un lieu. Il se pratique avec un téléphone portable possédant un GPS. Le Pays de Châlons-en-Champagne a fortement développé cette activité. Il s'agit d'un concept intéressant pour le développement du tourisme dans les lieux ruraux, comme la CCMC. Pour capter un touriste la commune rurale a plusieurs possibilités. Soit le touriste va trouver un hébergement dans le secteur, soit il faut amener le touriste sur le territoire. Pour les amener plusieurs moyens sont possibles, que ce soit par le vélo ou par le geocaching. Cette dernière activité est moins courante et permet d'aller visiter divers endroits, de découvrir le patrimoine.[3]

Des activités sportives et de loisirs, sur terre et dans l'air

Au-delà de l'offre culturelle essentiellement mise en place par le Musée Rural et Artisanal de la Bertauge, le territoire dispose de structures permettant aux visiteurs de venir sur le territoire pour pratiquer un sport.

Le Club ULM les Houches (Courtisols)

Le club date de 1983, il est surtout le lieu de rencontre des adhérents mais il est possible d'y faire un baptême. L'activité est essentiellement dédiée au planeur ultra-léger motorisé, c'est-à-dire à l'ULM. Le club possède 2 machines mais le hangar est également utilisé pour stocker les 8 machines des adhérents.

Le Golf de la Grande Romanie (Courtisols)

Le golf est un golf ouvert à tous (il n'est pas privé), il a été créé en 1987 sur un terrain de 60 ha. L'actuel propriétaire, a racheté le golf il y a douze ans. La clientèle est essentiellement locale même si quelques étrangers viennent y jouer parfois. Il est référencé sur les centrales et réseaux nationaux, il fait notamment partie du réseau « golfy » (avec le Golf de Combles en Barrois, le Golf de Madine, le Golf des Poursaudes, le Golf de la Cordelière, le Golf de Reims et le Golf Vittel Ermitage). Il possède un site internet : *par72.net*. Le golf a un partenariat avec le golf des Poursaudes dans les Ardennes.

Pour 190 euros supplémentaires, il est possible d'obtenir une double cotisation valable dans ces deux golfs. Les membres du Golf de la Grande Romanie ont des réductions allant de 20 à 25 % dans les clubs associés : Menneville, Grange aux Ormes, Mourmelon, Arc en Barrois, Golf de l'Ermitage, Golf de la Forêt d'Orient, Golf de Villers Agron et Practice de Verdun[4].

1 L.PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.

2 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.

3 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.

4 La Grande Romanie. Clubs asssociés. Repéré à http://www.par72.net/nos-tarifs/clubs-associes

Le golf possède un partenariat avec l'hôtel du Pot d'Etain à Châlons-en-Champagne. L'hôtel le plus proche se situe à l'Epine (commune limitrophe de la CCMC) mais il se est dans une gamme de prix plus haute. Le golf conseille également des gîtes du secteur, ceux d'Omey et de Marson notamment. Le directeur du golf explique que si l'on souhaitait réellement développer des partenariats il faudrait mettre en place une centrale de réservation qui permettrait de réserver gîte et golf simultanément. Cependant, pour lui, le golf ne représente qu'une petite part des clients des gîtes.[1]

Golf de Courtisols. Photo : AUDC

Le golf possède un restaurant (cf. Des établissements de restauration peu nombreux mais concentrés, p. 43) et peut convertir la salle de restauration en salle de séminaires (un vidéoprojecteur y est installé). De cette manière les entreprises peuvent travailler le matin, manger sur place et s'initier au golf l'après-midi. Peu d'entreprises semblent venir au golf.

La période d'affluence du golf est du printemps à l'automne, surtout en avril, mai, juin, septembre et octobre. Des compétitions sont organisées tous les dimanches du 15 mars au 11 novembre sauf l'été. Les gagnants remportent des lots offerts par les sponsors. Il n'y a cependant pas de bons d'achats chez des commerçants et producteurs locaux. L'abonnement est moins cher la première année afin d'attirer davantage d'intéressés. L'abonnement démarre à 570 euros la première année puis s'élève à 770 euros ensuite et augmente chaque année d'environ une centaine d'euros. Il faut donc six années aux nouveaux membres pour payer une cotisation pleine.

Les Ecuries de l'Etrier d'Or (Ecury-sur-Coole)

Cette ferme pédagogique possède le label « Bienvenue à la Ferme ». Il y a également une pension pour chevaux. La ferme propose des ateliers pour découvrir les animaux. Il est possible d'y organiser des anniversaires d'enfants. Les visites se font uniquement sur réservation et par groupe (au minimum 5 personnes). Le tarif est de 7 euros à partir de 3 ans et de 4 euros pour les adultes. Il existe un tarif de base pour les anniversaires, qui s'élève à 11 euros. La période d'ouverture s'étend du 1er avril au 30 novembre 2020.

Aérodrome de Châlons-Ecury-sur-Coole (Ecury-sur-Coole)

L'aérodrome d'Ecury-sur-Coole (à environ 10 minutes en voiture de Châlons-en-Champagne) est un lieu qui regroupe 3 associations ou clubs. Le terrain appartient à la commune depuis une quinzaine d'années.

Aéroclub Farman-Clément, Ecury-sur-Coole. Photo : AUDC

L'aéroclub Farman-Clément

Le club a été créé en 2001 et s'intéresse essentiellement aux avions de tourisme. Il propose des baptêmes, des vols d'initiation, des vols de perfectionnement et des vols de nuit. Le club dispose d'une école de formation et de 4 instructeurs qui forment à l'obtention des brevets de pilote. Un club house et une salle de réception sont présents sur le site. Le club organise des Journées Portes Ouvertes les 26 et 27 septembre 2020 pour faire découvrir ses activités.

Le club ULM Bleu Ciel Aéro

Le club possède des ULM mais aussi des avions anciens. Il propose ainsi des baptêmes en ULM ou en avions rétro. Le club réalise de la publicité aérienne mais aussi des photographies aériennes. Il dispose d'une école de pilotage. Il est possible d'organiser des journées d'entreprise à l'aérodrome.

L'Association Châlonnaise de Vol à Voile (ACVV)

L'ACVV a été créée au début des années 1980. D'après le trésorier de l'association, le planeur est une activité presque écologique.

1 J. GIBEAUX, entretien, 11 août 2020.

En effet, le carburant est nécessaire uniquement pour le treuil (ou l'avion remorqueur) lorsqu'il fait décoller le planeur, puisque le planeur ne possède pas de moteur. La consommation de gazole est d'environ 1,5 litre pour 1 000 kilomètres. Cette information peut donc être mise en avant auprès des clients recherchant des activités « écologiques ».

Les activités de l'association

L'association possède une école de formation pour apprendre à piloter un planeur et passer les diplômes nécessaires : Brevet d'initiation Aéronautique (BIA) puis brevets de pilote. Lors de l'inscription 3 vols sont offerts. Pour un jeune de 16 ans, un stage vaut environ 500 euros et permet ensuite de passer le brevet. L'ACVV obtient des subventions de la jeunesse des sports et de l'aviation civile. Quelques anciens membres de l'association sont d'ailleurs désormais pilotes à Air France ou dans l'armée. Une dizaine de brevets sont réalisés chaque année par l'ACVV. L'association propose également des baptêmes pour 50 euros. Ce prix attractif permet d'attirer des clients résidant à plusieurs centaines de km (région parisienne notamment). Certains visiteurs se sont vus offrir un baptême pour leur anniversaire par exemple, mais ne seront pas adhérents. D'autres vont adhérer suite à leur baptême de planeur, c'est cette catégorie de personnes qui intéresse davantage l'association. Il est plus intéressant pour les membres d'obtenir des adhérents plutôt que de proposer uniquement des baptêmes[1]. La vocation du club n'est donc pas réellement touristique.

L'ouverture à l'extérieur via les évènements internationaux

Néanmoins de nombreux pilotes extérieurs au territoire (Français d'autres régions, Hollandais, par exemple) viennent à l'aérodrome pour des compétitions. Ils viennent généralement avec leur planeur. Pendant ce temps il arrive que leur famille (conjoint(e) et enfant(s)) visite le territoire et particulièrement Châlons-en-Champagne et le lac du Der. L'intérêt serait de réussir à capter ces « touristes » sur le territoire de la Moivre à la Coole. Ils sont toutefois peu nombreux, les pilotes venant essentiellement pour la compétition de planeurs.

L'organisation d'événements d'envergure internationale permet de faire rayonner l'aérodrome d'Ecury-sur-Coole et le secteur alentour. L'ACVV avait ainsi organisé les championnats d'Europe en 2019. Elle devait organiser l'édition 2020[2] des championnats du monde dont le coût s'élevait à plusieurs centaines de milliers d'euros. De tels événements attirent des pilotes de toute nationalité sur la CCMC et profitent à son économie.

L'ACVV présentait ses activités sur le stand de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) lors de la Foire de Châlons-en-Champagne. Pour l'occasion le simulateur de vol habituellement réservé à la formation était utilisable par les visiteurs. Malgré cela, la foire ne permettait pas d'attirer de nouveaux adhérents. L'association ne s'y présente plus. Elle communique à travers le journal ou via son site internet pour faire vivre l'association.[3] Le but de l'association est donc avant tout d'attirer des personnes sur le long terme. Même si elle propose des activités pour les visiteurs (baptêmes), le tourisme n'y est pas directement développé.

Les trois associations de l'aérodrome d'Ecury-sur-Coole n'organisent pas d'évènements ou de *meeting* tous ensemble. Ils mettent en place individuellement leurs Portes Ouvertes. Il pourrait peut-être être intéressant de proposer des journées autour de l'aéronautique, rassemblant divers domaines (ULM, avions, planeurs). Cependant la stratégie de développement de ces associations est davantage basée sur le long terme (adhérents) que sur le court terme (activités de découverte).

Planeur, aérodrome d'Ecury-sur-Coole. Photo : AUDC

1 P. HUET et G., entretien, 12 août 2020.

2 L'édition 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire.

3 P. HUET et G., entretien, 12 août 2020.

Les Etangs de Pogny

Les « Etangs de Pogny » est un lieu propice à la pêche. La location de l'étang varie de 18 à 20 euros pour la demi-journée et de 33 à 36 euros pour une journée. Le tarif de base est de 14 euros par kilo pour la pêche au kilo. Le lieu dispose aussi d'un bar et d'une restauration rapide. Le développement d'activités en lien avec l'eau est intéressant pour le développement de l'activité touristique de la CCMC. Il rappelle la particularité géographique de ce territoire traversé par la Marne et ses affluents.

L'étang de Vitry-la-Ville

L'étang ne communique pas autant que celui de Pogny, il n'est pas répertorié sur le sitede l'ADT parmi les offres d'activités du territoire. « Le pré du Loup » comme il se nomme aussi, est un étang d'environ 3 ha. L'association du village le gère et y organise des événements. Il est possible d'y pêcher pour 5 euros la journée ou 30 euros à l'année. La location d'une barque vaut 10 euros. Par contre il faut contacter un habitant du village pour obtenir les cartes de pêche, ses coordonnées sont disponibles sur le site *vitrylaville.fr*.

Des activités artistiques et associatives propices au rayonnement de la CCMC

Quelques ateliers d'artistes sont présents sur le territoire de la CCMC.

C'est le cas de l'atelier **Artepolis de Vésigneul-sur-Marne** où se trouvent les créations de décors en bois pour enfants et de peinture à la cire de *Doriane Créations*. Il est possible d'acheter les créations via le site internet *dorianecreations.fr*.

L'atelier de **Karly et Anne V se situe à Marson**. Les deux artistes travaillent ensemble depuis 2011. Ces plasticiennes réalisent des peintures ou des sculptures. Elles traitent de différents sujets mais s'intéressent particulièrement aux représentations du corps, et font des échanges avec l'Asie notamment. En 2015, elles ont organisé un vernissage à Marson « Rencontre de 3 continents »[1].

Figure 32. Affiche promotionnelle de l'exposition d'art contemporain « Rencontre de 3 continents » en 2015 à Marson

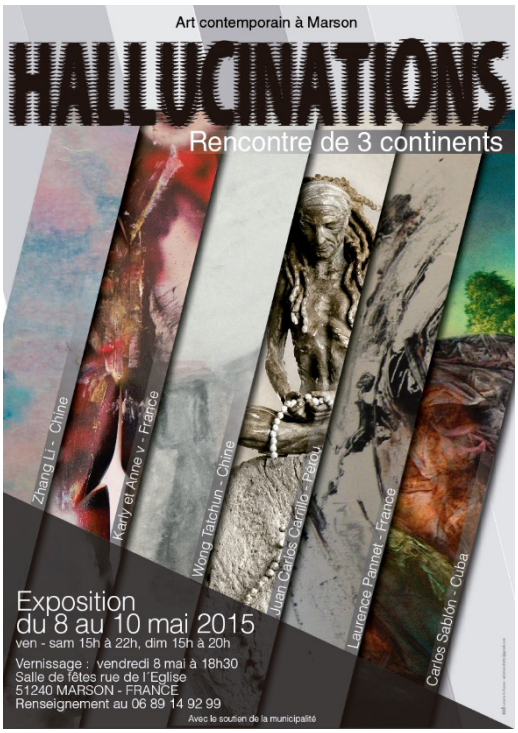

Source : https://www.toutchalons.com/agenda-marson-hallucinations-rencontre-de-3-continents-5694.html

Ces ateliers permettent de proposer une offre touristique variée. Ils servent aussi à faire rayonner le territoire dans les pays étrangers.

De nombreuses associations, mêlantart et sport, sont présentes sur le territoire de la CCMC. Même si elles ne participent pas directement au développement touristique du territoire, elles proposent une offre susceptible d'attirer des visiteurs et de dynamiser la vie locale.

Ainsi, la compagnie de cirque **Charivari** de Courtisols réalise un spectacle de cirque tous les 2 ans. Elle a aussi pour activité la déambulation dans les rues,[2] ce qui peut être intéressant lors d'événements organisés par les communes par exemple. Cette activité est à souligner puisqu'elle fait le lien avec l'importance de Châlons-en-Champagne dans le monde du cirque.

Les associations sont en réalité un support propice au développement touristique. Dans un autre domaine, l'association de fleurissement de Vésigneul-sur-Marne, le **Dahlia boron**, organise de nombreux événements dont des marchés aux fleurs. L'association

1 Karly et Anne V. Biographie. Repéré à https://www.karlyetannev.com/about

2 Cie Cirque Charivari. Atelier. Repéré à https://cirque-charivari.puzl.com/atelier

de préservation du patrimoine à Togny-aux-Bœufs a réalisé un ouvrage sur cette thématique. Il y avait également une troupe de théâtre dans cette commune et une école de cirque à Pogny. L'association de Nuisement-sur-Coole est également très dynamique.[1]

Le monde associatif permet aussi de lier les habitants entre eux. C'est le cas de l'association des Ormes à Coupéville qui organisait des soirées documentaires. La première avait réuni plus de 80 personnes, il s'agissait d'un résultat prometteur. Les fois suivantes le public était beaucoup moins présent. D'après les propriétaires du lieu, les locaux sont moins réceptifs. Il faudrait réussir à animer la campagne et à faire le lien avec le local. L'idée est réalisable : dans la Drôme ou la Bretagne les habitants sont habitués et il y a de nombreux lieux similaires aux Ormes.[2]

1 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.

2 I. et U. ABELE, entretien, 7 août 2020.

Des activités permanentes essentiellement tournées vers le nord et le sud-ouest du territoire

Figure 33. Structures d'activités culturelles et de loisirs présentes dans la CCMC

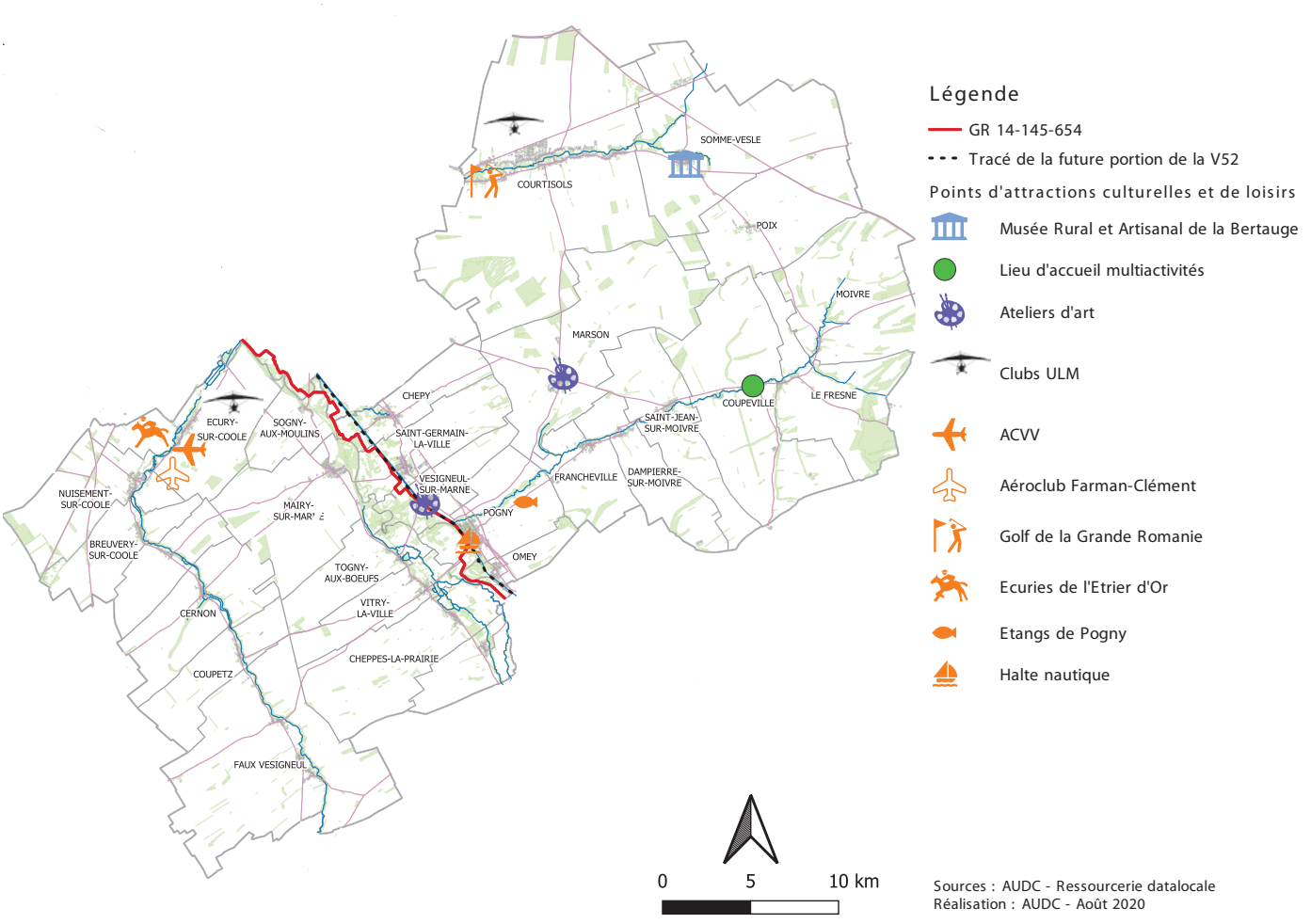

La répartition des lieux d'activité ne suit pas une logique particulière. La vallée de la Marne, qui constitue habituellement un pôle en termes d'hébergements ou de patrimoine, ne se distingue pas des autres secteurs de la CCMC. Elle dispose néanmoins du GR et de la future voie verte. Ces éléments peuvent constituer un support pour le développement de structures touristiques. Ecury-sur-Coole constitue un pôle d'activité intéressant puisqu'il concentre trois activités sur l'aérodrome et une activité équestre. Le lieu d'accueil des Ormes (Coupéville) constitue un pôle relais mobilisable en cas de tenue de divers événements. Toutefois, c'est essentiellement dans la partie nord du territoire (au-dessus de la vallée de la Marne) et au niveau d'Ecury-sur-Coole que les activités se situent. Le sud du territoire présente moins de structures. Il conviendra de ne pas le négliger afin de réaliser un maillage complet du territoire en ce qui concerne les activités permanentes.

Figure 34. Carte schématique des activités culturelles et de loisirs sur le territoire de la CCMC

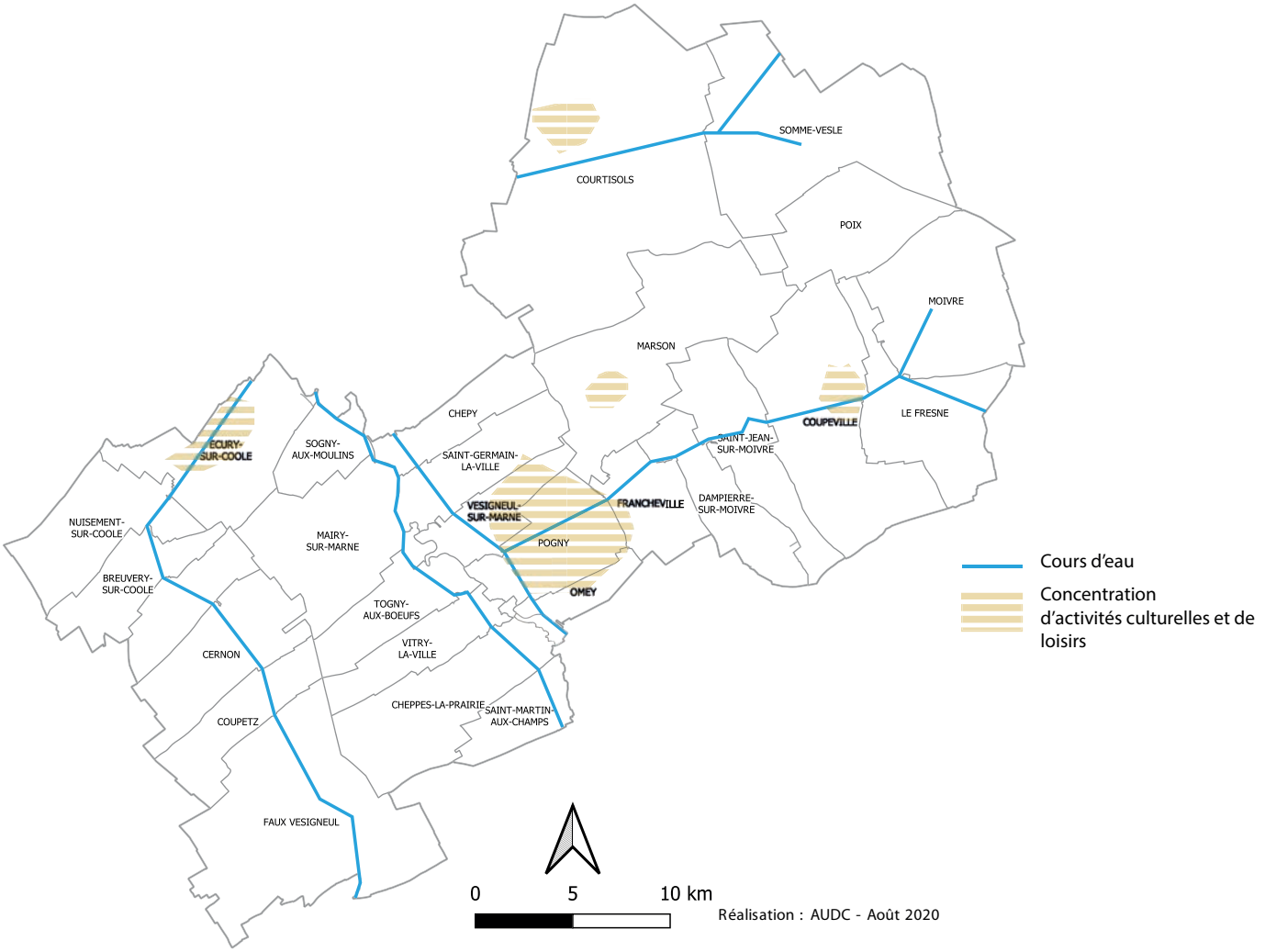

Les activités culturelles temporaires

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole organise de nombreux événements. Le plus souvent ils sont à destination de la population locale mais certains événements peuvent être de plus grande ampleur.

Des événements de grande ampleur organisés sur le territoire

La Foire de Châlons-en-Champagne qui a lieu chaque année durant la première semaine de septembre est un événement temporaire majeur pour le Pays de Châlons-en-Champagne. A ce titre la Moivre à la Coole peut en bénéficier (besoin d'hébergements, par exemple). Toutefois la communauté de communes possède des événements propres à son territoire.

La **Fête des moissons** est organisée tous les 4 ans depuis 1978 par l'association de la Bertauge. Les membres se déplacent alors avec leur matériel dans un village du secteur. Ils ont été à La Cheppe ou à Saint-Remy-sur-Bussy, par exemple. Ils ont besoin d'un grand nombre de bénévoles (environ 200) dans le village d'accueil. Les membres ne choisissent que très rarement un village de la CCMC. Ils estiment qu'il n'y a pas assez de population pour pouvoir les aider à mettre en place l'événement. La Fête des moissons serait pourtant l'occasion de relier les différentes vallées entre elles, de mobiliser les habitants de villages différents. Le musée est en effet peu orienté vers la CCMC, des événements de la sorte permettraient de le relier à la communauté de communes et de favoriser l'émergence d'une culture commune entre les villages. Cependant il est déterminant pour la bonne conduite de l'événement que les communes soient volontaires. Les animations présentes lors de la fête des moissons sont variées mais toujours reliées au monde agricole (moisson à l'ancienne par exemple). Une journée peut attirer environ 4 000 visiteurs. [1] C'est pourquoi si elle souhaite exploiter son potentiel touristique, la CCMC peut décider d'accueillir l'événement.

L'association de la Bertauge organise une fois par an **la fête de l'automne ou la fête du printemps**. Elles sont de moindre ampleur que la fête des moissons, environ 500 personnes s'y rendent. Des animations ont lieu sur le site du musée, une buvette est également installée pour l'occasion.[2]

Le village de Somme-Vesle organise un festival de rock and roll, le **Somme Ves'tival,** et se nomme le « Rock and Roll Village » à cette occasion. De nombreux groupes de rock sont originaires de la commune : *Flag Staff*, *Link and the freaks*, *Natchez*, *Quince Jelly* et *Shoeilager*. Le festival a été organisé par les pompiers bénévoles pour la première fois en 2009. La dernière édition a eu lieu en 2013. En 2019, l'association Shoeilgaer a décidé de poursuivre le festival. La prochaine édition aura lieu en 2021 (un festival tous les 2 ans).

Figure 35. Affiche promotionnelle du Somme Ves'tival, édition 2019

Source : http://m.shoeilager.webnode.fr/news/ee-somme-vestival/

Le **Festival Itinéraires** est organisé par le département de la Marne. Des concerts sont donnés au mois d'octobre dans des lieux atypiques.[3] Les Ormes ont d'ailleurs été contactés pour pouvoir accueillir ce festival. Il est l'occasion de faire connaître le territoire de la Moivre à la Coole.

1 Association de la Bertauge, entretien, 5 août 2020.

3 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020

L'association Furies organise chaque année le « **Théâtre des routes** », de mai à septembre, ils parcourent les communes rurales de mai à octobre pour investir l'espace public. L'association pratique également du cirque dans les communes demandeuses. La CCMC est peu représentée dans la programmation. Le dernier événement qui y était mentionné remonte au 5 septembre 2018 au lycée agricole de Somme-Vesle. Le spectacle n'était destiné qu'aux élèves du lycée[1]. Ce type de projet pourrait être élargi à la CCMC afin d'accueillir des visiteurs (habitants ou extérieurs).

Des événements similaires entre villages, à lier entre eux pour gagner en attractivité

De nombreuses autres animations ont lieu au fil de l'année dans les différentes communes de la CCMC.

En mai 2017, la commune de Marson avait organisé « **Les Talents de la Vallée** » en collaboration avec le Département. L'idée était de rassembler des artisans et producteurs locaux pour les faire connaître au public. Vingt-trois exposants étaient présents [2] et notamment l'association des *Ormes, Oasis pour le vivant*. L'événement n'a pas été reconduit les années suivantes. D'après l'association des *Ormes*, il n'aurait pas eu énormément de succès.[3] Pourtant l'idée permettait de rencontrer les acteurs locaux et de favoriser le dynamisme du territoire.

En décembre 2019, un projet similaire a vu le jour à Ecury-sur-Coole, « **Les Ecuriots ont du talent** ». L'idée était de créer une exposition avec les habitants du village, qu'ils démontrent leur savoir-faire (taille de pierre, par exemple).[4]

Figure 36. Affiches promotionnelles d'événements semblables dans deux communes différentes

1 Furies. (2018). Théâtre des routes 2018 Vos rendez-vous de la saison. Repéré à https://www.furies.fr/Vos-rendez-vous-de-la-saison-297.html

2 L'hebdo du vendredi (2017). La Vallée de la Moivre a d'incroyables talents !. *L'hebdo du vendredi*. Repéré à http://www.lhebdoduvendredi.com/article/28192/la-vallee-de-la-moivre-a-dincroyables-talents

3 I. et U. ABELE, entretien, 7 août 2020.

4 Evensi (2019). Les Ecuriots ont du talent. Repéré à https://www.evensi.fr/ecuriots-talent-rue-nuisement-4/357547777

Sources : https://www.toutchalons.com/agenda-les-talents-de-la-vallee-9272.html https://www.evensi.fr/ecuriots-talent-rue-nuisement-4/357547777

Les deux événements sont différents parce qu'ils ne mettent pas en avant le même type d'exposants : artisans « professionnels » à Marson et artisans « amateurs » à Ecury-sur-Coole. Pourtant, les projets ont le même objectif, faire connaître les talents locaux et créer un lien avec la population. Ils sont cependant organisés dans des lieux différents. Les habitants de Marson et de la vallée de la Coole se croisent très peu. Chaque commune ou vallée organise donc des événements qui ont peu d'écho dans les différents secteurs de la CCMC. Il pourrait être intéressant de relier les initiatives, de les organiser entre communes pour qu'ils soient de plus grande ampleur et intéressent une plus large cible.

Des habitants ont parfois des idées de développement touristique identiques mais ne se rencontrent pas et ne peuvent les mettre en place. La brasserie L'Happycoole d'Ecury-sur-Coole a créé l'Association des brasseries champenoises (ABC). L'association a notamment pour projet de préparer un festival « bière et artisanat ». Il s'agirait de regrouper les brasseurs, artisans et musiciens locaux[1]. A Coupéville, la propriétiare de l'établissement des Ormes a pour idée de pouvoir organiser un jour, un festival permettant de rencontrer les acteurs locaux et de goûter des spécialités. Les deux projets sont similaires et pourraient être mis en commun pour avoir davantage d'impact. Néanmoins, les deux porteurs de projet ne se connaissent pas. Il n'existe pas de lien entre les habitants de la vallée de la Coole et ceux de la vallée de la Moivre ce qui ne permet pas de créer de projets communs. Ce type d'évènement serait l'occasion de créer un maillage du territoire et de créer une dynamique locale portée par les habitants eux-mêmes.

De nombreuses expositions locales mettant en avant la CCMC

De nombreuses expositions ou journées sont organisées dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole mais leur portée est parfois réduite. Il existe par exemple un marché gourmand à Courtisols mais il a peu de succès (15-20 exposants). La même commune organise une exposition artisanale le premier week-end de novembre, qui a beaucoup de succès (une soixantaine d'exposants). Environ 2 000 à 2 500 visiteurs viennent dans la journée. L'entrée est gratuite mais des programmes numérotés sont en vente. Des tirages ont lieu toute la journée pour pouvoir remporter des lots offerts par les exposants. Le premier week-end de février une exposition d'art (peinture et photographie) est mise en place.

Des expositions sont également organisées par des habitants eux-mêmes. La propriétaire du Moulin de Coupéville inscrit à l'Inventaire général du patrimoine culturel, a notamment organisé une exposition de cartes postales de Coupéville.

Vésigneul-sur-Marne organisait un marché de Noël dans la salle des fêtes du village, des marchés gourmands étaient organisés (cf. p. 47). Des conférences sont parfois organisées sur l'histoire et le patrimoine du secteur. Ainsi en octobre 2019 une conférence sur les moulins avait été organisée à Dampierre-sur-Moivre. D'après l'histoiren Jackie Lusse, les habitants sont très intéressés et n'hésitent pas à se déplacer lorsque l'on traite de leur village. Par exemple, une conférence qu'il avait animée sur les tumulus de Bussy-le-Château (commune limitrophe de la CCMC) avait réuni environ 200 personnes.[2]

Malgré ces quelques exemples, il serait intéressant de recenser l'ensemble des événements organisés sur le territoire. Le département de la Marne publie une brochure des événements à venir pour l'année mais elle est publiée en avril. Cela signifie que les événements qui ont lieu avant avril ne sont pas mentionnés dedans.[3] De plus, l'échelle du département ne permet pas de mettre en avant la communauté de communes puisque les événements organisés sont confondus avec ceux de tout le département.

1 L'hebdo du vendredi (2020). L'Happycoole dévoile ses premières bières. *L'hebdo du vendredi*. Repéré à http://www.lhebdoduvendredi.com/article/36985/lhappycoole-devoile-ses-premieres-bieres

2 J. LUSSE, entretien, 10 août 2020.

3 J. LUSSE, entretien, 10 août 2020.

Les différentes ressources que possède le territoire (en termes d'hébergement, de restauration, de mobilité, de patrimoine ou encore de culture et loisirs) peuvent agir comme des attraits voire des attractions participant au développement du potentiel touristique de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Pour transformer ce potentiel en attractivité touristique effective, des stratégies de développement sont nécessaires. Il ne suffit pas de posséder des ressources pour développer le tourisme sur un territoire. Ces stratégies sont lisibles et mises en place à plusieurs niveaux.

Les politiques de développement touristique

D'après la loi NOTRe, les compétences et stratégies en matière de tourisme sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier[1]. Ainsi les orientations fixées par ces différentes entités peuvent servir le développement touristique de la CCMC.

Les orientations de la Région Grand Est à l'horizon 2023 : développer un tourisme de « sens »

La Région Grand Est a élaboré un Schéma Régional de Développement Touristique (SRDT) pour la période 2018-2023. Il n'a pas de visée prescriptive mais il sert à fixer de grands objectifs pour développer l'économie touristique du territoire. Ce document présente un plan de croissance, des programmes d'actions et des perspectives de développement en ce qui concerne le tourisme dans la région. Pour ce faire la région a été découpée en cinq grandes destinations : l'Alsace, l'Ardenne, la Champagne, la Lorraine et les Vosges. De cette manière, chaque destination est analysée à l'aune des thématiques touristiques qui la concerne. Six thématiques régionales ont été développées (cf. Le cas de la région Grand Est : six filières réparties sur cinq destinations touristiques, p.10) :

- Tourisme de mémoire
- Itinérance
- Tourisme patrimonial et culturel
- Œnotourisme et gastronomie
- Tourisme de nature
- Thermalisme et bien-être

La Région axe son développement touristique sur un tourisme « de sens » c'est-à-dire un tourisme qui propose des expériences et de la créativité aux visiteurs. En ce sens, elle accorde une grande importance au développement de l'innovation. L'objectif de la Région Grand Est est de soutenir les acteurs du tourisme sur le territoire car ils sont les plus à même de comprendre les attentes et besoins des visiteurs. Ainsi, ils pourront proposer davantage de produits touristiques en accord avec la clientèle et le secteur géographique.

Certaines orientations mentionnées dans le plan de croissance du SRDT peuvent correspondre au développement touristique potentiel de la CCMC.

Des orientations de développement axées sur le tourisme durable

Ainsi l'orientation 1 s'intitule « Proposer une offre de sens et d'excellence ». A l'intérieur de cette orientation la partie 1. 5 consiste à promouvoir un tourisme durable. La Région veut s'imposer comme un modèle national en matière d'écotourisme. Pour ce faire elle cherche à s'appuyer sur les Parcs Naturels Régionaux (PNR) mais pas uniquement. L'idée est aussi de construire une stratégie de développement du tourisme à vélo par un schéma régional des véloroutes et voies vertes. Pour solidifier l'ancrage écotouristique, un objectif du SRDT 2018-2023 est de réa liser une charte de l'emploi touristique durable en prenant en compte la formation et la qualification notamment.

1 Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Article 104.

L'itinérance et le tourisme de nature : deux thématiques signatures Grand Est adaptées au territoire de la CCMC

Parmi les thématiques signatures développées, celle de l'itinérance correspond tout à fait au territoire de la CCMC. Les enjeux stratégiques concernent les différents types d'itinérances qui sont présents sur la communauté de communes. La Région a la volonté de « développer les démarches partenariales autour du tourisme fluvestre ». Les itinéraires pédestres doivent être rendus plus visibles. La Région souhaite développer le tourisme équestre. L'accent est mis sur le cyclotourisme : l'enjeu « étant de consolider les itinéraires nationaux » et de pouvoir « mettre en tourisme ces itinéraires ». Forte de ses 2 200 kilomètres de véloroutes et voies vertes ainsi que de ses 660 kilomètres d'Eurovélo, la Région souhaite devenir une destination vélo. L'ensemble de ces axes de développement sont communs avec la CCMC. Cet EPCI possède un canal et une halte nautique récente, des itinéraires pédestres en développement et une future véloroute. De plus, elle possède un centre équestre qui pourrait servir de socle au développement de balades équestres. L'itinérance peut donc être une thématique « signature » que pourrait s'approprier la CCMC.

Le tourisme de nature fait également partie des orientations à développer dans la région. L'idée étant de développer les labellisations internationales et de s'appuyer sur les PNR. Les lacs sont également une source d'intérêt régional. Un des objectifs mentionnés dans le SRDT est de promouvoir le label des « Villes et Villages fleuris » ainsi que les parcs et jardins. La Région cherche aussi à soutenir des « événements structurants » qui permettraient de mettre en avant l'offre existante en matière de tourisme de nature[1]. Les activités de nature et le patrimoine naturel valorisé de la CCMC (cf. Un patrimoine naturel mis en valeur, p.56) permettent de proposer des activités qui ont du sens et qui correspondent au fil rouge poursuivi par la Région.

La volonté de consolider l'offre d'hébergements : les hébergements insolites

La Région a la volonté de proposer une offre d'hébergement plus complète. L'orientation « proposer une offre de sens et d'excellence » est déclinée dans l'axe 1.2. « Développer un hébergement de qualité comme support de l'offre ». Les hébergements insolites en font partie. Le programme d'actions traduit les orientations du plan de croissance en objectifs et détaille les conditions d'éligibilité du projet. A ce titre des projets de création d'hébergements insolites peuvent être financièrement soutenus par la Région. Il s'agit ainsi de renforcer l'image de la Région en termes d'innovation et de favoriser l'investissement dans le développement durable. Plusieurs critères entrent en compte pour que le projet soit éligible. Il faut qu'il puisse justifier d'un label d'hébergement insolite fourni par un organisme habilité (Gîtes de France ou CléVacances, par exemple). Un minimum de trois unités d'hébergements est obligatoire pour que le projet soit éligible.

Dans l'optique de favoriser les hébergements de qualité, la région peut soutenir financièrement les structures de tourisme lorsqu'elles s'équipent ou rénovent le lieu. La dépense doit être supérieure à 50 000 euros HT et concerner des dépenses d'investissement. [2]

Ces pistes sont intéressantes pour la communauté de communes puisqu'elle ne possède pas d'hébergement insolite sur son territoire actuellement. Un projet est cependant en cours (cf. Une offre en hébergements insolites à constituer, p. 32 Dans l'optique de favoriser les hébergements de qualité, la région peut soutenir financièrement les structures de tourisme lorsqu'elles s'équipent ou rénovent le lieu. La dépense doit être supérieure à 50 000 euros HT et concerner des dépenses d'investissement.) et s'inscrit donc dans la stratégie régionale de développement touristique.

Placer l'innovation au cœur du développement touristique

L'innovation est au centre du SRDT 2018-2023, elle permet de faire face à la concurrence croissante dans le secteur touristique. Cette concurrence est due à la digitalisation du tourisme : de nombreux acteurs peuvent facilement émerger. D'après le plan de croissance du SRDT du Grand Est : « Le tourisme, traditionnellement considéré comme une économie de l'offre est en train de devenir une économie de

1 Grand Est. (2018). Schéma régional de développement du tourisme 2018-2023.

2 Grand Est. (2018). Schéma régional de développement du tourisme 2018-2023.

Le digital doit donc faire partie de la stratégie de développement touristique de la Région. Il est important pour la CCMC de prendre conscience du fait que « le consommateur a pris le pouvoir » pour promouvoir son offre touristique.

Au niveau départemental : une stratégie axée sur l'aménagement et la mise en valeur de l'offre touristique existante

Le département de la Marne prend part au tourisme via l'Agence de Développement Touristique (ADT) de la Marne. Cette agence de forme associative a été créée suite à la loi du 23 décembre 1992. Elle sert à mettre en œuvre la politique touristique départementale. Constituée de trois pôles (développement, communication, commercial) elle a pour objectif d'accompagner le développement de projets touristiques et de créer un réseau global.

La stratégie de développement départementale est déclinée en 9 axes répartis sous deux grands thèmes : le « développement de l'aménagement touristique marnais » et la « mise en valeur de l'offre touristique marnaise ».[1]

Une expérience touristique entre œnotourisme, écotourisme et tourisme de mémoire

Comme pour la Région, le Département promeut l'expérience. Le site du tourisme dans le département se nomme d'ailleurs « Marne. Une expérience en Champagne ». Il ne s'agit plus de simplement visiter mais de prendre part à l'activité. De nombreux vignerons proposent désormais d'être vendangeur le temps d'une journée par exemple. Parmi les thématiques signatures qu'a élaborées la Région, plusieurs sont des axes de développement du département : l'œnotourisme (qui représente la majorité de la communication), le tourisme de mémoire mais également l'écotourisme. C'est cette dernière thématique qui pourrait davantage concerner la CCMC. En effet, elle ne possède pas de vignes ou de sites de mémoire sur lesquels développer une offre (voir supra). Une charte départementale « écotourisme » a été développée pour mettre en valeur les différents lieux de tourisme vert. Le label écotourisme (cf. Label « Ecotourisme », p.36) peut donc être lié à des activités de loisirs, des hébergements ou même des produits bios.

Le département met en avant les 2 000 kilomètres de sentiers de randonnées et la quarantaine de boucles cyclables présents dans la Marne. Sur le site internet *tourisme-en-champagne.com*, l'écotourisme fait référence aux forêts d'exception, aux randonnées pédestres, à la destination vélo, aux sites naturels et aux parcs et jardins. La CCMC ne possède pas de forêt mais elle dispose d'atouts naturels qu'elle peut chercher à mettre en avant (carrières, cours d'eau). La création de voies vertes et de véloroutes dans la Vallée de la Marne ainsi que l'entretien des relais et haltes nautiques sont des axes touristiques appartenant à l'objectif de « développement de l'aménagement touristique marnais ». Pogny avec sa halte nautique et la portion de la Vallée de la Marne concernée par la V52 illustrent donc ces objectifs départementaux.

L'importance de la communication et de la signalétique touristique

Le **label « Tourisme et Handicap »** n'est pas présent dans la communauté de communes. Or, il constitue un axe de développement à part entière dans la politique touristique du département. Les labellisations ne sont pas qu'une stratégie de communication, ils permettent aussi de développer l'accueil d'un public plus large.

Source : tourisme-en-champagne.com

1 Département de la Marne. (2017). Politique touristique. Repéré à http://www.marne.fr/les-actions/developpement-local-et-solidarite-du-territoire/politique-touristique#:~:text=Le%20sch%C3%A9ma%20touristique%20cible%204,cars%20et%20terrains%20de%20camping

L'application IDVIZIT [1] est en lien avec la Région, elle est développée dans la Marne, la Haute-Marne et l'Aube. Les ADT, les offices de tourisme mais aussi les communautés de communes peuvent rejoindre l'application. Une quinzaine de collectivités y ont adhéré dont Châlons-en-Champagne et Reims. Epernay est sur le point de rejoindre le projet.[2] L'application est complémentaire aux services d'un office de tourisme. Il s'agit de proposer des parcours personnalisés en fonction des profils des utilisateurs (âge, groupe ou personne seule par exemple). Au-delà des circuits, lorsque l'utilisateur a activé sa localisation, il peut recevoir des notifications quand il se situe à proximité d'un point d'intérêt répertorié dans l'application. Environ 80 % des notifications envoyées ont été cliquées, ce qui est très encourageant.[3] Il pourrait s'agir d'une piste à questionner pour le développement touristique de la CCMC.

Source : idvizit.com

Parmi les cinq axes de mise en valeur de l'offre touristique du département, deux concernent la **signalétique**. Il s'agit de mettre en place une signalétique « Route touristique du champagne » mais aussi de signaler les sites touristiques repérés. Le développement de la signalétique à travers des panneaux d'informations notamment, permet d'attirer les visiteurs. Dans la CCMC, il peu de panneaux signalétiques semblent recenser es curiosités du territoire (patrimoine culturel, point de vue particulier,etc.). Parmi les monuments phares répertoriés par le département, le seul monument de la CCMC est le château de Vitry-la-Ville.[4] Si le projet de signalétique respecte les critères du Conseil départemental alors il peut être pris en charge. Les signalétiques sont divisées en deux catégories d'importance différente : catégorie A (sites touristiques majeurs) et catégorie B (pôles touristiques secondaires).

Le département soutient également les **projets d'embellissement** qu'ils concernent le fleurissement ou l'aménagement d'un lieu. Le département consacre d'ailleurs un axe à « l'aide financière aux communes qui s'engagent pour l'embellissement et l'accueil touristique par le biais du tourisme floral ». Cela permet de développer les balades fleuries mais aussi le tourisme de nature par exemple. Le Conseil départemental soutient également le développement de la mise en valeur du patrimoine. Dans ce cadre, les dépenses d'investissement pour améliorer l'accueil du lieu peuvent être en partie financées par le Département. Le Musée Rural de la Bertauge est le seul site de mémoire de la CCMC éligible à ce dispositif.[5]

Panneau d'information, balade fleurie de Saint-Germain-la-Ville.
Photo : AUDC

1 Tourisme en Champagne. IDVizit. Repéré à https://www.tourisme-en-champagne.com/idvizit

2 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.

3 XP DIGIT. (2018). IDVizit Révélez vos secrets locaux. Repéré à https://idvizit.com/wp-content/uploads/2018/01/IDVizit.pdf

4 P. VINCENT, entretien, 29 juillet 2020.

5 Département de la Marne. (2017). Politique touristique. Repéré à http://www.marne.fr/les-actions/developpement-local-et-solidarite-du-territoire/politique-touristique#:~:text=Le%20sch%C3%A9ma%20touristique%20cible%204,cars%20et%20terrains%20de%20camping

Le Pays de Châlons-en-Champagne, une attractivité touristique à renforcer

La stratégie de développement touristique du Pays de Châlons-en-Champagne est développée dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Châlons-en-Champagne.

Le tourisme comme vecteur de développement économique

A l'intérieur du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le tourisme constitue un enjeu participant au renforcement de l'attractivité économique du territoire (un des six axes stratégiques). L'objectif est de « soutenir le développement de la filière touristique ». Pour répondre à cela, l'accent est mis sur l'itinérance. La mise en réseau des différents acteurs du tourisme constitue également un enjeu au niveau du Pays. Ces objectifs peuvent être applicables à l'échelle de la communauté de communes. La question de la mise en réseau des acteurs y est également centrale. Dans le SCoT, la problématique de la communication et de l'utilisation du numérique est abordée. Il y a donc une certaine cohérence avec les objectifs régionaux qui accordent une importance grandissante à l'innovation.

Au niveau du Pays l'idée est que le tourisme, en s'appuyant sur les pôles existants de l'armature territoriale peut bénéficier à l'ensemble du territoire. Il peut agir comme un vecteur d'attractivité économique.

Le tourisme, domaine transversal participant à l'amélioration de la qualité de vie du territoire

L'axe touristique en lui-même est peu développé mais du fait de sa transversalité il est possible de dégager des orientations stratégiques concernant le tourisme dans plusieurs domaines (mobilité ou hébergement par exemple).

De fait, les stratégies menées en faveur du maintien de polarités commerciales favorisent indirectement le tourisme. Ce domaine étant basé sur une économie de l'offre, il est crucial qu'il puisse se développer grâce à la présence de commerces.

Le tourisme est aussi lié à la mobilité, c'est pourquoi la desserte en transports dans le Pays sert aussi le développement touristique.

Les enjeux touristiques correspondent également à l'axe 6 « inscrire la qualité comme fil conducteur de la planification territoriale ». Cet axe porte à la fois sur la mise en valeur du paysage et sur le tourisme. Le but étant de « favoriser un développement touristique porteur d'image et de reconnaissance pour être attractif vis-à-vis de l'extérieur et fidéliser les personnes qui habitent ou travaillent sur le territoire ». Le SCoT insiste ainsi sur l'importance de la mise en valeur du tourisme « urbain, patrimonial et culturel ». Le cours d'eau et les efforts de fleurissement sont soulignés. Il est précisé que les itinéraires de randonnée ou le tourisme d'itinérance peut être renforcé par la création d'équipements. Les « effets d'entraînement » c'est-à-dire l'utilisation d'éléments de grande ampleur (sites de mémoire, activité viticole) pour développer d'autres activités sont aussi mentionnées. Bien que la CCMC ne s'inscrive ni dans un tourisme de mémoire ni dans l'œnotourisme, elle peut bénéficier de l'image de « destination nature » présente aux alentours (PNR de la Montagne de Reims, Lac du Der, par exemple).

Le PADD met en avant la nécessaire connexion entre infrastructures à vocation touristique. L'offre en hébergements doit être étoffée et développée. C'est également le cas pour la CCMC qui ne présente ni hôtel ni camping. La V52 est mentionnée puisqu'elle constitue une infrastructure touristique à développer. Il s'agit d'un atout à ne pas négliger au niveau de la communauté de communes puisqu'elle permet de relier le territoire à l'extérieur et constitue une attraction touristique.

Le tourisme reste énormément lié à la communication et à la promotion du territoire. En effet il est souligné que : « L'objectif principal, au cœur de la stratégie du SCoT en ce qui concerne la qualité, est l'amélioration de l'image du Pays de Châlons-en-Champagne ainsi que de son rayonnement à l'extérieur du territoire. ».[1] Il en va de même pour la CCMC. L'amélioration de l'image va de pair avec la création d'un sentiment d'appartenance des habitants à cette collectivité récente.

1 P.E.T.R. du Pays de Châlons-en-Champagne. (2019). Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Châlons-en-Champagne. Repéré à https://www.paysdechalonsenchampagne.com/scot/telecharger-le-scot-approuve

Le programme LEADER : support de développement d'un tourisme rural

La mise en place du programme dans le PETR du Pays de Châlons-en-Champagne

Le programme européen « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie rurale » (LEADER) est un programme de soutien de développement rural financé par le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER). Il correspond à la mesure 19 « Soutien en faveur du développement local au titre de LEADER (DLAL) ». Les acteurs locaux doivent proposer un projet de développement rural à l'échelle du Pays. Dans le cadre du programme LEADER 2014-2020, un appel à projet a été lancé en 2015. Le Pays de Châlons-en-Champagne y a répondu.

Les acteurs locaux du territoire (élus mais aussi membres d'associations du territoire par exemple) doivent constituer un Groupe d'Action Locale (GAL). Le comité de programmation du GAL est composé d'un collège public et d'un collège privé (actuellement majoritaire pour le Pays de Châlons-en-Champagne).Le collège privé est composé de divers acteurs : La Comète ou encore Furies par exemple.

Pour qu'un projet soit validé par le GAL il faut qu'au moins 50 % des membres du comité de programmation y soient favorables. Il faut également que la majorité du collège privé y soit favorable.

Le programme est composé de cinq actions, chacune faisant l'objet d'une fiche action. A l'intérieur de la fiche action, sont détaillées l'ensemble des actions susceptibles d'être financées. La fiche action qui concerne le tourisme est la Fiche Action N°3 portant sur la « Consolidation de l'attractivité économique et résidentielle des vallées, par le renforcement de l'économie de proximité et le développement du tourisme durable ». Les objectifs de cette action traitent du développement des vallées du Pays, de l'amélioration du cadre de vie par le tourisme et du renforcement de l'identité territoriale. Les porteurs de projet s'engageant dans une démarche de ce type sont à même de solliciter l'aide LEADER.

Il existe une succession d'étapes pour parvenir à l'obtention du financement par le programme LEADER.

Figure 37. Processus d'obtention des fonds du programme LEADER

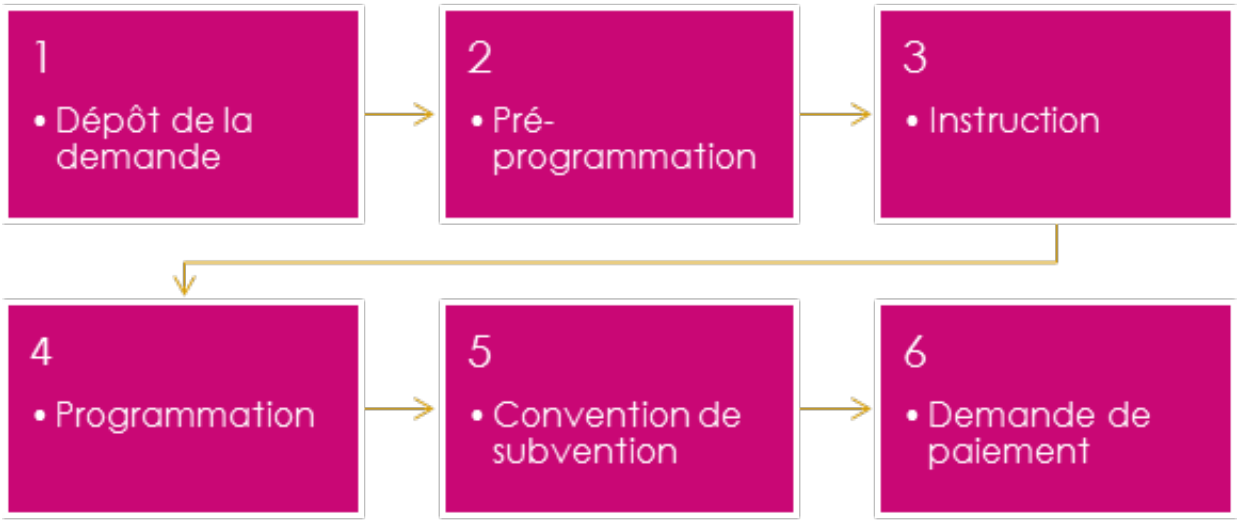

1. La demande est déposée par le porteur de projet. En l'occurrence elle est remise au chargé de mission du programme LEADER du Pays de Châlons-en-Champagne, M. AYLLON.

2. Le projet est « pré-programmé » lors d'une réunion du comité de programmation du GAL. Le montant de l'investissement est estimé par le porteur de projet. Il n'est pas tenu d'apporter les pièces justificatives à cette étape. Le projet est désormais valide et pourra être instruit.

3. Une fois que le porteur de projet a apporté les pièces justificatives nécessaires (devis, plans, par exemple), il revient à la Région d'instruire le dossier.

4. Le comité de programmation se réunit pour la programmation du projet. Il doit suivre les directives données lors de l'instruction. En effet, le montant estimé (sans devis) au départ par le porteur de projet ne correspond pas nécessairement au montant réel (avec devis) transmis lors de l'instruction. La Région peut alors décider que certaines dépenses ne seront pas éligibles ou qu'il faut en supprimer certaines. Le comité de programmation en tient donc rigueur.

5. La Région envoie au porteur une convention de subvention précisant les engagements de chaque signataire.

6. Une fois la convention signée, le porteur de projet peut faire la demande de paiement.[1]

La fiche action liée au tourisme précise les bénéficiaires possibles de l'aide. De nombreux porteurs de projets peuvent en bénéficier : collectivités territoriales, établissements publics, groupements d'intérêt public, associations déclarées, syndicats, fondations, microentreprises et PME, agriculteurs ou encore particuliers inscrits au répertoire SIRENE. Ils doivent être obligatoirement localisés dans l'ancienne région Champagne-Ardenne et porter un projet ayant un impact dans le périmètre du GAL.[2]

Les projets en cours et pistes de développement concernés par le programme LEADER

Dix-sept types d'opérations sont susceptibles de bénéficier de fonds LEADER dont dix sont directement liées au tourisme durable.

Figure 38. Opérations de tourisme durable éligibles aux fonds LEADER

Opérations de tourisme durable éligibles aux fonds LEADER (**Fiche Action N°3)**
8. Aménagement de sentiers de randonnée et cheminements doux (pédestre, cyclo, équestre)
9. Création, amélioration de haltes nautiques et de structures de loisirs en rapport avec l'eau
10. Création d'aires d'accueil équipées pour camping-cars
11. Organisation d'événementiels en lien avec le tourisme de mémoire, tourisme d'entreprises et industriel
12. Travaux de rénovation/construction pour la création / reprise de lieux de restauration
13. Travaux de rénovation/construction pour le développement de l'hébergement touristique : hôtels, gîtes et chambres d'hôtes

14. Mise en place d'une ingénierie touristique à l'échelle du Pays : création d'un Office de Tourisme de Pays
15. Opérations de communication, de promotion, de sensibilisation, de mise en réseau et de marketing sur l'identité territoriale du Pays
16. Mise en place d'actions de découverte du territoire via l'usage du numérique
17. Opérations de sensibilisation, de communication, de promotion, de marketing, d'information, de mise en réseau, d'échange et de visites de bonnes pratiques sur les questions de développement économique local en milieu rural, de valorisation économique des ressources locales et de tourisme durable.

Source : Fiche Action N°3, Programme LEADER Pays de Châlons-en-Champagne

Les grandes stratégies mises en avant au niveau régional ou départemental se retrouvent dans les opérations de tourisme durable éligibles. La communication, l'usage du numérique, le développement de l'offre d'hébergements et l'aménagement de sentiers sont autant de thématiques souvent présentes dans les documents stratégiques. La CCMC a donc tout intérêt à développer ce type de projets, son territoire se prêtant d'ailleurs à ce type de tourisme.

Plusieurs porteurs de projets en lien avec la Fiche d'Action N°3 ont demandé un financement LEADER dans la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. La seule initiative publique est à Pogny. Les autres projets sont d'initiative privée.

- **Requalification paysagère de la rue du Port et aménagement de la rue du Moulin (Pogny)**

  Le projet a été déposé en mars 2017, préprogrammé en octobre 2017 puis instruit en juin 2020. Le chantier est terminé depuis. Il s'agissait de créer la halte nautique ainsi que l'aire de stationnement pour camping-cars. L'idée est de proposer une offre sur le canal entre Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François, le projet de halte de nautique de La Chaussée-sur-Marne n'ayant pas abouti.

- **Création d'une voie verte entre Pogny et Vitry-la-Ville (CCMC)**

  Le projet de voie verte reliant Pogny à Vitry-la-Ville de 23,7 km (cf. La création de voies vertes et véloroutes : des atouts touristiques en devenir, p. 52) fait lui aussi l'objet d'une subvention du programme LEADER.

  Le tronçon de la V52 reliant Recy à Moncetz-Longevas qui est en cours d'aménagement est aussi un projet déposé au chargé de mission LEADER. La demande ne porte pas sur la véloroute en elle-même mais plutôt sur la signalétique. Ce projet a été déposé fin juillet 2020. Il ne concerne pas directement la CCMC puisqu'il est porté et se situe sur le territoire de la CAC. Néanmoins il peut avoir un impact positif sur le développement touristique de la CCMC.

- **Les Ormes (Coupéville)**

  Ce lieu qui développe le lien entre culture et nature (puisqu'il propose la pratique d'arts martiaux mais aussi l'apprentissage de la permaculture, entre autres activités) a demandé un cofinancement par le programme LEADER. Il s'agit de développer l'offre d'hébergement et les activités liées. Pour ce faire, le projet est de construire 2 foyers d'hébergements et de proposer 3 logements insolites ainsi qu'un gîte de 15 places.

- **Brasserie L'Happycoole (Ecury-sur-Coole)**

  Ce projet privé consistait à élargir la production de bières et à pouvoir aménager le lieu pour proposer des rencontres. Le projet est en attente de la transmission des pièces.

Le chargé de mission LEADER du Pays de Châlons-en-Champagne explique que deux projets sont en attente car les porteurs de projets n'ont pas encore transmis les pièces justificatives. Ils en restent à la deuxième étape. D'après lui, cela s'explique par la recherche d'un cofinanceur. En effet, pour pouvoir bénéficier de l'aide LEADER, il est nécessaire que le

projet soit aussi financé par un autre financeur public (il peut s'agir de l'Etat, de la Région ou même des communes par exemple). Or, les porteurs privés n'ont pas forcément connaissance de cette manœuvre, ils ne sont pas nécessairement informés des structures qui pourraient les financer. Le chargé de mission LEADER informe par mail certains porteurs privés des financeurs possibles qui pourraient financer le projet. [1]

Il existe très peu de projets LEADER dans la Moivre à la Coole sur le plan touristique. Le manque d'information sur les procédures administratives à mener peut peut-être agir comme un frein au développement d'idées. Néanmoins les projets éligibles s'inscrivent pleinement dans les stratégies d'actions élaborées par la Région ou le Département. L'offre d'hébergement jugée insuffisante dans de nombreux documents peut être étoffée par le biais du programme LEADER.

Le chargé de mission LEADER explique que les projets doivent venir d'associations ou de communes. Bien qu'il possède des idées de développement, son rôle n'est pas de porter des projets. Les projets doivent venir des acteurs de la CCMC eux-mêmes, le programme LEADER n'est qu'un support de développement. Il peut d'ailleurs être envisageable de mettre en place des projets de coopération LEADER, ils peuvent être menés en collaboration avec les GAL limitrophes.

L'Office de Tourisme : interface touristique clé mais inexistante pour la CCMC

L'Office de Tourisme constitue en général la première interface entre les politiques touristiques et leur traduction face à la clientèle. Les offices sont en lien permanent avec les touristes d'un territoire et peuvent s'en saisir pour appréhender les tendances actuelles (attentes et besoins).

Le Pays de Châlons-en-Champagne dispose d'un Office de Tourisme sur le territoire puisqu'il est situé à Châlons-en-Champagne. Cependant, il ne s'intéresse pas à l'ensemble du Pays. Des ressources humaines supplémentaires seraient nécessaires pour s'occuper du tourisme sur l'ensemble du PETR. Même si cette structure associative compte un membre du Pays, c'est la communauté d'agglomération qui la finance. C'est pourquoi l'Office de Tourisme fait essentiellement la promotion de la CAC. Il y a donc un vide à ce niveau sur la CCMC.[2]

Toutefois, l'action de l'Office de Tourisme peut aller au-delà de la CAC. Certains socio professionnels sont membres de l'association mais ne sont pas situés sur le territoire. Il peut s'agir d'une stratégie de visibilité : certaines maisons de champagne apparaissent dans le guide de l'office de Châlons-en-Champagne alors qu'elles se situent dans un rayon de 20 à 50 km.[3]

Le guide 2020 proposé par l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne inventorie les hôtels, chambres d'hôtes et gîtes mais il ne recense pas la totalité des adresses présentes sur le territoire de la CCMC. Pour pouvoir apparaître sur le guide et sur le site internet de l'Office il faut être membre ou partenaire. La cotisation est d'un peu moins de 60 euros pour un an. Il faut ajouter un supplément pour être partenaire. Le Musée de la Bertauge est par exemple partenaire de l'Office. Pour cela il paie une cotisation annuelle d'environ 110 euros. Le tarif varie alors selon le classement de l'hébergement (ou du restaurant) et son nombre de chambres (ou de couverts). Cependant le tarif ne constitue pas un réel frein à l'apparition dans le guide. Ce serait plutôt l'accumulation de présence sur divers sites internet qui dissuaderaient les propriétaires d'adhérer à une plateforme supplémentaire. Ils considèrent qu'ils n'en ont pas nécessairement besoin. Certains sites internet prennent d'ailleurs des commissions sur la réservation d'un séjour. [4]

Les stratégies de communication de la Région

1 M.-A. AYLLON, entretien, 28 juillet 2020.

2 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.

3 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.

4 L. PADIOU, entretien, 29 juillet 2020.

sont axées sur le champagne. Elles ne peuvent correspondre à l'ensemble du territoire. Il n'y a par exemple aucune vigne dans le secteur chalonnais. La directrice de l'Office de Tourisme explique que cette stratégie est problématique car la ville a dans son intitulé le mot « champagne » mais ne possède que très peu de maisons de champagne. Les touristes étrangers ne font pas le lien entre l'appellation « champagne » et l'ancrage territorial dans la Champagne mais plutôt avec la boisson « champagne ». Les touristes arrivent sur le territoire en voulant visiter des caves. L'office leur propose donc ce type de visite, mais n'axe pas sa communication là-dessus. La communauté d'agglomération a d'ailleurs lancé un « Œnotourisme Lab ». Il s'agit d'un appel à projet visant à développer des idées innovantes sur l'œnotourisme. Le candidat retenu fera partie du « Think Lab » de Châlons-en-Champagne et pourra développer son idée.[1] La stratégie de développement de l'œnotourisme à l'échelle du Pays est risquée. Le territoire possède peu de ressources oenotouristiques et doit faire face aux mastodontes du secteur de l'œnotourisme : Reims et Epernay.

Le développement d'un tourisme de nature dans la CCMC permettrait de mettre en valeur les ressources réelles du territoire. Il s'agirait donc de proposer une offre autre que l'œnotourisme. L'appui de l'Office de tourisme ou d'une structure similaire serait un atout pour promouvoir les activités touristiques de la CCMC.

I.
Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne. Photo : AUDC

1 M.-A. AYLLON, entretien, 28 juillet 2020.

Pour déterminer l'éventuel potentiel touristique de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole, il est nécessaire de la repositionner par rapport à ses « concurrents ». En l'occurrence il s'agit des intercommunalités limitrophes mais aussi des territoires ayant développé un type de tourisme similaire à la CCMC.

Stratégies mises en place par les intercommunalités limitrophes à la CCMC

Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

Châlons-en-Champagne se fait aussi appeler « la Venise pétillante ». Ces termes mettent clairement en avant la stratégie touristique déployée par la ville. « La Venise » fait référence à la forte présence de l'eau via les canaux. L'activité « L'eau'dyssée » consiste à effectuer des balades en barque pour découvrir la ville. Il s'agit de l'activité phare de Châlons-en-Champagne. La visite s'effectue tous les après-midi de mai à septembre et les samedi après-midi en mars, avril, octobre et décembre. L'embarcadère est situé sur le quai des Arts à l'Office de Tourisme. La balade dure environ 45 minutes. Elle est déclinée la nuit en « Métamorph'eau'ses ». La balade en barque est donc effectuée de nuit et sur réservation. Elle dure environ une heure et les monuments de la ville sont mis en lumière pour l'occasion. Elle a lieu tous les soirs en juillet et août, du jeudi au dimanche en mai, juin et septembre et les samedis soir en avril.[1] L'adjectif « pétillant » renvoie au champagne. La Maison Joseph Perrier est la seule de la ville. Il est possible d'y visiter les caves installées dans des crayères gallo-romaines. Châlons-en-Champagne tente de développer des activités en lien avec le champagne : sophrologie et dégustation ou dégustation dans des caves médiévales. La communauté d'agglomération a donc élaboré une stratégie touristique basée sur l'eau, elle essaie également de se créer une image autour du champagne. Cela est plutôt compliqué puisque le territoire ne dispose pas de vignes.

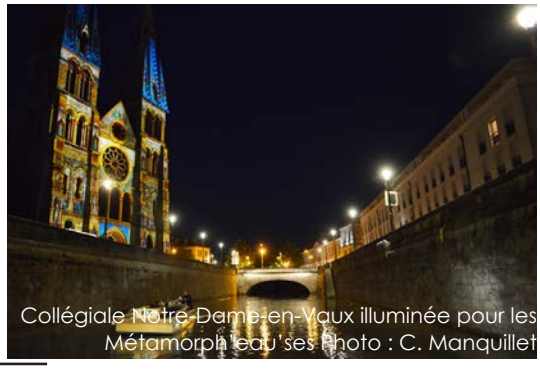

Collégiale Notre-Dame-en-Vaux illuminée pour les Métamorph'eau'ses Photo : C. Manquillet

1 Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne. Guide 2020.

Communauté de communes de la Région de Suippes

La communauté de communes a axé son développement touristique sur le tourisme de mémoire. Le centre d'Interprétation « Marne 14-18 » situé à Suippes a pour thématique la Première Guerre mondiale. Le territoire était en effet le lieu de combats. Le centre d'interprétation propose des circuits permettant de découvrir les monuments remarquables, les nécropoles et les villages détruits. Une carte interactive permet aux visiteurs de s'informer sur les éléments liés à la Première Guerre mondiale présents sur le territoire. Quelques événements en lien avec le monde rural sont aussi organisés dans la CCRS. C'est par exemple le cas de la fête du mouton organisée à Sommepy-Tahure.

Centre d'interprétation de Suippes. Photo : reims-tourisme.com

Pays Vitryat ADEVA

Le Pays Vitryat oriente sa communication sur la proximité avec le lac du Der. La ville de Vitry-le-François dispose d'un Bureau d'Information touristique. Le site internet est lié au site du lac du Der (*lacduder.com*). Vitry-le-François mise sur le développement du tourisme de mémoire, la ville avait été au cœur de la guerre 1914-1918, elle fut une ville martyre en 1940. La stratégie est orientée également sur l'œnotourisme.

Le territoire, contrairement à celui de la Moivre à la Coole, possède des producteurs de champagne et des vignes. [1] [2]

Vitry-le-François. Photo : lacduder.com

Communauté de communes de l'Argonne Champenoise

L'office de tourisme situé à Sainte-Menehould ne concerne pas uniquement le périmètre de la ville. Il s'agit de l' « Office de tourisme Couleurs d'Argonne ». Le territoire concerné est donc celui de toute l'Argonne champenoise. Il développe essentiellement une offre de tourisme de nature : mise en valeur des espaces forestiers, notamment. Le tourisme de mémoire avec le site de La Main de Massiges est également une autre source de développement touristique du territoire.

Sainte-Ménehould. Photo : argonne.fr

1 Lac du Der en Champagne. Découvrir Vitry-le-François. Les incontournables. Repéré à https://www.lacduder.com/vitry-le-francois/les-incontournables

2 Pays Vitryat. Le territoire. Repéré à **http://www.pays-vitryat.fr/le-pays/presentation/**

Stratégies mises en place par les destinations avec un type de tourisme similaire à la CCMC

Certaines destinations sont propices au développement d'un tourisme rural, de nature. D'après le schéma régional de développement touristique du Grand Est, les destinations identifiées comme telles sont l'Ardenne et les Vosges (cf. Le cas de la région Grand Est : six filières réparties sur cinq destinations touristiques, p. 10).

L'Ardenne

Le massif ardennais et ses espaces forestiers sont le socle de développement de l'écotourisme. L'Ardenne a déjà un statut de destination verte. Le PNR des Ardennes favorise cet aspect. Le patrimoine historique est également un attrait touristique. Le tourisme de mémoire, lié aux trois grands conflits qui ont marqué le territoire, est développé (Maison de la dernière cartouche, Musée guerre et paix en Ardennes, par exemple). Cependant le tourisme de mémoire ne s'oriente pas uniquement sur le thème de la guerre. Le patrimoine architectural est aussi mis en avant (Château fort de Sedan notamment). Le tourisme fluvial est présent bien que le tourisme d'itinérance soit plus important. Le cyclotourisme est d'ailleurs développé puisque de nombreux circuits sont présents sur l'ensemble du territoire. L'Eurovélo 19 aussi appelée « La Meuse à vélo » est une véloroute internationale. La voie verte Trans-Ardennes est en réalité un tronçon de l'Eurovélo. Il existe également la Trans-Semoysienne et la voie verte de l'Ennemane. Les Offices de Tourisme de Charleville-Mézières et de Sedan sont une seule et même structure répartie dans les deux villes sous forme d'antennes. Il existe sept autres offices de tourisme sur le territoire : Rocroi, Rethel, Mouzon, Vireux Wallerand, Vouziers, Launois-sur-Vence et Monthermé. Les stratégies touristiques sont aussi mises en commun avec les territoires frontaliers : Ardennes belges et Luxembourg.[1]

Monthermé. Photo : ardennes.com

Les Vosges

La destination, comme elle est entendue par la Région, concerne le Massif des Vosges et non pas le département du même nom. Comme pour la destination Ardenne, les sites naturels constituent une base intéressante de tourisme de nature. Le site possède deux PNR et une réserve de biosphère. La particularité du tourisme sur le territoire est qu'il s'adapte au fil de l'année. Le tourisme d'itinérance est ainsi développé aux beaux jours : vélos et randonnées. L'hiver, les 25 stations de sport d'hiver permettent d'accueillir les skieurs et de développer le tourisme au long de l'année. Les sites de mémoire et le thermalisme (Contrexéville, Vittel mais aussi Plombières-les-Bains et Bains-les-Bains)[2] constituent des attraits et attractions touristiques. Les Vosges sont également connues pour leur artisanat : confiserie, arts de la table et textile. Le savoir-faire local fait l'objet d'une attraction touristique en lien avec le monde rural. Le Conseil Départemental des Vosges axe d'ailleurs sa stratégie sur le tourisme de nature. Sur le site *tourisme.vosges.fr* cet élément est mis en avant à travers la formulation : « Loin des villes, plus proches de l'essentiel ! Les vacances se savourent nature ! ». Les tendances actuelles de *Slow Tourisme* correspondent à la stratégie qu'élabore la destination Vosges entre nature et thermalisme.

Lac de Gérardmer. Photo : tourisme.fr Office de tourisme intercommunal des Hautes-Vosges

1 Agence de Développement Touristique des Ardennes. Les Offices de tourisme dans les Ardennes. Repéré à https://www.ardennes.com/accueil/pratique/les-offices-de-tourisme

2 Agence de développement touristique des Vosges. Stations thermales. Repéré à https://www.tourisme.vosges.fr/stations-thermales-vosges/

Les deux destinations, bien qu'elles s'inscrivent dans un tourisme de nature, en présentent des aspects différents. Elles se basent sur leurs caractéristiques naturelles (massifs forestiers et cours d'eau) et en développent des attractions. L'Ardenne développe le cyclotourisme et le patrimoine. Les Vosges proposent des activités de plein air (randonnée, vélo) mais aussi du thermalisme. Les stratégies ne sont donc pas uniquement fondées sur les sites naturels de la destination. Des activités complémentaires sont développées pour se démarquer, créer une identité et attirer un public plus large.

Une analyse plus approfondie de l'offre touristique d'autres territoires pourrait être menée. Il s'agirait de prendre en compte un ensemble de thématiques liées au tourisme et d'en faire découler des indicateurs. Ceux-ci pourraient, entre autres, concerner le nombre de lits tourististques, le nombre de nuitées, l'origine des touristes, les dépenses moyennes par jour et par visiteur, l'accessibilité des territoires analysés,etc. Ces indicateurs nous serviraient à élaborer une analyse statistique pour comparer les différents lieux entre eux. Cela nous permettrait de situer, « objectivement », la CCMC par rapport à ses concurrents d'un point de vue touristique.

IV. AFOM - Analyse des principaux enjeux touristiques de la CCMC

L'analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) du potentiel touristique de la CCMC permet de comprendre les enjeux clés de développement. Il se base sur le diagnostic établi précédemment.

Atouts	Faiblesses
- Positionnement géographique : entre Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François, vignes, lac du Der-Chantecoq - Une vie développée autour des cours d'eau, source d'opportunités - Un territoire attractif : gain d'habitants plus important que pour les intercommunalités limitrophes - Une offre d'hébergement essentiellement composée de logements chez les particuliers qui s'inscrit donc dans la dynamique d'un tourisme de nature, d'authenticité. Socle sur lequel s'appuyer - Des restaurants au rapport qualité - prix intéressant qui fonctionnent très bien - De nombreux événements organisés sur le territoire, à faire connaître davantage - Des possibilités de développement en cohérence avec les orientations de la Région Grand Est - Un patrimoine rural et agricole à mettre en avant (fermes et moulins)	- Peu de structures d'accueil (pour pouvoir consommer sur le territoire) - Aucun accès à un réseau WiFi public dans les lieux stratégiques - Une brochure départementale recensant les activités au long de l'année sortie en avril - Manque de communication et de signalétique sur les ressources propres au territoire - Peu de sentiment d'appartenance des habitants au territoire le Moivre à la Coole - Un musée peu intégré dans le territoire de la CCMC - Des liens entre habitants des différentes vallées quasiment inexistants - Peu de patrimoine immatériel : plus difficile de constituer l'image du territoire - Manque d'un véritable recensement de toute l'offre disponible notamment patrimoine historique - Un office de tourisme essentiellement tourné vers la CAC, ne faisant pas la promotion de tout le Pays de Châlons-en-Champagne

Opportunités	Menaces
- Tourisme d'affaires de Châlons-en-Champagne (foires et salons) qui peut avoir des retombées économiques dans la CCMC - Présence de deux sites naturels (« l'Anse du Radouaye » et « les Prairies, noues et boisements du Clos et du Grand Accru ») à valoriser - D'anciennes carrières à se réapproprier (valorisation) - Fait qu'il n'y ait pas de vignes : pousse à développer une offre touristique différente de Reims ou Epernay par exemple. Attirer d'autres touristes - Pèlerinage : offre d'hébergements à construire - Déficit d'hébergements touristiques dans le Pays de Châlons-en-Champagne - Des itinéraires cyclables ou pédestres à créer et à valoriser - Demandes de visites du moulin en activité, reflet d'un intérêt pour le patrimoine - Création d'une identité propre au territoire qui permettrait de relier les communes entre elles et de proposer davantage d'événements - Tendances actuelles sur les vacances en pleine nature : « se ressourcer », slow tourisme - Grands événements auxquels se connecter : Festival départemental « Itinéraires », « Théâtre des routes » de l'association Furies	- Axe de la vallée de la Marne qui coupe le territoire en deux - Territoire « productif » où les éoliennes sont perçues par les habitants comme envahissantes et destructrices du paysage - Stratégie de mise en avant du champagne qui risque de pousser les visiteurs à aller vers Reims ou Epernay plutôt qu'à s'intéresser à la culture propre du territoire, cela risque de le desservir car il ne possède pas les attraits « champagne » que possèdent d'autres communes, bien que le territoire puisse constituer une offre support - Manque de conviction des habitants concernant le potentiel touristique de leur territoire - Des tentatives de développement avortées par une trop faible communication (les greeters au niveau départemental) - Associations qui préparent des événements davantage destinés aux experts du domaine qu'au grand public : manque de rayonnement plus large

La Communauté de communes de la Moivre à la Coole se situe dans une zone géographique qui lui confère certains attraits touristiques. Elle se trouve à proximité de l'aéroport Paris-Vatry, des sites de mémoire de la Grande Guerre (centre d'interprétation de Suippes, Main de Massiges, par exemple), des zones viticoles, du lac du Der-Chantecoq et des forêts de l'Argonne.

Figure 39. Carte schématique des attraits et attractions du territoire de la CCMC

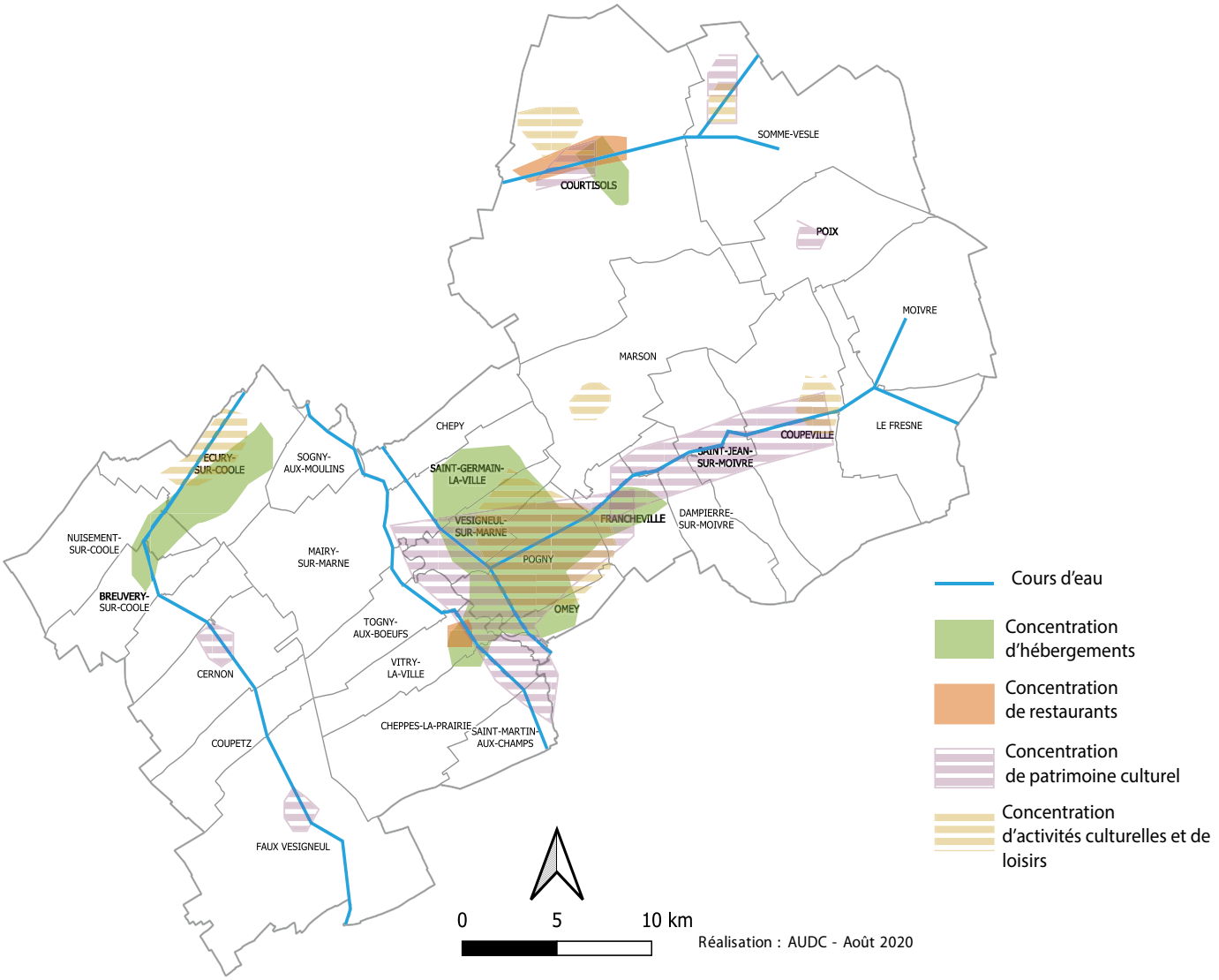

La vallée de la Marne coupe le territoire en deux par le canal mais aussi par les infrastructures de transport qui consolident cette barrière. L'enjeu qui se dégage est double : parvenir à s'appuyer sur cette concentration (GR, véloroute, N44, chemin de fer) pour développer une offre touristique plus complète mais aussi dépasser l'idée de « frontière » que crée cette barrière naturelle. Les habitants situés de chaque côté doivent pouvoir se rencontrer davantage pour mettre en commun leurs idées et projets. De cette manière la valorisation touristique de la CCMC sera rendue plus évidente par la création d'un sentiment d'unité (voire d'une identité) territoriale.

Le territoire de la CCMC possède des attraits touristiques qui peuvent lui procurer une certaine attractivité s'ils sont mis en valeur. Les sites naturels (Vésigneul-sur-Marne ou Ecury-sur-Coole) peuvent faire l'objet de projets

de valorisation afin de révéler leur fonction touristique (circuits pédagogiques, etc.). Il est en de même pour les anciennes carrières présentes sur le territoire, les entreprises Omya et Omyacolor peuvent participer à cette mise en tourisme. La communauté de communes possède un patrimoine historique et un petit patrimoine à valoriser. Il est d'ailleurs nécessaire de répertorier l'ensemble du petit patrimoine existant dans les communes. Les sentiers de randonnée pédestre et les voies cyclables en développement sont autant de moyens sur lesquels s'appuyer pour faire découvrir le patrimoine. L'offre d'hébergement et de restauration peut être consolidée. Les établissements déjà présents fonctionnent très bien, il y a une demande à prendre en compte. L'offre pourrait être ainsi plus diversifiée (hébergements insolites ou en lien avec le tourisme de nature).

Le développement de tels projets suppose une réelle conviction de la part des acteurs du territoire et en particulier des habitants. L'ancrage rural et la faible densité de population de la CCMC, reviennent souvent comme un frein au développement touristique pour les habitants. Afin de développer une offre touristique solide, il est nécessaire que les habitants prennent conscience que le territoire possède des attraits touristiques. Le patrimoine rural qu'ils possèdent s'inscrit dans les tendances actuelles recherchées : ecotourisme, *slow tourisme*, lien avec les locaux, etc. Le développement du tourisme fluvial (halte nautique de Pogny) et du cyclotourisme (projet de prolongement de la V52 et véloroute entre Pogny et Vitry-la-Ville) correspond aux stratégies actuelles développées à des échelles plus importantes.

L'héritage agricole seul est un attrait mais ne suffit pas pour attirer les visiteurs extérieurs, il est nécessaire de développer une offre événementielle. L' Ardenne et les Vosges ne se concentrent pas uniquement sur le tourisme de nature, ces destinations mettent aussi en valeur leur patrimoine ou le thermalisme par exemple. L'organisation d'événements permettrait d'enclencher une dynamique à l'échelle intercommunale et de favoriser les échanges entre habitants des différentes vallées.

Utiliser les attraits touristiques pour les transformer en attractions touristiques nécessite une conviction et un portage locaux. Les stratégies élaborées ont peu d'utilité si elles ne sont pas mises en œuvre par les acteurs du territoire eux-mêmes.

L'image d'un territoire est nécessaire à son développement touristique et nécessite un travail. Le manque de promotion et d'une identité forte conduit à un manque d'attractivité du territoire. Il s'agit de mettre en place une stratégie de communication (balisage, panneaux touristiques, etc.) pour valoriser les atouts de la Moivre à la Coole.

L'échelle la plus pertinente pour réfléchir à ces questions est celle de la communauté de communes. Par exemple, les itinéraires de randonnée traversent plusieurs communes. Il faut donc que toutes les communes réfléchissent ensemble à une stratégie touristique plus globale, ce que peut faire la communauté de communes. La mutualisation permet le développement des territoires à la fois au niveau touristique mais aussi par rapport à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

PROPOSITIONS D'ACTIONS

Le diagnostic précédent ainsi que l'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces ont permis de mettre en évidence le potentiel touristique de la CCMC. La communauté de communes possède des attraits touristiques qu'elle n'exploite pas à leur maximum. Des contraintes techniques mais également stratégiques freinent son développement touristique. L'échelle la plus appropriée pour mener à bien ce type de projet est celle de la communauté de communes. C'est pourquoi, au vu de l'analyse précédente, des grandes orientations peuvent être dégagées pour tenter de renforcer l'attractivité touristique :

Construire et diffuser une identité territoriale propre à la CCMC

Les habitants des différents secteurs de la CCMC ne se côtoient pas. Ce cloisonnement ne favorise pas la création d'un sentiment d'unité et d'appartenance.

→ Le but étant que les habitants, qu'il vivent au cœur d'une même vallée ou non, se sentent appartenir à une même entité et en fassent ensuite la promotion. Cette stratégie s'appuie sur trois orientations nécessaires pour la CCMC : relier les vallés entre elles, valoriser le patrimoine caractéristique de la CCMC, mettre en avant le lien avec la terre.

Offrir un accueil répondant aux attentes des visiteurs

Le tourisme, originellement perçu comme une économie de l'offre, doit de plus en plus s'adapter à la demande des clients (avec le développement des hébergements alternatifs). Le territoire de la Moivre à la Coole présente des établissements d'accueil peu nombreux mais qui fonctionnent très bien.

→ Le but étant de comprendre les attentes des visiteurs pour leur proposer, dans un second temps une offre adaptée à leurs attentes. Cela passe notamment par l'enrichissement de l'offre d'hébergement et de restauration.

Animer et faire vivre le territoire

La valorisation des actions menées dans un territoire participe à la mise en tourisme d'un territoire. Il s'agit aussi d'améliorer le cadre de vie des habitants. Ainsi deux orientations permettent d'animer le territoire : développer des outils de communication à visée touristique et dynamiser le territoire par la création d'attractions touristiques. Pour rappel (cf. Diagnostic, p.26) une attraction touristique est un élément créé dans un but touristique contrairement à l'attrait touristique qui pré-existe à la mise en tourisme du territoire.

→ Le but étant de mettre en avant les activités et événements que propose la CCMC pour attirer des visiteurs. Il s'agit aussi de faire découvrir aux habitants, les loisirs dont ils peuvent profiter.

Figure 40. Stratégies et actions envisageables pour renforcer l'attractivité touristique de la CCMC

Stratégies		Actions
Construire et diffuser une identité territoriale propre à la CCMC	Relier les vallées entre elles	- Dessiner des circuits pédestres et cyclables intercommunaux et inter-vallées - Organiser des événements majeurs connectant les habitants
	Valoriser le patrimoine caractéristique de la CCMC	- S'appuyer sur les cours d'eau pour développer des activités - Mettre en réseau les moulins - Valoriser le patrimoine architectural propre à la CCMC
	Mettre en avant le lien avec la terre	- Connecter les producteurs locaux entre eux et à l'extérieur - Organiser des événements mettant en scène le monde agricole
Offrir un accueil répondant aux attentes des visiteurs		- Récolter les données touristiques propres à la CCMC - Créer un camping municipal - Etoffer et mieux répartir les points de restauration et d'hébergement sur le territoire - Mettre en place une guinguette à proximité du musée
Animer et faire vivre le territoire	Développer des outils de communication à visée touristique	- S'appuyer sur une structure professionnelle du tourisme pour communiquer davantage - Réunir la liste des activités touristiques de la CCMC sur un site internet - Créer une brochure touristique spécifique à la CCMC - Installer des panneaux d'information dans plusieurs communes de la CCMC - Développer des applications numériques
	Dynamiser le territoire par la création d'attractions touristiques	- Proposer un accès à un réseau wifi public - Créer des événements temporaires de découverte

Construire et diffuser une identité territoriale propre à la CCMC

Relier les vallées entre elles

DESSINER DES CIRCUITS PEDESTRES ET CYCLABLES INTERCOMMUNAUX ET INTER-VALLEES	
Constat	La CCMC est concernée par le développement du cyclotourisme (projet de portion de la V52, voie verte entre Pogny et Vitry-la-Ville) et peut en faire un axe de développement touristique. Le territoire présente peu d'espaces forestiers mais des itinéraires pédestres sont toutefois envisageables.
Objectif	Relier physiquement les vallées par des itinéraires
Contenu de l'action	→ Déterminer au préalable les circuits pédestres les plus propices Pour élaborer une boucle de randonnée il est intéressant d'y intégrer de l'eau, du patrimoine et de l'espace forestier. Un parcours pourrait être envisagé le long de la Coole. Faire passer un itinéraire à proximité des établissements d'hébergements et des points de restauration peut être utile. Les randonneurs mais aussi et surtout les cyclistes pourront y faire une pause et consommer sur le territoire. → Trouver un club ou en constituer un pour qu'il prenne en charge les boucles créées. Possibilité qu'il s'appuie sur le comité départemental pour être aidé au départ. → Développer le dispositif « Un chemin – une école » pour permettre aux scolaires de créer et de s'approprier un petit sentier, en lien avec une association de randonnée → Entretenir les sentiers déjà existants → Développer le stationnement vélo (installation de range-vélos) à proximité des lieux accueillant des visiteurs (commerces et restaurants, parcs et jardins, musée)
Partenaires envisageables	- Comité départemental de Randonnée pédestre de la Marne - ADT de la Marne - Associations cyclistes de la CCMC (Cyclo Pogny par exemple) - Associations de randonneurs qui pratiquent sur le territoire (Les Amis de la Nature de Châlons-en-Champagne par exemple) - Ecoles primaires de la CCMC - Programme LEADER

ORGANISER DES EVENEMENTS MAJEURS CONNECTANT LES HABITANTS	
Constat	Certains événements importants sont organisés par des acteurs de la CCMC mais en dehors du territoire, cela ne permet pas de le valoriser. De plus, des habitants ont parfois des idées similaires mais, ne se connaissant pas, ils ne les mettent pas en commun.
Objectif	Relier les habitants des différents secteurs de la CCMC par l'événementiel
Contenu de l'action	→ Organiser la fête des moissons en plein cœur de la CCMC Le Musée de la Bertauge, qui organise cette fête tous les 4 ans, pourrait la déplacer dans la CCMC pour développer un sentiment d'appartenance à cette récente communauté de communes. Il faudrait communiquer pour mobiliser un maximum de bénévoles → Utiliser les événements déjà présents pour s'y greffer Contacter l'association Furies qui organise du théâtre des routes et du cirque dans les communes demandeuses (mobiliser également les associations locales de théâtre et de cirque). Prendre contact également avec le festival Itinéraires du département de la Marne. Il cherche des lieux atypiques pour organiser des concerts. Des lieux de ce type sont présents dans la CCMC (anciennes granges par exemple) → Soutenir le développement d'initiatives locales Faire émerger les idées que possèdent les habitants du territoire. Faire se rencontrer les habitants lors d'événements permet le partage d'idées pour qu'à leur tour ils organisent d'autres événements (idée d'un festival de musique partagée par Les Ormes et ABC, sans le savoir, cf. Diagnostic, p. 82) Des initiatives déjà présentes fonctionnent (Somme Ves'tival, par exemple) il convient de les mettre en valeur par une communication accrue et développée dans l'ensemble de la CCMC (via un site internet entre autres, cf. stratégie « Développer des outils de communication à visée touristique », p. 117)
Partenaires envisageables	- Membres du Musée de la Bertauge - Groupe d'environ 200 bénévoles à constituer pour la fête des moissons - Ecoles de cirque (Courtisols, Pogny) - Furies - Festival Itinéraires du Département de la Marne (Franck Lesjean) - Association les Ormes, Oasis pour le vivant - Association des Brasseurs Champenois

Valoriser le patrimoine caractéristique de la CCMC

S'APPUYER SUR LES COURS D'EAU POUR DEVELOPPER DES ACTIVITES	
Constat	La communauté de communes est traversée de part et d'autre par quatre cours d'eau. Il s'agit d'attraits caractéristiques de la CCMC à valoriser davantage.
Objectif	Transformer les cours d'eau, attraits majeurs de la CCMC, en attractions touristiques
Contenu de l'action	→ Mettre en place des balades en canoë Contacter l'association des Pelles Chalonnaises qui organise des balades en canoë ou en kayak sur la Marne. Il pourrait être intéressant de proposer un parcours au départ de Châlons-en-Champagne et s'arrêtant à Pogny. Un parcours existe déjà au départ de la Chaussée-sur-Marne. Il faudrait donc les contacter pour pouvoir organiser un parcours bénéficiant à ces deux communes → Installer une péniche bar-restaurant à Pogny Pour profiter de la halte nautique de Pogny, il serait envisageable d'installer une péniche l'été. Elle pourrait faire office de bar et de restaurant et faire appel aux nombreux groupes locaux de la CCMC pour organiser des événements festifs rassemblant les habitants du territoire → Organiser des petits événements près des cours d'eau La halte nautique mais également les sites naturels (sites classés de Vésigneul-sur-Marne et d'Ecury-sur-Coole) peuvent faire l'objet de valorisation : brocantes le long du canal, activités pédagogiques en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels
Partenaires envisageables	- Association des Pelles Chalonnaises - Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - Commune de Pogny - Commune de la Chaussée-sur-Marne - Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

Inspiration

Charleville-Mézières, ville traversée par la Meuse, a profité de cet attrait touristique pour y installer des péniches. Il existe Le Jopy, une péniche-restaurant et le bar La péniche. Ces lieux sont ouverts en semaine et le week-end, il est également possible de privatiser les péniches pour organiser des événements. A **Châlons-en-Champagne**, la péniche Bateau d'Argile et d'Eau est en réalité une chambre d'hôtes de 5 chambres. Les prix de cet hébergement insolite varient de 72 euros à 215 euros la nuit selon la chambre et le nombre de clients.

METTRE EN RESEAU LES MOULINS	
Constat	Les nombreux cours d'eau qui façonnent le territoire ont été exploités par l'Homme : quasiment toutes les communes avaient un moulin au moins. Aujourd'hui, seuls quelques-uns ont survécu, ils constituent une richesse patrimoniale propre à la CCMC qu'il convient de valoriser. C'est également le but de l'association des Amis des Moulins Marnais.
Objectif	Mettre en avant un patrimoine rural lié à l'eau
Contenu de l'action	→ Organiser des journées de visite des moulins Une journée de la sorte avait été organisée en 2012 par l'association des Amis des Moulins Marnais. Il pourrait être intéressant de reproduire cet événement en instaurant une thématique chaque année Des expositions peuvent également être menées sur les moulins (exposition de cartes postales organisée à Coupéville il y a quelques années) → Restaurer les moulins vétustes →Mettre en place un circuit thématique sur l'évolution des moulins Un circuit pédestre pourrait être développé pour découvrir les moulins de la CCMC. La vallée de la Moivre compte encore d'anciens moulins (certains doivent être restaurés) qui pourraient être mis en réseau. Bien que le moulin Courtin ne souhaite pas mettre en tourisme son site, il aurait été intéressant de terminer la balade par ce dernier. Il s'agit de pouvoir démontrer l'évolution technique de ce métier ancien. De cette manière, la visite aurait pû se solder par l'achat de farines.
Partenaires envisageables	- Association des Amis des Moulins Marnais - Moulin Courtin - Comité départemental de Randonnée pédestre de la Marne - ADT de la Marne

Inspiration

Les moulins qui ont cessé leur activité peuvent être valorisés et devenir une attraction touristique. Dans le **Pas-de-Calais**, la commune de Frévent (environ 3 500 habitants) a créé un musée retraçant l'histoire du patrimoine agricole dans un ancien moulin. Le Moulin Musée Wintenberger accueille également la maison du tourisme de la ville.

VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL PROPRE A LA CCMC	
Constat	La communauté de communes possède un patrimoine rural caractéristique de la Champagne crayeuse qu'elle pourrait davantage mettre en valeur. Malgré l'existence d'associations liées au petit patrimoine et les tentatives de recensement effectuées, il est peu mis en avant. Les conférences abordant l'histoire des communes intéressent pourtant un grand nombre d'habitants.
Objectif	Faire prendre conscience aux habitants du patrimoine commun qu'ils possèdent et les en rendre fiers Rendre accessible le patrimoine de la CCMC aux visiteurs
Contenu de l'action	→ Recenser le petit patrimoine S'appuyer sur le questionnaire développé en 2012 par le conseil de développement du Pays de Châlons-en-Champagne. Il faudrait le mener à l'échelle de la communauté de communes pour que les villages se sentent davantage concernés et y répondent. → Rendre le petit patrimoine visible Le but est de réaliser des fiches pour chaque élément patrimonial. Elles pourraient être rassemblées dans une brochure touristique ou mises en avant sur les sites internet des communes. → Ouvrir les églises aux visiteurs Parvenir à remettre en place le dispositif « Eglises accueillantes ». Pour pallier le manque de bénévoles, créer un réseau d'habitants qui prendraient la permanence à tour de rôle. Chaque église ne serait pas ouverte en même temps mais un week-end sur quatre ou cinq. Cela permettrait de découvrir une (voire deux ou trois) église(s) différente(s) chaque week-end dans la CCMC. → Ré-ancrer la CCMC dans la Champagne crayeuse (« pouilleuse ») Mettre à jour l'étude sur les bâtiments en craie menée dans les années 1980 par Jackie Lusse, M. Imbault (du CAUE) et le collège de Saint-Memmie. Au-delà du bâti, la présence de la craie et des carrières peut faire l'objet de projets d'accueil touristique. Il convient de monter un groupe de travail pour mettre en réseau le patrimoine lié à la craie. Des circuits pourraient être mis en place : s'appuyer sur l'usine Omya à Omey qui exploite encore actuellement la craie.
Partenaires envisageables	-Diocèse de Châlons-en-Champagne - Mairies des communes de la CCMC - Habitants du territoire (dont Jackie Lusse) - Usine Omya - Groupe de travail sur la mise en tourisme du patrimoine relatif à la Champagne crayeuse

Mettre en avant le lien avec la terre

CONNECTER LES PRODUCTEURS LOCAUX ENTRE EUX ET A L'EXTERIEUR	
Constat	Les projets de diversification de l'activité agricole sont nombreux dans la CCMC. En général ils s'orientent vers le tourisme. Cependant, ils sont difficilement visibles pour les visiteurs.
Objectif	S'appuyer sur l'agriculture pour proposer une offre de tourisme vert
Contenu de l'action	→ Mettre en place des balades gourmandes Il s'agit de proposer un circuit pédestre de quelques kilomètres proposant des arrêts dégustation chez les producteurs. Le but n'est pas de créer un grand circuit (environ 5 kilomètres plutôt) mais de découvrir le patrimoine rural et gastronomique du territoire. → Créer un marché local « innovant » Les marchés locaux s'étaient développés il y a quelques années sur le territoire, notamment à Vésigneul-sur-Marne. La récurrence de ce type de projet n'attire plus suffisamment les touristes. Il convient de proposer des marchés plus originaux (marchés d'époque, nocturnes,etc.). →Développer des activités pédagogiques à la ferme L'élevage est peu présent dans la CCMC mais sa mise en tourisme permettrait d'ancrer davantage le territoire dans un tourisme vert. Des balades en chevaux permettraient de découvrir les vallées (Ecuries d'Ecury-sur-Coole). La réintroduction de l'élevage de moutons ferait le lien avec la Champagne « pouilleuse » et la découverte du patrimoine rural propre à la CCMC.
Partenaires envisageables	- Producteurs locaux de la CCMC - Ferme pédagogique Les Ecuries de l'Etrier d'Or - Fermes volontaires de la CCMC - Chambre d'Agriculture de la Marne - FDSEA 51 - Programme LEADER - Conseil Régional du Grand Est -Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Marne

Inspiration

Le Savoir Vert « Raconte-moi la Ferme » est une association créée par la profession agricole dans les **Hauts-de-France** en 1992 et reproduite en **Alsace** depuis 2019. Elle fonctionne en liens étroits avec les organismes de l'Education nationale. Son but est de faire découvrir le monde agricole pendant une demi-journée en s'intégrant dans les programmes scolaires (de la maternelle au lycée). Il s'agit donc d'une activité de diversification pour les exploitants agricoles, à la fois touristique et pédagogique.

ORGANISER DES EVENEMENTS METTANT EN SCENE LE MONDE AGRICOLE	
Constat	Le lien avec l'agriculture est peu mis en avant sur la CCMC alors qu'il est prégnant dans son paysage. Plusieurs jardins sont ouverts au public, le patrimoine naturel peut être valorisé.
Objectif	Promouvoir le caractère rural et agricole du territoire Profiter des cours d'eau pour accroître l'attractivité des animations
Contenu de l'action	→ Mettre en place un festival de structures de paille Ce type d'événements permet de mettre en avant le monde agricole après la moisson et de relier les habitants du territoire. Un parcours peut être organisé à travers plusieurs villages (vallée de la Coole par exemple). Le but est que le festival se déroule en soirée afin de proposer des illuminations le long du cours d'eau. → Proposer des mises en situation via le Musée de la Bertauge Le but étant de rendre ce musée du patrimoine agricole plus vivant et attractif qu'il ne l'est. Proposer des animations le temps d'une demi-journée ou d'une journée peut relier le musée au territoire. Les animations pourraient avoir lieu sur le site du musée ou partout ailleurs dans la CCMC. Le savoir-faire artisanal pourrait être mis en avant (apiculture et fabrication de miel par un apiculteur du secteur, démonstration du travail du ferronnier, atelier d'apprentissage de conduite de tracteurs anciens, concours de labours, etc.). Le musée pourrait d'ailleurs être transformé en écomuséee et renouer avec la Champagne pouilleuse d'antan (élevage de quelques moutons,etc.). Cependant il est à noter qu'un écomusée sur la vie quotidienne champenoise des années 1900 existe déjà à Oeuilly (à 15 min en voiture d'Epernay).
Partenaires envisageables	- Musée Rural et Artisanal de la Bertauge - Habitants du territoire - Office de Tourisme ou groupement - Parcs et jardins de la CCMC - Bénévoles - Producteurs locaux ou commerçants

Inspiration

Un concours international de sculptures en paille et en foin est organisé chaque année à Valloire, en **Savoie**. Le festival a lieu sur une semaine, et est en lien avec le paysage montagneux de la région. Un festival de la paille et des illuminations a lieu depuis plus d'une trentaine d'années dans la vallée de la Créquoise (**Pas-de-Calais**). Ce sont 11 communes qui préparent ensemble cet événement. Le temps d'une soirée chaque village propose une animation spécifique (bal, restauration, expositions, etc.). Le but est de suivre la vallée et de s'arrêter dans chaque village pour découvrir les illuminations et les sculptures de paille. Les particuliers qui le souhaitent ouvrent leur jardin qu'ils ont illuminé pour l'occasion. Un lâcher de lanternes volantes en simultané dans plusieurs villages clôture la soirée.

Offrir un accueil répondant aux attentes des visiteurs

RECOLTER LES DONNEES TOURISTIQUES PROPRES A LA CCMC	
Constat	Il n'existe aucun recensement mené par la CCMC sur ses activités potentiellement touristiques. Il est difficile de comprendre les évolutions du secteur, n'ayant pas de données. Or, développer le potentiel touristique d'un territoire suppose d'étudier ses perspectives mais aussi d'opérer un suivi des actions menées. L'idée est de comprendre les attentes actuelles et à venir des visiteurs de la CCMC.
Objectif	Comprendre les attentes des visiteurs du territoire pour développer une offre adéquate
Contenu de l'action	→ Mettre en place un petit observatoire intercommunal du tourisme Pour des raisons techniques, il serait plus simple de le mener avec l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne. Son rôle serait d'observer les tendances du territoire en matière d'offre et de demande touristiques. De cette manière, la CCMC pourrait développer les axes qui correspondent le plus aux attentes des visiteurs. → Disposer des boîtes à idées dans les lieux accueillant des visiteurs Les touristes ou excursionnistes pourraient ainsi émettre leurs suggestions. Ces idées seraient traitées et analysées par l'observatoire mis en place. Une fois les attentes des visiteurs comprises, la communication visera à mettre en valeur ce que possède la CCMC et qui est susceptible d'intéresser les visiteurs.
Partenaires envisageables	- Observatoire Régional du Tourisme Grand Est - ADT de la Marne - Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - Base de données Tourinsoft, accessible aux professionnels du tourisme - Groupe de travail pour l'analyse des données

Inspiration

L'agence départementale **Loire Tourisme**, présente des conseils pour construire son observatoire sur son site internet. Elle a d'ailleurs créé un carnet méthodologique de l'observation locale du tourisme (il est disponible à cette adresse : https://www.loiretourisme.com/upload/espace-pro/observatoire/rat_carnet_observatoires_maquette_mise-en-ligne.pdf).

CREER UN CAMPING MUNICIPAL

Constat	L'offre d'hébergement actuelle de la CCMC est peu diversifiée. Des activités présentes sur le territoire requièrent à certaines périodes de l'année des places de camping. Parmi les habitants interrogés lors d'entretiens certains ont émis le souhait d'avoir un lieu où se baigner.
Objectif	Diversifier l'offre d'hébergement Améliorer le cadre de vie des habitants
Contenu de l'action	→ Proposer une offre de camping ancrée dans le tourisme vert La création d'un camping permettrait de compléter l'offre existante (camping 4 étoiles à Châlons-en-Champagne) et d'attirer d'autres types de clients. Il pourrait être intéressant de proposer un camping ayant une démarche éco-responsable. Il s'inscrirait, de fait, dans l'idée d'un tourisme de nature. Des labellisations sont possibles (cf. Diagnostic, Des établissements en grande partie labellisés, p.35) → Trouver une localisation permettant de profiter du camping au long de l'année Il serait intéressant de le placer à proximité de l'aérodrome d'Ecury-sur-Coole pour qu'il puisse héberger les compétiteurs lors des championnats. Cependant, les compétitions ont lieu peu de temps dans l'année (une vingtaine de jours), il faudrait alors trouver un moyen pour remplir le camping plusieurs mois dans l'année. Situer le camping à proximité de la RN44 faciliterait l'accès et la visibilité aux potentiels clients. → Faire du camping un lieu de loisirs pour les habitants du territoire Le camping pourrait organiser des événements pour les habitants du territoire (soirées spéciales, etc.). S'il est installé à proximité des points d'eau de la vallée de la Marne, ceux-ci pourraient être utilisés. L'idée est de créer un lieu propice à la baignade s'ancrant dans un tourisme vert (petit étang ou piscine biologique). Notons toutefois qu'une piscine biologique existe actuellement à Connantre.
Partenaires envisageables	- Aérodrome d'Ecury-sur-Coole - Commune d'Ecury-sur-Coole - Programme LEADER - Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

Inspiration

A **Millau**, l'éco-camping du Larzac, propose des hébergements insolites (yourtes, huttes en bois, etc.) mais également des emplacements nus. Le site n'est pas géré par la commune mais par une association. Le camping est situé dans le PNR des Grands Causses. Il s'inscrit dans un tourisme de nature et propose des activités en lien avec celle-ci : randonnée, VTT, etc. L'artisanat local est également mis en avant.

Suggestion PLUi

Définir une zone réglementaire propice à l'installation d'un camping

ETOFFER ET MIEUX REPARTIR LES POINTS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE	
Constat	Les points de restauration sont répartis par pôles : Courtisols et un établissement à Vitry-la-Ville. Les restaurants traditionnels fonctionnent très bien mais sont répartis de façon inégale sur le territoire. L'offre d'hébergement est davantage homogène mais elle est essentiellement composée de gîtes et chambres d'hôtes. Aucun hébergement insolite n'est présent sur le territoire. Cette forme d'accueil s'inscrit pourtant dans un tourisme vert.
Objectif	Mieux comprendre les attentes des clients Proposer un accueil original en lien avec le tourisme vert et les acteurs locaux (circuit court)
Contenu de l'action	→ Mener une étude sur les attentes en termes d'hébergement Il s'agit de comprendre l'utilité ou non de développer des types d'hébergement actuellement inexistants (petit hôtel dans la communauté de communes, hébergements insolites). A l'heure actuelle il n'en existe pas, cela s'explique soit par une demande inexistante, soit par une non-réponse à la demande. Un groupe de travail pourrait se pencher plus précisément sur les attentes émanant des touristes. → Créer des établissements de restauration dans des endroits propices Certains habitants aimeraient pouvoir aller dans un restaurant à proximité de chez eux, sans avoir à aller sur Châlons-en-Champagne. Un restaurant pourrait être installé dans un local vacant (ancien Crédit Agricole) du centre commercial de Pogny. Pour être en lien avec le territoire, il faudrait que le restaurant s'inspire de ce qui fonctionne actuellement dans la CCMC : un menu au rapport qualité-prix intéressant et proposant des produits frais issus de circuits courts. De cette manière, les producteurs de la CCMC profiteraient de cette implantation.
Partenaires envisageables	- Ensemble des établissements d'hébergement et de restauration volontaires pour créer un groupe de réflexion ensemble, établir des partenariats - Groupe de travail pour rendre compte des tendances et attentes d'hébergement - ADT de la Marne - Commune de Pogny - Chambre d'Agriculture de la Marne - Programme LEADER

LIER LE MUSEE A LA CCMC PAR L'ORGANISATION D'ACTIVITES POUR DIFFERENTS PUBLICS	
Constat	Les membres du musée ne se sente pas appartenir à la CCMC. Ils observent que leur musée s'adresse surtout à une population nostalgique du temps passé. Les liens avec les établissements scolaires (lycée proche ou écoles primaires) sont presque inexistants. Ils permettraient pourtant de dynamiser le territoire et de mettre en réseau les habitants.
Objectif	Donner envie aux touristes de découvrir le musée Dynamiser la vie locale par des rassemblements
Contenu de l'action	→ Mettre en place une guinguette ancienne pendant la saison estivale L'idée serait de recréer une guinguette avec des jeux anciens champenois, un point de restauration (voir avec les restaurateurs ou producteurs locaux), des groupes de musique locaux et des animations certains week-end. Elle serait organisée dans la cour du musée, permettant ainsi de visiter l'exposition. → Proposer des expositions temporaires → Construire un partenariat avec les établissements d'accueil des visiteurs Il s'agit de se faire connaître auprès des restaurants et hébergements de la CCMC pour qu'ils puissent à leur tour conseiller la visite du musée aux touristes qu'ils reçoivent. Des brochures du musée peuvent être déposés dans ces établissements. Des offres tarifaires pourraient être mises en place → Renouer avec les établissements scolaires Comprendre pourquoi le musée intéresse peu les scolaires (écoles de la CCMC) en discutant avec les professeurs pour trouver des solutions. Offrir à chaque élève venu avec sa classe une entrée pour qu'il invite sa famille à venir ensuite Profiter de la présence du lycée agricole pour organiser des demi-journées de découvertes. Créer, si possible, un club au sein du lycée permettant aux élèves intéressés d'aller apprendre et d'aider les bénévoles du musée dans leurs réparations de matériel, une fois par semaine ou toutes les deux semaines. Il pourrait être envisageable de créer également un partenariat avec le lycée agricole de Somme-Suippe (CCRS), spécialisé dans la mécanique.
Partenaires envisageables	- Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - Restaurants et hébergements de la CCMC - Producteurs locaux - Groupe de musique du secteur - Musée Rural et Artisanal de la Bertauge - Ecoles de la CCMC - Lycée agricole de Somme-Vesle - Lycée agricole de Somme-Suippe (CCRS)

Animer et faire vivre le territoire

Développer des outils de communication à visée touristique

S'APPUYER SUR UNE STRUCTURE PROFESSIONNELLE DU TOURISME POUR COMMUNIQUER DAVANTAGE	
Constat	Il n'existe pas d'Office de Tourisme à l'échelle du Pays. L'Office de Châlons-en-Champagne s'intéresse essentiellement à la CAC. De fait, aucun organisme ne promeut le tourisme rural que peut offrir la CCMC. Elle ne possède pas d'organisme ou de stratégie communicationnelle.
Objectif	Promouvoir l'offre touristique de la CCMC à l'extérieur
Contenu de l'action	→ Créer une maison du tourisme sur le territoire Il pourrait donc être envisageable de créer une maison du tourisme sur le territoire. Elle ne serait pas ouverte tous les jours mais seulement le week-end, sous forme de permanences de bénévoles. Cet établissement pourrait être situé au siège de la communauté de communes (Saint-Germain-la-Ville) ou dans les pôles structurants (Courtisols ou Pogny). D'après la directrice de l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne, il serait préférable de créer un site internet plutôt qu'un support en présentiel. → Adhérer à l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne Une solution davantage envisageable d'un point de vue technique serait que la CCMC adhère à l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne. De cette manière les professionnels du tourisme pourraient promouvoir le territoire de la Moivre à la Coole et proposer une offre complémentaire à Châlons-en-Champagne. Les informations pourraient être relayées sur son site internet.
Partenaires envisageables	- Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - CCMC (création d'un syndicat mixte ou alors d'une association, d'un EPIC, d'une SPL ou d'une SEM) - Communes de Pogny ou Courtisols - Poste de chargé de promotion du territoire de la Moivre à la Coole (attaché à l'Office de Tourisme ou à la CCMC)

Inspiration

Un Office de Tourisme intercommunal a été créé à **Hautvillers**. Des idées de randonnées pédestres y sont également renseignées. Une stratégie touristique et communicationnelle a été élaborée autour du champagne et du tourisme de nature (offre en découvertes insolites). Une brochure touristique a été éditée : https://cdt51.media.tourinsoft.eu/upload/Carnet-de-voyages---2020.pdf

REUNIR LA LISTE DES ACTIVITES TOURISTIQUES DE LA CCMC SUR UN SITE INTERNET	
Constat	Le site internet de la communauté de communes dispose d'un agenda répertoriant les grands événements de l'année. Seulement il n'est plus mis à jour et est difficilement accessible pour les visiteurs extérieurs (onglet vie intercommunale > Evénements, puis il faut sélectionner une date). Les touristes de passage n'ont pas forcément le réflexe d'aller sur le site d'une communauté de communes qu'ils ne connaissent pas.
Objectif	Faire connaître la CCMC en dehors de son territoire Rendre plus lisible l'offre événementielle Relier les habitants à la CCMC via les nouvelles technologies
Contenu de l'action	→ Adhérer à l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne Si la CCMC adhère à l'Office de Tourisme les événements pourront être diffusés via cette structure et seront davantage visibles pour les touristes → Sinon, créer un site internet spécifique à la CCMC et être présent sur les réseaux sociaux Il pourrait être intéressant de créer un site internet relatif aux événements mais aussi aux activités culturelles et de loisirs permanentes du territoire. Dans une moindre mesure, la présence d'un onglet « tourisme » sur le site internet de la CCMC et de ses communes serait utile. La CCMC pourrait également être présente sur les réseaux sociaux de manière à promouvoir « en direct » les événements qu'elle propose. → Communiquer sur la création d'un site ou d'une page relative aux événements : des affiches avec le lien du site pourront être installées dans les commerces (boulangeries, boucheries, supermarchés, par exemple).
Partenaires envisageables	- Pôle informatique de la CCMC - Poste de chargé de communication, réseaux sociaux - Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - Commerces du territoire

Inspiration

Le site ***toutchalons.com*** répertorie l'ensemble des activités à faire sur la ville de Châlons-en-Champagne. Elles sont visibles dès la page d'accueil.

CREER UNE BROCHURE TOURISTIQUE SPECIFIQUE A LA CCMC	
Constat	La CCMC ne possède pas de documents présentant son patrimoine touristique. Il est difficile pour les visiteurs de visualiser l'offre globale de la communauté de communes. Elle ne fait pas partie de l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne et n'apparaît donc pas sur son guide. La documentation éditée chaque année par le département de la Marne sur les événements de l'année n'est pas suffisante. Elle n'est pas à l'échelle adéquate et ne permet donc pas de mettre suffisamment en avant la CCMC dans son ensemble. La commune de Courtisols avait créé une brochure sur les éléments touristiques permanents dont elle dispose. Seulement ce travail n'a été réalisé qu'à l'échelle d'une seule commune et non pas de l'intercommunalité.
Objectif	Rendre l'offre touristique plus visible Relier les communes en les intégrant dans un projet commun
Contenu de l'action	→ Créer une brochure touristique à l'échelle de la CCMC Elle pourrait être distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants mais pas uniquement. Pour viser un public plus large que les habitants du territoire, les brochures pourraient être disposées dans les gîtes, restaurants, musée ou lieux recevant des visiteurs. Des brochures thématiques pourraient aussi voir le jour mais cela nécessite d'avoir une offre déjà développée sur un thème, ce qui n'est actuellement pas le cas de la CCMC.
Partenaires envisageables	- Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - CCMC (création d'un syndicat mixte ou alors d'une association, d'un EPIC, d'une SPL ou d'une SEM) - Communes de Pogny ou Courtisols - Poste de chargé de promotion du territoire de la Moivre à la Coole (attaché à l'Office de Tourisme ou à la CCMC)

Inspiration

La commune de **Courtisols** avait créé une brochure relevant les différents attraits touristiques du village (cf. Diagnostic, p. 61). Une présentation de la sorte pourrait être envisagée à plus grande échelle : celle de la communauté de communes. Les **départements** produisent davantage de brochures thématiques. Le **Pas-de-Calais** possède des guides à destination des groupes d'adultes, des groupes d'enfants, etc. Des journées types sont proposées (matin, déjeuner, après-midi) dans un secteur géographique précis : https://www.pas-de-calais-tourisme.com/fr/brochures-touristiques/ . Ces brochures sont également intéressantes pour viser un type de clientèle en particulier. Dans la **Marne**, il existe par exemple la « carte oenotouristique de la Champagne ». L'ADT développe également des cartes (carte touristique, carte rando, carte vélo, cf. ANNEXES) ou des guides déclinés sur plusieurs thématiques : « patrimoine, culture et artisanat » ; « loisirs & activités sportives » ; « caves, vignobles et découvertes », etc. Cibler les randonneurs ou les cyclistes de passage dans la CCMC, en leur précisant les itinéraires et établissements à proximité, pourrait renforcer l'attractivité du territoire.

INSTALLER DES PANNEAUX D'INFORMATION DANS PLUSIEURS COMMUNES DE LA CCMC	
Constat	La signalétique permet aux visiteurs de se situer sur le territoire et de prendre connaissance des lieux d'intérêt qu'il présente. Or le territoire présente très peu de signalétique touristique.
Objectif	Rendre visible l'offre touristique sur le territoire lui-même Créer une stratégie touristique
Contenu de l'action	→ Installer des panneaux d'informations spécifiques à une commune Des panneaux d'information pourraient être installés dans certaines communes (entrées de villages, long des axes routiers, par exemple). D'après le responsable du pôle développement de l'ADT de la Marne, il serait plus intéressant de réaliser un panneau avec une carte de la Moivre à la Coole et des focus sur les villages. Les panneaux d'information de villages étant moins répandus qu'il y a quelques années. Il pourrait s'agir de panneaux d'information mais aussi d'autres types de signalétique, attirant les visiteurs. Par exemple, des images des monuments de Courtisols ont été installés le long de la RD3. → Installer des panneaux indiquant la présence d'un lieu « touristique » La signalétique peut aussi servir à indiquer la présence de lieux spécifiques. Ainsi des panneaux signalétiques existent le long de la RD3 pour informer de la présence du Musée de la Bertauge, néanmoins cette signalétique peut être améliorée. Les panneaux pourraient être plus grands de manière à exposer le thème du musée. La signalétique pourrait également être améliorée aux abords de l'établissement. L'entrée, à côté du lycée, perturbe les visiteurs qui ne savent pas s'ils se trouvent dans l'établissement scolaire ou dans le musée.
Partenaires envisageables	- ADT de la Marne (pour conseil) - Communes concernées - Membres du Musée Rural et Artisanal de la Bertauge

Suggestion PLUi

Prendre en compte le réglement sur la publicité pour installer des panneaux d'information

DEVELOPPER DES APPLICATIONS NUMERIQUES	
Constat	La communauté de communes ne dispose actuellement pas des ressources humaines nécessaires pour avoir des guides conférenciers disponibles à tout moment sur le territoire. Or, les visiteurs veulent pouvoir visiter dans l'instant ce qui les intéresse. La tendance actuelle est aux applications technologiques permettant aux touristes de faire une visite en autonomie.
Objectif	Rendre facilement accessible les visites Proposer des circuits sans avoir besoin de mobiliser de nombreuses personnes Relier les habitants entre eux
Contenu de l'action	→ Inscrire un ou plusieurs circuit(s) sur IdVizit L'application IdVizit (cf. Diagnostic, p. 86) est utilisée par plusieurs villes de la Marne. Il pourrait être intéressant pour la CCMC d'y adhérer puisqu'elle permet aux touristes qui l'ont installé de s'arrêter sur les lieux intéressants de la communauté de communes. Il conviendrait de déterminer un ou plusieurs circuits thématiques pour les intégrer à l'application. Si la CCMC adhère à l'Office de Tourisme, celui-ci pourra gérer l'aspect technique d'IdVizit. → Informer les habitants des événements par une application spécifique Des applications de la sorte existent déjà pour diffuser les informations de la vie quotidienne aux citoyens d'une commune. C'est le cas dans certaines communes de la vallée de la Coole notamment. Il serait intéressant pour la communauté de communes qu'elle puisse utiliser une application de ce type pour relayer les événements culturels et de loisirs qui ont lieu sur le territoire. Cela permettrait de relier les habitants entre eux puisqu'ils auraient les mêmes propositions d'événements et pourraient s'y rencontrer.
Partenaires envisageables	- ADT de la Marne (Sébastien Toselli, gère l'aspect commercial) - Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - Membres du Musée Rural et Artisanal de la Bertauge - Pôles informatiques

Inspiration

L'application Illiwap permet aux mairies d'informer les habitants des divers événements liés à la vie de la commune (conseil municipal, eau, travaux, passage des encombrants, etc). Elle est déjà utilisée à **Courtisols**, **Ecury-sur-Coole** et **Nuisement-sur-Coole**.

Dynamiser le territoire par la création d'attractions touristiques

PROPOSER UN ACCES A UN RESEAU WIFI PUBLIC	
Constat	Le territoire ne dispose pas d'un accès au réseau WiFi. Pourtant certains lieux sont susceptibles de recevoir du public. Une étude avait déjà été menée mais n'avait pas aboutie.
Objectif	Accueillir les visiteurs en répondant à leurs besoins Attirer les visiteurs
Contenu de l'action	→ Développer des Hotspot WiFi dans les lieux stratégiques Les « pôles » touristiques étant, d'après le diagnostic, Courtisols et Pogny, ces communes pourraient proposer ce service. Par ailleurs, Pogny dispose d'une halte nautique et d'une aire de camping et est donc susceptible d'accueillir des touristes étrangers, l'accès à un réseau WiFi serait donc un atout non négligeable pour attirer les visiteurs.
Partenaires envisageables	- ADT de la Marne - Technicien WiFi - Commerçants possédant un réseau WiFi à proximité des lieux stratégiques

CREER DES EVENEMENTS TEMPORAIRES DE DECOUVERTE	
Constat	Les habitants n'ont pas conscience du potentiel de leur territoire. Peu d'activités de découvertes sont organisées. Or, il ne suffit pas de disposer d'attraits touristiques pour attirer les visiteurs. Il est également nécessaire de créer des attractions touristiques.
Objectif	Faire prendre conscience aux habitants des richesses que possède de leur territoire Décloisonner les vallées Créer des événements originaux pour attirer les touristes extérieurs à s'intéresser au territoire
Contenu de l'action	→ Proposer des pochettes surprises aux habitants de la CCMC Le but est de créer des pochettes surprises contenant quelques activités à réaliser dans la CCMC. Leur prix doit être attractif (inférieur aux activités réalisées individuellement). Il s'agit de découvrir ce que recèle le territoire. Les activités qui peuvent être proposées sont variées : baptême de l'air, dégustation d'escargots, rencontre avec un apiculteur, panier pique-nique avec des produits du terroir, verre de vin offert au Clos Saint-Martin par exemple, paquet de farine à aller chercher au moulin Courtin, etc. Si le projet fonctionne, il pourrait être intéressant de l'organiser ensuite à l'échelle du Pays de Châlons-en-Champagne pour profiter également des arts du cirque. → Développer des activités ludiques de découverte de la CCMC Pour explorer Epernay, Hautvillers et Reims l'ADT de la Marne a créé un rallye « Curiocity ». Le parcours est conçu pour durer une heure. Le but est de réaliser une chasse au trésor à travers le territoire tout en découvrant son patrimoine. Le concept pourrait être élaboré dans une partie de la CCMC. Il permettrait de mettre en avant le petit patrimoine, par exemple. Un escape game pourrait aussi être organisé : il s'agit de résoudre des énigmes en découvrant la CCMC. L'histoire locale autour de personnages comme Martin Massez par exemple pourrait servir à la mise en scène de ce jeu.
Partenaires envisageables	- ADT de la Marne - Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne - Pays de Châlons-en-Champagne

ANNEXES

ANNEXE 1. Acteurs du territoire ayant collaboré à cette étude

Les personnes suivantes sont celles qui ont permis d'enrichir la présente étude. Elles ont accepté de m'accorder de leur temps pour des entretiens et m'ont parfois aussi fourni des documents.

- Miguel-Angel AYLLON, chargé de mission LEADER Pays de Châlons-en-Champagne (entretien le 28/07/20)
- Laurence PADIOU, directrice de l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne (entretien le 29/07/20)
- Pierre VINCENT, responsable Pôle Développement de l'Agence de Développement Touristique de la Marne (entretien le 29/07/20)
- Frédéric BROUET, président du comité Marne de la Fédération Française de Randonnée (entretien téléphonique le 31/07/20)
- Anne et Christophe COURTIN, propriétaires du Moulin Courtin de Francheville et de la marque Les Graminades (entretien le 01/08/20)
- Membres de l'association du Musée Rural et Artisanal La Bertauge à Somme-Vesle (entretien le 05/08/20)
- Jean-Pierre SONNET, 1er vice-président du comité Marne de la Fédération Française de Randonnée, membre de l'association des Amis de la Nature de Châlons-en-Champagne (entretien le 06/08/20)
- Propriétaire du restaurant Les Tilleuls de Vitry-la-Ville (entretien téléphonique le 06/08/20)
- Isabelle et Urielle ABELE, propriétaires du lieu associatif Les Ormes, Oasis pour le vivant à Coupéville (entretien le 07/08/20)
- Jackie LUSSE, historien et habitant de Courtisols, vice-président de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne (entretien le 10/08/20)
- Joël GIBEAUX, gérant du Golf de la Grande Romanie à Courtisols (entretien le 11/08/20)
- Pierre HUET, président de l'Association Châlonnaise de Vol à Voile à Ecury-sur-Coole et Gilles, trésorier (entretien le 12/08/20)
- David COURTOIS, chef cuisinier et gérant du Clos St-Martin à Courtisols (entretien téléphonique le 13/08/20)
- Salariée du Diocèse de Châlons-en-Champagne (bref entretien téléphonique le 20/08/2020)

Malgré les propositions d'entretiens, certains acteurs du territoire n'ont pas répondu. L'étude ne peut donc refléter de manière exhaustive la diversité des points de vue des habitants de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole sur le développement touristique.

ANNEXE 2. Liste des communes de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole

Commune	Nombre d'habitants (Recensement population municipale INSEE 2017)
Breuvery-sur-Coole	217
Cernon	128
Cheppes-la-Prairie	177
Chepy	429
Coupetz	78
Coupéville	161
Courtisols	2425
Dampierre-sur-Moivre	113
Ecury-sur-Coole	501
Faux-Vésigneul	244
Francheville	207
Le Fresne	77
Mairy-sur-Marne	546
Marson	290
Moivre	62
Nuisement-sur-Coole	358
Omey	211
Pogny	916
Poix	71
Saint-Germain-la-Ville	671
Saint-Jean-sur-Moivre	210
Saint-Martin-aux-Champs	104
Saint-Quentin-sur-Coole	104
Sogny-aux-Moulins	111
Somme-Vesle	430
Togny-aux-Boeufs	137
Vésigneul-sur-Marne	237
Vitry-la-Ville	377

ANNEXE 3. Brochure « Carte randonnée », ADT de la Marne, édition 2019

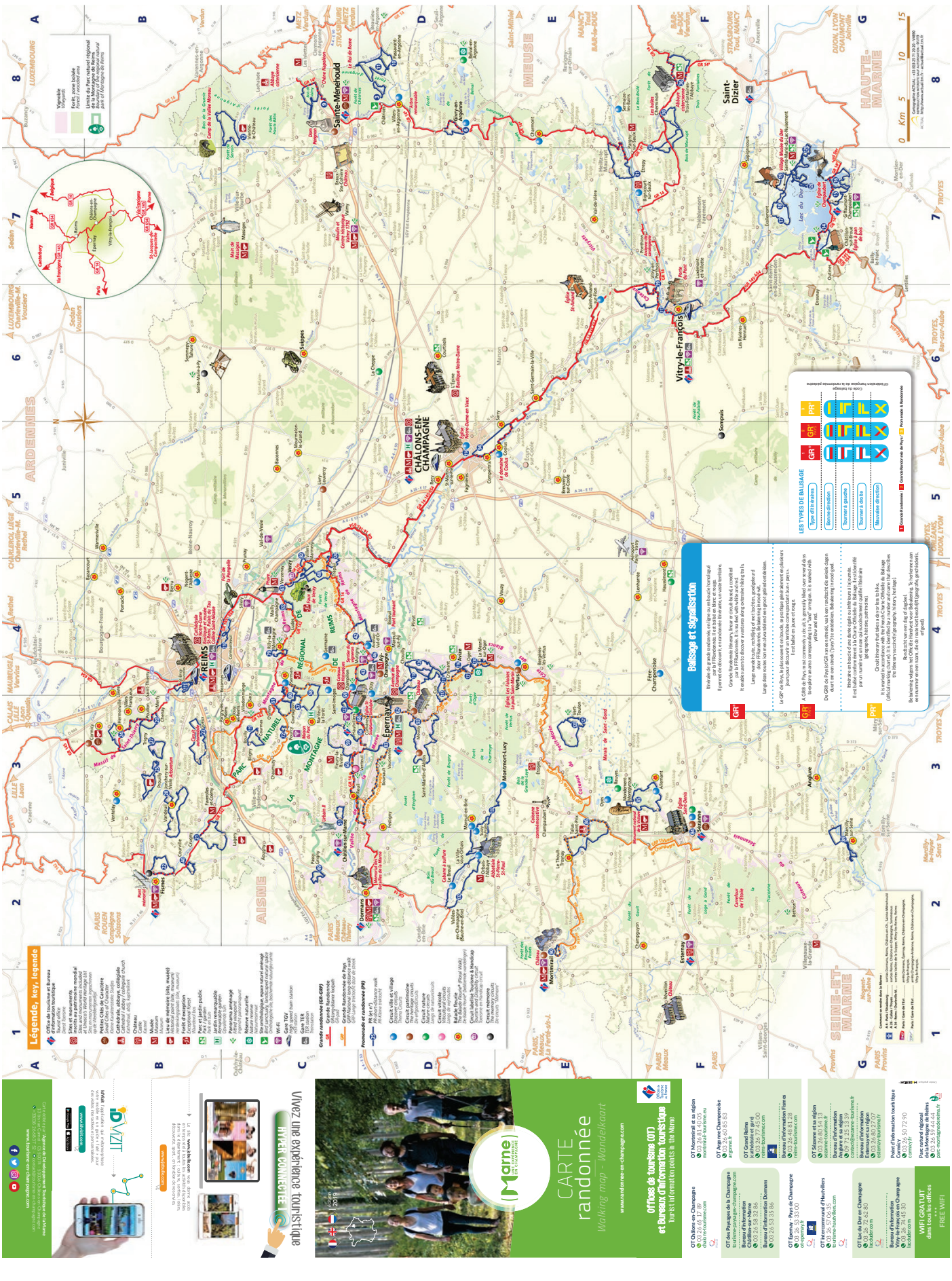

La Marne, une terre de randonnée

L'Agence de développement touristique de la Marne vous propose une sélection de circuits entretenus et balisés en partenariat avec le Comité départemental de la randonnée pédestre. La Marne se dévoile au gré de vos envies pour des découvertes tranquilles ou toniques...

The Agence de Développement Touristique de la Marne (Marne Tourism Development Agency) offers a selection of well-maintained, marked circuits in partnership with the Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (Departmental Committee for Hiking). Discover the Marne at your own pace, for calm and invigorating experiences alike...

Het Agentschap voor de ontwikkeling van toerisme in de Marne biedt u een selectie goed onderhouden en bebaakende wandelroutes in samenwerking met het Departementaal Comité voor Voettochten. In de Marne is alles mogelijk: van een rustige wandeling tot een sportieve ontdekkingstocht...

Laissez-vous guider !
Follow your own lead! - Laat u leiden!

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Marne a pour mission le développement et la promotion de la randonnée dans le département. Il a été missionné par le Conseil départemental de la Marne et ses 110 bénévoles pour tracer, baliser, entretenir et surveiller plus de 1 000 km de sentiers et d'itinéraires dont il a la propriété intellectuelle appelés GR®, GRP® et PR®.

The Comité Départemental de la Randonnée Pédestre is dedicated to developing and promoting hiking around the department. It has been appointed by the Conseil Départemental de la Marne (Marne Departmental Council) and its 110 volunteers to map out, mark, maintain and monitor 2,000 km of trails and itineraries for which it owns the intellectual property, entitled GR®, GRP® and PR®.

Het Departementaal Comité voor Voettochten van de Marne heeft als taak in het departement trektochten te ontwikkelen en te promoten. Het kreeg hier de opdracht toe van de Departementale Raad van de Marne en zijn 110 vrijwilligers houden zich bezig met het uitzetten, bebaken, onderhouden en surveilleren van 2.000 km aan paden en routes waarvan dit het intellectuele eigendom bezit, ook wel aangeduid met GR®, GRP® en PR®.

FFRandonnée Marne
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Marne
Maison Départementale du Tourisme de la Marne
13 bis rue Carnot – CS 50074 – 51006 Châlons-s-en-Champagne
marne@ffrandonnee.fr - www.marne.ffrandonnee.com

Pour user vos chaussures de marche

Retrouvez toutes les infos pratiques :
circuits, guides de randonnées*, randofiches®, événements

Find all the practical information: circuits, guides and hiking guides*, randofiches®, events and more

U vindt alle praktische informatie: circuits, gidsen en routebeschrijvingen voor trektochten*, randofiches®, evenementen...

randonnee-en-champagne.com

** La Marne à pied, Sentier vers Saint-Jacques-de-Compostelle via Vézelay > Namur ou GR 654, Le Parc naturel régional de la montagne de Reims à pied, Reims Métropole à pied.*

** The Marne on foot, the route to Santiago de Compostela via Vézelay > Namur or GR 654, the Montagne de Reims regional natural park on foot, the City of Reims on foot.*

** La Marne à pied (De Marne in voet), Sentier vers Saint-Jacques-de-Compostelle via Vézelay > Namur ou GR 654 (Op pad naar Santiago de Compostela via Vézelay > Namen of GR 654), Le Parc naturel régional de la montagne de Reims à pied (Het Regionale Natuurpark La Montagne de Reims te voet), Reims Métropole à pied (Reims Métropole te voet).*

Adresses utiles • Useful addresses • Nuttige adressen

Agence de Développement Touristique de la Marne
13 bis rue Carnot – CS 50074
51006 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. +33 (0)3 26 68 37 52
tourisme-en-champagne.com

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
13 bis rue Carnot – CS 50074
51006 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. +33(0)3 26 69 59 30
marne@ffrandonnee.com

Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
Maison du Parc – 51480 POURCY
Tél. +33 (0)3 26 59 44 44
parc-montagnederelms.fr

Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne
5 rue de Jéricho – BP 50319
51013 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. +33 (0)3 26 21 85 80
tourisme-champagne-ardenne.com

L'ADT de la Marne décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions, qu'malgré les contrôles et vérifications auxquels ou se glisser dans le document, et ne pourraient être qu'involontaires. Toute représentation ou reproduction de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Document et images non contractuels. Document imprimé sur du papier certifié FSC et PEFC.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Cette carte ne peut être vendue. ***This map can not be sold.***
Crédit photos - Couverture ©Christophe Manquillet, Christophe Manquillet, Véronique Montanié, Patrick Sauvageot.

Autour du Lac du Der

16 Circuit des étangs d'Outines — Giffaumont-Champaubert — 7 KM
15 Circuit à la découverte de Giffaumont-Champaubert — Giffaumont-Champaubert — 9 KM
16 Circuit Entre Dame et Chevalier — Giffaumont-Champaubert — 12 KM
17 Circuit entre lac et rivière — Sainte-Marie-du-Lac — 15 KM
18 Circuit de Sainte-Marie-du-Lac — Sainte-Marie-du-Lac — 7 KM
19 Circuit de presqu'île en presqu'île — Sainte-Marie-du-Lac — 28 KM
20 Circuit autour de Cheminon — Cheminon — 11 KM
21 Circuit de la Marche Stirpienne — Etrepy — 17 KM
32 Circuit de Maurupt-le-Montois — Maurupt-le-Montois — 12 KM
26 Circuit des Gouffres de Trois-Fontaines — Trois-Fontaines-l'Abbaye — 12 KM
27 Circuit du Mont de Fourche — Vitry-en-Perthois — 13 KM
13 Circuit entre canaux et bords de Marne — Vitry-le-François — 14,5 KM
12 Circuit de la cornée du Der — La cornée du Der / Sainte-Marie-du-Lac — 9 KM
12 Circuit de la presqu'île de Nemours — La cornée du Der / Sainte-Marie-du-Lac — 13 KM

Autour de Châlons-en-Champagne

94 Circuit des Ajaux — Châlons-en-Champagne — 14 KM
93 Circuit Châlons au fil de l'eau — Châlons-en-Champagne — 7,5 KM

Autour d'Epernay et Côte des Blancs

92 Circuit du vignoble d'Epernay — Epernay — 21 KM
93 Circuit de la vallée de la Marne — Vauciennes — 30 KM
94 Circuit des Coteaux Sud d'Epernay — Moussy — 23 KM
95 Circuit de Saran — Cramant — 6,5 KM
96 Circuit d'Avize — Avize — 9 KM
97 Circuit de Cuis — Cuis — 9 KM
98 Circuit du Mont Bernon à Saran + Variante — Chouilly — 18 KM
99 Circuit de Saran au Mt Aigu — Chouilly — 10 KM
100 Circuit des Sept Vents au Mont Blanc — Oger — 7,5 KM
101 Circuit de Vix au Sept Vents — Oger — 7 KM

Autour de l'Argonne

9 Circuit des étangs de Châtrices — Châtrices + Villers-en-Argonne — 7 KM
9 Circuit des étangs de Givry — Givry-en-Argonne — 8 KM
9 Circuit du Fau de Valmy — La Grange-aux-bois — 16 KM
10 Circuit de l'ermitage de Saint Rouin — Passavant-en-Argonne — 7 KM
11 Circuit des Gorges d'Argonne — Passavant-en-Argonne — 16 KM
12 Circuit de la bataille d'Argonne — Vienne-le-Château — 15 KM

Ensemble veillons à la qualité des sentiers de randonnée

Ces circuits ont été sélectionnés avec le plus grand soin. Néanmoins des erreurs peuvent apparaître dans le descriptif ou le balisage. Vos observations sur l'état de nos chemins sont essentielles et nous permettent d'en améliorer la qualité. Vous constatez un problème de balisage ou d'entretien :

These circuits have been chosen with the utmost care. However, some mistakes may appear in their description or marking. Your observations on the condition of our trails are essential and allow us to improve their quality. If you notice a problem with marking or maintenance, please inform:

Deze circuits werden met grote zorg geselecteerd. Het is echter mogelijk dat er foutjes in de beschrijvingen of de bebakening sluipen. Uw opmerkingen over de toestand van onze paden zijn belangrijk en stellen ons in staat de kwaliteit hiervan te verbeteren. Als u een probleem met de bebakening of het onderhoud constateert, meld dit dan bij voorkeur aan:

sentinelles.sportsdenature.fr

marne.webmaster@ffrandonnee.fr • marne@ffrandonnee.fr

Autour de Sézanne

89 Circuit des Ruelles de Sézanne — Sézanne — 6 KM
89 Circuit du Plateau de Mondement — Mondement — 16 KM
90 Circuit de la vallée du Petit Morin — Talus-Saint-Prix — 19 KM
89 Circuit de la Vallée de la Seine — Marcilly-sur-Seine — 16,5 KM
90 Circuit des Remparts de Montmirail — Montmirail — 4 KM
122 Circuit des deux villages de Vert-Toulon — Vert-La-Gravelle/ Toulon-la-Montagne — 13 KM
122 Circuit des Marais de Vert-Toulon — Vert-La-Gravelle/ Toulon-la-Montagne — 5,5 KM
110 La vallée du Surmelin — Montmort-Lucy — 41 KM

Autour du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims

42 Circuit du Mont Aigu — Avenay-Val-d'Or — 11 KM
43 Circuit du Cubray — Ay — 10,5 KM
44 Circuit du sentier du Vigneron — Mutigny — 2 KM
48 Circuit de la Forêt Royale — Trépail — 10 KM
49 Circuit sur les pas de Nicolas de Grigny — Passy-Grigny — 6 KM
51 Circuit de Châtillon — Châtillon-sur-Marne — 6 KM
57 Circuit de Courtagnon — Courtagnon — 5 KM
58 Circuit de La Mer Rouge — Sermiers — 22 KM
59 Circuit du Brunet — Damery — 16 KM
60 Circuit des Pâtis de Damery — Damery - Les Pâtis — 3 KM
61 Circuit Chamery-Sermiers-Courtagnon — Chamery — 13 KM
62 Circuit entre vignes et faux — Verzenay — 18 KM
64 Circuit de Saint-Marc — Hautvillers — 12 KM
65 Circuit des Moines — Hautvillers — 3 KM
66 Circuit des Rinsllons — Hautvillers — 5 KM
72 Circuit de Pourcy — Pourcy — 3 KM
73 Circuit Autour de Rilly-la-Montagne — Rilly-la-Montagne — 7 KM
80 Circuit de la Noëlle — Sermiers — 9 KM
82 Circuit de la Paramelle — Villers-Marmery — 5 KM
111 Circuit de Bellevue-Courmas- Bouilly — Courmas - Bouilly — 8 KM
122 Circuit d'interprétation de Mailly Champagne — Mailly-Champagne — 4 KM
122 Circuit d'interprétation des Faux de Verzy — Verzy — 5 KM
122 Circuit d'interpretteaion des loges de vignes — Trépail — 5 KM
122 Circuit le sentier du Pic noir — Hautvillers — 3,5 KM

Les circuits thématiques
Themed circuits / De circuits met een thema

Les circuits viticoles s'ouvrent à la découverte de l'élaboration du Champagne, la technique de culture et de la taille, l'importance du sol, l'habitat typique.

Viticultural circuits teach visitors about how champagne is made, as well as growing and pruning techniques, the importance of the soil and natural habitats.

Langs de wijnroutes komt u alles te weten over hoe champagne gemaakt wordt: de teeltechniek, het snoeien, het belang van de grond, de typische habitat.

Les circuits nature permettent de mieux connaître la faune, la flore, la botanique mais également le sous-sol. Ils peuvent être ludiques avec des anecdotes et des jeux.

Nature circuits provide a greater understanding of flora, fauna and botany, as well as the undergrowth. These can be entertaining, with anecdotes and games.

Langs de natuurcircuits leert u de fauna en flora, maar ook de ondergrond beter kennen. Deze kunnen ludiek zijn, met anekdotes en spelletjes.

Les circuits patrimoine nous en apprennent toujours plus sur l'habitat, les hommes célèbres et l'architecture des monuments.

The heritage circuits teach us even more about housing, famous people and the architecture of monuments.

De erfgoedcircuits leren ons van alles over de habitat, beroemde personen en de bouwstijl van de monumenten.

Les circuits Mémoire retracent l'histoire de la Grande Guerre ou celle des villages.

The memory circuits retrace the history of the Great War, or of different villages.

De circuits "Mémoire" vertellen de geschiedenis van de Eerste Wereldoorlog of die van de dorpen.

Les Balades Fleuries® sillonnent les communes labellisées villes et villages fleuris de 1 à 4 Fleurs, à la découverte des ruelles bucoliques et des jardins privés.

The Balades Fleuries® (Floral Walks) take us through towns with "villes et villages fleuris" classification, ranging from 1 to 4 Flowers, on a discovery of bucolic little streets and private gardens.

De Balades Fleuries® (bebloemde wandelingen) leiden door de steden en dorpen die door het keurlabel bekend zijn met 1 tot 4 Bloemen, langs idyllische straatjes en privé tuinen.

Le Circuit des Faux de Verzy labellisé Tourisme et Handicap, permet la visite de la réserve naturelle à tout public et notamment les personnes en situation de handicap.

The Circuit des Faux de Verzy, which has a Tourisme et Handicap (Tourism and Disability) certification, enables all visitors to explore the nature reserve, including those with disabilities.

Het Circuit van de Dwergbeuken van Verzy, met het label Toerisme en Handicap, biedt iedereen de kans het nationale reservaat te bezoeken, ook mensen met een handicap.

Nos partenaires nature

Voies vertes
Green routes / Groene wegen

La voie verte de Châlons-en-Champagne
The Châlons-en-Champagne green route / De groene weg van Châlons-en-Champagne
13 km — 66 m

Le canal entre Champagne et Bourgogne
The canal between Champagne and Burgundy / Het kanaal tussen Champagne en Bourgogne
191 km — 980 m

La Coulée verte de Reims
La Coulée Verte de Reims / La Coulée verte te Reims
12 km — 69 m

Vélo route V52 Vallée de la Marne
Cycle route V52 Vallée de la Marne / Fietsroute V52 Marnevallei
45 km — 110 m

Le Lac du Der depuis Vitry-le-François
The Lac du Der from Vitry-le-François / Het Lac du Der vanuit Vitry-le-François
22 km — 247 m

Le tour du Lac du Der
Tour of the Lac du Der / Een rondje Lac du Der
35 km — 285 m

Du Lac du Der à Montier-en-Der
From the Lac du Der to Montier-en-Der / Het Lac du Der in Montier-en-Der
10 km — 80 m

LÉGENDE / KEY / LEGENDE
CIRCUIT FAMILLE — FAMILY CIRCUIT / FAMILIEROUTE
CIRCUIT INCONTOURNABLE — UNAVOIDABLE CIRCUIT / ROUTE DIE ECHT DE MOEITE WAARD IS
CIRCUIT FACILE — EASY CIRCUIT / GEMAKKELIJKE ROUTE
DÉPART — DEPARTURE POINT / VERTREK

Autour de Reims et Massif de Saint-Thierry

20 Circuit du Massif de Saint-Thierry — Chenay — 7 KM
21 La boucle de l'Ardre — Crugny — 13 KM
22 Circuit Autour de Fismes — Fismes — 9 KM
23 Circuit des Champions — Gueux — 15 KM
24 Circuit de Saint-Aubeu — Hermonville — 19 KM
25 Circuit de la Côte Saint-Michel — Prouilly — 17 KM
27 Circuit de Trigny — Trigny — 15 KM
28 Circuit du Mont Grenet — Jonchery-sur-Vesle — 22 KM
40 Circuit des étangs de Courville — Courville — 6 KM
137 Circuit des Trois Villages — Cormontreuil — 12 KM
112 Circuit de la Bricorcellienne — Saint-Brice-Courcelles — 8 KM

GR® Les sentiers de Grande Randonnée dans la Marne GR®

Grande Randonnée trails in the Marne GR® / De GR-paden in de Marne GR®

Le GR 14 relie Paris à Malmedy (Belgique). Il traverse la Marne d'ouest en est longeant la rivière et les canaux, parcourt le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et le vignoble de Champagne. Il oblique ensuite vers le nord pour rejoindre les Ardennes à partir de la forêt de Trois-Fontaines.

GR 14 connects Paris with Malmedy (Belgium). It runs through the western Marne along the river and the canals, crossing the Montagne de Reims regional natural park and the Champagne vine-growing area. It then cuts northwards, joining Ardennes from the Trois-Fontaines forest.

De GR 14 loopt van Parijs naar Malmedy (België). Deze doorkruist de Marne van oost naar west, langs de rivier en langs kanalen, door het Regionale Natuurpark La Montagne de Reims en de champagne wijngaarden. Vervolgens gaat hij verder noordwaarts, naar de Ardennen, vanaf het Forêt de Trois-Fontaines.

Le GR 654, dit chemin vers Saint Jacques de Compostelle est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Il relie Namur à Vézelay en passant par Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François puis Troyes par le lac du Der. Il permet de découvrir 6 monuments historiques inscrits également au patrimoine mondial et surtout les paysages variés et bucoliques de la Marne.

GR 654, known as the route to Santiago de Compostela, is listed as Unesco World Heritage. It connects Namur with Vézelay, passing through Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François and Troyes past the Lac du Der. It features 6 historic monuments to discover, also listed as World Heritage, and most of all the varied and bucolic landscapes of the Marne.

De GR 654, ook wel de weg naar Santiago de Compostella genaamd, staat op de Werelderfgoedlijst van de Unesco. Deze loopt van Namen naar Vézelay, via Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Troyes en het Lac du Der. Langs deze weg kan men 6 historische monumenten bewonderen die eveneens op de Werelderfgoedlijst staan, en vooral genieten van gevarieerde en idyllische landschappen van de Marne.

Le GR 145, dit Via Francigena (la route des Francs) est un itinéraire historique médiéval permettant aux pèlerins de se rendre à Rome depuis Canterbury en passant par Reims. L'itinéraire, emblématique de la grande itinérance, est reconnu comme Grand Itinéraire Culturel par le conseil de l'Europe.

GR 145, known as Via Francigena ("the Road of the Francs") is a historic medieval itinerary that allows pilgrims to travel to Rome from Canterbury, via Reims. The itinerary, emblematic of extensive, long-distance travel, is classified as a Cultural Route by the Council of Europe.

De GR 145, ook wel Via Francigena (weg van de Franken) genaamd, is een historische, middeleeuwse route die de pelgrims de mogelijkheid boodt om vanuit Canterbury via Reims Rome te bereiken. De route, die symbool staat voor de grote trektochten uit die tijd, is door de Raad van Europa uitgeroepen tot Culturele Route.

Le GR 1402 joint le moulin de Verzenay dans la Marne à Guise dans l'Aisne. Il parcourt le versant nord de la Montagne de Reims, suit la vallée de l'Ardre jusqu'à Fismes, visite les villages troglodytiques du Laonnois, gagne et traverse Laon (ville haute), passe ensuite par la forêt de Marle, traverse la Thiérache par Sains-Richaumont et Puisieux avant d'arriver à Guise par l'Axe vert.

GR 1402 connects the windmill of Verzenay in the Marne to Guise in the Aisne. It runs across the northern slope of the Montagne de Reims, follows the Ardre valley to Fismes, visits the troglodyte villages of Laonnois, reaches and crosses Laon (upper town), then passes through the forest of Marle, traverses the Thiérache region through Sains-Richaumont and Puisieux before arriving at Guise via the Green Axis.

De GR 1402 loopt van de molen van Verzenay in de Marne tot Guise in het departement Aisne. Hij volgt de noordkant van de Montagne de Reims, volgt de vallei van de Ardre tot aan Fismes, loopt door de in de rotsen gebouwde dorpen rond Laon, gaat door Laon (hoge stadsgedeelte), leidt daarna door het bos van Marle en Thiérache via Sains-Richaumont en Puisieux, alvorens Guise te bereiken via de "groene as".

Le GR 1481 variante du GR 14, sillonne à travers le sublime massif de l'Argonne sur son flanc ouest en passant par la petite cité de caractère de Sainte-Ménehould.

GR 1481, a variant of GR 14, winds its way along the western slope of the sublime Argonne massif, passing through the small and charming town of Sainte-Ménehould.

De GR 1481, een variant van de GR 14, slingert door het prachtige massief van de Argonne via de westkant en loopt langs het pittoreske stadje Sainte-Ménehould.

IDVIZIT

Suivez des circuits pédestres interactifs grâce à IDVZIT, l'application 100% futée qui vous fait découvrir toutes les pépites d'un territoire...

N'oubliez-pas de télécharger vos parcours en amont pour profiter pleinement de l'application même sans réseau.

Follow the interactive walking circuits with IDVIZIT, the 100% clever app that lets you discover all the gems a place has to offer...

Don't forget to download your routes in advance to make the most of all the app's features, even without a network connection.

Volg de interactieve wandelroutes met IDVZIT, een 100% slimme applicatie die u alle details van een gebied laat ontdekken...

Vergeet niet om vooraf uw route te downloaden om optimaal van de applicatie te profiteren, ook zonder internetverbinding.

www.idvizit.com

Règles de bonne conduite
Code of conduct / Gedragsregels

Avant de partir / Before setting off / Voor vertrek
- Vérifier si l'itinéraire que vous souhaitez emprunter est adapté à votre pratique et à votre niveau. Check that the itinerary you plan to follow is suited to your purpose and level. Verifieer of de route die u wilt nemen voor uw ervaring en niveau geschikt is.
- Renseignez-vous sur la météo. Check the weather. Bekijk het weerbericht.
- Prévenez quelqu'un de votre départ et de l'heure prévue de votre retour. Tell someone when you're starting and the time you plan to return. Informeer iemand over uw vertrek en over het tijdstip waarop u denkt terug te zijn.
- Emporter un téléphone portable pour contacter les secours en cas de besoin : SAMU 15. Take a mobile telephone so you can contact the emergency services if needed: SAMU 15. Neem een mobiele telefoon mee om, indien nodig, een hulpdienst te kunnen contacteren: SAMU 15.

Partez bien équipé / Be well-equipped / Ga goed uitgerust op pad

Chaussures de randonnée et vêtements adaptés à l'itinéraire et à la météo, nécessaire de premiers secours, vivres et boissons (indispensable été comme hiver), protection contre le soleil (casquette ou chapeau, crème solaire et lunettes de soleil), cartes ou topoguides (si vous partez sans accompagnateur), boussole et GPS peuvent vous aider à vous repérer dans l'espace. Walking shoes/boots and clothing appropriate for the itinerary and the weather, first aid basics, food and drink (essential in both summer and winter), sun protection (cap or hat, sunscreen and sunglasses), maps or guidebooks (if you are going without a guide), compass and GPS to help you find your location. Geschikte wandelschoenen en kleding voor de route en het weer; EHBO-doos, eet- en drinkwaren (zowel in de zomer als in de winter noodzakelijk), bescherming tegen de zon (pet of hoed, zonnebrandcrème en zonnebril), kaarten of routebeschrijvingen (als u zonder gids op pad gaat), kompas en GPS kunnen uhelpen ute oriënteren.

Respectez les espaces protégés / Respect protected areas / Respecteer de beschermde landschappen

Renseignez-vous avant de partir pour connaître les dispositifs réglementaires (parcs nationaux, réserves naturelles...). Before setting off, find out about regulations in place (national parks, nature reserves, etc). Win voor uw vertrek informatie in over de geldende regels (in de nationale parken, natuurreservaten...)

Restez sur les sentiers / Stay on the trails / Blijf binnen de paden

Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles. Stay on the tracks to avoid trampling on plant life. Never take shortcuts and respect vulnerable spaces. Blijf op de paden om te vermijden dat u flora of fauna beschadigt. Ga niet binnendoor en respecteer de kwetsbare zones.

Nettoyez vos semelles / Clean your shoes or boots / Reinig uw schoenzolen

Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l'étranger. Remember to clean the soles of your shoes/boots on a regular basis, especially after going abroad. Vergeet niet om regelmatig de zolen van uw schoenen te reinigen, vooral na een verblijf in het buitenland.

Refermez les clôtures et les barrières / Close fences and gates / Sluit omheiningen en barrières

Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage. Remember to close fences and gates behind you. Vergeet niet om na uw passage omheiningen en barrières te sluiten.

Gardez les chiens en laisse / Keep dogs on a lead / Houd honden aangelijnd

Pour le confort et la sécurité de tous, gardez vos animaux de compagnie en laisse. For the comfort and safety of all, keep your pets on a lead. Houd voor het comfort en de veiligheid van ieder uw huisdieren aangelijnd.

Récupérez vos déchets / Pick up your rubbish / Neem uw afval mee

Emportez vos déchets même biodégradables et conservez-les jusqu'à la prochaine poubelle. Take your rubbish with you, including biodegradable items, putting them in the next bin you come across. Neem uw afval mee terug, ook als dit biologisch afbreekbaar is en bewaar dit tot u bij een vuilnisbak komt.

Partagez les espaces naturels / Share green spaces / Deel de natuurlandschappen

Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives et restez attentifs aux autres usagers. Share green space with those practising other sporting activities and be mindful of other users. Deel de natuurlandschappen met de andere sportactiviteiten en denk aan de andere gebruikers.

Laissez pousser les fleurs / Let the flowers grow / Laat de bloemen bloeien

N'arrachez pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse mais apprenez à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement naturel. Do not pick flowers, budding young shoots or young trees. Learn to recognise flora and fauna in its natural environment. Pluk geen bloemen, bloemknoppen of jonge loten, maar leer de fauna en flora in hun natuurlijke omgeving te herkennen.

Soyez discrets / Be careful and quiet / Wees discreet

Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir. Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait. Be discreet and quiet in order to have a chance of spotting them. Never touch a young animal, as its mother could abandon it. Blijf discreet om kans te maken deze te zien. Raak jonge dieren nooit aan, de moeder zou haar jong dan kunnen verstoten.

Ne faites pas de feu / Do not build fires / Maak geen vuur

Respectez les consignes et en cas d'incendie, appelez le 18 ou le 112. Follow instructions and call 18 in the event of a fire, or 112. Respecteer de voorschriften en bel in geval van brand het nummer 18 of 112.

Privilégiez le co-voiturage et les transports en commun / Opt for carsharing and public transport / Geef de voorkeur aan carpoolen en openbaar vervoer

Préférez le co-voiturage ou les transports en commun pour vous rendre en randonnée. Restez sur les voies ouvertes aux véhicules et garez-vous dans les espaces prévus à cet effet. Opt for car-sharing or public transport to travel to and from your hike. Remain on roads open to vehicles and park in designated parking areas. Geef de voorkeur aan carpoolen of openbaar vervoer om bij de plek van de trektocht te komen. Blijf op de voor voertuigen toegankelijke wegen en parkeer op de hiervoor bedoelde plekken.

Pour votre sécurité, ne vous aventurez pas sur les sites de chasse. For your safety, do not venture into hunting areas. Begeef u voor uw eigen veiligheid niet op plaatsen waar gejaagd wordt.

Envie d'une balade... accompagnée d'un greeter ?

Les Greeters sont des ambassadeurs bénévoles de leur ville ou village. Ils en partagent les secrets, les anecdotes et leurs coups de cœur avec les visiteurs comme ils le feraient avec des amis. La Marne compte plus de 40 Greeters sur des thématiques variées (nature, architecture et patrimoine, art déco, bons plans urbains, guerres mondiales, secrets et histoire, vignes et champagne).

Fancy a hike guided by a Greeter?

Greeters are volunteer ambassadors of their town or village. They share its secrets, anecdotes and best-loved places with visitors, just as they would with friends. The Marne has over 40 Greeters for a variety of themes (nature, architecture and heritage, decorative arts, tips for urban activities, world wars, secrets of history, vines and champagne).

Zin in een wandeling in gezelschap van een Greeter?

Greeters zijn enthousiaste inwoners die op vrijwillige basis hun stad of streek laten maken met hun staf of hun dorp. Zij delen hun geheimen, leuke anekdotes en favoriete plekjes met de bezoekers zoals zij dat met hun vrienden zouden doen. De Marne telt meer dan 40 Greeters in verschillende domeinen (natuur, architectuur en erfgoed, art deco, leuke stadstrips, de twee wereldoorlogen, geheimen uit de geschiedenis, wijngaarden en champagne).

www.greeters-s-en-champagne.com

ANNEXE 4. Schéma national des véloroutes 2020

vélo & territoires
COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

SCHÉMA NATIONAL DES VÉLOROUTES

version 2020

EuroVelo

EuroVelo 1 - La Vélodyssée
Départ : Roscoff (29)
Arrivée : Irrungla (64)
1234 km continus à 100 %

EuroVelo 3 - La Scandibérique
Départ : Jaumont (59)
Arrivée : Estérencuby (64)
1754 km continus à 95 %

EuroVelo 4 - La Vélomaritime
Départ : Roscoff (29)
Arrivée : Bray-Dunes (59)
1518 km continus à 93 %

EuroVelo 5 - Via Romea (Francigena)
Départs : Calais (62) puis Wattrelos (59)
Arrivée : Ondédaedarth (97/2?)
puis Haningsa (68)
669 km continus à 77 %

EuroVelo 6 - Vélocroute des Fleuves
Départ : St-Brévin-les-Pins (44)
Arrivée : Huningue (68)
1329 km continus à 100 %

EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo
Départ : La Penthus (66)
Arrivée : Menton (06)
825 km continus à 99 %

EuroVelo 12 - North Sea Cycle Route
Départ : Braz-Dunes
Arrivée : Calais
777 km continus à 56 %

EuroVelo 15 - Véloroute Rhin
Départ : Lauterbourg (67)
Arrivée : Huningue (68)
200 km continus à 100 %

EuroVelo 17 - ViaRhôna
Départ : Saint-Gingolph (74)
Arrivée : Sète (43)
Port-Saint-Louis-du-Rhône (13)
821 km continus à 77 %

EuroVelo 19 - La Meuse à Vélo
Départ : Givet (08)
Arrivée : Langres (52)
444 km continus à 100 %

Actualisation
En sa qualité de centre national de coordination, Vélo & Territoires a conduit la campagne d'actualisation 2019 du Schéma national des véloroutes en coopération avec les territoires et par délégation des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.
Les informations de cette carte sont issues de l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes. Cet outil national pour le suivi du Schéma national et ses déclinaisons en régions. Les données présentées ici sont issues de la contribution des territoires.

Sa réalisation :
Vélo & Territoires
Cerema

Son histoire en :
1998 - 2001 - 2004 - 2007 - 2010 - 2012 - 2015 - 2019

En collaboration avec :
cget
Vélo & Territoires
Cerema

Itinéraires nationaux

V1 - Tour de La Réunion
Départ : Saint-Denis
Arrivée : Saint-Denis
443 km continus à 50 %

V16 - Avenue Verte London-Paris
Départ : Douvres (16)
Arrivée : Paris (75)
491 km continus à 100 %

V30
Départ : Saint-Valery-sur-Somme (80)
Arrivée : Condé-sur-Marne (51)
254 km continus à 61 %

V31
Départ : Lens (62)
Arrivée : Maubeuge (59)
140 km continus à 45 %

V32
Départ : Hallain (59)
Arrivée : Paris (75)
469 km continus à 76 %

V33
Départs : Le Havre (76), Deauville (14)
Arrivée : Troyes (10)
561 km continus à 87 %

V34
Départ : Berry-au-Bac (02)
Arrivée : Dom-la-Mainil (08)
107 km continus à 0 %

V40 - La Vélocitale
Départ : Le Mont-Saint-Michel (50)
Arrivée : Paris (75)
597 km continus à 100 %

V41
Départ : Léry (27)
Arrivée : Mont-de-Marsan (40)
738 km continus à 61 %

V42
Départ : Trémereuc (22)
Arrivée : Camaret (56)
254 km continus à 63 %

V43 - La Vélo Francette
Départ : Dunkerque (14)
Arrivée : La Rochelle(17)
953 km continus à 100 %

V44
Départ : Alençon, Le Mans, Saumur, Alençon (61)
Arrivée : Saumur (49)
264 km continus à 100 %

V45
Départ : Roscoff (29)
Arrivée : Nantes(44)
1041 km continus à 68 %

V46
Départ : Tours (37)
Arrivée : Marseille-lès-Aubigny (18), Lodève (02)
320 km continus à 16 %

V47 - Vallée du Loir à vélo
Départ : Saint-Calais (28)
Arrivée : Angers (49)
216 km continus à 98 %

V48
Départ : Chalette-sur-Loing (45)
Arrivée : Bourges (18)
153 km continus à 41 %

V49 - Indre à vélo
Départ : Brâbrémont (37)
Arrivée : Chambon-sur-Voueize (23)
307 km continus à 77 %

V50
Départ : Apach (57)
Arrivée : Lyon (69)
678 km continus à 97 %

V51/V51a - Tour et petit tour de Bourgogne
Départs : Dijon (21) - Mâcon (71)
Arrivée : Dijon (21) - Mâcon (71)
335 km continus à 97 %

V52
Départ : Paris (75)
Arrivée : Strasbourg (67)
663 km continus à 51 %

V53
Départ : Vitry-le-François (51)
Arrivée : Dijon (21)
292 km continus à 92 %

V55
Départ : Montereau-Fault-Yonne (77)
Arrivée : Migennes (89)
91 km continus à 0 %

V56
Départ : Metz (57)
Arrivée : Estérencuby (64)
1465 km continus à 43 %

V61
Départ : Annemasse (74)
Arrivée : Vallorcine (74)
74 km continus à 62 %

V62
Départ : Dardilly (74)
Arrivée : La Buissière (38)
157 km continus à 52 %

V63
Départ : Vonc (73)
Arrivée : Châteauneuf-sur-Isère (26)
216 km continus à 100 %

V64
Départ : Vonaspa (38)
Arrivée : Marseille (13)
350 km continus à 8 %

V65
Départ : Saint-Laurent-d'Agnoux (38)
Arrivée : Nice (06)
490 km continus à 39 %

V66
Départ : Sommières (30)
Arrivée : Beaucaire (30)
44 km continus à 52 %

V67 - Véloroute du Meurienne
Départ : Aiton (73)
Arrivée : Val-Cenis (73)
140 km continus à 0 %

V70
Départ : Cuffy (16)
Arrivée : Palavas-les-Flots (34)
631 km continus à 47 %

V71
Départ : Paray-le-Monial (71)
Arrivée : Estérencuby (64)
755 km continus à 58 %

V72
Départ : Lyon (69)
Arrivée : Saint-Étienne (42)
63 km continus à 0 %

V73 - Via Fluvia
Départ : Saliens (07)
Arrivée : Landos (43)
171 km continus à 52 %

V74
Départ : Brassac-les-Mines (63)
Arrivée : Limthac-le-Haut (12)
182 km continus à 69 %

V75
Départ : Montlucon (03)
Arrivée : Dieu (03)
140 km continus à 100 %

V80 - Le canal des 2 mers à vélo
Départ : Royan (17)
Arrivée : Sète (34), Port-la-Nouvelle (11)
776 km continus à 97 %

V81
Départ : Bayonne (64)
Arrivée : Le Barcarès (66)
695 km continus à 59 %

V82
Départ : Vienne (47)
Arrivée : La Barthe-de-Neste (65)
198 km continus à 15 %

V83
Départ : Toulouse (31)
Arrivée : Foix (31)
188 km continus à 66 %

V84 - Passe Pais
Départ : Montferrand (11)
Arrivée : Bédarr (34)
210 km continus à 66 %

V85
Départ : Montauban (82)
Arrivée : Quintsac (30)
329 km continus à 45 %

V86 - La Vallée du Lot à vélo
Départ : Damazan (47)
Arrivée : Labastide-Murat (46)
522 km continus à 36 %

V87
Départ : Montluçon (03)
Arrivée : Montech (82)
490 km continus à 67 %

V91
Départ : Cubzac-les-Ponts (33)
Arrivée : Lacare (46)
276 km continus à 18 %

V92 - La Flow Vélo
Départ : Tié-d'Aix (17)
Arrivée : Thiviers (24)
282 km continus à 100 %

V93
Départ : Parthenay (79)
Arrivée : Rivière-de-Vastonière (23)
380 km continus à 28 %

V94
Départ : Échiré (79)
Arrivée : Argenton-sur-Creuse (36)
216 km continus à 21 %

www.velo-territoires.org

ANNEXE 5. Brochure « Carte vélo », ADT de la Marne, édition 2019

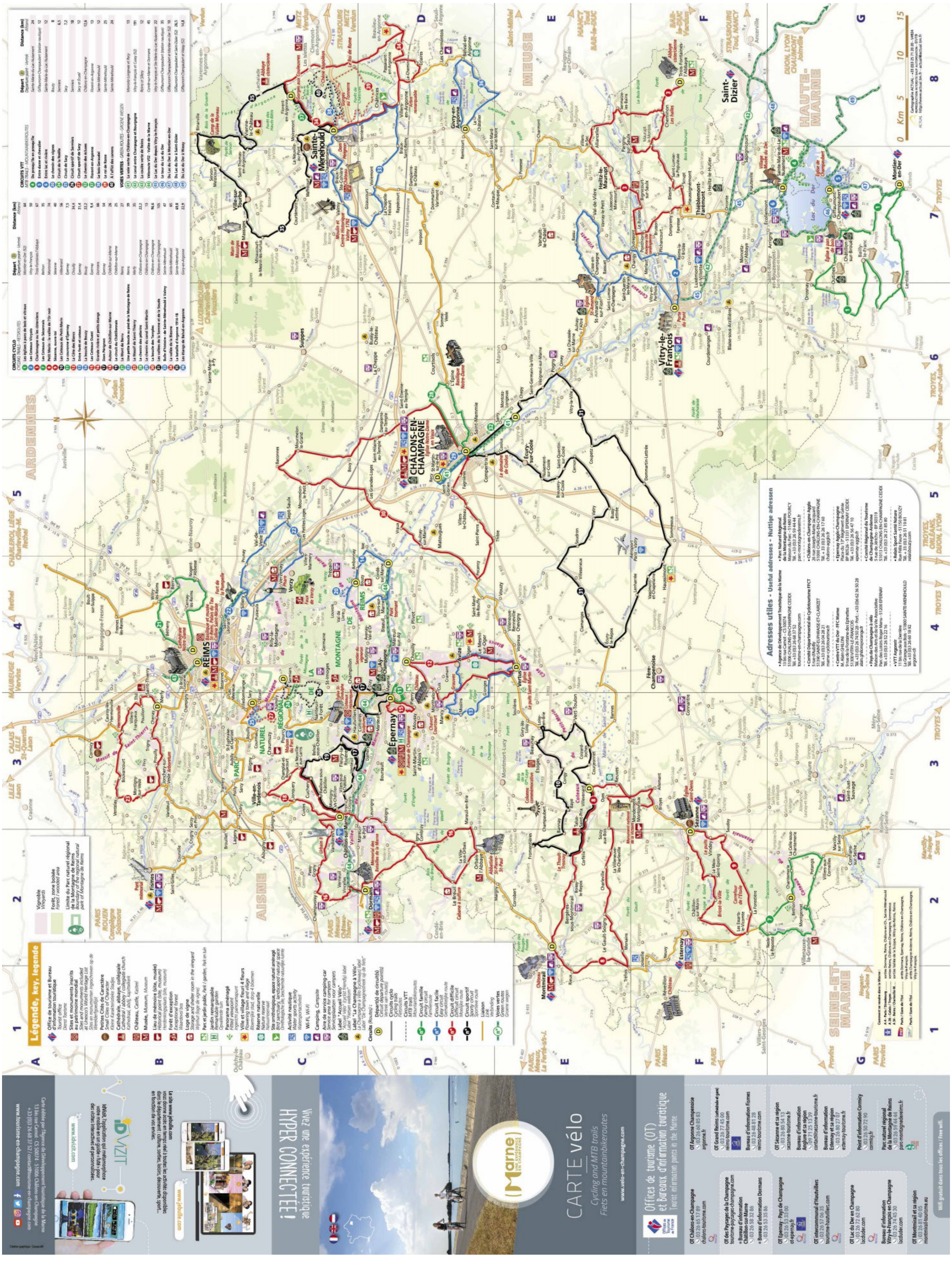

Pour une échappée verte au cœur de notre département !

L'Agence de développement touristique de la Marne et la Fédération française de cyclotourisme vous proposent une sélection de circuits pour découvrir notre territoire à vélo. Fête du vélo, randonnées, cycle découverte, manifestations, autres itinéraires...

For a green excursion in the heart of our departement!

The Agence de développement touristique de la Marne (Marne tourist development agency) and the Fédération française de cyclotourisme (French Cycle Touring Federation) offer a selection of circuits enabling you to discover our region by bike. Bike festival, trails, discovery circuits, events, other trails...

Voor een groen dagje erop uit in het hart van ons departement!

Het Agence de Développement Touristique de la Marne en de Fédération française de cyclotourisme bieden u een selectie van routes om onze streek op de fiets ontdekken. Feest van de fiets, uitstappen, ontdekking op de fiets, evenementen, andere routes...

Plus d'informations
More information / Meer informatie op :
www.velo-en-champagne.com

Bonne route !
Happy travels! /Goede rest

Vérifiez votre équipement : contrôlez l'éclairage, la sonnette (obligatoires sur un vélo), les freins et la pression des pneus. N'oubliez pas de vous munir d'une pompe et d'un kit de réparation.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants et vivement conseillé pour les adultes. Pensez également à vous vêtir d'une tenue réfléchissante ou d'un gilet de couleur flux. Maintenez vous de vitesses normalisées avec hamac pour les enfants en bas âge.

Ne vous surestimez pas ! Chaque circuit à un niveau de difficulté, choisissez votre parcours en fonction de vos capacités.

Sur les itinéraires cyclables, soyez vigilant et respectez la signalisation routière lors de la traversée des routes, ainsi que le code de la route d'une manière générale. Assurez une surveillance attentive de vos enfants, notamment aux abords des carrefours.

Veillez à respecter tous les utilisateurs et à adapter votre allure à la configuration des lieux. La courtoisie reste la règle élémentaire pour un partage cordial et agréable des itinéraires.

Check your equipment: make sure the lights, bell (mandatory on bikes) and brakes are in good working order and that the tyres are correctly inflated. Don't forget to take a pump and repair kit with you.

Children must wear a helmet by law and this is also highly recommended for adults. Remember to wear a reflective garment or a flux colour jacket. Make sure you have normalized carry seats with a harness for very young children.

Don't over-estimate your capacities! Each circuit has an indicated level of difficulty; choose one that matches your capacities.

Remember to take a torch if you are out very early in the morning or at nightfall.

Be attentive on the cycling trails and comply with the road signs when crossing roads and, more generally, respect the highway code. Keep your children under surveillance especially when approaching crossroads.

The cycling trails may be used by pedestrians, roller skaters, disabled persons or inexperienced persons as well as by more experienced cyclists. Please respect all users and adapt your speed in accordance with the configuration of the places. Courtesy is the basic rule to ensure a cordial and pleasant sharing of the cycling trails.

Controleer uw materiaal: controleer de verlichting, de fietsbel (verplicht op een fiets), de remmen en de bandendruk. Vergeet niet een pomp en een reparatiekit mee te nemen.

Het dragen van een helm is verplicht voor kinderen en ten zeerste aangeraden voor volwassenen. Zorg ook dat u reflecterende kleding draagt of een fluorwelje. Voorzie genormaliseerde zitoeffips met een harnas voor kleine kinderen.

Overschat uzelf niet! Elke route heeft een moeilijkheidsniveau, kies uw parcours in functie van uw capaciteiten.

Denk aan verlichting wanneer u ons 's morgens vroeg of 's avonds gaat fietsen.

Wees voorzichtig op fietsroutes en respecteer de verkeersborden bij het oversteken van wegen en houd u over het algemeen aan de verkeersregels.

Houd uw kinderen speel in het oog, vooral in de buurt van kruispunten.

Fietsroutes kunnen worden gebruikt door voetgangers, rolschaatsers, mindervaliden en minder getrainde mensen, maar ook door ervaren wielrenners. Respecteer alle gebruikers en pas uw snelheid aan aan de situatie van de weg. Beleefdheid is de elementaire regel voor het harmonieus en prettig delen van de fietsroutes.

Respectez l'environnement
Respect the environment
Respecteer het milieu

Vous aurez parfois la chance de traverser des milieux fragiles qui abritent une faune et une flore à préserver. Voici quelques conseils à appliquer :
- Restez sur les sentiers balisés.
- N'abandonnez aucun détritus ou objet sur votre parcours.
- Evitez toute cueillette qui peut fragiliser une espèce de fleur mais aussi gêner les petits animaux qui y habitent.
- Respectez les cultures, récoltes, fruits de vergers ou arbres isolés.
- Promenez vos calmement et évitez les cris.
- Il est interdit de fumer ou de faire du feu dans les forêts.

You will sometimes be privileged to cross fragile areas where the fauna and flora are protected. Please follow these recommendations:
- Please stay on the marked paths.
- Do not leave any waste or objects behind on the trail.
- Do not pick any flowers or plants as this may endanger a species of flora as well as also disturbing the small animals living there.
- Respect the crops, harvests and orchard or isolated tree fruit.
- Walk calmly and avoid shouting.
- Remember that smoking or lighting fires in the forests is strictly prohibited.

Soms zult u het geluk hebben door kwetsbare omgevingen te rijden met een beschermde fauna en flora. Dit zijn enkele regels:
- Blijf op de gemarkeerde paden.
- Laat geen afval of andere voorwerpen achter op uw parcours.
- Pluk geen bloemen of planten, dit kan een plantensoort aantasten en het kan ook hinderlijk zijn voor de kleine dieren die hier leven.
- Respecteer gewassen, oogsten, vruchten van boomgaarden of alleenstaande bomen.
- Beweeg u rustig voort, zonder te roepen.
- Het is verboden om te roken of een vuur te maken in de bossen.

Plus d'informations / More information / Meer informatie op :
www.velo-en-champagne.com

Avertissement ! Warning! / Attentie!

- N'emprunter pas les parcours VTT en période de chasse (15 septembre au 1er mars).
- Do not use the MTB trails during the hunting season (15 September to 1 March).
- Gebruik de mountainbikeroutes niet in het jachtseizoen (15 september tot 1 maart).

L'ADT de la Marne décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions, qui malgré le contrôle et vérifications opérant ça ou glisser dans le document, et ne pourraient être qu'involontaires. Toute représentation ou reproduction de ce document, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable de l'ADT de la Marne. Les photos sont la propriété de l'ADT de la Marne et de ses membres. Document et images non contractuels. Document réalisé sur du papier certifié FSC et PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.
Cette carte ne peut être vendue. This map can not be sold.

Autour du Lac du Der

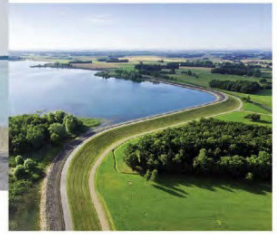

Chevauchez votre vélo pour aller à la rencontre du Lac du Der et Dame nature. Cette destination familiale vous étonnera par sa nature généreuse et ses richesses ornithologiques à la renommée internationale. Ponctuez votre journée à la découverte du vignoble sur la Route touristique du Champagne des Coteaux Vitryats.

Take your bike for an encounter with the Lac du Der and Nature. This family destination will surprise you with its magnificent natural scenery and internationally renowned ornithology riches. Intersperse your day with an exploration of the Champagne des Coteaux Vitryats tourist route.

Stap op uw fiets en verken het meer Lac du der en de Dame natuur. Deze familiebestemming zal u verbazen door zijn weelderige natuur en zijn internationaal befaamde ornitologische rijkdom. Breng tijdens uw ontdekkingstocht ook een bezoek aan de wijngaarden van de Toeristische Route van de Champagne door de Coteaux Vitryats.

Autour d'Épernay

Emerveillez vous devant cet océan de vigne qui façonne l'identité de notre paysage champenois, récemment inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Serpentez le long de la célèbre Route du Champagne de la Côte des blancs et prenez le temps de partager la passion dévorante de nos vignerons.

Marvel at this ocean of vines which has shaped the identity of our Champagne landscape and which has recently been named a UNESCO World Heritage site. Wind your way along the famous Champagne de la Côte des blancs route and take a moment to share the absolute passion of our winegrowers.

Bewonder deze oceaan van wijngaarden die zo bepalend is voor ons Champagnelandschap, onlangs opgenomen in werelderfgoedlijst van de UNESCO. Volg de kronkelende Champagneroute van de Côte des blancs en neem de tijd om de onweerstaanbare passie van onze wijnbouwers te delen.

Circuits cyclo
Cycling Trails/Fietsroutes

11 La couronne d'Épernay — 7,5 km — 101 m
12 La Côte des Blancs — 34 km — 82 m
13 Entre forêt et coteaux — 31 km — 95 m
14 La boucle de Bouzy — 22 km — 10 m
15 Les Coteaux Ouest — 9,4 km — 173 m
16 Grande rivière et petits étangs — 66 km — 1076 m
17 Dom Pérignon — 37 km — 471 m
18 Autour de Châtillon-sur-Marne — 26 km — 39 m
19 Le circuit du Châtillonnais — 25 km — 63 m

Circuits VTT
MTB/Mountainbikeroutes

20 Le chemin des vignes à Bouzy — 8 km — 184 m

Télécharger le détail des circuits ici >

Autour de Châlons-en-Champagne

En famille ou entre amis, Châlons-en-Champagne, est la pause bucolique idéale pour les amoureux de jards verdoyants et de canaux. Filânez sur la vélo route qui longe la Marne, découvrez également les vallées verte de la plaine de Champagne. Quant aux sportifs, ils pourront emprunter les circuits VTT des Ajaux.

Télécharger le détail des circuits ici >

With the family or with friends, Châlons-en-Champagne is an ideal bucolic stop-over for lovers of lush green "jards" (gardens) and canals. Enjoy cycling leisurely along the cycle path by the Marne river, and also explore the green valleys of the plains of Champagne. The sporty among you can cycle the MTB circuits des Ajaux.

Met familie of vrienden vormt Châlons-en-Champagne de ideale landelijke pauze voor liefhebbers van groene tuinen en kanalen. Flaneer op de fiets over de route langs de Marne, ontdek ook de groene valleien van de vlakte van Champagne. De sportievelingen kunnen gebruik maken van de mountainbikeroutes van Les Ajaux.

Circuits cyclo
Cycling Trails/Fietsroutes

28 Le chemin des pélerins — 22 km — 6 m
29 Le chemin du canal Saint-Martin — 13 km — 224 m
30 La boucle des Temples — 96 km — 48 m
31 Les vallées de la Somme et de la Soude — 108 km — 195 m

Circuits VTT
MTB/Mountainbikeroutes

32 Le chemin des écluses — 13 km — 8 m

Autour de Reims

Sportifs accomplis, arpentez les circuits sinueux du Parc Naturel de la Montagne de Reims. Des paysages variés se dessinent au grés de vos étapes : vignes, plaines et forêts, tout y est pour une échappée belle inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Pour les « promeneurs du dimanche » ou les excursions familiales, privilégiez les 10 km de coulée verte en centre-ville de Reims.

Accomplished sportsmen and women can measure themselves on the winding circuits in the Montagne de Reims regional natural park. The landscapes change as you progress from stage to stage: vines, plains and forests, there's everything you need for a fine outing in a UNESCO World Heritage listed site. For afternoon strollers or family excursions, the 10km long green belt in the centre of Reims is a must.

De echte sportlievelingen volgen de kronkelende paden van het Natuurpark van La Montagne de Reims. Afwisselende landschappen volgen elkaar op van etappe naar etappe: wijngaarden, vlaktes en bossen, alles voor een prachtige uittstap, opgenomen in werelderfgoedlijst van de UNESCO. Voor « zondag-wandelaars » of familie-excursies is de 10km van "la Coulée verte" (aaneengesloten wandelgebied) in het stadscentrum van Reims een aanrader.

Circuits cyclo
Cycling Trails/Fietsroutes

20 À la découverte de la Montagne de Reims — 80 km — 379 m
21 Le Mont de Berru — 27 km — 349 m
22 Une petite boucle au pied de la Montagne de Reims — 19 km — 371 m
23 Le Massif de Saint-Thierry — 35 km — 619 m

Circuits VTT
MTB/Mountainbikeroutes

24 Circuit de la Noëlle — 6,5 km — 60 m
25 Circuit de Sacy — 7,2 km — 170 m
26 Circuit sportif de Sermiers — 18 km — 388 m
27 Circuit sportif de Sacy — 12 km — 220 m

Télécharger le détail des circuits ici >

En Argonne

Amoureux de la nature et vététiste émérite, bienvenue en forêt d'Argonne, le poumon vert de la Marne ! L'Argonne vous enchantera grâce à ses vastes forêts, ses prairies verdoyantes, ses multiples étangs et ses villages nature.

Lovers of nature and distinguished bikers, welcome to the Argonne forest, the green lung of the Marne! You will be enchanted by the vast forests, green prairies, myriad ponds and nature villages of the Argonne.

Natuurliefhebbers en doorgewinterde mountainbikers, welkom in het bos van Argonne, de groene longen van de Marne! De Argonne zal u betoveren met zijn uitgestrekte bossen, groene vlaktes en talrijke vijvers en natuurlijke dorpen.

Circuits cyclo
Cycling Trails/Fietsroutes

33 Bulle d'histoire : de Sainte-Ménehould à Valmy — 47 km — 561 m
34 La vallée de la Biesme — 65 km — 866 m
35 La bataille d'Argonne 14-18 — 69 km — 403 m
36 Les étangs de Belval-en-Argonne — 23 km — 0 m

Circuits VTT
MTB/Mountainbikeroutes

37 Florent en Argonne — 13 km — 417 m
38 Le bois Geraudel — 12 km — 605 m
39 Le roi de Rome — 25 km — 456 m
40 À l'affût des canons — 24 km — 701 m

Télécharger le détail des circuits ici >

Autour de Sézanne

Découvrez la richesse et la diversité d'un territoire de coteaux et de vignes, de forêts, de marais et d'étangs qui a séduit Victor Hugo, Marcel Proust...

Discover the richness and diversity of this landscape of hills and vines, woods, marches and ponds which found favour with Victor Hugo and Marcel Proust amongst others.

Ontdek de rijkdom en de diversiteit van een streek van hellingen en wijngaarden, bossen, moerassen en vijvers, die ook Victor Hugo, Marcel Proust verleidde...

Télécharger le détail des circuits ici >

Circuits cyclo
Cycling Trails/Fietsroutes

7 Les Coteaux du Sézannais — 35 km — 475 m
8 Petit Morin : la vallée de l'Or noir — 74 km — 138 m
9 Sézanne, ouvre-toi — 40 km — 464 m
10 Les Coteaux du Petit Morin — 56 km — 726 m

Voies vertes - Green routes/Groene wegen

41 La voie verte de Châlons-en-Champagne — 13 km — 66m
42 Le canal entre Champagne et Bourgogne — 191 km — 980 m
43 La Coulée verte de Reims — 12 km — 69 m
44 Vélo route V52 Vallée de la Marne — 45 km — 110 m
45 Le Lac du Der depuis Vitry le François — 22 km — 247 m
46 Le tour du Lac du Der — 35 km — 285 m
47 Du Lac du Der à Montier-en-Der — 10 km — 80 m
48 Du Lac du Der à Saint-Dizier — 26,5 km — 180 m
49 Du Lac du Der à Wassy — 14,8 km — 145 m

Télécharger le détail des circuits ici >

Légende
Legend/Legende

- Circuit famille / Family circuit / Familieroute
- Circuit facile / Easy circuit / Gemakkelijke route
- Circuit difficile / Difficult circuit / Moeilijke route
- Circuit sportif / Sporty circuit / Sportieve route
- Circuit incontournable / Unmissable circuit / Route die echt de moeite waard is
- Km — Distance / Afstand
- m — Dénivelé / Elevation / Hoogteverschillen
- Vélo / Bike / Fiets
- VTT / MTB / Mountainbike
- Piétons / Pedestrians / Voetgangers
- Roller / Roller skaters / Rolschaatsen
- Personnes à mobilité réduite / Disabled persons / Personen met beperkte mobiliteit

Loueurs de vélos et hébergements labellisés

Renters of bicycles and labelled accommodation
Fietsverhuurders en accommodatie met keurmerk

ARRIGNY Ø 07
• Chambre d'hôtes L'EmbuerauDer > tél. +33 (0)3 26 72 14 81

AVIZE Ø 04
• Chambre d'hôtes Les Pivoines > Port. +33 (0)6 08 68 26 48

AY-CHAMPAGNE Ø 04
• Ecole des vins de Champagne - Villa Bissinger > tél. +33 (0)3 26 55 78 78

BLAISE-SOUS-ARZILLIÈRES Ø 06
• Hôtel-Restaurant Cafe de la Place > Tél. +33 (0)3 26 72 80 01

BUSSY-LE-CHÂTEAU Ø 06
• Chambre d'hôtes Aux Portes des Sunsuli > Tél. +33 (0)3 26 70 99 02

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Ø 08
• Camping de Châlons-en-Champagne > tél. +33 (0)3 26 68 38 00
• Chambre d'hôtes Les Cabalauers > Tél. +33 (0)3 26 65 29 01
• Gite Le Campole - Bulle des Cimes et Chânonbulle > Tél. +33 (0)3 26 65 51 36
• Office de tourisme de Châlons > Tél. +33 (0)3 26 65 17 89

CHANGY Ø 07
• Chambre d'hôtes La Loge Vigneronne > tél. +33 (0)3 26 72 77 44

CHÂTILLON-SUR-BROUE Ø 07
• Camping Le Clos du vieux moulin > Tél. +33 (0)3 26 41 30 43

COMPERTRIX Ø 05
• Chambres d'hôtes Entre Cour et Jardin - Le Courcou > Tél. +33 (0)3 26 68 50 86

CUMIÈRES Ø 03
• Bateau Champagne Vallée > tél. +33 (0)3 26 54 49 51
• Chambre d'hôtes Champagne Laval Louis > Tél. +33 (0)3 26 51 72 98

DIZY Ø 04
• Hôtel-Restaurant Prim'Hotel Bugnatlie > Tél. + 33(0)3 26 51 00 13

DOMMARTIN-VARIMONT Ø 02
• Gite Nuits insolites d'Argonne > Tél. +33 (0)3 26 60 46 88

EPERNAY Ø 03
• Espace aquatique Bulles > Tél. + 33(0)3 26 53 35 60
• Chambre d'hôtes Au Coeur des Vignes > Tél. + 33 (0)3 26 55 44 74
• Hôtel Première Classe Epernay > Tél. + 33 (0)3 26 54 15 10 / +33 (0)3 26 55 15 33
• Office de tourisme Epernay - Pays de Champagne > Tél. + 33 (0)3 26 53 33 00

FISMES Ø 02
• Chambre d'hôtes Chez Claude et Lucette > Tél. + 33 (0)3 26 48 07 91

GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT Ø 07
• Chambre d'hôtes L'Escale Durée > tél. + 33 (0)3 26 61 09 03 (Fax) + 33 (0)6 71 95 39 18
• L'Escale Durée - Location de vélos > Port. + 33 (0)6 71 95 39 18
• Hôtel-Restaurant Le Cheval Blanc > Tél. +33 (0)3 26 72 62 65
• Liberty Jake - Location de vélos > Tél. +33 (0)6 45 49 84 60
• Office de tourisme du Lac du Der > Tél. + 33 (0)3 26 72 62 80

HAUTVILLERS Ø 23
• Office de tourisme intercommunal > Tél. + 33 (0)3 26 57 06 35

HEILTZ-LE-HUTIER Ø 17
• Chambre d'hôtes La Pinsonnière > Tél. +33 (0)3 26 41 00 47

MANCY Ø 03
• Gite du Champagne Dorni Moreau > Tél. + 33(0)3 26 59 45 85

MATOUGUES Ø 05
• Hôtel-Restaurant L'Auberge des Moissons > + 33(0)3 26 70 99 17

MONTHELON Ø 03
• Véloballes Découvertes- Location de vélos > Tél. + 33 (0)3 26 53 87 29

MOUSSY Ø 03
• Chambre d'hôtes La Loge > Tél. + 33 (0)3 26 59 73 62
• Hôtel-Restaurant Auberge Champenoise > Tél. + 33 (0)3 26 54 03 48

OUTINES Ø 07
• Gite Les Clés d'Emeraude > Tél. + 33 (0)3 26 72 15 66

REIMS Ø 04
• Ch de Champagne > tél. + 33 (0)3 26 40 52 60
• Hôtel du Tambour > Tél. + 33 (0)3 26 40 59 22
• Hôtel-Restaurant Les Hotes Rémois Cathédrale > Tél. +33 (0)3 26 79 88 50

SAINT-AMAND-SUR-FION Ø 06
• Chambre d'hôtes La Cour en bois - Les Comes > Tél. + 33 (0)3 26 74 60 50

SAINTE-MEMMIE Ø 08
• Chambre d'hôtes La Pause Mongeotte > Tél. + 33 (0)3 26 68 24 91

SAINTE-MARIE-DU-LAC-NUISEMENT Ø 07
• Village Musée du Der > tél. + 33 (0)3 26 41 01 02

SAINTE-MENEHOULD Ø 09
• Chambres d'hôtes Demeure d'Argonne > tél. + 33 (0)3 26 60 05 70

TOURS-SUR-MARNE Ø 04
• Chambre d'hôtes Aux Tournemaines > Tél. + 33 (0)3 26 52 68 92
• Chambre d'hôtes Comme à la maison > Tél. + 33 (0)9 60 97 03 51

VIZINE-LE-CHÂTEAU Ø 08
• Hôtel-Restaurant Le Tullipier > Tél. + 33 (0)3 26 60 69 90

VITRY-LE-FRANÇOIS Ø 16
• Bureau d'information de Vitry-le-François > + 33(0)3 26 74 45 30
• Hotel Tambourin > tél. + 33 (0)3 26 72 92 92
• 2JM Cycles > Tél. + 33 (0)3 26 74 06 48

Ces 2 labels garantissent un accueil et des services de qualité adaptés aux besoins des cyclotouristes, proposés par les loueurs de vélos et les hébergements :

Des équipements adaptés : abri à vélos sécurisé, kit de réparation, parc de vélo en parfait état de fonctionnement et renouvelé régulièrement.
Un accueil attentionné : informations touristiques et conseils utiles (circuits, météo..).
Des services adaptés : transfert et consigne à bagages, lavage et séchage du linge, location de vélos et accessoires, lavage du vélo, dépannage du vélo de location, petit déjeuner et départ matinal dès 7h30, possibilité de réserver un panier repas la veille de votre départ...

These two labels ensure a quality welcome and services meeting the needs of cyclists, offered by bike hire services and the accommodation providers:

Adapted amenities: secure bike shelters, repair kit, bike fleet in perfect working order and regularly renewed.
Attentive welcome: tourist information and useful tips (circuits, weather, etc.).
Adapted services: transfer and luggage storage, clothes washing and drying, rental of bikes and accessories, bike wash, rental bike repair, breakfast and early start from 7.30am, possibility of ordering a packed lunch the evening prior to your departure...

Deze 2 keurmerken garanderen een ontvangst en diensten van goede kwaliteit afgestemd op de behoeften van fi etstoeristen, aangeboden door de verhuurders van fi etsen en accommodatie.

Aangepaste voorzieningen: beveiligde fi etsstalling, reparatiekit, regelmatig vernieuwd fi etspark in perfecte staat.
Een attent onthaal: toeristische informatie en nuttig advies (routes, weersberichten..)
Aangepaste diensten: overbrengen en bewaren van bagage, wassen en drogen van linnengoed, verhuur van fi etsen en accessoires, wassen van de fiets, herstelling van de fiets, ontbijt en vroeg vertrekken vanaf 7u30, mogelijkheid om een picknickmand te reserveren de dag voor vertrek...

Plus d'informations /More information / Meer informatie op :
www.velo-en-champagne.com

Balade à Vélo - Bike ride

Découvrez le vignoble champenois en vélo électrique, accompagné d'un guide. Vous visiterez Hautvillers, berceau du Champagne et les coteaux historiques inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Enjoy a guided tour in electronic bike to discover the Champagne vineyard. Visit Hautvillers, the birthplace of Champagne and the historic slopes listed as a Unesco World Heritage Site.

Réservation :
Office de Tourisme Intercommunal d'Hautvillers
+33 (0)3 26 57 06 35 - www.tourisme-hautvillers.com

Crédit photo - couverture : Véronique Wambeck
Véronique Wambeck, Pascal Bourguignon, Christophe Mongaillet, Nathalie Garbelet - ADT Marne, Elisabet Abbé - ADT Marne.

ANNEXE 6. Réseau des voies navigables de France

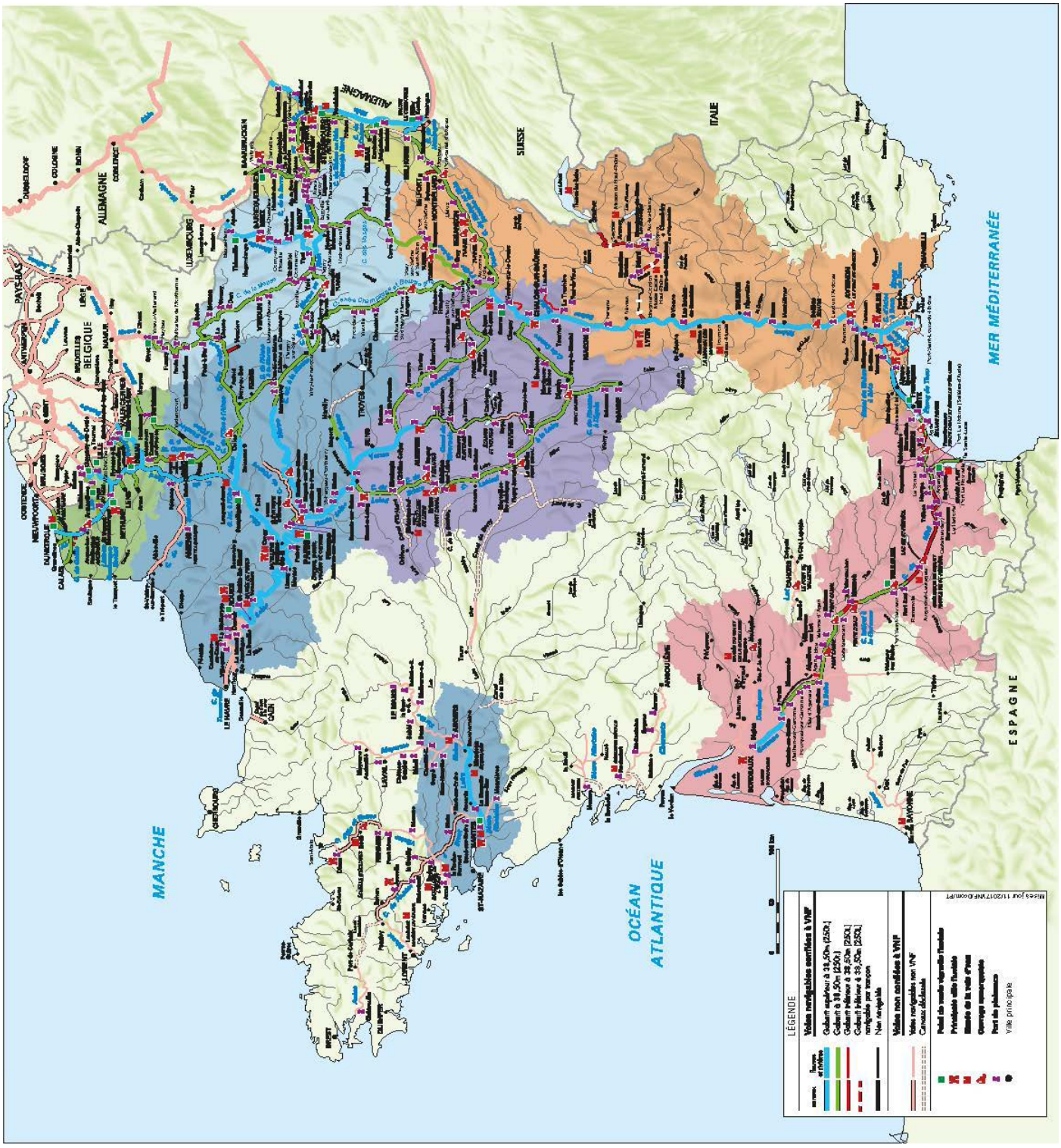

Source : https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/naviguer-comme-plaisancier-2/

Etude réalisée dans le cadre d'un stage à l'AUDC par Clémence Fouconnier, étudiante en urbanisme.